



S. 1000.

(N.º 1.) 1.º Prairial an 7.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

A V I S D E S É D I T E U R S .

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DAUBENION, DOLOMIEU, DESGENETTES, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHŒUSER, LACÉPÈDE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOGAGE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON LA ROCLETTE, CAILLARD, SAINT-LÉGER, VAN-MONS, TRAUILLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUVIER,

Tome I. (5.º An.)



GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, etc. etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit surtout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, de chacun 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
 { chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.
 { chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffé, *Gerard Street.*

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Deger.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes;

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

V. ANNÉE.

TOME PREMIER.

5. 1600.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

CONSERVATEUR du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; des Sociétés d'Histoire naturelle et philomathique de Paris, d'Emulation de Rouen, d'Abbeville et de Boulogne; de l'Académie des Curieux de la Nature à Erlang; de l'Académie de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres; de celles de Médecine de Bruxelles, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle d'Iena.

V. ANNÉE.

T O M E P R E M I E R .

A P A R I S ,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins,
maison de Cluny, n°. 334.

A N V I I . — 1799.





A

R. WILLEMET,

PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE

A N A N C I,

DE PLUSIEURS ACADÉMIES;

P È R E

DU PLUS CHER COMPAGNON

DE MES PREMIÈRES ÉTUDES.

P. R. WILLEMET,

PHILOGUE PROFOND,

NATURALISTE ARDENT,

NÉ POUR LES GRANDES DÉCOUVERTES;

ENLEVÉ AUX SCIENCES

PAR UNE MORT CRUELLE ET PRÉMATURÉE.



M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE.

E N T O M O L O G I E.

MÉMOIRE sur les moyens que les insectes emploient pour leur conservation, par C. DUMÉRIE (1).

DANS la diversité de moyens dont les insectes font usage pour conserver une existence contre laquelle sont acharnés si grand nombre d'animaux, on peut en considérer de généraux et de particuliers. Les auteurs qui ont rassemblé la plupart de ces faits, ne les ont présentés qu'en masse; ou, si l'on trouve dans leurs ouvrages des détails pour quelques-uns, ils sont comme perdus et isolés dans beaucoup de volumes : dans ce mémoire je vais faire connoître les particularités les plus remarquables de quelques espèces, dont plusieurs ont été observées, à la vérité, mais non sous leur véritable rapport, et rarement dans leur ensemble. C'est donc sous un point de vue nou-

(1) Le citoyen C. Duménil est un des jeunes-gens les plus distingués parmi ceux qui s'adonnent aux sciences physiques. Nous avons publié de lui deux mémoires, l'un d'anatomie, Ann. II, t. II, p. 452; l'autre de physiologie, Ann. III, t. II, p. 485. Il en a composé plusieurs autres très-intéressans, qu'il a lus à la société philomathique dont il est membre. A. L. M.

veau, plus complet, et avec des détails inconnus jusqu'ici, que je rassemble ces particularités. Les insectes auxquels elles appartiennent sont désignés sous les noms adoptés par FABRICIUS, dans son *Entomologie corrigée*, dont je suivrai la disposition systématique dans l'examen successif que je ferai de leurs moyens de conservation.

La connoissance des ruses que les insectes mettent en usage pour se soustraire aux dangers qui les menacent, est la partie la plus agréable de l'étude de l'entomologie. La nature, toujours prévoyante et conservatrice de ses œuvres, n'abandonne point ces êtres faibles : elle ne leur a pas accordé la force nécessaire pour résister à la rapacité de leurs nombreux ennemis ; mais elle y a suppléé par une variété de moyens qui attestent là, comme partout, la fécondité de ses ressources. La célérité de la fuite et les effets de l'illusion ou de l'aversion instantanée, garantissent contre les attaques ceux qui se trouvent dépourvus d'armes pour leur défense : c'est ainsi qu'en établissant un ordre de dépendance nécessaire entre le fort et le foible, la nature a pour toujours assuré un juste rapport dans la propagation de tout ce qui a vie.

Le premier genre que nous observerons, sera celui appelé OPATRE (1). Les deux espèces qu'on nomme *gris* et *sabloneux*, ne se trouvent que dans les lieux arides et couverts de sable ou de poussière ; leurs élytres sont dures, se replient au dessous de l'abdo-

(1) *Ténébrion*, GEOFFR.

men, l'embrassent et le défendent ; le thorax est échancré en devant, pour recevoir la tête ; il est en outre rebordé latéralement, ce qui lui donne une solidité plus grande. Cette conformation paroîtroit devoir suffire comme moyen de défense ; l'insecte cependant y joint la ruse, et rien ne pourroit le déceler que ses mouvemens, mais il les retient au moindre danger.

Voici l'astuce dont il fait usage : il fixe sur ses élytres les particules les plus déliées du sol qu'il habite ; couverte ainsi de poussiere, la masse de son corps se confond et se perd par l'uniformité de la coloration ; c'est une sorte de déguisement sous lequel il vit en sureté.

Viennent ensuite les CARABES (2). Parmi le grand nombre d'espèces de ce genre qui nous fourniroient des particularités intéressantes, nous en choisissons deux, le *crépitant* et le *sclopéte* ; ils habitent ordinairement les endroits humides, vivent sous les pierres, et sont très-communs : leur nom spécifique provient du son qu'ils font entendre, par une propriété que j'indique ici.

Quand l'insecte est saisi, ou lorsqu'il se croit en danger de l'être, il fait entendre un petit bruit, et l'on voit sortir au même instant de dessous ses élytres, une vapeur blanchâtre, d'une odeur acide. Souvent cet effet, produit par un seul insecte pénétré d'une crainte salutaire, détermine tous les autres individus de la famille à en faire autant ; alors toutes

(2) *Buprestes*. GEOFFR.

Les crevasses de la terre qui les recèle, fument et représentent autant de petits volcans artificiels. Voilà l'arme défensive de ces Carabes.

J'ai fait quelques expériences sur cet acide, mais les résultats ne sont pas encore susceptibles d'être publiés. Il paroît cependant n'exister chez l'insecte que dans un état de combinaison, et cela devoit être pour empêcher son action sur les parties contenant. J'ai trouvé ce liquide dans l'abdomen; il étoit transparent, et contenu dans deux vésicules qui aboutissent à l'anus, où elles se réunissent: si l'on ouvre ces petits réservoirs, l'humour qu'ils contiennent entre en effervescence aussitôt qu'elle est mise en contact avec l'air, bouillonne et s'évapore en un instant; appliquée sur la langue, la liqueur y produit une sensation vive de causticité, et y laisse une tache jaune, qu'on ne peut mieux comparer qu'à celle qu'y produiroit une goutte d'acide nitrique. Tels sont les faits généraux.

La nature a singulièrement favorisé tous les **ELEUTÉRATES** qui vivent dans l'eau. En effet, les **DYTISQUES**, les **HYDROPHILES**, les **GYRINS**, sont doués tout à la fois, des mouvemens propres aux quadrupèdes, aux oiseaux et aux poissons. Ces facultés sont de véritables moyens de défense, puisque toutes leur servent à fuir leurs ennemis. Ils évitent la poursuite des animaux terrestres, en se confiant à l'air, au moyen de leurs ailes; ils se débarrassent à la voracité des volatiles, en s'enfonçant dans l'eau et s'y plongeant, par la disposition des pattes postérieures en forme de rames; enfin ils

échappent aux habitans des eaux, en se retirant sur la terre.

Mais ce n'étoit pas assez que la conservation de l'insecte fût assurée sous l'état parfait ; la larve nue, n'ayant pour défense que de foibles mandibules, use d'artifice pour se soustraire à la voracité de ses ennemis : aussitôt qu'elle se sent saisie, son corps, dont les anneaux étoient distincts et rapprochés, s'amolit tout-à-coup, devient flasque et pendant, et sa peau âpre, coriace, et couverte de boue, s'abandonne aux inflexions diverses, cède aux tiraillemens, et ressemble à celle d'un cadavre dans un état de demi-putréfaction.

On avoit désigné sous le nom de cicindeles à corcarde, le genre MALACHIE ; il renferme de petits insectes extrêmement mous dans toutes leurs parties, ainsi que le désigne leur nom (3). Ils fourniroient une nourriture bien délicate aux animaux entomophages ; cependant ceux-ci ne les recherchent point, parce qu'aussitôt que l'insecte est saisi, il produit au dehors, sur les côtés du corcelet et de l'abdomen, des tentacules semi-lunaires, le plus ordinairement de couleur jaune, enduits d'une matière âcre et amère, qui doivent bientôt faire perdre au ravisseur tout appétit pour une friandise aussi trompeuse.

Le genre PTINE (4) comprend des espèces qui, pour la plupart, vivent de dépouilles d'animaux,

(3) *Malax* ♂, mou.

(4) Les *Bruches*. GEOFF.

mais seulement lorsqu'elles sont desséchées; elles dévastent toutes les collections d'histoire naturelle, et principalement celles qui renferment des insectes. Les larves habitent l'intérieur, et ne sortent point; mais le ptinc parfait se rencontre souvent en hiver, saison dans laquelle il travaille à la génération, et cherche un lieu commode pour y déposer ses œufs. Les antennes et les pattes de cet insecte sont très-alongées, de sorte que lorsqu'il marche, il occupe un espace près de trois fois aussi étendu que le corps. S'il se croit aperçu.... aussitôt, par un mouvement de paralysie volontaire, il quitte le plan sur lequel il marchoit, il tombe, les antennes et les pattes resserrées contre le corps, et ne produit plus aucun mouvement. C'est en vain que vous cherchez l'insecte que vous aviez vu courir avec agilité; vous ne retrouvez qu'une petite masse sphéroïde, ressemblant à toute autre chose qu'à un être vivant. Quelques espèces se laisseroient plutôt mettre en pièces que de donner signe de vie; telle est, entr'autres, celle appelée, pour cette raison, *obstinée (pertinax)*.

Préposé au maintien de la police générale de la nature, le genre des SYLPES (5) est destiné à faire disparaître les tristes restes de l'animal privé de la vie, et à opérer un versement plus prompt de ses élémens dans la masse totale. Remplissant des fonctions aussi utiles, sa conservation doit être favorisée d'une manière spéciale, et c'est ce qui a lieu: l'insecte peut au besoin rendre par la bouche

(5) *Boucliers. GLOFF.*

et l'anus en même temps, une liqueur d'une odeur extrêmement fétide, qui éloigne au même moment tout être qui voudroit attenter à son existence.

La forme hémisphérique des COCCINELLES, le poli de toute leur surface, le peu de saillie que fait le corps de ces petits coléoptères sur le plan qui les supporte, paroîtroient au premier aspect des moyens suffisans pour les soustraire à la pointe d'un bec qui doit avoir sur eux très-peu de prise. Cependant la nature, fidelle conservatrice de ses productions, ajoutant encore à ces précautions salutaires, les a organisés de manière qu'au moment même où la coccinelle se sent enlevée, elle laisse échapper du thorax une liqueur fétide, de consistance huileuse et d'une saveur désagréable, qui donne à cette humeur quelque analogie avec celle qui lubrifie le canal auditif de plusieurs animaux, et particulièrement pour la couleur, avec le cérumen de l'homme. A l'aide du dégoût subit qu'elle a su inspirer, la proie est bientôt abandonnée; mais, comme elle n'a pu être saisie sans blessure, on rencontre souvent ces jolis petits insectes échappés à la mort, mutilés et traînant péniblement après eux leurs membres déchirés.

Nous examinerons les CASSIDES sous l'état d'insectes parfaits et de larves, car elles offrent dans ces deux périodes de leur courte existence, des moyens défensifs également intéressans à connoître. Le nom de *casside* (6) vient de la disposition du

(6) *Cassida*, casque.

corcelet et des élytres, qui débordent et recouvrent par conséquent toutes les parties de cet insecte. Les membres sont couchés parallèlement à la surface inférieure, et leur étendue n'excède pas celle de l'espèce de test corné sous lequel l'insecte vit à couvert et paisible, comme sont retirées les tortues dans leur carapace. C'est en raison même de ce rapprochement dans la manière d'être recouvertes, qu'on a donné aux cassides le nom vulgaire, qui ne peut appartenir qu'aux amphibiens dont nous venons de parler.

A cette configuration, quelques cassides ajoutent une particularité plus avantageuse encore. Dans plusieurs espèces indigènes, les élytres sont d'une couleur verte plus ou moins foncée, mais toujours analogue à celle de la plante sur laquelle ces insectes vivent; de sorte que l'œil de leur ennemi, trompé par la ressemblance, croit voir dans la saillie que forment les élytres bombées, une espèce d'excroissance ou de production végétale. C'est ainsi que, sous le rapport des formes, les êtres modifiés de mille manières, nous peignent la nature produisant des illusions continuelles, se trompant elle-même, en se faisant un jeu de ses productions.

Quant à la larve de la casside, son seul aspect intéresse : sa forme est oblongue ; son abdomen conique aplati, est terminé par une queue redressée qui se bifurque à son extrémité et se couvre d'épines : c'est dans l'angle de la division que se trouve l'anus ; les excréments qu'il produit se portent sur les fourches et s'y fixent continuellement ; de sorte

que, pour l'ordinaire, ils forment, par leur accumulation, une masse aussi considérable que celle du corps de l'insecte. Voyons maintenant de quelle utilité peut être une conformation aussi singulière.

La queue qui supporte les éjections est organisée de manière qu'elle se lève verticalement et peut se coucher au dessus du corps, parallèlement à sa longueur, de manière à supporter cependant toujours le fardeau dont elle est chargée. Dans l'état de tranquillité parfaite, la queue redressée laisse le corps nu et à découvert; mais au moindre danger elle se reporte sur la larve, et n'offre plus qu'un spectacle dégoûtant, qui vient tout-à-coup occuper la place de l'insecte.

Beaucoup d'espèces du genre CHRYSOMÈLE, mériteroient de fixer notre attention; car presque toutes celles qui sont privées d'ailes, vomissent et font exsuder de leurs membres, lorsqu'on les saisit, une humeur dont la couleur varie, mais qui, dans les espèces appelées *ténébreuse*, *hémoptère*, *bordée*, et autres, est rouge comme le sang. Cette humeur qui est propre à la teinture, ainsi que je l'ai démontré ailleurs, paroît être un moyen de défense, quoiqu'elle soit insipide.

Nous nous arrêterons spécialement à la CHRYSOMÈLE *du peuplier*: elle se nourrit des feuilles de cet arbre, lorsqu'il est jeune encore, sous les deux états de larve et d'insecte parfait; c'est sous le premier qu'elle présente une singularité bien particulière. Elle vit en société; sa forme est oblongue; son abdomen conique est recouvert de tubercules char-

nus, qui, au moindre danger, exsudent et supportent une gouttelette de liqueur blanchâtre, vaporisable, manifestement acide, et d'une odeur très-désagréable; mais aussitôt que l'insecte croit le péril cessé, la liqueur est au même moment résorbée, pour être employée en semblable circonstance. C'est ainsi que lorsqu'un oiseau approche de la branche où paissent tranquillement ces insectes, ceux-ci, avertis par le mouvement ou par l'agitation de l'air, se recouvrent subitement de la liqueur protectrice, au moyen de laquelle leur ennemi, dégoûté, s'éloigne et les fuit.

Le CRIOCÈRE, appelé *merdigère*, indique par son nom même, la particularité que je veux faire connoître. Le genre auquel il appartient, comprend de petits coléoptères ornés de couleurs agréables, disposées souvent avec symétrie. Ces insectes vivent sur une même espèce de plante, dans les deux états sous lesquels ils ont besoin de prendre de la nourriture. Celui que j'indique, habite le *lys*; la couleur de ses élytres et de son thorax, est d'un rouge très-vif et très-brillant. Sous cet état, le criocère n'offre d'autres particularités, que le bruit qu'il produit par le frottement de son thorax sur ses élytres, que la rapidité de la chute, et l'adresse avec laquelle il se pelotonne au moindre danger.

Mais il est curieux de connoître, sous l'état de larve, le *criocère du lys*. En prairial, les tiges de cette belle plante de parterre, offrent souvent à leur surface de petits tas de matière écumeuse, verdâtre, visqueuse et dégoûtante; ce sont les excréments de
la

la larve. Mais c'est en vain qu'on la chercheroit elle-même aux alentours ; pour la découvrir , il faut savoir d'avance , qu'elle a l'artifice d'amonceler sur son corps tout ce qu'elle rejette par l'anüs ; et ce n'est que lorsqu'elle se sent dépouiller de cette ordu're défensive , qu'elle manifeste quelque mouvement ; auparavant elle étoit immobile.

Fabricius a réuni dans son genre nombreux des GALÉRUQUES , les insectes auxquels Geoffroy avoit donné ce nom , et de plus , tous ceux connus sous le nom d'*altises*. Ces derniers , quoique très-petits , sont , la plupart , ornés de couleurs riches , très-éclatantes ; ils vivent ordinairement en famille , et plusieurs sont privés d'ailes. Leurs pattes postérieures sont longues , toujours fléchies , et leurs cuisses sont renflées. Ils échappent à la poursuite des oiseaux , par un saut aussi prompt que l'éclair , et disparaissent ainsi à volonté , avant même que leur ennemi se soit douté du chemin qu'ils ont choisi pour leur fuite : c'est ainsi que , privés de la marche rapide , et souvent même du vol , la nature a compensé ce défaut , en leur accordant un autre moyen plus assuré pour se déplacer subitement , et se soustraire à la mort.

La forme singulière sous laquelle s'offre pour la première fois la TRICHIE *hémiptère* (7) , le mouvement pour ainsi dire convulsif par lequel elle se transporte d'un endroit à l'autre , son attitude chancelante , suite de l'allongement excessif des pattes

(7) *Scarabée à tarière*. GEOFF.

postérieures, le port vertical de celles-ci, qui, par cette étonnante direction, favorisent la marche que gênerait toute autre position, le prolongement corné de la queue, chez la femelle, exemple unique dans cette famille; enfin la brièveté des élytres, tout dans cet insecte est digne de l'attention de l'entomologiste. Mais ce qui l'intéresse davantage, est l'artifice avec lequel l'insecte essaie d'échapper à la mort, en la feignant lui-même. Aussitôt qu'il se sent enlevé, ses membres se roidissent, l'immobilité est complète; le corps abandonné à lui-même obéit aux loix de la pesanteur; mais souvent de quelque côté qu'il tombe, il pose à faux, et se trouve supporté par les pattes qui ne fléchissent point. L'observateur desirant porter plus loin sa curiosité et s'assurer de la mort de l'insecte, en fléchit les articulations; celles-ci cèdent et conservent l'inflexion qu'on leur a donnée; rien ne les trahit, et ses dehors desséchés, tendent encore à faire penser que l'animal qu'on examine est un cadavre. Quel oiseau assez vorace seroit tenté de prendre une nourriture aussi peu succulente?

Nous voici arrivés à l'examen du MÉLOÉ, vulgairement nommé le *proscarabé*; c'est un des coléoptères, dont les parties succulentes sont le moins à l'abri. Les élytres molles et flexibles ne recouvrent qu'en partie le ventre, dont les anneaux sont distendus par la quantité de sucs qu'il contient; les articulations sont lâches, l'embonpoint est excessif, et les membres ont peine à tirer après eux le volume que forme l'abdomen. Cet insecte tardigrade

seroit continuellement exposé à la voracité de ses ennemis ; mais il a la faculté de faire exsuder au besoin de toutes ses articulations, une humeur limpide, jaunâtre et onctueuse, dont l'âcreté repousse et éloigne au même instant les oiseaux avertis, par l'instinct, du danger d'une semblable nourriture.

Nous terminerons les particularités des éléutérates, par l'exposition de celle du STAPHYLIN. Ce genre d'insecte vit dans les endroits humides. Sa forme est bizarre. Son abdomen extrêmement allongé, n'est recouvert par les élytres, que dans le quart de sa longueur, au plus. Lorsque l'insecte est surpris, il se recourbe et fuit ainsi, portant l'abdomen redressé ; mais sa retraite est lente, courageuse, et paroît manifestement défensive et menaçante : si l'on examine l'extrémité de l'abdomen, on y voit latéralement deux vésicules d'un blanc mat ; et si l'on approche les doigts, il s'y fixe une liqueur blanche, laiteuse, dont la saveur est caustique, et l'odeur très-désagréable. Voyons l'usage de cette conformation :

Dans le cas indiqué par l'instinct, le staphylin fait passer au dehors, les deux tentacules qui se trouvent placés vers l'anus ; il porte cette extrémité vers la tête, puis, la ramenant en arrière, il fait poser les petites vessies sur les divisions de son corps, et donne ainsi un libre cours à l'acide qu'elles contiennent. Cet acide exposé à l'air, se volatilise, et forme une atmosphère dont l'odeur répugne. D'une autre part, la queue armée d'une liqueur caustique, devient un puissant préservatif contre l'attaque

des animaux qui voudroient en faire leur proie : aussi l'insecte , fort de cette faculté , paroît à peine craindre le danger , et peut être regardé comme le plus intrépide des coléoptères.

La conservation des êtres , est le but auquel il semble que la nature se soit le plus efforcé d'atteindre ; partout , dans son étude , nous lui voyons manifester à cet effet , la prévoyance la plus attentive ; tout est mis en jeu : tantôt l'animal résiste par la force , tantôt il s'esquive par l'adresse , inspire le dégoût , fait naître l'illusion , et le plus souvent c'est à son instinct qu'il doit sa conservation.

Nous ne trouvons pas dans nos climats , de SAUTERELLES qui , au premier aspect , imitent par la configuration et la couleur de leurs élytres , les feuilles des arbres et des plantes étrangères , comme la *citrifeuille* , la *laurifeuille* , la *myrtifeuille* , l'*oleifeuille* , etc. ; et c'est probablement parce que nous avons peu de plantes d'un vert et d'un poli analogue à ceux des feuilles qu'elles représentent ; mais on retrouve dans toute l'Europe , l'espèce qui (8) , pour ainsi dire , revêtue de l'uniforme végétal , porte des ailes d'un verd foncé , qui se confond parfaitement avec celui des graminées et des orties , plantes parmi lesquelles elle habite sous ses différens états.

Qui ne connoît la vitesse avec laquelle se soustrait au danger , la LÉPISME *saccharine* (9) , cet insecte oblong , argenté , au corps écailleux , rap-

(8) *Locusta viridissima.*

(9) *Forficina plate.* GEOFF.

porté autrefois du Nouveau Monde, avec le sucre, et qui s'est fixé maintenant dans nos habitations, sous nos meubles, nos livres, nos vêtements? La disposition de ses pattes raccourcies, comprimées, conniventes, accélère tellement le mouvement de son corps, que l'insecte paroît glisser sur le plan qui le supporte, comme le poisson qu'il imite, fend l'onde au travers de laquelle il se meut. Sous le rapport de la conservation, nous n'admirons ici que la rapidité de la fuite. Mais une autre espèce du même genre, moins brillante il est vrai, mérite une attention toute particulière.

On la rencontre dans les lieux humides, sous les pierres, avec les *PODURES*, insectes auxquels elle ressemble beaucoup par le port et les habitudes. Elle échappe à ses ennemis par un saut très-rapide, dont elle fait varier à volonté la direction. De quelcôté que se montre le danger, il est bientôt évité. Le saut est vertical, ou plus ou moins oblique, et l'insecte s'élançe en avant ou en arrière.

Le mécanisme organique qui détermine ces diverses directions, est aussi simple qu'admirable; outre les six pattes articulées, attachées à la poitrine, et qui servent à sa marche, chaque segment de l'abdomen est garni en dessous d'une fausse patte mobile, alongée, et d'un seul article qui est propre seulement au saut. Ces pattes surnuméraires, au nombre de huit de chaque côté, ont fait caractériser cette espèce par le nom de *polypode* (10);

(10) La Forbicine cylindrique. GEOFF.

elles agissent toutes dans la même direction : ce sont autant de ressorts qui se tendent également , et dans le même sens , se débandent simultanément et concourent à la même opération ; celle par laquelle l'insecte échappe au danger , et disparoît bientôt par les directions variées et répétées de ses mouvemens saltatoires.

Les PHRYCANES et les SEMBLIDES (11) passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau , sous l'état de larves et de nymphes , et ne paroissent dans notre atmosphère , que lorsqu'elles sont en état de propager leur espèce , et d'en déposer les rudimens dans des lieux convenables à leur développement ; peu de jours suffisent pour les voir s'accoupler , pondre et mourir ; aussi , sous l'état parfait , ces insectes sont-ils dénués des moyens de défense. Mais en étudiant la manière de vivre particulière à chaque espèce , on voit que la larve use par instinct des artifices les plus propres à produire l'illusion.

L'une se développe parmi les roseaux des petites rivières ; elle se file un fourreau , coupe des brius d'herbes tenues , les colle , suivant leur longueur , sur le cylindre dans lequel elle habite , et ressemble ainsi , par la forme et la couleur de son enveloppe , à une tige rompue de la plante dont elle se nourrit.

Une autre vit de *lemna* et de *callitriche* ; elle fixe aussi sur son étui , des feuilles de ces plantes qui ne cessent point de croître. En communiquant le

(11) Perle. GEOFFROI.

mouvement à ces petits végétaux, la larve de la phrygane paroît les douer d'une nouvelle vie qui contraste singulièrement avec l'immobilité des eaux dans lesquelles elle séjourne pour l'ordinaire.

Quelques-unes se nourrissent de *prêles*, de *carex*, de *joncs*, de *graminées*; elles en contournent diversement des portions, et s'en font artistement des demeures dans lesquelles elles vivent parfaitement en sûreté.

Une autre espèce non moins curieuse, se rencontre dans les eaux vives et rapides; pour ne point être entraînée par le courant, elle colle à son fourreau les petites coquilles qu'elle rencontre, en dégorgeant sur elles une humeur visqueuse et tenace, lors même qu'elles en renferment encore leurs habitans qu'elle semble forcer à servir à sa protection.

Telles sont les ruses aux moyens desquelles les larves de ces genres, échappent à la voracité des poissons qui en sont très-friands.

Le corps de l'HÉMÉROBE *perle* est alongé, mou, lisse, rempli de sucs, et ses ailes sont d'une ténuité et d'une délicatesse extrême, de sorte qu'aucune partie de cet insecte n'est propre à le défendre. Il seroit inévitablement la proie des hirondelles et autres oiseaux insectivores, si la nature ne l'avoit doué d'une propriété singulière, au moyen de laquelle il dégoûte subitement l'animal qui voudroit en faire sa nourriture. Aussitôt qu'il se sent saisi, il imprime au corps qui le touche une odeur extrêmement fétide de matière stercorale humaine. C'est par cette

particularité que cet insecte bienfaisant conserve une existence extrêmement utile dans l'économie de la nature , puisque sous l'état de larve il ne se nourrit que de pucerons, fléau de l'agriculture, qui vivent en famille, et font souvent périr la plante hospitalière qui les a vu naître. Cette particularité de l'hémérobe est manifestement un moyen de conservation, puisque lors de l'absence de tout danger, et dans l'état de tranquillité parfaite, l'insecte est absolument inodore.

La PANORPE ou *mouche Scorpion* est encore un insecte favorisé d'une manière bien singulière pour sa conservation. C'est une hardiesse téméraire, qui souvent la fait échapper à la mort; voici comment. Dans cette espèce, les mâles ont l'abdomen terminé par une queue alongée, articulée, très-mobile, garnie de deux dents à son extrémité. Cette queue a quelques ressemblances avec celle du scorpion : aussitôt que l'insecte se sent saisi, il la darde en tous sens avec une vélocité extrême et d'une manière vraiment menaçante, principalement sur le corps qui l'arrête; mais cette arme n'est point dangereuse, la crainte qu'elle fait naître n'est qu'une illusion. Peut-être cette queue, de forme si singulière, que l'insecte emploie pour sa défense, est-elle encore destinée à un autre usage : c'est ce qu'ignorent les entomologistes, car ils ne connoissent d'autre trait de l'histoire de la Panorpe, que sa manière de vivre sous l'état parfait, et ils la regardent comme une espèce d'épervier parmi les insectes.

Le plus grand nombre des genres de l'ordre des

PIÉZATES (12), est organisé de manière que ces insectes, quoique foibles et luttants toujours à forces inégales avec leurs ennemis, remportent souvent la victoire. La nature a renfermé dans leur abdomen, un irritant tout à la fois physique et chymique, à l'aide duquel ils conservent inmanquablement leur existence ; des muscles protracteurs et rétracteurs s'insèrent à un aiguillon conique, acéré, au travers duquel pénètre, dans la piqûre qu'il produit, une liqueur caustique, secrétée par un organe particulier. Les anneaux du ventre sont très-lâches et se prêtent aux mouvemens de son extrémité, qui se porte où le danger se manifeste, et dirige dans la partie de l'animal qui l'arrête, l'aiguillon dont elle est armée. C'est à l'aide de la douleur extrême, produite par cette piqûre, qu'échappent souvent à la mort les *abeilles*, les *guêpes*, les *nomades*, les *eucères*, les *bembéces*, les *mutilles*, les *scolies*, et beaucoup d'autres insectes du même ordre.

Cependant les fourmis neutres ont une manière de faire lâcher prise aux animaux qui tenteroient de les dévorer; aussitôt qu'elles se sentent saisies, elles mordent avec leurs mâchoires saillantes et cornées, et dégorgent au même instant, dans la blessure, un acide qui excite une douleur vive et momentanée, dont elles profitent pour s'échapper.

Les *ÆSHNES* (13) échappent aisément à la poursuite des oiseaux, par la grande surface que pré-

(12) *Hyménoptères*. (L.) GEOFF.

(13) *Demoiselles*. GEOFF.

sentent leurs ailes au fluide atmosphérique, au travers duquel elles se meuvent; aussi semblent-elles se jouer de leurs ennemis.

Mais sous l'état de larves elles n'ont pas cette même vivacité dans le mouvement, elles se traînent au contraire avec peine au fond des eaux dans lesquelles elles habitent, et bientôt elles seroient dévorées par les poissons, si, par un instinct singulier, elles n'employoient un artifice qui leur sert tout à la fois à se procurer plus facilement les petits animaux aquatiques dont elles se nourrissent, et à tromper leurs ennemis. Cette larve applique sur son abdomen allongé et sur son thorax les particules les plus ténues des plantes décomposées par leur séjour dans l'eau; ainsi à l'abri sous ce manteau trompeur, elle pourvoit en sûreté à sa nourriture.

Quelquefois cependant, levant le masque, elle ose paroître à nu; mais alors, par un mécanisme bien curieux à connoître, elle se meut au travers des eaux avec une rapidité extrême; elle dilate la dernière portion de son canal intestinal, qui forme un sac musculueux fermé par une valvule, et en ouvre l'orifice extérieur pour y faire parvenir l'eau qu'elle en chasse aussitôt par une contraction subite, de manière à recevoir l'impression de la résistance qu'elle a eu l'attention d'opposer au sens dans lequel elle a voulu se diriger (14).

(14) Le C. Cuvier fait connoître cette organisation avec tous ses détails, dans un mémoire très-savant compris parmi ceux de la Société d'Histoire Naturelle, qui vont paroître incessamment.

On retrouve dans la conformation et l'organisation des insectes, des analogies extrêmement singulières avec celles de quelques quadrupèdes. En considérant ici particulièrement les CLOPORTES, nous en aurons un exemple bien frappant; les femelles de ce genre portent leurs petits dans une poche placée sous l'abdomen, jusqu'à leur développement complet. Cette singularité les fait ressembler parfaitement aux *didelphes* et aux *phalangers*.

Une autre sorte d'analogie rapproche les cloportes des *pangolins* et des *tatous*: ces genres sont défendus extérieurement par des segmens écailleux qui les mettent à l'abri comme sous une cuirasse; mais une particularité commune aux deux espèces désignées sous le nom d'*armadille*, c'est qu'au moindre danger elles se pelotonnent et forment une boule immobile, solide, qui ne se déroule que lorsqu'elle croit le péril éloigné. Dans ces conformations rapprochées et comparées, peut-on se cacher le but de la nature, celui de la conservation de l'espèce!

Les CRABES sont en général très-bien défendus des attaques extérieures, d'abord par leurs forces proportionnelles, et ensuite au moyen du test solide de leur thorax, qui forme en général la plus grande partie du corps de ces insectes; ils sont doués en outre d'une organisation singulière, qui leur donne quelques rapports physiologiques avec celle des végétaux, car ils sont susceptibles de reproduire un membre nouveau lorsqu'ils en ont perdu un par accident.

Cependant presque toute une famille de cet ordre

nombreux (le genre *PAGURE*, Fabric.) n'a point la queue recouverte d'écailles et repliée sous le thorax ou contournée sur elle-même comme les autres espèces, et par cette conformation elle se trouveroit considérablement exposée, si la nature n'y avoit pourvu.

La manière dont l'insecte veille à sa conservation, mérite d'être connue : aussitôt qu'il peut s'occuper de sa défense, il va à la recherche d'une coquille vide pour en faire son domicile. Lorsqu'il en a trouvé une, il y loge sa queue de manière à laisser libres ses pattes dont il se sert pour transporter sa maison où ses besoins l'appellent ; il n'abandonne cette demeure que lorsqu'elle est devenue trop étroite pour le contenir, et qu'il en a pu trouver une plus vaste. C'est cette particularité du mode de conservation, qui a fait désigner des espèces du genre *Pagure*, par les surnoms de *Bernard*, de *Diogène*, d'*Hermite*, etc.

Les chenilles des *PAPILLONS*, en général, sont privées de moyens de défense ; presque toutes ont la peau nue : elles semblent, il est vrai, être un peu préservées par l'analogie de coloration avec la plante sur laquelle elles vivent.

Quelques-unes ont l'instinct de se précipiter au moindre danger, de rester dans l'immobilité, de dégorger leurs alimens, de se placer sous les feuilles, de les plier, de les contourner pour s'en faire une demeure, et même de ne paître que la nuit ; mais elles ont trop d'ennemis à combattre, et souvent elles succombent. Il en est cependant qui semblent

spécialement favorisées ; tantôt elles sont armées de poils rudes ou d'épines ; tantôt , comme celles du *Machaon* et de l'*Apollon* , elles ont la tête munie d'une tentacule protractile : c'est un appendice charnu en forme d'y grec, dont les branches se développent comme les tentacules des limaçons , au moyen duquel ils éloignent les petits ichneumons qui voudroient se placer sur leur corps pour y déposer leur progéniture.

Nous ne jetterons qu'un simple coup-d'œil sur les ruses des autres genres de l'ordre des GLOSSATES (15). La manière de vivre est si différente, même parmi les espèces, qu'il est très-difficile de les considérer en général : sous leur dernier état , cependant , ces insectes joignent à la rapidité du vol , un autre moyen de défense, ce sont les écailles desséchées et pulvérulentes dont ils sont recouverts à l'extérieur. Ce sera donc encore sous la forme de chenilles que quelques-uns de ces insectes nous offriront des particularités qui tiennent à leur conservation.

La larve du BOMBYCE *vinule* , joint à la configuration singulière de son corps terminé par une queue fourchue , la propriété de s'agiter au moindre contact par des mouvemens brusques et répétés ; elle rejette en même temps , par une ouverture placée au dessous de la tête , une liqueur âcre et caustique dont elle couvre le corps qui la saisit.

Les longs poils roides qui revêtent le corps de la chenille *processionnaire* , sont d'une ténuité telle

(15) *Lépidoptères.* (L.) GEOFF.

qu'ils pénètrent dans la peau des animaux, et y excitent une sorte d'inflammation érésypélateuse.

La chrysalide du *dispar* se contourne avec vélocité sur elle-même aussitôt qu'elle se sent touchée, mais pour éviter que le fil au moyen duquel elle est soutenue ne se rompe par la torsion, après avoir tourné dans un sens, elle se contourne dans l'autre.

Les chenilles du plus grand nombre des phalènes à antennes pectinées, celles qu'on nomme vulgairement *arpeuteuses*, ont la faculté de se tenir posées au moindre danger ou dans l'état de repos sur les deux dernières paires de pattes, qui sont très-distantes des autres; de manière que leur corps cylindrique et leur couleur qui varie du brun foncé au vert tendre, les fait ressembler à une branche rompue ou à une portion de la tige des plantes dont elles font leur nourriture, ce qui a fait désigner ces insectes par quelques observateurs, sous le nom de *chenilles en bâton*.

Les larves des teignes se font un habit des vêtements qu'elles dévorent ou des substances dont elles vivent; elles sont confondues ainsi avec ces objets par l'uniformité de la coloration. L'instinct de la conservation se manifeste dans tous les êtres.

Lorsque la CERCOPE *écumeuse* (16) n'a point encore d'ailes, elle ne jouit pas de la faculté de s'élaner et d'échapper aux dangers par cette vélocité du saut qu'on lui connoît; aussi sous l'état de larve ou de nymphe est-elle forcée de rester fixée sur la

(16) *Cigale Bèdeau*. GEOFF.

plante dont la sève lui sert de nourriture ; mais alors cet insecte sans défense, extrêmement délicat et gorgé de suc dans toutes ses parties, seroit bientôt découvert et deviendroit inévitablement la proie des animaux qui l'apercevraient, si la puissance protectrice de tout ce qui a vie, subvenant à sa faiblesse, ne lui avoit suggéré un artifice bien propre à mettre son corps à l'abri jusqu'à ce qu'il ait acquis plus de consistance.

Par l'acte même de la succion, au moyen de laquelle l'insecte pourvoit à sa nourriture, en pompant la sève des végétaux, il laisse échapper une certaine quantité de la liqueur qui s'unit avec l'air au moyen du mouvement imprimé ; il en résulte une écume abondante au dessous de laquelle il se trouve caché et parfaitement à l'abri. Cette particularité conservatrice, est la seule de ce genre qui soit connue dans l'histoire des insectes.

Le stratagème que mettent en usage les larves du genre RÉDUVE (17), pour se soustraire à la vue de leurs ennemis, leur donne aussi plus de facilité pour se procurer les insectes dont elles se nourrissent. Voici le moyen singulier que l'instinct leur a suggéré : L'insecte fixe entre les poils qui recouvrent toute la surface de son corps, de petites portions des substances sur lesquelles il vit ; c'est un véritable habit de masque qu'il emprunte. L'espèce connue sous le nom d'*annulé*, par exemple, habite le tronc carié des vieux chênes, et l'on a beau-

(17) *Punaise-Mouche*. GEOFF.

coup de peine à distinguer la forme d'un insecte dans la masse de vermoulure, jaunâtre, dont elle s'enveloppe.

Une autre espèce plus commune, et qu'on désigne sous le nom de *masqué*, se rencontre ordinairement dans l'intérieur des habitations, où elle se nourrit d'*araignées*, de *punaises de lit*, et autres insectes domestiques. Cette larve est difficile à reconnoître au premier aspect, car elle est recouverte de substances étrangères qu'elle ramasse de toutes parts; c'est tantôt du mortier, des cheveux, des balayures, et quelquefois du sable, des fils d'*araignées*, des particules terreuses, enfin de tout ce qu'elle peut s'approprier et employer à son travestissement: de plus, sa marche est ambiguë, par soubresauts et comme convulsive; ainsi déguisé, l'insecte est parfaitement à l'abri, pendant tout le temps qu'il est privé d'ailes, et par conséquent, du moyen d'échapper aux dangers, par la rapidité du vol.

Tels sont les moyens principaux que les insectes emploient pour la conservation de leur existence. On peut voir par les faits que je viens de rapporter, combien est intéressante l'étude de cette branche de l'histoire naturelle. Ici, tout est en mouvement, tout se ressent de l'action de la vie, tout manifeste le desir de la prolonger! Cette lutte continuelle de destruction, dans laquelle ont à se défendre les insectes sous leurs divers états, est nécessaire cependant pour maintenir un juste rapport et une proportion déterminée entre tous les animaux. C'est une discordance apparente, qui prouve la prévoyance

voyance infinie du créateur, et l'ordre dans lequel les particularités conservatrices ont été accordées aux insectes, paroît avoir déterminé d'une manière spéciale. Nous n'avons en effet observé d'armes ou de moyens *défensifs*, que dans le plus petit nombre; la rapidité du vol, l'agilité de la natation, la prestesse du saut, la vélocité de la course, nous ont fait reconnoître dans plusieurs des moyens *évasifs*; mais la majorité des modes conservateurs sont *répulsifs*, comme l'éjaculation ou l'exsudation d'humeurs âcres, huileuses, amères, acides ou *fictives*, comme les simulacres trompeurs, la mort feinte, et autres moyens astucieux.

Sous quelqu'aspect qu'on considère ces petits êtres, on admire en eux la variation des formes, la diversité des emplois, le grand rôle qu'ils sont appelés à remplir sur la scène terrestre; et l'on ne s'étonne plus que la nature ait employé tous ses soins pour leur conservation: c'est ainsi que les petits rouages de cette belle machine se développent, se mettent en mouvement sous l'œil de l'observateur, et lui découvrent quelques-uns des ressorts du mécanisme le plus merveilleux.

C. DUMÉRIEUX.

HISTOIRE.

*HISTOIRE philosophique et politique des Révolutions d'Angleterre, depuis la descente de Jules-César jusqu'à la paix de 1783 ; par le citoyen *** (1), auteur de plusieurs ouvrages connus. A Paris, chez Moutardier, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.º 28; 3 vol. in-8.º*

LES grandes et nombreuses explosions politiques que présente l'histoire d'Angleterre, ne peuvent être ignorées. *Mathieu de Westminster, Clarendon, Burnet, Rapin Thoyras, Hume, Robertson, Smolett, Macaulay, Henri*, etc. n'ont pu écrire cette histoire nationale, sans parler des causes et des effets de ces commotions qui ne s'éteignent que dans le sang des peuples, et par le bouleversement des gouvernemens. Le père d'Orléans, *Duport du Tertre* ont également fait connoître ces maladies morales qui ont si souvent affligé cette nation, qui l'ont menacée, à diverses époques, de sa destruction, et dont elle éprouve encore de temps en temps, des ressentimens et des secousses. L'équilibre des pouvoirs, qui fait regarder aujourd'hui sa constitution comme la créa-

(1) Il nous semble que cette histoire est celle du citoyen CHAS, qui parut au commencement de la révolution, mais avec son nom, et que les événemens ont empêché alors de débiter.

tion la plus rapprochée de la perfection, n'est en réalité qu'un foyer de fermentation, qu'un volcan toujours prêt à sortir des bornes qui lui sont opposées. Cette composition mixte, est formée de principes divergens qui doivent nécessairement agir en sens contraire; ceux à qui ces trois moyens législatifs sont confiés, ne peuvent être conduits que par des vues différentes, parce que les principes qui les font mouvoir sont sans cesse en opposition, et produisent des tiraillemens qui ébranlent la machine politique. La corruption peut seule ralentir leur action, et paralyser l'intérêt public en faveur de l'intérêt particulier. La liberté qui repose sur la réunion de ces trois puissances, n'est plus alors qu'un préjugé national auquel un simulacre d'opposition donne une apparence de réalité. Nous jouissons souvent plus de ce que nous croyons posséder, que de ce que nous possédons en effet. Toutes ces causes réunies menacent tellement cette liberté, dont les Anglois sont si vains, que nous croyons pouvoir dire avec Montesquieu, qu'elle périra. « *Rome, Carthage et Lacédémone ont bien péri; elle périra lorsque la puissance législative sera plus corrompue que la puissance exécutive* ». Nous ajouterons, lorsque celle-ci acquerra plus de moyens de corruption.

Le titre que l'auteur de cet extrait de l'histoire de Hume a adopté, est-il rempli? nous ne le croyons pas: il n'y a qu'un Tacite et un Montesquieu qui aient le droit de s'en décorer. On sait que toute histoire devient *philosophique* pour celui qui sait lire; mais à l'époque où nous sommes parvenus, il

faute de la philosophie partout (2) ; c'est un ingrédient qui entre dans toutes les compositions , depuis les grandes conceptions législatives , jusqu'au madrigal. Quoique nous n'ayons aperçu , dans ces trois volumes , ni l'énergique précision de Tacite , ni la profondeur philosophique de l'auteur de la *grandeur et de la décadence des Romains* , nous avons trouvé que l'ouvrage étoit écrit avec rapidité et avec plus d'impartialité que dans les nombreux historiens anglais.

Nous ne nous proposons pas d'analyser une production qui n'est elle-même qu'un extrait par lequel on parcourt dix-huit siècles en quatorze cents pages , dont un tiers contient les détails de la division des colonies avec la mère patrie. Nous ne nous arrêterons ni sur les premiers habitans des îles qui forment à présent le royaume de la grande Bretagne , ni sur la conquête et le gouvernement des Romains , ni sur les rois Anglo-Saxons , ni sur les invasions des Danois et des Normands. L'usurpation de Guillaume le bâtard est une des époques les plus remarquables de cette histoire , parce qu'elle est celle de l'établissement de la féodalité , de cette création de pouvoirs subordonnés , mais bientôt indépendans , qui ont été , pendant plusieurs siècles , les sources

(2) Tout aujourd'hui est intitulé *moral* et *philosophique*. On a publié des *Voyages philosophiques* , des *Histoires philosophiques* , des *Journaux philosophiques* , des *Poésies philosophiques* , enfin jusques à une *Anatomie philosophique* et une *Nosologie philosophique*. La morale et la philosophie doivent se rencontrer partout , et ne s'afficher nulle part ; et ce terme , si beau en apparence , ne signifie le plus souvent que *partial* et *déclamatoire*.

d'où ont coulé sur la nation tous les attentats, tous les crimes, toutes les guerres civiles, toutes les convulsions politiques qui ont approché si souvent cet état de sa ruine, qui ont injecté dans le caractère de ce peuple, ces germes de faction, cet esprit d'inquiétude et d'inconstance, que les influences du luxe, les bienfaits des sciences et des arts, et la civilisation perfectionnée n'ont point encore entièrement modifié.

De ces distinctions de supériorité et de richesses naquit une institution qui changea le caractère et l'état de toutes les nations européennes. « Ce fut « cette *chevalerie*, qui, par un mélange singulier, « réunissoit les charmes des vertus, et les bizarres « rîes des caprices, et se conféroit avec beaucoup « de solennité; on observoit des cérémonies religieuses et politiques qui en rendoient les nœuds « plus respectables et plus sacrés; l'honneur, la galanterie, la bravoure, étoient comme les vœux de « cette espèce de religion. Cependant cette association militaire enfantoit des abus et des crimes; « elle étoit comme un renforcement du pouvoir « féodal: les seigneurs en profitèrent pour affermir « leur autorité, et étendre leurs usurpations. Ces « aristocrates factieux prenoient les armes pour « combattre leurs souverains, qui, trop foibles pour « détruire la chevalerie, s'efforcèrent d'en diminuer « les effets, en formant des milices indépendantes « des grands vassaux, propres à mettre un frein à « l'ambition et à l'audace de cette association ».

C'est aussi à la conquête de l'Angleterre, par le

duc de Normandie , qu'on doit fixer l'origine de cette haine, que les François et les Anglois ont toujours eue les uns pour les autres , que les batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, que les guerres des Edouard et des Henri ont transmise de génération en génération, avec la même activité, et qui subsiste encore peut-être même avec plus de chaleur, malgré les conseils de la raison et de la philosophie, malgré cette inconséquence aussi bizarre qu'indéfinissable , qui fait adopter successivement et à l'envi par ces deux nations, leurs usages, leurs modes, leurs caprices, leurs ridicules. « Ce genre de haine
 « et de jalousie ne périra point, dit l'auteur, parce
 « qu'il y aura une diversité et une opposition éternelles dans leurs opinions, dans leurs principes,
 « dans leurs caractères, dans leur génie, dans leur civilisation. Les traités d'alliance et de commerce
 « qu'ils pourront former, ne parviendront jamais à
 « détruire le principe de cette haine nationale. L'Angleterre sera ennemie de la France par système,
 « et la France le sera par jalousie et par intérêt.
 « Le caractère d'un peuple tient à des causes physiques et morales ; les siècles et la philosophie
 « peuvent bien détruire quelques erreurs et quelques préjugés, mais ils n'effaceront jamais le génie primitif que la nature a gravé dans chaque
 « nation ; il conservera sa forme antique, malgré les variétés et les nuances que les révolutions et le temps peuvent y apporter ».

Une autre époque qu'on doit également observer dans l'histoire d'Angleterre, c'est celle de la GRANDE

CHARTE, et de la CHARTE FORESTIÈRE que les grands arrachèrent à la foiblesse de *Jean Sans-Terre*. « En vertu de la première loi, la noblesse, « affranchie désormais du pouvoir arbitraire, ne re- « connoît plus dans la personne du monarque, qu'un « premier magistrat subordonné à la loi; elle fixe « précisément les bornes de la puissance et celles « de l'obéissance, l'étendue des droits du prince, « celles des privilèges des seigneurs qui deviennent « législateurs, et associés à l'autorité souveraine. « Le peuple ne fut point appelé à cette création; il « obtint quelques privilèges, mais cette concession « illusoire ne changea ni son sort, ni sa misère; « il continua à être vassal et esclave des barons. « Ce nouveau code de législation servit à étendre « leur autorité, et la puissance des grands vassaux. « L'établissement de la Grande Charte affoiblit « l'autorité monarchique, mais ne changea point le « pouvoir politique; l'ancien gouvernement fut dé- « truit, mais la tyrannie subsista ».

Ce fut à un usurpateur, à un tyran, à *Leycestre*, que l'un des trois pouvoirs a dû son existence. Ce nouveau plan de gouvernement ne lui fut suggéré que par la nécessité d'avoir, dans le conseil de la nation, des partisans et des complices; c'étoient des hommes sans naissance, sans fortune, sans talens. *Leycestre*, en leur accordant ce privilège extraordinaire, cherchoit à affermir sa puissance. « Telle « fut l'origine de cette chambre des Communes, au- « jourd'hui si agréable au peuple, qui, balançant « et cimentant à la fois la puissance du prince et

« des grands , s'incorpore elle-même à cette masse
 « brillante , et forme un corps de souveraineté qui
 « lie les trois pouvoirs. Elle a délivré quelquefois
 « le peuple de la tyrannie , et a contribué à la
 « gloire de l'Empire , a traîné sur l'échafaud un
 « prince vertueux et foible , s'est rendue l'esclave
 « d'un tyran usurpateur , a inondé l'Angleterre de
 « flots de sang , a préparé par son orgueil et ses
 « erreurs politiques , ses revers et ses humiliations ,
 « et a forcé le gouvernement à ériger en système ,
 « cette corruption funeste qui doit nécessairement
 « changer la constitution de l'état , le génie , le ca-
 « ractère et les mœurs de la nation. » Leycestre
 n'avoit aucun droit pour introduire un si grand chan-
 gement dans la constitution , mais *Edouard* ratifia
 cette nouvelle forme de gouvernement , et c'est au
 règne de ce prince qu'on doit fixer l'introduction
 des communes dans l'administration de l'état ; mais
 elles n'y contribuèrent que par des prières et des
 représentations. Quoi qu'en disent les historiens na-
 tionaux , leurs députés , sous ce même règne , ne se
 présentèrent jamais au monarque qu'en supplians :
 ils lui représentoient les griefs de la nation , en le
 priant de guérir les maux de l'état , par l'avis de
 ses seigneurs spirituels et temporels. Tous les arrêtés
 sont conçus en ces termes : *Accordé par le roi et les*
seigneurs spirituels et temporels , aux prières et aux
supplications des communes. On voit par là , que ce
 pouvoir des communes , devenu si redoutable , n'a-
 voit dans son origine , d'autre privilège que celui du
 tiers-état dans les assemblées nationales de France.

Les changemens de dynastie ne durent point diminuer l'ardeur des factions, la barbarie des partis, les monstrueuses atrocités des rivalités heureuses, des usurpateurs couronnés, et les malheurs d'un peuple tour-à-tour séditieux et soumis, tyran et esclave; il n'y a aucune page de son histoire qui ne soit couverte de sang. Arrivé au règne de *Charles I*, l'auteur paroît ralentir la rapidité de sa course, pour arrêter nos regards sur les bonnes qualités de ce prince trop méconnues, sur ses imprudences trop multipliées, pour nous peindre l'intolérance des sectes, la tyrannie du long-parlement, l'hypocrite ambition de *Cromwel*, la trahison vénale et ineffaçable des Ecossois qui conduisirent ce prince à la mort, devant laquelle il parut sans foiblesse, comme sans ostentation.

Le despotisme atroce du protecteur, ne pesa pas seulement sur l'Angleterre; il se fit sentir encore sur les puissances du Continent, qui eurent la bassesse de reconnoître son autorité. Cet usurpateur parla en maître aux Hollandois, déclara la guerre à l'Espagne, intimida le duc de Savoie et la cour de Rome; il ordonna même à Mazarin de ne point persécuter les protestans; mais il n'eut pas le même empire sur sa conscience: livré aux craintes, aux alarmes, aux terreurs, ne voyant que des conspirateurs, des poignards, des victimes et des bourreaux, il finit dans les déchiremens des remords et dans les tourmens du crime. Le gouvernement anglois, sans guide alors et sans lois, devint militaire, c'est-à-dire, tyrannique, jusqu'à ce que la nation,

fatiguée du poids du despotisme armé et des orages de l'anarchie, chercha un appui et un vengeur. Ces dispositions, secondées de la politique profonde et adroite de Monk, relevèrent le trône. Il ne dépendoit que de *Charles II* de régner avec éclat, s'il avoit su se servir de ces factions des *Torys* et des *Whigs*, qui s'emparèrent successivement du pouvoir; s'il avoit employé les talens distingués qu'il avoit reçus de la nature, et qu'une éducation soignée avoient agrandis, à se rendre maître de sa passion dominante pour les plaisirs des sens, et à faire servir ses qualités heureuses à soigner des devoirs dont dépendoient sa tranquillité et le bonheur d'un peuple qui l'avoit accueilli comme un libérateur et qui l'aimoit comme un père. *Jacques II* son frère, sans caractère, sans prudence, sans modération, sans prévoyance, perdit le trône et l'amour de ses sujets par ses imprudences, par ses foiblesses, son fanatisme et ses erreurs politiques; il abandonna par désespoir, à la sombre ambition et à l'astucieuse politique de *Guillaume*, une couronne qu'il lui étoit aisé de conserver par la modération et la tolérance. Cette nouvelle dynastie fixa la succession dans la ligne protestante, au mépris des droits plus rapprochés de la maison de Savoie : ce fut alors que fut invariablement consolidée cette législation qui posa les bornes de la prérogative royale et des privilèges nationaux. La révolution que cette constitution singulière a produite sur les principes, sur les mœurs, les opinions, le gouvernement, le système législatif de la nation anglaise, peut être une vaste mine de

réflexions pour le philosophe , et une leçon toujours subsistante pour le politique.

L'esprit inquiet, factieux, et même cruel de l'Anglais, se trouve enchaîné aujourd'hui par les progrès du luxe, de l'ambition politique, de l'avidité des richesses, par toutes les sortes de corruptions. L'auteur nous fait le portrait peu flatté, quoique vrai, des Anglois nos contemporains; il l'emprunte impartialement des annales de cette nation. « L'Anglois est
« tour-à-tour républicain et despote ; libre par la
« constitution de l'état, et esclave par son gouver-
« nement ; courtisan et philosophe, ambitieux et
« moraliste, religieux et enthousiaste ; tolérant par
« sentiment, et fanatique par politique ; commerçant
« par intérêt, et conquérant par orgueil ; patriote
« par vanité et par calcul, et louant ses concitoyens
« sans les aimer ; impétueux dans les factions, et
« froid dans les actions civiles de la vie ; triste et
« méthodique dans le sein même des plaisirs ; géné-
« reux et magnifique chez l'étranger, et économe
« dans sa patrie ; chérissant la vertu, et applaudissant
« au vice ; attaché à la vérité, et devenant le jouet
« des erreurs politiques. L'élément qui l'entoure lui
« communique son inconstance et son agitation
« Enervée aujourd'hui par les arts de luxe, cette
« nation a perdu sa force originelle : les représentans
« du peuple achètent à prix d'argent et par des
« bassesses, le droit d'assister aux assemblées natio-
« nales : les uns deviennent des courtisans et des
« favoris, occupés à entourer le trône et à flatter
« les rois ; les autres se déclarent les ennemis de l'au-

« torité royale et les persécuteurs des ministres , pour
 « acquérir cette célébrité que l'enthousiasme donne
 « aux vertus républicaines et quelquefois à l'hypocrisie
 « politique ; plusieurs forcent le prince à les corrom-
 « pre , et , par un trafic infâme , sacrifient leur cons-
 « cience et l'intérêt de la nation pour obtenir les hon-
 « neurs du ministère , ou la dignité de la pairie. »

Le règne du premier successeur de la reine *Anne* nous offre une particularité qui mérite d'être observée : tandis que l'adroit écossais *Law* dupoit les François avec son système et les belles espérances qu'il leur donnoit sur la Louisiane , un nommé *Blount* trompoit ses compatriotes , en leur promettant les trésors de la mer du sud. Ces deux systèmes de finance , créés par le besoin , la cupidité , la fraude et l'avarice , produisirent le même enthousiasme et les mêmes malheurs , la même folie et la même rapacité : les promesses de fortune , les avantages d'une richesse facile , atteignirent chez l'une et l'autre nation toutes les classes , et les entraînérent dans le tourbillon de l'intérêt. C'est de cette spéculation illusoire que naquit ce monstre ennemi des peuples et des gouvernemens , qu'on nomme *agiotage* ; chacun s'empressa , en France comme en Angleterre , de convertir son or et ses propriétés réelles , dans l'espoir de trouver des trésors où il ne devoit recueillir que sa ruine. Cette fureur d'agiotage qui tourmente , mine et menace aujourd'hui toutes les nations , enfanta alors en Angleterre , comme elle a produit ailleurs , le luxe effréné , la corruption des mœurs la plus révoltante , et l'incréd-

dulité. « L'amour immodéré des richesses avoit éteint
« toutes les vertus , et l'existence de Dieu étoit mé-
« connue et outragée ; on prêchoit publiquement
« l'athéisme , et on représentoit l'homme comme une
« victime nécessairement dévouée aux coups du fa-
« talisme. » Cette désorganisation de tout ce qui
constitue l'essence et la vigueur de tout gouverne-
ment , de ce qui donne de la stabilité et de l'en-
semble à une association politique , est l'avant-cou-
reur de leur décomposition , et la démonstration la
moins équivoque des vices qui ont atteint et qui en
corrodent les parties constitutives.

Le troisième volume de cette histoire est uni-
quement destiné à nous rappeler les vraies causes
de l'insurrection des colonies septentrionales , qu'on
met improprement au nombre des révolutions de
l'Angleterre , quoique cette guerre lointaine , et la
séparation qui en a été la suite , n'aient eu aucune
influence sur le gouvernement , sur la puissance
politique , sur la richesse nationale , sur les bases
de la constitution , sur la succession héréditaire de
son premier magistrat , qui sont les seuls caractères
des révolutions. Au reste , il nous seroit facile , si
les bornes d'un extrait le permettoient , de prouver
que cette scission a été plus avantageuse à l'Angle-
terre , que le régime précédent n'étoit désastreux
pour les colonies. On a tant écrit sur cette sépara-
tion , qu'il seroit superflu de s'arrêter sur ce qu'on
lit dans ce volume. Toutes les crises de cette lutte
de la liberté contre la tyrannie ont eu lieu sous nos
yeux ; une fausse politique nous a même fait acteur

dans cette tragédie politique , tandis que nous aurions dû n'être que spectateur. Le résultat de cette vengeance enfantine , que l'adroit Franklin présenta à un ministre insouciant et mal-adroit comme une source de prospérité commerciale , a été une dette immense , une fatale corruption de principes , des maux réels et peut-être irréparables.

A. J. D. B.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

TRAITÉ des Poids et des Mesures légales des Musulmans , traduit de l'arabe de Makrizi , par A. I. SILVESTRE DE SACY.

A V E R T I S S E M E N T.

M. TYCHSEN de Rostock , en publiant le texte arabe du traité des monnoies musulmanes , de Makrizi , avec une traduction latine , y a joint divers morceaux , extraits d'un autre traité du même auteur , sur les poids et les mesures légales. A l'exemple de M. Tychsen , j'ai joint ces mêmes extraits à ma traduction françoise du traité des monnoies musulmanes , insérée dans ce journal , 2.^e année tome 6 , et 3.^e année tome 1. Depuis la publication de cette traduction , M. Tychsen a bien voulu me communiquer le texte arabe du traité des poids et mesures légales , qu'il avoit copié pour son usage ,

sur une copie prise par M. Rynck, actuellement professeur en l'université de Kœnigsberg, du manuscrit de la bibliothèque de l'université de Leyde. La simple lecture de ce texte, me convainquit qu'il étoit rempli de fautes : néanmoins j'en fis une traduction, en corrigeant, autant que je le pus par conjecture ; les endroits qui me paroissoient en avoir besoin. Comme il restoit cependant plusieurs passages que je ne pouvois restituer d'une manière plausible, je m'adressai à M. *Van-der-Palm*, professeur de langues orientales en l'université de Leyde, dont j'avois déjà éprouvé plusieurs fois la complaisance, et je lui témoignai le desir que j'avois d'obtenir la communication du manuscrit, pour le collationner avec la copie de M. Tychsen. Ce savant, en m'instruisant que le déplacement du manuscrit étoit absolument contraire aux réglemens de la bibliothèque, m'offrit de se charger de la collation. J'acceptai avec plaisir les offres de M. Van-der-Palm, et je m'empressai de lui adresser une copie du texte arabe, en marge de laquelle j'écrivis les corrections que j'y avois faites par conjecture. Il a bien voulu conférer cette copie avec le manuscrit, et marquer partout la leçon originale. Quoique la plus grande partie de mes conjectures se soient trouvées justifiées par cette collation, je dois cependant avouer que je n'avois pas toujours deviné la vraie leçon ; et que la copie de M. Tychsen étoit quelquefois conforme au manuscrit, dans des endroits où j'avois cru nécessaire de faire une correction. Ainsi ma traduction a acquis

par là plus d'exactitude, et ce mérite est dû aux bons offices de M. Van-der-Palm.

Je ne dois pas dissimuler qu'il y a quelques passages dont le sens me paroît encore douteux, et dans lesquels ma traduction ne me satisfait pas pleinement. J'ai eu soin de le remarquer dans les notes jointes à cette traduction.

J'ajouterai encore deux observations : la 1.^{re} a pour objet les extraits de ce traité, que j'avois déjà traduits et publiés à la suite de celui des monnoies musulmanes. J'ai inséré ici ma première traduction, en y faisant seulement les changemens que nécessitoient les corrections faites au texte, d'après la collation du manuscrit original.

La 2.^e concerne un grand nombre de notes qui se trouvent déjà dans le traité des monnoies musulmanes, et que j'ai répétées ici. J'aurois pu me contenter de renvoyer à ce premier traité, mais j'ai pensé que cela rendroit l'usage de ce petit écrit, moins commode. Plusieurs de ces notes ont d'ailleurs été corrigées ou augmentées.

M. Van der-Palm ne s'est pas contenté de collationner le traité des poids et des mesures : il a aussi comparé le texte arabe du traité des monnoies musulmanes, publié par M. Tychsen, avec les deux manuscrits de la bibliothèque de Leyde ; et il m'a communiqué le résultat de cette collation. J'ai reconnu par là, que le texte publié par le savant professeur de Rostock, avoit besoin, comme je l'avois conjecturé, de beaucoup de corrections ; que la plus grande partie de celles que j'avois proposées, étoient

étoient conformes à la leçon du manuscrit ; que dans quelques autres, j'avois mal conjecturé, et qu'en plusieurs endroits, où, malgré l'obscurité du texte donné par M. Tychsen, je n'avois proposé aucune correction, le manuscrit fournissoit une leçon infiniment préférable à celle que présentoit la copie de M. Rynck. En conséquence de la collation faite par M. Vander-Palm, j'ai fait à ma traduction plusieurs corrections dont je joindrai l'indication à la fin de ce petit traité.

TRAITÉ des Poids et des Mesures légales,
par le schèikh, l'imam très-savant, le
docteur qui sait par cœur un grand
nombre de traditions (1), la merveille de
son temps, le prodige de son siècle,
TAKYEDDIN ABOU-MOHAMMED
ABOULABBAS AHMED, fils d'Ali, fils
d'Abdalkadir, fils de Mohammed, fils
d'Ibrahim, fils de Témim, almakrizi
alschafëi. Que Dieu lui fasse éprouver
en ce monde et en l'autre ses miséricordes
cachées. Amen.

AU nom du Dieu clément et miséricordieux.

Louange à Dieu, le maître de l'univers : que
Dieu soit propice à notre Seigneur Mahomet, le

dernier des envoyés célestes, à sa famille, et à tous ses compagnons.

Ce traité contient quelques paragraphes sur les noms des poids et des mesures légales. Je prie Dieu que par sa bonté et sa libéralité, il veuille bien m'accorder la grace de ne point m'égarer dans cette matière.

P A R A G R A P H E I.

On trouve dans Alnessaï (2), cette tradition rapportée sur l'autorité d'Ebn-Omar (3), qui la tenoit immédiatement du prophète : *le boisseau, est le boisseau (4) des habitans de Médine ; et le poids, celui des habitans de la Mecque.* Abou-Obéid Alkassem ben-Sélam (5), rapporte la même tradition, en ces termes, sur l'autorité d'Ebn-Omar, qui la tenoit du prophète : *le boisseau, est le boisseau des habitans de Médine ; et la balance, celle des habitans de la Mecque.* Abou-Daoud (6) la rapporte ainsi sur l'autorité d'Ebn-Omar : *Ebn-Omar disoit : Mahomet a dit, le poids, est le poids des habitans de la Mecque ; et le boisseau, celui des habitans de Médine.* Le hasedh Abou-Naïm (7), qui la rapporte sur l'autorité de Sofyan (8), lequel la tenoit de Hantala (9), celui-ci, de Thaous (10), et Thaous, d'Ebn-Omar, dit : *le prophète a dit : le boisseau, est le boisseau de Médine ; et le poids, celui des habitans de la Mecque.* Il est singulier que cette tradition soit rapportée par cet auteur, sur le témoignage de Thaous, et de Hantala ; et je n'ai pas connoissance que personne ait rapporté cette même tradi-

tion , conformément à l'opinion d'Abou-Naïm , si ce n'est Aluavavi (11).

Alkhattabi (12), dit à ce sujet : « Cette parole du prophète , n'a pour objet que les poids et les mesures , dont on fait usage dans les décisions légales , qui ont pour objet l'exécution des lois de Dieu , et non les mesures et les poids dont on se sert dans les ventes , et les affaires ordinaires de la vie. En disant : *le poids , est le poids de la Mecque* , il a entendu le poids dont on se sert pour l'or et l'argent , exclusivement à tous autres poids ; et le sens de cela est que le poids par lequel on doit régler la dime à payer sur l'argent monnoyé , est le poids des habitans de la Mecque. En ajoutant : *et le boisseau* , est le boisseau des habitans de Médine , il a entendu parler du saa , sur lequel doit être réglé le paiement des amendes expiatoires (13), l'aumône due pour la fin du jeûne (14), les alimens qu'un mari est tenu de fournir à sa femme (15), et autres choses semblables. »

Althahavi (16) dit au sujet de cette tradition : « Voici quel est le sens de cette parole : la Mecque étoit un pays de commerce ; on y vendoit les marchandises à prix d'argent ; il n'y avoit alors à la Mecque , aucun produit territorial , soit fruits des arbres , soit grains. Il en étoit de même dans les siècles plus anciens : ne voyez-vous pas ce que dit Abraham : *Seigneur , j'ai établi la demeure d'une partie de ma postérité , dans une vallée où l'on n'ensemence point la terre* (17) ? Médine étoit tout le contraire de cela : c'étoit un pays planté de palmiers,

« et dont la terre produisoit des grains. Comme le
 « commerce que ces deux villes faisoient en denrées,
 « dont la quantité s'évalue par des mesures de capa-
 « cité, et en métaux, dont la quantité s'évalue par des
 « poids, avoit une réputation fort étendue ; le pro-
 « phète voulut que toutes les villes se réglassent sur
 « ces deux capitales, pour les mesures de capacité, et
 « les poids dont elles avoient besoin. »

Le même écrivain ajoute : « Comme la sunna (18)
 « défend d'acheter avec anticipation de paiement (19),
 « une marchandise dont la quantité s'évalue au poids,
 « en échange d'une autre marchandise, dont la quan-
 « tité s'évalue pareillement au poids, ou une denrée
 « dont la quantité s'évalue par une mesure de capa-
 « cité en échange d'une autre, dont la quantité s'é-
 « value aussi de la même manière ; comme elle per-
 « met au contraire, d'acheter avec anticipation de
 « paiement une marchandise qui se pèse, en échange
 « de celle qui se mesure, et une marchandise qui se
 « mesure, en échange de celle qui se pèse ; et qu'enfin
 « elle interdit toute vente, même au comptant, d'une
 « marchandise qui se pèse, contre une autre mar-
 « chandise qui se pèse, ou d'une marchandise qui se
 « mesure, contre une autre marchandise qui se me-
 « sure, à moins que l'échange ne se fasse au pair (20) ;
 « le type primitif pour les choses qui s'évaluent au
 « poids, a dû être le poids dont on se servoit à la
 « Mecque, et le modèle original pour les choses
 « qui se mesurent, a dû être la mesure dont on
 « faisoit alors usage à Médine, et on n'a point dû
 « s'éloigner de ces types primitifs (dans les matières

« de religion), quoique les hommes les aient chan-
« gés (21). »

Le fakih (22) Aboulabbas Ahmed ben-Mohammed ben-Ahmed alazfi, dans son livre intitulé, *Traité nécessaire à quiconque veut connoître la véritable évaluation du dinar, du dirhem, du saa et du mudd* (23), dit : « Tout homme qui suit cette religion, « et qui fait profession de cette loi, doit nécessairement rechercher ce que c'est que la mesure de « capacité des habitans de Médine (dont il est parlé « dans la tradition), en examinant les mesures qui « y sont aujourd'hui en usage, et ce que c'est que le « poids des habitans de la Mecque, par l'examen des « poids qui y sont encore connus aujourd'hui (24). »

P A R A G R A P H E I I .

Pour parvenir au but que nous nous proposons, qui est de connoître ce que c'est que le poids des habitans de la Mecque, et la mesure de capacité de Médine, il faut connoître quels étoient les poids et les mesures dont on faisoit usage dans ces deux villes, au temps du prophète, et leur capacité ou pesanteur (25).

Nous dirons donc d'abord, qu'il faut savoir que les poids dont on faisoit usage au temps du prophète, étoient au nombre de dix : le dirhem, le dinar (26), le mithkal, le danek, le kirat, l'oukia, le naseh, le névat, le rotl, et le kantar.

Quant au dirhem, on est partagé sur cette question, si le dirhem étoit connu, quant à sa valeur (27),

du temps du prophète : quelques-uns soutiennent que le dirhem n'étoit point connu du temps de Mahomet, et jusqu'au temps où l'on frappa des dirhems, sous le khalifat d'Abdalmélic ben-Mervan. Abou-Omar Youssouf ben - Abdallah ben-Abdalbar Alnamari (28), dit dans son livre intitulé *Istidhkiar* (29), d'après l'autorité d'Abou-Obeïd (30), que les dirhems ne furent point connus jusqu'au temps d'Abdalmélic ben - Mervan, qui réunit les dirhems de différens poids, et en fixa le poids à raison de 10 dirhems pour 7 mithkals.

Il ajoute : « Les dirhems étoient alors de deux sortes, l'un du poids de 8 daneks, qui étoit altéré, l'autre du poids de 4 daneks, qui étoit de cours (31). L'avis des docteurs de ce temps-là, dit-il encore, fut qu'Abdalmélic réunit ensemble le dirhem de 8 daneks et celui de 4 daneks : cette réunion forma la somme de 12 daneks, de laquelle on composa le dirhem de 6 daneks, qui fut nommé *keïl*. »

Abou-Mohammed Abdalhakk ben-Athia (32), répondant à la question qui lui avoit été proposée en l'an 610, s'exprime ainsi : « Abou-Obeïd Alkassem ben-Sélam (33), rapporte sur l'autorité de quelques vieillards, que du temps du prophète, il y avoit deux sortes de dirhems ; les dirhems nommés *noirs, forts de poids*, qui pesoient 8 daneks chacun, et les dirhems nommés *tabaris anciens*, dont le poids étoit de 4 daneks. On payoit alors la dîme (de l'argent monnoyé), en deux parties, l'une en gros dirhems, l'autre en petits dirhems. Quand

« Abdalmélic ben-Mervan voulut faire frapper des
« dirhems, il craignit de diminuer le produit de la
« dîme, s'il les faisoit fabriquer à la taille des dirhems
« forts de poids, et de faire éprouver une surcharge
« injuste aux particuliers, s'il en régloit le poids sur
« celui des dirhems tabaris (34). Il réunit donc les
« deux poids, et il prit la moitié de la somme, afin
« de conserver l'imposition de la dîme sur le même
« pied sur lequel elle étoit établie : ainsi il régla
« le dirhem à 6 daneks. »

D'autres écrivains soutiennent que le dirhem étoit
connu du temps du prophète. Abou-Djafar alda-
oudi (35), au rapport d'Alazfi, après avoir exposé
l'opinion de ceux qui tiennent que le dirhem n'étoit
point connu du temps du prophète, dit : « Cette as-
« sertion est absurde ; on ne peut pas soupçonner
« que les hommes de ce siècle aient ignoré une chose,
« qui forme une règle fondamentale dans la religion,
« et qu'ils n'aient pas connu une autorité précise,
« qui existe à ce sujet : d'ailleurs, le prophète lui-
« même envoyoit des collecteurs (pour lever les dî-
« mes), et il est impossible de supposer dans ces
« collecteurs, une pareille ignorance. Ainsi ceux qui
« soutiennent cette opinion, n'ont pas pris dans son
« vrai sens ce qu'ils ont dit (36). »

Il ajoute : « Abou-Omar ben-Abdalbar (37) dit
« aussi : Il n'est pas possible que l'on ignorât, du
« temps du prophète, combien le poids de l'oukia
« contient de dirhems, et que l'on se réglât cepen-
« dant pour le paiement de la dîme par l'oukia,
« sans savoir quel étoit le montant de son poids. »

Alazfi ajoute encore : « Ces deux jurisconsultes
 « (Abou-Djéfar et Abou-Omar Abdalbar), sont
 « suivis en cela par le cadhi Aboulfadhli Eyadh (38),
 « qui dit : Il n'est pas vrai que l'oukia et le dirhem
 « ne fussent pas connus pour des poids d'une valeur
 « déterminée du temps du prophète , puisqu'il a
 « fixé la somme d'argent sujette à l'imposition de la
 « dîme , d'après un certain nombre de ces poids (39),
 « et que c'étoit d'après ces mêmes poids que se ré-
 « gloient les contrats de vente, et les conventions
 « matrimoniales, comme on le voit par plusieurs tra-
 « ditions authentiques; d'où il faut conclure que quand
 « quelques auteurs disent que les dirhems furent in-
 « connus jusqu'au temps d'Abdalmélic ben-Mervan,
 « qui les réunit, de l'avis des jurisconsultes, c'est un
 « mal-entendu, et que cela signifie seulement que
 « jusques là les dirhems n'étoient point frappés par
 « les musulmans, ni d'une seule et même espèce :
 « car il y avoit les dirhems des Perses, et ceux des
 « Grecs, les gros et les petits dirhems, d'autres qui
 « n'étoient que de petits morceaux d'argent non mon-
 « noyés, et sans empreinte, des dirhems *Yéménis* et
 « *Magrébis*. On jugea donc à propos d'y substituer
 « des dirhems frappés par les musulmans, et avec
 « des empreintes musulmanes, de les réduire tous à un
 « même poids, et d'en faire des espèces pour les-
 « quelles on n'eût plus besoin de balances (40). On
 « réunit les dirhems les plus forts et les plus foibles,
 « et on régla leur fabrication sur le poids nommé *Keil*:
 « peut-être les poids dont on faisoit alors usage dans le
 « commerce, portoient-ils collectivement le nom de

« *Keïl*, et que ce fut par cette raison que l'on donna
« à ce dirhem le nom de *Keïl*; quoique ce fût un
« poids particulier, et non une collection de différens
« poids. »

Ebn-Abdalbar dit dans le livre intitulé *Istidh-
kiar* (41) : « Je ne pense pas qu'Abdalmélic et les
« docteurs de son temps, aient rien changé à la mon-
« noie; ils voulurent seulement supprimer les mon-
« noies frappées au coin des Perses et des Grecs,
« qui avoient cours parmi eux, ce qui leur déplaisoit,
« et leur substituer une monnoie musulmane. »

Abou-Soleiman Ahmed ben - Mohammed alkhat-
tabi, dans son livre intitulé *Maâlim alsonan* (42),
après avoir rapporté cette tradition, fondée sur l'au-
torité d'Ebn-Omar (43), *le poids est celui des habitans
de la Mecque*, etc. dont le sens est, que le poids qui
sert de règle pour l'imposition de la dîme due sur
l'argent comptant, est le poids des habitans de la
Mecque, ajoute : « Ce sont les dirhems de l'islamisme,
« 10 desquels égalent justement 7 mithkals, et les
« dirhems surnommés *pesans*, qui sont du nombre
« des dirhems de l'islamisme, qui ont cours parmi
« les musulmans, dans toutes les provinces, et qui
« sont de 6 daneks (44). C'étoit-là la monnoie des
« habitans de la Mecque, et le poids qui étoit en
« usage parmi eux. Les habitans de Médine, dans
« leurs transactions commerciales, prenoient les dir-
« hems au compte, lorsque Mahomet vint habiter
« leur ville : la preuve de cela, c'est qu'Ayéscha,
« ainsi qu'on le raconte dans l'histoire de Barira,
« dit : *Si vos gens veulent que je les leur compte en*

« un seul paiement, je le ferai : elle parloit des dirhems qui étoient le prix de Barira (45) : mais Mahomet leur fit adopter l'usage de les prendre au poids ; et il prit pour étalon, le poids des habitans de la Mecque, à l'exclusion de ceux qui avoient cours dans les autres pays, et qui différoient de celui-là. »

On a encore soutenu diverses opinions à ce sujet : les uns ont dit, que ces dirhems avoient existé de toute ancienneté dans les siècles du paganisme, sur le pied du même poids, qu'on ne fit qu'en changer les types, et qu'on y grava le nom de Dieu. Quand la religion musulmane s'établit, l'oukia étoit du poids de 40 dirhems (46) : c'est pour cela que Mahomet a dit : « Au dessous de 5 oukias d'argent, c'est-à-dire, au dessous de 200 dirhems, il n'est point dû d'au-même légale. » C'étoit-là, ainsi que je l'ai appris, l'opinion que suivoit Aboulabbas ben-Sérih (47).

D'autres conviennent que le dirhem étoit connu quant à sa valeur ; mais ils disent qu'il n'existoit point réellement, qu'on le connoissoit comme dénomination d'un poids déterminé (48), et que de ce dirhem, on formoit les poids supérieurs, comme le dinar, l'oukia, le rotl, et autres. Une preuve contre cela, c'est le fait suivant, que rapporte Alnessâ, sur l'autorité de Sammak ben-Harb (49), qui disoit l'avoir entendu raconter à Malek Abou-Safvan (50) : « Je vendis, disoit ce dernier, au prophète, avant l'hégire, une paire de hauts de chausse, moyennant trois dirhems (51) : il m'en pesa le prix, mit le trébuchant de mon côté, et paya le salaire du peseur. » Une autre preuve se

trouve dans ce fait, rapporté par Albokhari (52) et Moslem (53), sur l'autorité de Djaber (54) qui disoit : « Le prophète acheta de moi un chameau, moyennant « 2 oukias et 1 ou 2 dirhems (55) ; il me pesa le prix « du chameau et me donna le trait. » Si le dirhem eut été inconnu dans le temps qu'il conclut ce marché, entre les deux battemens de mains (qui servent de confirmation aux conventions arrêtées entre le vendeur et l'acheteur), la vente n'auroit pas été bonne, et on n'auroit pas pu connoître le bon de poids que le prophète donna à ses vendeurs, dans l'une et l'autre circonstance, après leur avoir payé en entier le prix convenu. Cela suffit pour couper court à toutes assertions contraires, et pour répondre à toutes les objections.

L'opinion de ceux qui soutiennent que le dirhem de la Mecque étoit connu du temps du prophète, doit être prise en ce sens, qu'il étoit connu quant à son évaluation et à son poids, mais non comme un poids réel (56) ; et le sentiment de ceux qui disent que les dirhems furent inconnus jusqu'au temps d'Abdalmélic ben-Mervan, doit être pris en ce sens, qu'ils n'étoient point connus comme poids réels, que l'on se servoit dans le commerce de dirhems de diverses sortes, dont on déterminoit la valeur par une mesure commune, mesure qui étoit la valeur du dirhem que l'on connoissoit et qui servoit d'élément à l'oukia, au nasch, au névat. Dieu seul est parfaitement savant.

(La suite de ce traité au numéro prochain.)

*NOTES du Traité des Poids et des Mesures
légales de Makrizi.*

(1) LE mot original est *Hafsch*. On donne ce nom à ceux qui savent par cœur l'Alcoran, et aux docteurs qui ont appris un grand nombre de traditions. C'est dans ce dernier sens qu'il faut l'entendre ici. Voyez Abulféda, *Annal. Mosl.* tome I, notes historiques, p. 3. On pourroit croire que le manuscrit de Leyde a été écrit du vivant de Makrizi, puisque le copiste lui souhaite la miséricorde divine *en ce monde et en l'autre*. Mais peut-être celui qui a écrit ce volume n'a-t-il fait que copier servilement ce qu'il lisoit dans un manuscrit plus ancien.

(2) Le nom de ce docteur est Abou-Abdalahman Ahmed ben-Schéhab; il est surnommé Nessaï, parce qu'il étoit de Nessa, ville du Khorassan. On le compte parmi les principaux auteurs des collections de *Hadiths*, ou traditions, qui sont : Bokhari, Moslem, Abou-Daoud, Termédi, Ebn-Madja, et Nessaï. Au lieu d'Ebn-Madja, d'autres comptent Malec Ben-Anas, auteur du *Mouatta*. Voy. Abulféda. *Annal. Mosl.* t. II, p. 667. L'ouvrage de Nessaï est intitulé : *Ketab alsonan alkébir*, c'est-à-dire, le grand Recueil des Loix de la Sunna. Cet auteur est mort, suivant Hadji Khalfa et Abulféda, l'an 303 de l'hégire. C'est donc par méprise que d'Herbelot dit qu'il mourut en 313. Voyez *Bibl. or.* aux mots *Hadith* et *Sonan alkébir*; Hadji Khalfa, manuscrits ar. de la Bibliothèque nationale, n.ºs 733 et 875; Abulféda, *Ann. Mosl.* t. II, p. 329; *Bibliot. arab. Hisp. Escorial*, t. II, p. 334.

(3) C'est Abdallah, fils du khalife Omar, l'un des plus savans entre les *sahabas*, ou compagnons de Mahomet et un de ceux sur le témoignage desquels sont fondées les traditions. Omar le nomma parmi les personnes auxquelles il confia le soin de lui choisir un successeur, en lui refusant néanmoins toute voix passive. Ebn-Omar mourut en l'an 73. Voy. *Bibl. or.* aux mots *hadith* et *Abdallah Ben-Omar*; Abulféda, *Ann. Mosl.* tom. I, p. 421.

(4) Je me sers du mot *boisseau*, sans y attacher d'autre idée que celle d'une mesure quelconque de capacité.

(5) Abou-Obeïd Alkassem ben-Sélan, auteur d'un ouvrage sur les traditions, intitulé *Garib athadith*, est mort en 224 de l'hégire. L'auteur du *Tabakat si ar alsalaf* (manuscrit de S. Germain des Prés, n.º 133), le place dans la troisième classe des Tabis. Voy. Bibl. or. au mot *Abou-Obeïd*; Abulf. *Ann. Mosl.* t. II, p. 173. C'est par une erreur typographique que dans le traité des monnoies musulmanes, note (106), on lit qu'Abou-Obeïd mourut en l'année 173. Son ouvrage dont le titre est, comme je l'ai dit, *Garib athadith*, et dont l'auteur du *Tabakat* fait mention, se trouve dans la bibliothèque publique de l'université de Leyde; voy. le catalogue de cette bibliothèque, n.º 615. Le titre de *Garib athadith*, c'est-à-dire, explication des mots obscurs qui se rencontrent dans les traditions, est commun à un grand nombre d'ouvrages. Le plus ancien, suivant Hadji Khalfa, est celui d'Abou-Obeïda Mamar ben-Mathni, mort en 209. Ce bibliographe fait ensuite mention de l'ouvrage d'Abou-Obeïd, mais il nomme l'auteur Abou-Obeïda Alkassem ben-Sélan. Ce n'est sans doute qu'une erreur de copiste. On peut consulter sur Abou-Obeïda Mamar, Abulf. *Ann. Mosl.* t. II, p. 145, et la bibliothèque or. au mot *Abou-Obeïdah*.

(6) Abou-Daoud Soléïman beu-Daoud altayalassi, auteur d'un recueil célèbre de traditions, est mort en l'an 204. Voy. Abulf. *Ann. Mosl.* t. II, p. 155.

(7) Le nom entier de ce docteur est Abou-Naïm Ahmed ben-Abdallah alisfahani. Il est auteur d'un livre intitulé *Helyat ataviz vetabakat atasfia*. La 2.^e partie de cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque nationale, manus. ar. n.º 381. D'Herbelot dit que c'est un recueil de traditions. Le savant Reiske juge que d'Herbelot s'est trompé, et que ce doit être un recueil des vies des saints mahométans. Hadji Khalfa dit que c'est un gros volume qui contient les noms d'une partie des Sahabas, des Tabis et des docteurs qui les ont suivis, et un recueil de leurs traditions et de leurs apophthegmes. Ainsi c'est en même temps un recueil biographique et une collection de traditions. Abouffaralj Abdalrahman ben-Ali ben-aldjouzi en a fait un abrégé qu'il a intitulé *Safyat atsafvat*. Il y a aussi parmi les manuscrits de S. Germain des Prés, n.º 131, un ouvrage tiré de celui d'Abou-Naïm et du *Safyat atsafvat*. Abou-Naïm a encore composé, suivant Hadji Khalfa, sur le corps de traditions de Bokhari, un ouvrage intitulé *Almostakhrédj*. Ainsi c'est à tort que Reiske critique à ce sujet d'Herbelot. Voy. Bibl. or. au mot *Abou-Naïm*. Abulf. *Ann. Mosl.* t. III, p. 99, et note 70.

(8) Sofyan ben-Saïd althouri, mort en l'an 161, est l'auteur d'une secte particulière parmi les Musulmans, et réputée orthodoxe. L'auteur du Tabakat le place parmi les Tabis de la seconde classe. Il mourut à Basra, suivant cet auteur, qui rapporte de lui un grand nombre de sentences morales. Voy. Bibl. or. au mot *Sofian*; Abul-féla, *Ann. Most.* t. II, p. 43 et note 43.

(9) Hantala. Suivant l'auteur du Tabakat, il y a deux compagnons du prophète nommés Hantala, ou comme il l'écrivit par un *dhâ* au lieu d'un *tha*, Handhala. Le premier est Handhala ben-Alrébia, l'un des secrétaires de Mahomet, surnommé Alassidi, de la tribu de Bénou-Témim : l'autre est Handhala ben-Amir, tué à la journée d'Ohod, et que l'on surnomme *Gassit almélaikat*, c'est-à-dire, lavé par les anges, parce que Mahomet assura que les anges avoient pris soin de laver son cadavre. Je pense que c'est du premier qu'il est ici question.

(10) Thaous, dont le nom entier est Abou-Abdallahman Thaous ben-Kaïssan alkhaulani alhândani, étoit du Yémen. C'est un docteur célèbre de la première classe des Tabis : il mourut l'an 106 de l'hégire. Voy. Bibl. or. au mot *Thaous*; l'auteur du Tabakat en fait aussi mention.

(11) Le nom d'Alnavavi est écrit, dans le manuscrit de Leyde, d'une manière qui laisse quelque incertitude. M. Rynck a lu *Alnouri*, mais je suis persuadé qu'il faut lire *Alnavavi*. Le vrai nom de l'imam Navavi est Mohyeddin Abou-Zacaria Yahya ben-Schéref. Le surnom de Navavi lui vient de Nava, bourgade dépendante de Damas. Il est mort en 676. D'Herbelot en parle fort au long dans sa Bibl. or. au mot *Naouai*, voy. aussi les mots *Nouaoui* et *Tohfat*. Aux mots *Nouri* et *Bostan*; d'Herbelot parle d'un imam Nouri, auteur d'un Bostan, poème sur la lecture de l'Alcoran, et qui a aussi fait un commentaire sur le *Menhadj*. Cet imam Nouri n'est autre que Navavi, qui a fait un ouvrage de jurisprudence intitulé *Menhadj altalibin*, qui se trouve dans la Bibl. nationale, n.º 531, et un autre ouvrage sous le titre de *Bostan alarifin*, dont parle Hadji Khalfa. Les écrits de Navavi sont en grand nombre et fort estimés. Le *Kitab alroudhat* que j'ai cité dans la note (111) du Traité des monnoies musulmanes, comme ayant pour auteur l'imam Nouri, appartient à Navavi. J'ai été induit en erreur par le catalogue imprimé. La Bibl. nationale possède plusieurs ouvrages de Navavi. Voy. le catalogue, n.ºs 352, 385, 523, 531 et 1562 des

manuscrits arabes. Pococke, *Specimen hist. ar.* p. 190 et 384, cite un de ses écrits.

(12) Le nom entier de ce docteur est Abou-Soleïman Ahmed ben-Mohammed ben-Ibrahim alkhattabi. Je me suis trompé dans la note (114) du Traité des monnoies musulmanes, en supposant qu'il étoit question en cet endroit de Faronk alkhattabi. Alkhattabi, suivant Hadji Khalfa, aux mots *Sonan Abi-daoud* et *Garib*, est mort en l'année 388. Ses ouvrages sont un commentaire intitulé *Maatim atsonan*, sur le *Sonan* d'Abou - Daoud Soleïman ben-Aschhath alsédjestani, mort en 273, (voy. Abulf. *Ann. Mosl.* t. II, p. 265), un Traité sur l'excellence de l'Alcoran, intitulé *Beyan idjaz Alcoran*, et plusieurs autres. Le dernier que j'ai nommé se trouve dans la bibliothèque de l'université de Leyde, mais le titre est mal traduit dans le catalogue de cette bibliothèque. Il signifie proprement : *Démonstration de l'excellence inimitable et surnaturelle de l'Alcoran.*

(13) Le mot arabe est *kéfarat* ; on appelle ainsi les amendes auxquelles on est sujet quand on a violé son serment, ou enfreint la loi du jeûne. Les amendes pour l'expiation du parjure sont établies par l'Alcoran, sur. 5, v. 98 de l'édition de Maracci. Elles forment l'objet d'un chapitre particulier dans les recueils de jurisprudence, comme on le voit dans la *Bibliotheca orientalis* de Hottinger, p. 68, l. 20. Ce que Hottinger a traduit *perjurium*, signifie *piaculum violati jurisjurandi*. Une de ces peines expiatoires étant de nourrir des pauvres en leur donnant à chacun une certaine mesure d'alimens, on s'est servi pour déterminer cette quotité du *saa* de Médine. Suivant un traité abrégé de jurisprudence qui se trouve parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque nationale, n.^o 571, on doit donner à chacun d'eux un demi-*saa* de froment, et un *saa* de dattes, de jujubes et d'orge. Voici ce qu'on lit dans cet ouvrage, au traité du jeûne : « Si un homme meurt sans avoir achevé le jeûne du Ramadhan, et qu'il ordonne, par ses dernières volontés, qu'on y supplée pour lui, son exécuteur testamentaire doit nourrir, en son nom, un pauvre pour chaque jour de jeûne dont le défaut est redevable, en lui donnant un demi-*saa* de froment, ou un *saa* de dattes ou d'orge. » Voy. Maracci, *Prod. ad refut. ale.* par. 4, p. 48.

(14) L'aumône de la fin du jeûne, nommée en arabe *sadakat alfitr*, consiste en un demi-*saa* de froment, ou un *saa* de dattes, de jujubes ou d'orge. Voy. Maracci, *Prod. ad ref. ale.* par. 4, p. 21.

L'auteur du manuscrit 571, dit la même chose, et il ajoute : « Le saa, suivant Abou-Hanifa et Mohammed, est de 8 rotls dans l'Irak ; mais Abou-Youssouf dit que le saa est de 5 $\frac{1}{2}$ rotls. » Une note marginale nous apprend que ces deux opinions reviennent à une seule, parce que leur contradiction apparente ne tient qu'à la diversité du rotl employé par ces écrivains. Voy. le voyage de Chardin, édition de 1711, t. VII, p. 341, Muradgea, Tableau général de l'empire Othoman, t. I, p. 276.

(15) Les alimens dûs par un mari à sa femme, en cas de divorce ou de séparation, ou par les héritiers du mari en cas de veuvage, sont nommés en arabe *nafakat*, et c'est ainsi qu'il faut lire, et non *nafaat*, quoique les points diacritiques manquent dans le manuscrit de Leyde. Cet objet forme un titre particulier dans les recueils de jurisprudence. Voy. Hottinger, *Bibl. or.* p. 167, ligne dernière, p. 178, ligne 14, où il y a une faute dans l'arabe, et p. 183, l. antépénult. Ces alimens sont dûs en vertu d'une loi qui se trouve dans l'Alcoran S. 2. v. 134. La 65.^e surate contient les règles à observer à cet égard. Le temps pendant lequel ils sont dûs, est celui pendant lequel une femme veuve ou répudiée ne peut se remarier, ou, si elle allaite, tout le temps que dure la nourriture. Ces alimens sont réglés sur les facultés du mari ou de ses héritiers. S'ils sont riches, ils doivent donner chaque jour deux mudds de froment, un seul s'ils sont pauvres, et un et demi s'ils jouissent d'une fortune moyenne. Ils doivent aussi une certaine quantité de viande, de fruits, etc. ; le logement, le vêtement, l'entretien d'un certain nombre de domestiques, et les ustensiles nécessaires pour entretenir la propreté du corps. J'ai tiré ces détails des manuscrits 571 et 523.

(16) Althahavi, dont le nom est Aboudjafar Ahmed ben-Mohammed ben - Sélama alazdi althahavi, est un docteur célèbre, natif de Thaha, ville du Saïd. Il est auteur d'un traité des traditions, intitulé *Maâni alathar*, qu'il a commenté lui-même dans un autre ouvrage, et d'un livre théologique intitulé *Ahkam Alcoran*, dont parle Hottinger dans sa *Bibl. or.* p. 162. Hadji Khalfa, au mot *Maâni alathar*, place sa mort en l'an 311, mais selon Abulféda, il n'est mort qu'en 321. Voy. *Ann. Mosl.* t. II, p. 380 et note 310. On peut consulter sur la ville de Thaha Abulf. *Desc. Ægyptii*, p. 4, et la note de Michaëlis sur cet endroit. Voy. aussi la *Bibl. or.* aux mois *Athar*, *Thaha et Thahaoui* ; *Bibl. ar. hisp.* t. I, p. 109 ; t. II, p. 2 et 4.

(17) Ceci est tiré de l'alcoran. Sur. 14. v. 37.

(18) M. Rynck a cru voir dans le manuscrit de Leyde, *alsakanat*, ce qui ne donne aucun sens. Je lis, par conjecture, *alsunnat*; le sens est clair et exact.

(19) Le mot *sélem* ou *islam*, employé ici, signifie une vente dans laquelle un des deux contractans livre sa denrée ou son argent avant de recevoir la chose qui lui est vendue. Cette sorte de vente n'est permise qu'à certaines conditions détaillées dans les traités de jurisprudence. Suivant l'auteur du manuscrit 571, cette vente peut avoir lieu pour les marchandises qui se vendent au boisseau, au poids, ou au compte, et qui ne changent pas de nature, comme des amandes, des œufs et des grains; mais on ne peut vendre avec anticipation ni des animaux ou quelques unes de leurs parties, ni des cuirs, etc.

(20) Voici un passage du manuscrit 571 qui a trait à ce qu'on lit ici: « On appelle *sarf* (change) une vente dans laquelle les deux choses dont on trafique sont l'une et l'autre de la nature des prix, c'est-à-dire, des choses qu'on emploie pour représenter les valeurs. Si l'on vend de l'argent pour de l'argent, ou de l'or pour de l'or, cela n'est pas permis, à moins qu'on ne donne poids pour poids, quelque différence qu'il puisse y avoir d'ailleurs dans la bonté intrinsèque et la main-d'œuvre; mais si l'on vend de l'or pour de l'argent, il est permis d'avoir égard à la différence des valeurs. »

(21) De ce que la Mecque ne pouvoit fournir dans le commerce réciproque qu'elle faisoit avec Médine que de l'or ou de l'argent, et que Médine n'y fournissoit au contraire que des grains et des fruits, l'auteur conclut que la mesure de capacité devoit appartenir spécialement aux Médinois, et les poids aux Mecquois. Il infère aussi des lois de la Sunna que les Médinois ne pouvoient faire le commerce entr'eux, et étoient obligés de porter leurs denrées à la Mecque, puisqu'ils n'auroient pu le faire que par échange de denrées de même nature, au pair et au comptant, ce qui ne présente ni intérêt, ni utilité: il falloit donc absolument que les Médinois vendissent leurs denrées aux Mecquois, et réciproquement les Mecquois étoient obligés de livrer leur argent aux Médinois.

(22) Au lieu d'*atsfikh*, M. Rynck a lu *alokba*, et ce mot n'ayant pas de points diacritiques dans le manuscrit de Leyde, on peut le lire de l'une ou de l'autre manière. Mais ce qui prouve que M. Rynck a mal lu, c'est qu'il donne deux noms propres, *Alokba* et *Ahmed*, à un même personnage, ce qui est inadmissible.

(23) Hadji Khalfa ne fait pas mention de cet ouvrage, et je n'ai trouvé aucun renseignement sur l'auteur. Le nom relatif Azfi m'est aussi inconnu. Cet auteur doit être, au plus tôt de la fin du VI.^e siècle de l'hégire; car je vois qu'il cite les ouvrages du cadhi Eyadh, mort en 544.

(24) J'ai tâché d'éclaircir ce passage qui est un peu louche dans le texte.

(25) J'ai rendu le commencement de ce paragraphe dans le traité des monnoies musulmanes, d'une manière peu exacte, parce que dans le texte imprimé de cet endroit, publié par M. Tychsen, sur lequel a été faite ma traduction, il y avoit une lacune que j'ai restituée d'après la collation du manuscrit de Leyde, faite par M. Van-der-Palm.

(26) On trouve ici en marge du manuscrit de Leyde, les notes suivantes: « *Dirhem*, mot persan adopté par les Arabes: son diminutif est *dorâhim*. Au lieu de *dirhem* on dit aussi *dirhâm*; le pluriel est *derahim*. En poésie, quand il est nécessaire, on dit *dérahim*. (Je lis ce mot avec un *ya* entre le *hé* et le *min* par conjecture.) *Dinar*, mot persan adopté par les Arabes. »

(27) L'auteur dit *quant à sa valeur*, parce qu'il est unanimement avoué que le nom de *dirhem* étoit en usage dès ce temps-là. Dans le traité des monnoies musulmanes, j'ai traduit *comme un poids déterminé*; cela est moins littéral, mais revient au même sens.

(28) C'est ainsi qu'il faut lire conformément au manuscrit de Leyde et comme je l'avois conjecturé, au lieu d'*Alnamavi* qu'on lit dans le texte arabe, donné par M. Tychsen. Dans Hadji Khalfa, cet auteur est nommé *Abou-Amrou Youssouf ben- Abdallah ben- Abdallah alnamari atkortobi*. Il y a sans doute une faute dans la répétition du mot *Abdallah* au lieu d'*Abdalbar*. Cet écrivain mourut, suivant Hadji Khalfa, en l'an 463. C'est aussi ce que dit Abulféda qui en parle fort au long sous cette date. Voy. Abulf. *Ann. Mosl.* t. III, p. 217; *Bibl. ar. hisp.* t. II, p. 339; *Bibl. or.* aux mots *Ebn- Abdalbar*, *Youssouf ben-Abdalber*, et *Namari*.

(29) Le titre entier, suivant Hadji Khalfa est: *Isiidhkiar limédhaheb ataimmat alamsar fima tadhammanaho almouatta min alnaâni oualathar*. On voit par ce titre que c'est un commentaire sur l'ouvrage intitulé *Mouatta*, de Malek ben-Anas.

(30) Voyez ci-devant note (5).

(31) M. Rynck avoit mal lu le texte du manuscrit de Leyde, ce qui a induit en erreur M. Tychsen et moi. Au lieu de *zeyyif*

(altéré), il avoit écrit *zeïd*, et *djeïd*, au lieu de *djeyyiz* (ayant cours). Voy. le traité des monnoies musulmanes. Je soupçonne qu'il y a dans le manuscrit une transposition, et que c'est au dirhem de 4 daneks que convient l'épithète d'*altéré*, tandis que le dirhem de 8 daneks est celui qu'on nommoit *de cours*. On lit ici en marge du manuscrit, la note suivante: « Le verbe *zafa*, au futur *yaẓif*, et à l'infinitif *ẓeifan*, se dit des dirhems qui ont été altérés et qui ne sont pas de débit: on dit aussi *ẓeyyif* et *ẓaif* dans le même sens comme adjectifs, et *kad ẓafat aleihi aldérahim*, (*ses dirhems sont devenus mauvais*). »

(32) C'est l'auteur d'un commentaire sur l'alcoran, mort en l'an 541, voy. *Bibl. ar. hisp.* t. I, p. 489; t. II, p. 164; *Bibl. or.* au mot *Ath'a*. Je pense qu'il y a une faute dans le texte de Makrizi, et qu'au lieu de l'an 610, il faut lire 510; autrement il faudroit supposer qu'il s'agit ici d'un autre jurisconsulte.

(33) Voyez ci-devant, note (5).

(34) Ceci se trouve avec plus de développement dans le traité des monnoies musulmanes.

(35) Le nom entier de ce docteur est, comme on le verra plus bas, Abou-Djafar Ahmed ben-Nasser aldaoudi, célèbre hafedh ou auteur de traditions, dont on trouve l'histoire dans la *Bibl. or.* aux mots *Ahmed ben-Nasser* et *Vathekbillah*. Il paroît que d'Herbelot a tiré ce qu'il en dit de Khoudémir. Ce docteur fut un de ceux qui refusèrent de reconnoître que l'alcoran fut créé. Voy. Abulféda, *Ann. Mosl.* t. II, p. 678. On pourroit néanmoins douter que cet Abou-Djafar soit celui dont il est ici question, à cause de la différence des surnoms Khozaï et Daoudi.

(36) On verra un peu plus loin le développement de ce qu'on lit ici,

(37) Voy. ci-devant, note (28).

(38) Cet écrivain célèbre nommé Aboulfadhl Eyadh ben-Moussa ben-Eyadh étoit de Ceuta; il mourut à Maroc en 544: il a laissé un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers. Voy. *Abuil. Ann. Mosl.* t. III, p. 513. *Bibl. or.* au mot *Aiadh*. *Bibl. ar. hisp.* t. II, page 112.

(39) Mahomet, suivant une tradition, lors de l'institution de la dîme, déterminâ les sommes sujettes à ces impositions, en monnoies, ou plutôt en poids de la Mecque. C'est ce que dit aussi l'imam Alnavavi, dans le *Kitab atroudhât*. (Voy. ci-devant, note (11). Voici comme il s'exprime: « De la dîme de l'or et de l'ar-

« gent. Ces métaux ne doivent point de dîme au dessous d'une
 « certaine somme qu'on nomme *nisab*. Le *nisab* de l'argent est
 « de 200 dirhems, celui de l'or est de vingt mithkals, la dîme est
 « le quarantième. Ce que l'on possède au delà du *nisab* doit aussi
 « la dîme à proportion de la somme à laquelle il monte; soit que
 « la somme soit grande ou petite, en espèces monnoyées ou en
 « lingots ou en autre nature, cela est égal. Ces proportions sont
 « réglées par les poids de la Mecque. Le mithkal est connu: sa
 « valeur n'a jamais varié, ni du temps du paganisme, ni depuis
 « l'islamisme. Pour l'argent, il faut entendre les dirhems musul-
 « mans: le poids du dirhem est de 6 daneks: 10 dirhems égalent
 « en poids 7 mithkals d'or. On est demeuré d'accord de cette
 « fixation dès les premiers temps, sous la dynastie des Omniades,
 « suivant quelques historiens, et suivant d'autres, dès le temps
 « d'Omar ben-Alkhattab. »

(40) J'ai changé ici quelque chose à la traduction insérée dans le traité des monnoies musulmanes, d'après la collation du manuscrit de Leyde.

(41) Voy. ci-devant les notes (28) et (29).

(42) Voy. ci-devant, note (12).

(43) Voy. ci-devant, note (3).

(44) Il semble qu'Alkhattabi, cité ici par Makrizi fasse une différence entre le dirhem fabriqué à la taille de ceux d'Abdalmélik, 10 desquels égalent 7 mithkals, et le dirhem *pesant* qui est, dit-il, du nombre des dirhems de l'islamisme. Je ne vois pas cependant que Makrizi parle ailleurs du dirhem *pesant*, comme d'une monnoie ou d'un poids particulier. Peut-être le dirhem *pesant* ne différoit-il de ceux d'Abdalmélik que par l'empreinte.

(45) Barira doit être le nom d'un esclave, ou peut-être d'un chameau; je n'ai trouvé aucun renseignement sur cela.

(46) On lit ici en marge du manuscrit de Leyde, la note suivante: « Oukia, avec un élif pour première lettre; c'est là la meilleure orthographe: on trouve aussi ce mot écrit sans élif, mais cela est rare; quelques-uns rejettent cette orthographe. Dans cette tradition: *Au dessous de cinq oukias il n'est point dû d'aumône légale*, on trouve *oukia*, écrit suivant l'orthographe la plus exacte. L'oukia est de 40 dirhems.

(47) Aboulabbas Ahmed ben-Sérîh, est un docteur très-célèbre parmi les Schaféïs. Il mourut en l'année 306. On dit qu'il a composé 400 ouvrages. Il étoit cadhi de Schiraz, et contribua beaucoup

à répandre la doctrine de Schaféi. Voy. Abulf. *Ann. Mosl.* t. II, page. 335.

(48) Il y a ici dans le manuscrit de Leyde, un mot dont la lecture n'est pas certaine. J'ai suivi la conjecture de M. Van-der-Palm, qui lit *sandjatoho*. M. Rynck a lu *mandjatoho*, ce qui n'offre aucun sens.

(49) Sammak ben-Harb est compté par l'auteur du *Tabakat* parmi les Tabis de la première classe : il demouroit à Coufa. Sa vue étant perdue ou dumoins extrêmement affoiblie, il vit en songe Abraham qui lui toucha les yeux et lui dit : *Faites-vous opporier l'Alcoran et baissez vos yeux sur ce livre* ; il le fit, et sa vue fut rétablie.

(50) Je ne trouve point ce nom dans le *Tabakat*. Parmi les Sahabas je n'en trouve qu'un seul nommé Malek : c'est Malek ben-Altaïhan, surnommé Aboulbaïtham. Il étoit ansari, et se trouva à l'assemblée d'Akaba et à la journée de Bedr.

(51) Il y a ici quelque obscurité dans le texte arabe ; mais le sens ne peut être différent de celui que j'ai exprimé dans ma traduction.

(52) L'imam Mohammed ben-Ismael albokhari, auteur très-célèbre parmi ceux qui ont fait des recueils de traditions, est mort en 256. Voy. *Bibl. or.* au mot *Bochari* ; Abulf. *Ann. Mosl.* t. II, p. 237. Hottinger *Bibl. or.* p. 164.

(53) Aboulbossaïn Moslem ben-Alhadjadj, est auteur de divers ouvrages de jurisprudence et d'un recueil de traditions très-estimé, intitulé *Sahih*. Il mourut en l'an 261. Voy. *Bibl. or.* au mot *Moslem* ; *Bibl. arab. hisp.* t. I, p. 448 et 519. Abulf. *Ann. Mosl.* t. II, p. 249.

(54) Abou-Abdallah Djaber ansari, étoit fils d'Abdallah ben-Amrou, qui fut tué à la journée d'Ohod. Djaber vécut jusqu'à l'an 78, et il avoit 94 ans quand il mourut. Ce fut, suivant quelques auteurs, le dernier des Sahabas qui mourut à Médine. D'autres disent que le dernier fut Saad ben-Saad. Voy. le *Tabakat siyar alsalaf* ; *Bibl. or.* au mot *Giaber*.

(55) Le texte arabe du manuscrit de Leyde ajoute ici un mot dont la lecture est incertaine. M. Van-der-Palm conjecture qu'il faut lire *vafiat*, c'est-à-dire, à juste poids.

(56) Ceci me paroît contradictoire avec ce qui précède, car il résulte des deux exemples rapportés précédemment, que le dirhem étoit un poids ou monnoie réelle, et non pas seulement une mon-

noie de compte ou idéale ; au contraire, ici il semble que l'on veuille concilier les deux opinions contraires, en les ramenant à ce sens, que du temps de Mahomet, le dirhem légal étoit à la vérité en usage à la Mecque, mais que ce n'étoit qu'un poids idéal et de compte, et non un poids réel. Je conjecture qu'il y a ici une lacune, et que Makrizi avoit inséré en cet endroit quelque passage d'un autre écrivain, dont le commencement a été omis par le copiste ; le texte arabe semble même justifier cette conjecture, car il paroît que le verbe *hamala* n'a point de sujet ou de nominatif. J'ai traduit, il est vrai : *L'opinion..... doit être prise en ce sens*, etc. ; mais le texte signifie plutôt à la lettre : *et il prend l'opinion..... en ce sens*, etc. On ne sait à qui se rapporte, en traduisant ainsi, le pronom *il*.

(*La fin au numéro prochain.*)

A R T S.

IDEEN über die beste Anwendung der Wachsbildnerey, nebst Nachrichten von den anatomischen Wachspräparaten in Florenz und deren Verfertigung, für Künstler, Kunstliebhaber und Anthropologen, von D. ENGELBERT WICHELHAUSEN, ehemaligem Professor der Arzneikunde, u. s. w. — IDÉES sur la meilleure application de l'art de figurer en cire, avec des détails sur les préparations anatomiques de Florence, et sur la manière de les faire; à l'usage des artistes, des amateurs et des anthropologues; par le docteur ENGELBERT WICHELHAUSEN, ancien professeur de médecine, etc. Francfort sur le Mein, chez Zessler, 1798; de xvi et 122 pages in-8.º avec l'épigraphie :

Les arts nourrissent l'homme et le consolent.

TOUT le monde sait à quel point de perfection on a porté de nos jours l'art de représenter divers objets en cire, en leur donnant le coloris naturel, et des attitudes convenables. Le but de l'auteur est d'examiner quels sont les objets qu'on devoit figu-

rer ainsi. L'impression que font les figures humaines en cire, est presque toujours celle de cadavres bien conservés, habillés, et auxquels on auroit mis du rouge et donné les attitudes convenables; des préparations anatomiques en cire, au contraire, excitent l'admiration, parce que jamais un cadavre préparé ne fait voir avec tant d'exactitude et tant de précision les rapports des différentes parties du corps.

On peut encore représenter en cire, d'une manière vraiment admirable, les plantes grasses, difficiles à conserver; on peut de cette manière exprimer avec la plus grande justesse les proportions, la forme, les couleurs, et même jusqu'au léger duvet qu'on remarque sur plusieurs feuilles.

De la différence de ces impressions, M. WICHELHAUSEN conclut que l'art de travailler en cire ne doit pas rivaliser avec la sculpture et la peinture, ni être employé pour représenter des hommes vivans, mais qu'il doit se borner à figurer des êtres inanimés organisés.

L'auteur développe ce sentiment par des raisons puisées dans la psychologie et dans la connoissance de l'art, et il fait voir que les images en cire n'ont jamais ce caractère, cette individualité que la sculpture et la peinture peuvent donner à leurs productions, et qu'on recherche plus que la ressemblance exacte.

Il montre ensuite les avantages de l'art de travailler en cire, lorsqu'on se borne à représenter des objets d'histoire naturelle. Les connoissances

anatomiques peuvent être mises ainsi à la portée des peintres, des gens du monde, en un mot, de tous ceux que la dissection de véritables cadavres éloigne des écoles de physiologie et d'anatomie; plusieurs maladies chirurgicales, surtout celles qui se rencontrent rarement, peuvent être soumises à l'étude des élèves, bien plus longtemps, et d'une manière plus exacte.

L'auteur passe ensuite à la description du *cabinet de Florence*, le plus beau et le plus complet en préparations de cire. Il est dans le musée d'histoire naturelle que les premiers princes de la maison de Médicis avoient formé, et que le grand-duc LEOPOLD, (ensuite empereur de l'Allemagne) a fait disposer en 1771, avec beaucoup de luxe dans le *palais Torregiano* (1), vingt salles sont destinées à l'exposition des préparations anatomiques en cire; selon *Bernouilli* (2), il n'y en avoit que huit en 1775; ce qui prouve combien cette collection a été augmentée depuis ce temps.

M. Wichelhausen l'examina en 1794, et à cette époque elle étoit composée de 24 figures de grandeur naturelle, et de presque 2800 pièces plus petites. La disposition en est magnifique, faite avec goût, et répond aux vues qu'on s'y est proposé; chaque pièce est placée dans une montre de bois de

(1) Ce palais est situé près du palais Pitti; on y a réuni l'église *San Felice in piazza* et plusieurs autres édifices contigus.

(2) Voyez ses *Zusätze zu Volkmanns Nachrichten über Italien*, c'est-à-dire, *additions aux détails sur l'Italie*, par VOLKMANN.

cyprès (3), dont les côtés ont de très-belles glaces, de sorte que les objets sont préservés de la poussière, sans être soustraits aux yeux des spectateurs, et qu'on peut, en même temps, retirer chacun de sa montre. L'esprit qui anime les Italiens dans les décorations, s'est aussi montré à cette occasion : chaque objet est posé sur un coussin de satin bleu garni de franges d'argent : les figures en pied sont placées sur des bases élégantes, et peuvent être tournées pour les exposer de tous les côtés aux yeux des curieux : les figures entières sont ordinairement au milieu des salles, et les préparations plus petites sont placées le long des murs sur des tables basses ; au dessus de chaque pièce est suspendue une figure encadrée et sous verre, prise des ouvrages de quelque célèbre anatomiste, tels que *Albinus, Haller, Mascagni, Vicq-d'Azyr, Loder, etc.*, ou faite exprès : chaque partie de la préparation est marquée d'un chiffre, et dans le tiroir de la table on en trouve une description qui répond à ces mêmes chiffres. Lorsque M. Wichelhausen étoit à Florence, on avoit déjà terminé à peu près 1600 descriptions.

Ce qui attira d'abord son attention, fut une femme enceinte modelée d'après l'antique. Cette préparation frappe tout le monde par sa beauté et sa perfection.

(3) Ce bois qui est très-abondant aux environs de Florence, où il y en a des allées entières, résiste très-bien à la putréfaction ; c'est pourquoi on renfermoit, selon Thucydide, les corps des guerriers morts dans des sarcophages faits de ce bois, pour les déposer dans les souterrains.

On peut en retirer tous les viscères l'un après l'autre, ainsi que les parties destinées à l'enfantement; on peut observer le placenta avec le cordon ombilical, les différentes enveloppes, et enfin le fœtus dans sa situation naturelle. Par ce moyen, on comprend infiniment mieux la position de l'enfant et les changemens que subissent les différents organes de la génération, que par les simulacres de verres ou de cuir, dont on se sert communément dans les cours sur l'art de l'accouchement.

Pour bien exposer la situation des viscères, on voit d'abord les 3 cavités entières, ensuite une quantité de préparations de chaque intestin qui en font connoître les différentes proportions et les coupes.

On voit 40 pièces de la plus grande exactitude, seulement pour le cerveau et la moëlle épinière, exécutées d'après les meilleures figures données par *Vicq-d'Azyr* et *Soemmering*, de sorte qu'on peut observer d'une manière très-exacte, les découvertes les plus intéressantes des anatomistes modernes sur ces parties.

Les organes des sens sont figurés avec tous les détails possibles. Les préparations qui exposent la structure de l'épiderme, des ongles, des cheveux, des plus petites fibres, du tissu cellulaire, de la graisse, des nerfs, etc. montrent suffisamment les avantages que l'art de travailler en cire peut procurer à l'étude de l'anatomie, en imitant les parties les plus fines du corps humain.

Les organes de l'ouïe, de la vue, de la génération, et tous les intestins de la poitrine et du bas-

ventre , sont exécutés avec le plus grand soin , de sorte que pour la splanchnologie seule , il y a presque 550 pièces.

Quatre figures entières sont destinées à faire voir la forme , la situation et la liaison des muscles , ainsi que leur adhésion aux os ; une autre figure est destinée pour la démonstration de la syndesmologie , huit sont faites pour les vaisseaux sanguins , cinq pour les vaisseaux lymphatiques et lactés , et cinq autres pour les nerfs.

Pour l'ostéologie et la myologie , il y a 154 petites préparations. Quatre squelettes assis , comme pour la démonstration de la syndesmologie , font voir la liaison des muscles et des os ; 150 autres pièces , au contraire , les os et les muscles séparés , de sorte qu'on ne sauroit rien imaginer de plus clair et de plus fini. On a suivi pour cette partie , l'ouvrage d'*Albinus*.

On peut observer chaque os , avec ses enfoncemens , ses apophyses et ses cavités , la couleur et l'état naturel des cartilages qui ne peuvent jamais être aussi sensibles d'aucune autre manière , parce que les cartilages se dessèchent , et perdent leur forme et leur consistance. On a même représenté la formation des os et des cartilages , ce qu'on appelle le centre de l'ossification , et les petites artères qui y aboutissent ; le tout avec un art qui fait l'éloge de notre siècle.

Les huit figures qui appartiennent à l'angiologie , sont mobiles ; deux sont destinées à donner une idée générale des veines et de leurs rapports , avec les muscles

et les intestins ; trois figures montrent les rapports des veines, injectées, comme à l'ordinaire, en bleu, et des artères, injectées en rouge ; les trois autres enfin font voir les ramifications les plus fines des veines et des artères. Il y a de plus encore, un grand nombre de préparations pour la démonstration des différentes parties.

Quant au système nerveux, on a suivi la même méthode que pour les vaisseaux sanguins ; on a destiné cinq corps entiers, pour faire voir l'admirable tissu des nerfs, et leur liaison, soit entr'eux, soit avec les muscles, les intestins, et les vaisseaux sanguins et lymphatiques.

Trois cent vingt-sept préparations représentent avec le plus grand détail, et la plus grande exactitude, les nerfs de la tête.

La série des préparations qui font voir tous les organes de la génération, est travaillée avec beaucoup d'art, et est infiniment intéressante et instructive ; on y voit tous les changemens qui surviennent aux organes externes et internes de la génération, par toutes les époques de la grossesse jusqu'au moment de l'accouchement, toutes les nuances de l'existence de l'homme, depuis la matière gélatineuse, dans laquelle nagent les premières traces de l'embryon, jusqu'à l'enfant parfaitement formé (4).

(4) La collection d'embryons du cabinet de l'académie des sciences à Petersbourg, prouve à quel point on peut suivre les développemens de l'existence humaine. On y voit 110 nuances, dont la première a été tirée de l'utérus d'une femme surprise en adultère, et tuée par son mari en flagrant délit.

Ces préparations en cire donnent , en peu d'heures , des notions plus précises sur l'art de l'accouchement que ne pourroient faire les descriptions des préparations naturelles , ordinairement défigurées.

Dans les derniers temps , on a aussi figuré , sous plusieurs points de vue , des maladies externes , et les opérations chirurgicales qu'elles rendent nécessaires ; on y voit tous les genres de descentes , et leurs opérations , toutes les méthodes de l'opération de la pierre , et les changemens qui surviennent dans ces parties. L'art de travailler en cire , appliqué plus souvent à cette partie des connoissances médicales , contribueroit certainement d'une manière puissante à arracher des victimes à l'ignorance de certains charlatans , auxquels l'insouciance de la police dans beaucoup de pays , permet encore de se jouer de la vie des hommes.

L'art de travailler en cire pourroit donner à différentes dissections pathologiques , une utilité réelle et durable , pour l'art de guérir (5).

« Pourquoi , ajoute M. Wichelhausen , ne devroit-on pas imiter en cire , aussi exactement que possible , les différences et les modifications des poumons de personnes mortes de la pulmonie , sur tout celles que j'ai le premier fait connoître d'une

(5) C'est ce qu'avoit pensé notre illustre ami , le célèbre chirurgien *Dessault* , dont les appuis de l'humanité souffrante regretteront toujours la perte , en faisant faire la collection de pièces pathologiques , que le C. *Bertrand* exécuta sous sa direction. Ce cabinet intéressant se voit actuellement chez l'auteur , rue Haute-Feuille , pour 1 franc 50 centimes. A. L. M.

« manière distincte dans une dissertation particulière (6), et qui dépendent vraisemblablement d'une organisation ou modification vicieuse des glandes bronchiales? »

C'est ainsi qu'on pourroit examiner le cerveau des foux et des frénétiques, figurer la différence de leurs fibres, avec celles des hommes en état de santé; ces travaux pourroient nous mettre à même de désigner les limites entre la folie et la sagesse, plus exactement qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à présent, malgré les rêveries de *Porta* et de *Lavater*.

En employant la *céropastique* de cette manière, elle seroit de la plus grande utilité pour l'art de guérir, en conservant et présentant aux yeux des gens de l'art, des cas et des maladies qui ne se rencontrent que rarement, et qu'il sera toujours plus difficile de faire bien comprendre par des descriptions, même en les accompagnant de figures. Le cabinet de Florence est une preuve convaincante de la possibilité de ces travaux.

M. *Wichelhausen* parle ensuite de l'origine de la *céropastique*, qui se perd dans les temps les plus reculés. Il est vraisemblable que cet art a passé de l'Égypte et de la Perse en Grèce, parce que les habitans de ces deux pays se servoient de la cire pour embaumer les cadavres, comme nous le savons par deux passages d'Hérodote et de Cicéron. (7) Il y a même des auteurs qui prétendent que le mot *mumie*

(6) Elle est intitulée : *DISSERTATIO MEDICA de phthisi pituitosa*. Goetting. 1783.

(7) *Herodot.* II, 86. *Cicéron. Tuscul. Quæst.* I, 45.

est dérivé de *mum*, ancien mot égyptien qui signifie *cire*. Par le titre de la X.^e ode d'Anacréon, adressée à un Amour de cire, on voit que cet art étoit alors connu chez les Grecs.

Selon le témoignage de *Pline*, *LYSISTRATE* a été le premier qui modela d'après nature des figures humaines, et qui coula de la cire dans ces moules. Cet artiste fut donc le premier qui appliqua la céroplastique à l'histoire naturelle (8); il étoit né à Sicione, et a vécu dans la 114.^e olympiade, du temps d'Alexandre le Grand.

Les Romains, imitateurs des Grecs, avoient vraisemblablement aussi des figures en cire. *Pline* raconte que dans les vestibules de leurs palais, les familles romaines avoient placé les bustes en cire de leurs ancêtres, et qu'on mettoit un certain luxe à les faire porter devant le défunt lors des funérailles.

(8) L'idée de M. Wichelhausen n'est pas parfaitement juste. Voici les expressions mêmes de *Pline*, qui se trouvent, non pas au livre XXXIV, chap. VIII, comme il l'indique, mais au livre XXXV, chap. XII : *Hominis autem gypso è facie ipsa primus omnium expressit, ceraque in eam formam gypsi infusa emendare instituit Lysistratus Sicyonius, frater Lysippi de quo diximus. Hic et similitudinem reddere instituit antè eum quam pulcherrimas facere studebant*. Par ces derniers mots, *Pline* veut dire seulement que par cette invention *Lysistrate réussit à faire parfaitement ressemblantes, des figures qu'on n'avoit songé avant qu'à embellir*. Mais ce n'est pas là employer la céroplastique à l'histoire naturelle : cette application est beaucoup plus moderne. *Lysistrate* faisoit seulement des portraits coulés dans des moules pris eux-mêmes sur la nature, et ces portraits étoient semblables à ceux que l'on voit dans ces collections des foires, appelées *cabinets de figures*.

A. L. M.

C'étoit

C'étoit encore une coutume des cliens, de rechercher les bonnes grâces de leurs patrons, en plaçant chez eux les bustes en cire de leurs protecteurs, accompagnés souvent d'inscriptions flatteuses.

Il est de même vraisemblable que les lares et les pénates des pauvres étoient faits en cire; c'est ainsi peut-être qu'on doit expliquer ce passage de Juvenal, sat. XII, vers 87.

*Inde domum repetam, graciles ubi parva coronas
Accipiunt fragili simulacra nitentia cera,
Hic nostrum placabo Jovem, laribusque paternis
Thura dabo.*

Cependant on peut aussi entendre par ces mots un enduit de cire destiné à donner un certain lustre aux lares et aux pénates. (9)

Les Grecs et les Romains se servoient aussi de la

(9) Il est certain que les anciens savoient donner aux statues une espèce de vernis avec des bâtons de cire qu'ils frottoient dessus pour en rendre la surface plus polie. Plinè, livre XXXV, chap. XL, appelle ce procédé *circumlinitio*. Vitruve, livre VI, chap. IX, en fait mention, mais il ne l'applique qu'aux statues nues. Visconti Museo Pio-Clem. tome II, p. 6, note *b*, croit qu'on ne doit pas penser pour cela que les statues vêtues ne fussent pas enduites de cire, mais qu'on se servoit alors d'un autre procédé que pour les statues nues. Il décrit, même volume, p. 5, pl. V, une statue vêtue, de Domitia, qui a reçu un semblable vernis; mais je pense avec M. Wichelhausen, qu'il faut entendre par les expressions de Juvenal, des figures de cire, et non enduites de cire; c'est ce que prouve le mot *fragili*, qui ne peut s'appliquer qu'à un bloc de cire cassant, et non à un simple poli donné avec de la cire. Dusaulx, tome II, p. 447, traduit seulement: *Je reviendrai dans ma maison couronner de fleurs mes pénates*. C'est ainsi que, les meilleurs traducteurs négligeant les détails, il est impossible de se former une idée juste des mœurs, des usages et des procédés des arts des anciens, sans la lecture des originaux. A. L. M.

cire colorée pour une espèce de peinture appelée *encaustique* (10). Dans le moyen âge la céroplastique eut le sort de tous les autres arts ; cependant les cérémonies religieuses paroissent avoir contribué à la conserver ; du moins on sait que les visages des figures de saints étoient en cire.

Le premier qui, dans les derniers siècles, a essayé d'imiter en cire, les visages de personnes mortes ou vivantes, paroît avoir été *Andrea del Verrochio*, maître d'*Andrea da Vinci*, qui a vécu au milieu du XV.^e siècle.

La première idée de faire des préparations anatomiques en cire, est vraisemblablement due à CAJETANO JULIO ZUMBO, né à Syracuse en Sicile, l'an 1656. Selon les uns, il étoit gentilhomme ; selon les autres, prêtre séculier : ces deux opinions cependant peuvent se concilier aisément. Il avoit un génie particulier pour l'imitation de tout ce qu'il avoit vu. Une étude assidue et approfondie du beau et de l'anatomie, le mit en état de faire à Bologne, à Florence, à Gènes et à Marseille, des ouvrages qui peuvent passer pour des chefs-d'œuvre. Ce qui attire surtout l'attention de tous les connoisseurs, ce sont les degrés de la putréfaction du corps humain, et les différentes influences de la peste sur l'homme. Ces préparations ont été longtems dans la galerie de Florence, jusqu'à ce que le grand duc Léopold,

(10) Voyez ce que nous en avons déjà dit dans une note sur la vie du prélat Casali, Ann. III, tome V, p. 46 ; nous nous proposons de revenir sur ce sujet en rendant compte d'une excellente dissertation de M. Fabroni. A. L. M.

en fit don à son médecin *Lagusi*, (11) chez lequel M. Jansen (12) les a encore vues.

Cela prouve qu'on a commencé à faire des préparations anatomiques en cire, dès le milieu du dernier siècle. On cultiva d'abord cet art à Bologne. ERCOLE LELLI, né dans cette ville, étudia le dessin avec succès dans l'académie Clémentine. Il s'appliqua ensuite, par ordre du pape, à l'étude de l'anatomie, et fit beaucoup de modèles en bois et en cire, à l'usage de ceux qui s'appliquent à la chirurgie et aux arts du dessin.

C'est sous ce *Lelli* que GIOVANNI MANZOLLINI, né dans la même ville en 1700, étudia l'anatomie, et sous *Giuseppo Carlo Pedretti* et *Francisco Monti*, qu'il s'appliqua à l'étude de la sculpture. Lelli tâcha de profiter des talens distingués de cet artiste pour l'anatomie, et s'en servit pour se faire aider dans la confection de plusieurs modèles en bois et en cire. Manzollini exécuta seul presque toute la partie mé-

(11) Son véritable nom étoit *Jean-Georges Hasenoehrl*; la difficulté qu'eurent les Italiens à prononcer ce nom, les engagea à le changer en celui de *Lagusi*. Ce nom allemand est composé des mots *hase*, lièvre, et *oehrl*, diminutif de *ohr*; oreille, d'après le dialecte de l'Autriche, et signifie *oreille de lièvre*. Ce mot *lièvre* se dit en grec $\Lambda\alpha\sigma\phi$, et oreille, $\xi\zeta$, d'où le docteur *Hasenoehrl* a composé le mot *Lagusi*, en lui donnant une terminaison italienne. A. L. M.

(12) C'est sûrement dans ses excellentes lettres sur l'Italie, traduites du hollandois en allemand en 1793, dans lesquelles il traite spécialement des observations relatives à l'histoire naturelle et à la médecine, qu'il a pu le faire. J'ai lu ce qu'il dit de *Lagusi* aux articles de Florence et de Bologne, et je n'y ai point trouvé ce que rapporte ici M. *Wichelhausen*. A. L. M.

canique, quoique Lelli se fit passer et passât en effet pour en être l'auteur. Manzollini irrité de cette injustice se sépara de Lelli ; plusieurs des ouvrages qu'il fit alors sont encore à l'institut de Bologne. Il fit aussi beaucoup de préparations en cire pour le roi de Sardaigne, l'Académie des Sciences à Londres et différens particuliers.

Manzollini est mort en 1755 ; sa femme ANNE MANZOLLINI, née *Morand*, continua alors les travaux de son mari. Elle avoit beaucoup appris de son mari et d'Ercole Lelli, et avoit même acquis des connoissances scientifiques. Elle donna plus de perfection à ses préparations en cire en y appliquant le coloris naturel ; elle désigna les veines, les artères, les nerfs, et les autres parties par des numéros qui se rapportoient à une description qu'elle avoit composée ; elle exécuta différentes parties telles que l'œil, l'oreille, dans des dimensions deux ou trois fois plus grandes que nature. Plusieurs de ses ouvrages ont passé à Turin et à Petersbourg. Quelquefois elle donna des leçons publiques sur la structure de toutes les parties du corps humain. L'institut de Bologne possède encore une collection considérable de préparations anatomiques en cire, de cette célèbre artiste, et on y a honoré sa mémoire par cette inscription gravée sur un marbre :

Humani corporis Anatomien
ANNÆ MORANDIÆ MANZOLLINÆ
Opus celeberrimum
Quod
Senator HIERONYMUS COMES RANUTIUS

Jam pridem sibi comparaverat

Dum ab exteris expeteretur

Patriæ utilitati atque ornamento consulentes

ULYSSES GOEZZEIDINI, JO. FRANCISCUS

ALDOVRANDI, PYRITHEUS MALVEZZI,

JO. LAMBERTINI, JOSEPH ANGELELLI,

LUDOVICUS SAVIOLI, ANTONIUS BOVIO,

Senatores INSTITUTO præfecti

Hunc in locum transferri curarunt

Anno R. S.

MDCCLXVI.

Les préparations en cire occupent cinq armoires, appelées à l'institut *la Supellex anatomica* d'ANNE MANZOLLINI. On y voit aussi beaucoup de ses instrumens, de ses livres, de ses squelettes, de ses ossemens, etc., enfin son portrait et celui de son mari.

ANTONIO GALLI, professeur de chirurgie à Bologne, est regardé à tort par quelques-uns, comme l'inventeur des préparations en cire. En 1750 il fit exécuter par différens artistes, des uterus avec des fœtus dans leurs différentes situations, pour s'en servir dans ses cours. Cette collection est unique dans son genre, pour le nombre des pièces plutôt que pour l'exactitude.

Parmi les artistes modernes, ceux qui se sont le plus distingués, sont L. CALZA, FILIPPO BALUGANI et FERINI. Le premier fit en 1760 la collection du professeur *Sograffi* à Padoue. *Balugani* a exécuté en 1768 quelques préparations anatomiques en cire, qui méritent d'être placées à côté de celles

d'Ercole Lelli. *Ferini* est le premier qui ait mis cet art en vogue à Florence.

Le célèbre chevalier *Felice FONTANA* a porté cet art à un degré de perfection inconnu jusqu'alors. Ce savant et artiste distingué, qui s'est acquis un nom immortel dans différentes parties de la physique et de l'histoire naturelle, voyagea pendant trois ans aux frais du grand duc (13), dans les pays les plus intéressans de l'Europe, et employa ensuite les connoissances qu'il avoit acquises, pour la gloire de la Toscane. Le grand duc lui a donné un pouvoir absolu pour faire toutes les expériences et toutes les dépenses nécessaires pour l'utilité du musée (14).

(13) Voyez la notice que nous avons donnée, année I, tome II, p. 35, d'une statue anatomique en bois, composée de plus de 3,000 pièces qui se démontent, et qui a été exécutée sous sa direction.

A. L. M.

-(14) M. Wichelhausen n'a point parlé des artistes français qui se sont occupés des préparations anatomiques en eire, ou du moins il n'en dit qu'un mot, et ne cite que le C. Pinson. Quoique je sois étranger à cette matière, je crois devoir remplir, autant que je le pourrai, cette lacune.

M. Wichelhausen auroit dû nommer d'abord M.^{lle} BIHERON, née en 1719 et morte en 1795; elle travailloit à des préparations anatomiques, dans le même temps que M.^{lle} BASSEPORTE travailloit à la suite des objets d'histoire naturelle, peints sur vélin, qui sont à présent au Musée d'histoire naturelle. Vicq d'Azyr a fait un rapport avantageux en 1771 à l'Académie des Sciences, sur ses préparations; l'impératrice de Russie en a acheté plusieurs, son cabinet a été montré pour de l'argent, et il a été vendu en 1795. Voy. le *Magasin encycl.* année 2, tome IV, p. 414.

Le C. PINSON vient après; il a fait pour le duc d'Orléans, des préparations qui sont aujourd'hui au Musée d'histoire naturelle. On remarque principalement dans ses productions, des tableaux qui offrent tous les états du poulet dans l'œuf pendant

M. Wichelhausen termine ce petit ouvrage intéressant, par quelques notices sur la manière d'exécuter ces préparations en cire; il indique les pays d'où on tire la meilleure cire, les substances qu'on y mêle pour donner aux préparations la consistance et la durée nécessaires, ainsi que les coloris qu'on desire produire.

Cette partie de l'ouvrage (comme l'auteur le dit lui-même dans la préface,) doit être nécessairement moins complète et moins satisfaisante que les précédentes; on conçoit aisément qu'à force de recherches dispendieuses, on est parvenu à découvrir des procédés qu'on n'aime pas à publier, parce qu'ils peuvent seuls donner à ces préparations la perfection qui excite à si juste titre l'admiration universelle.

A. L. M.

l'incubation et à sa sortie, et tous les états de la limace et de la sangsue. Le C. Pinson a obtenu une récompense du bureau de consultation des arts et métiers.

Le C. BERTRAND s'est plus particulièrement attaché à la représentation *des cas pathologiques*, sous la direction du célèbre Dessault. Voy. ci-dessus, page 79. Son cabinet, auquel il a joint celui de M. le Biheron, se voit rue Haute-Feuille, pour 1 franc 50 c.

Le C. LAUMONIER à Rouen, aidé de son épouse, la sœur du C. Thouret, professeur à l'École de santé de Paris, a fait plusieurs préparations qui paraissent avoir acquis le dernier degré de perfection. Voy. le rapport fait au bureau de consultation par les CC. Dessault et Hallé, (Magasin Encyclopédique, Ann. I, tom. I, p. 457), et le rapport fait à la Société d'Emulation de Rouen, par les CC. Aubert, Mézaise, Thuillier et Pluvinet, (Magasin Encyclopédique, ann. II, tom. II, p. 474.) A. L. M.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

TABLEAUX de Turin.

OUTRE la *Table isiaque*, on remarque dans l'envoi de Turin, les *tableaux de l'Albane*, dont les figures nues ont été couvertes de draperies. On s'est trompé quand on a cru le mal sans remède, il sera possible d'enlever ces voiles.

Cet envoi contient aussi deux portraits intéressans, ceux de *Luther et de sa femme*, peints par HOLBEIN.

ARRÊTÉ du Directoire pour la conservation de la Bibliothèque nationale.

Du 13 germinal an 7.

Le directoire exécutif considérant l'importance du dépôt renfermé dans le bâtiment de la bibliothèque nationale, qu'en attendant la construction d'un édifice qui lui sera spécialement consacré, il est urgent d'isoler l'édifice actuel autant qu'il sera possible ; arrête ce qui suit :

ART. I.^{er} Toutes les chambres et pièces quelconques des bâtimens de la trésorerie nationale, dont les murs sont mitoyens avec ceux de la bibliothèque nationale, seront évacuées sans délai, et mises à

la disposition du conservatoire de ladite bibliothèque, sous la surveillance du ministre de l'intérieur.

II. La bibliothèque sera isolée, autant que possible, sur tous les points où elle touche à la trésorerie, et pour cela il sera fait toutes les démolitions nécessaires. Il sera même construit un mur de séparation en maçonnerie, s'il est jugé indispensable par le ministre de l'intérieur.

III. Il sera fait une recherche exacte de tous les endroits par où les flammèches pourroient s'introduire dans la bibliothèque, et la clôture en sera aussitôt ordonnée, même sur les points mitoyens avec les propriétaires voisins.

IV. Il sera construit un mur en pierre de taille ou en briques à la place des cloisons qui forment les escaliers pratiqués dans l'épaisseur du mur de face sur la rue de la Loi.

V. Il sera établi une chambre de veille à l'instar de celle qui est au palais national des sciences et des arts.

VI. Les frais que coûteront les travaux ordonnés par le présent arrêté, seront mis au rang des dépenses les plus urgentes; les fonds seront faits par le ministre des finances dans ses projets de distributions décadaires, à la première réquisition du ministre de l'intérieur, et à mesure de l'avancement des ouvrages : le paiement ne pourra être retardé sous quelque prétexte que ce soit.

Amphithéâtre de Nîmes.

Le ministre de l'intérieur a arrêté que sur l'état des fonds de l'année prochaine, on comprendrait une dépense de 50 mille francs, pour commencer le déblayement et la restauration des arènes de Nîmes, bâties par les Romains.

Concours entre toutes les classes.

Le ministre de l'intérieur, par une circulaire du 10 germinal, adressée aux professeurs et bibliothécaires des écoles centrales, annonce le projet de finir le cours de l'an 7 par un concours universel entre toutes les classes de toutes les écoles. Le ministre prescrira d'avance les sujets des compositions. Ils seront envoyés sous enveloppes scellées, aux administrations. Les officiers municipaux, et des commissaires nommés par le comité des professeurs et la municipalité, ouvriront les paquets au jour marqué, et resteront dans la classe pendant la composition..... Il sera prononcé sur le mérite respectif des compositions. Celles qui auront été couronnées, seront adressées au ministre; un jury sera chargé d'examiner tous les ouvrages et de juger les meilleurs. « Ce sera mon « devoir ensuite, ajoute le ministre, de donner aux « noms des vainqueurs la publicité et l'éclat qui « doivent rehausser leur triomphe; je les ferai con-

« nôtre au directoire exécutif , qui statuera , s'il y
« a lieu , sur les moyens ultérieurs de les récom-
« penser. »

Nouvelles d'Égypte.

Le général Desaix est à plus de 160 lieues du Caire , près des cataractes ; il a fait des fouilles sur les ruines de Thèbes.

L'adjudant-général Boyer a découvert , dans le désert , du côté de Feium , des ruines qu'aucun Européen n'avoit encore vues.

Le général Andréossi et le citoyen Bertholet sont de retour de la tournée qu'ils ont faite aux lacs de Natron et aux couvens Cophites.

Ils ont fait des découvertes extrêmement intéressantes ; ils ont trouvé d'excellent natron , dont l'ignorance des exploiters empêchoit de faire usage.

Lycée des Étrangers.

Dans la séance du 4 germinal , on a entendu avec plaisir une *Épître* du citoyen *Saint-Cyr* , sur les *antiques d'Italie*. Cette pièce offre des vers heureux et facilement tournés.

Le citoyen ARNAULT a lu un *Essai* en prose sur le *Drame* , dans lequel , en laissant toujours le premier rang à la *Tragédie* et à la *Comédie* , il a voulu prouver et a prouvé qu'un bon drame est un bon ouvrage. Ce discours , aussi bien pensé que bien

écrit, mérite d'être médité par tous les littérateurs, et par ceux surtout qui s'exercent dans l'art dramatique.

A la lecture de cet Essai a succédé celle d'une *Imitation d'un chant de Lucain*, par le citoyen LEGOUVÉ, qui, en rapprochant les beautés éparses de son modèle, a eu l'art de leur en prêter de nouvelles par la richesse et la pompe de ses vers. On a vu avec quel succès le travail peut, sans laisser une trace de ses efforts, lutter contre les difficultés. L'épisode touchant de *Marcie* qui, au moment où les dieux abandonnent Caton, veut renouer avec lui les nœuds de l'hymen, a été écouté avec la plus vive émotion.

Le citoyen ARNAULT a terminé cette séance par la lecture de quelques poésies fugitives, pleines d'esprit et d'agrément.

La séance du 14 germinal, n'a pas été moins intéressante. Le citoyen LAYA l'a ouverte par l'*Examen* des réflexions du citoyen *Gouiffés*, sur l'opinion de *Brown*, relative à l'*action ou propriété débilante du froid*. Ce discours, tantôt plaisant, tantôt sérieux, écrit avec esprit et fort bien raisonné, a plu, malgré l'aridité du sujet.

Le C. LACHABEAUSSIERE a lu ensuite un *fragment* du quatrième livre de l'*Enéide*, traduit par DELILLE. Ce morceau a excité un enthousiasme universel. On ne fait pas de plus beaux vers, on n'en entend pas de meilleurs.

La société a rendu justice au talent du citoyen CHARLEMAGNE, en applaudissant une *Épître* de lui sur les *Illusions*.

La séance a été terminée par la lecture que le citoyen VIGÉE a faite de son poème de l'Intérêt.

Observatoire de Carlstadt.

A Hermannstadt , capitale de la Transylvanie , vient de paroître un ouvrage intitulé : *Initia astronomica speculæ Batthyanianæ Albensis in Transylvania. Cujus I. Originem II. Adparatum astronomicum III. Rectificationem instrumentorum proposuit Anton. Martonfi , presbyter secularis , Philosoph. Dr. speculæ ejusdem director et astronomus. Cum XI tabb. æn. Albæ Carolinæ. 424 pages in-8°.* Il y a déjà plusieurs années que l'évêque de la Transylvanie, *Ignace , comte de Batthyan* , avoit fait construire deux observatoires , l'un à *Clausenbourg* , l'autre à *Carlstadt* , dont il confia la direction à *M. Martonfi*. L'ouvrage dont nous avons donné le titre , rend compte des premiers travaux astronomiques , entrepris surtout à l'observatoire de Carlstadt. Celui de Clausenbourg , n'est proprement qu'un observatoire particulier que l'évêque qui , dans ses momens de loisir , prend plaisir à s'occuper d'astronomie , a fait construire dans son lieu de résidence , où sa place l'oblige de passer toute l'année.

Travaux de la société philomathique.

Dans une des séances de germinal , le cit. LA-TREILLE a lu des observations sur la fourmi.

M. FABRICIUS vient de décrire, dans le supplément de son Entomologie systématique, une FOURMI à laquelle il a donné le nom de *fungosa*, et qui emploie dans la construction de son nid une matière d'une nature fougueuse, qu'on prendroit au premier coup-d'œil pour de l'amadou, (connue dans quelques cabinets sous le nom de *pain de fourmi*). Le Muséum d'Histoire naturelle ayant reçu de Cayenne cette production singulière, le cit. LATREILLE a cherché à la connoître. En ayant ouvert plusieurs portions, il y a trouvé constamment des fourmis d'une même espèce, et qui étoit bien distinctement celle que M. Fabricius a appelée *fungosa*, et qui est aussi la fourmi *biépineuse* du cit. Olivier. (*Encyclop. méthod.*)

Cette matière soumise à l'action du feu n'a décelé aucune odeur animale. Composée d'un duvet très-court, ressemblant à de la bourre, elle n'a pas de ressemblance exacte avec la soie ou le coton qui servent à couvrir les chrysalides ou les œufs des insectes, leurs fils ayant une continuité plus ou moins longue.

Il est plus naturel de penser que cette substance étoit une agrégation de duvet ou de coton de quelque végétal, comme M. Fabricius l'avoit déjà dit, sans indiquer lequel.

Le cit. LAMARCK l'ayant examinée avec attention, y a reconnu le coton qui enveloppe les semences d'une espèce de *fromager*, croissant à Cayenne. BOMBAX *globosum* d'Aublet. Il a exactement la couleur et la finesse de la matière employée par

les fourmis. Il paroît qu'elles ne font que réduire le coton de ce *Bombax* en petites parcelles, et qu'elles l'empilent le plus qu'il leur est possible, de manière à en faire une espèce de feutre.

Le cit. Latreille présume que cette matière rend les nids de ces fourmis plus imperméables, dans un pays où les pluies sont très-abondantes.

Les nègres en font usage pour arrêter les hémorragies, et on s'en est servi avec le plus grand succès dans quelques hôpitaux de Paris pour le même objet. Cette substance est supérieure dans ses effets à celle de l'agaric.

M. Fabricius n'a rien dit de l'écaille du pédicule de cette fourmi. Le cit. Latreille croit pouvoir mieux caractériser cette espèce par la phrase suivante :

Fourmi noire, corcelet armé de chaque côté à sa partie antérieure d'une épine forte et aiguë; écaille du pédicule terminée par une pointe fine et aiguë.

Le cit. TONNELIER a communiqué des observations sur quelques produits volcaniques.

L'Auteur donne, dans ce mémoire, la description de quatre morceaux de produits volcaniques, qui se trouvent dans le cabinet du *Conseil des Mines*, et qui sont peu connus.

Le premier est un verre volcanique d'un vert herbacé, foncé, presque opaque, à cassure ondulée résineuse, peu luisante cependant, et assez semblable au jaspe vert nommé pierre à lancette; il est un peu transparent sur les bords; soumis à l'action du

feu du chalumeau, il perd sa transparence, devient noirâtre et se fond en un verre blanc, légèrement boursoufflé. Cet émail volcanique vient du Groenland.

Le deuxième produit volcanique que le cit. Tonnelier a fait voir, est encore une substance vitreuse presque opaque, d'un bleu terne à cassure résineuse, ayant un aspect nacré. C'est la pierre que Werner a désignée sous le nom de *pierre de perle* (Perlstein). Il l'a regardée comme étrangère aux volcans, et l'a placée entre le quartz et les petrosilex.

Cette masse vitreuse renferme des grains plus ou moins gros, noirs tirant sur le bleu foncé, vitreux, à surface luisante quoiqu'inégale; on les a désignés sous le nom de *luchs-saphir* que les Allemands donnent quelquefois au verre de volcan. L'auteur en a présenté deux échantillons, l'un venant de Carboneyras, près le cap Gate, dans le royaume de Grenade. Les morceaux de verre noir sont plus gros; il ne donne point l'odeur argileuse par l'insufflation. L'autre vient du territoire volcanique de Tokai en Hongrie. Sa pesanteur spécifique, prise par le cit. Haüy, est 2,54. Les grains noirs sont beaucoup plus petits, la pâte est plus friable. Il répand par l'insufflation, une odeur argileuse très-sensible; on le trouve alternant avec des couches de porphyre argileux qui reposent sur le trapp, à gauche en allant de Tokai à Kerestour, après la dernière auberge. C'est ce que Fichtel appelle *zéolithe-volcanique* (1).

(1) Ce fossile a été décrit par M. JENS-ESMARK, dans son

Ces substances se comportent au chalumeau comme tous les verres volcaniques. La pâte de ceux du cap Gate se boursoufle considérablement. Celle de Tokai fond plus difficilement sans se boursouffler en un verre gris bulleux.

Le cit. Tonnelier regarde ces verres comme composés de deux substances d'une fusibilité différente; la plus fusible a servi de pâte à l'autre.

Le troisième morceau est une scorie grise, tendre, très-légère, qui présente l'organisation d'une éponge, mais elle renferme dans sa masse des parties de verre volcanique. Ce morceau, semblable à un échantillon du Muséum de Versailles que l'on a pris pour une éponge pétrifiée, sert à prouver l'origine également volcanique de ce dernier.

Le quatrième produit de volcan est un tuf volcanique, argileux, dont la surface est recouverte d'une substance vitreuse, limpide, répandue sous forme de gouttes, en couche peu épaisse. Cette substance seroit prise pour un verre volcanique blanc, produit rare des volcans; mais elle est infusible, tandis que le verre blanc des volcans se fond facilement. Le cit. Tonnelier regarde cette matière comme un quartz déposé par infiltration à la surface de ce tuf volcanique, et à la manière des calcédoines qui recouvrent ces mêmes tufs dans les vol-

voyage minéralogique en Hongrie. Il ne le regarde pas comme un produit volcanique. Les échantillons de ce fossile, décrit de nouveau par le C. Tonnelier, ont été remis au cabinet des mines par M. INGVERSEN, minéralogiste danois. On trouvera l'extrait du voyage de M. ESMARK dans le *Journal des mines*, n^o 47.

cans éteints de l'Auvergne. Ce morceau vient des carrières de Swarts-Steinkauf, près Francfort.

Le cit. Duméril a lu un *extrait d'un Mémoire sur une espèce d'articulation dans laquelle le mouvement des os s'exécute à l'aide d'un ressort.*

Cette articulation singulière a été observée sur les pattes d'une cigogne (*ARDEA ciconia*, Lin.) : sa disposition peut rendre raison de la faculté qu'a cet oiseau de maintenir le pied étendu sur la jambe, et celle-ci sur la cuisse, pendant le vol et dans la station.

L'os de la cuisse se termine inférieurement par une poulie très-profonde, dont les deux tiers antérieurs logent la rotule et des glandes synoviales. Les condyles portent sur les os de la jambe, et terminent cette poulie. Sous le péronier ou l'externe, est pratiquée une rainure dans laquelle est reçue et glisse l'extrémité fémorale du péroné, qui est plus haut que l'autre os de la jambe. Le condyle interne plus large porte sur le tibia.

Outre la capsule qui enveloppe toute l'articulation du genou, il y a beaucoup de ligamens accessoires. Les latéraux sont attachés au fémur à un centimètre au-dessus des condyles, et se fixent à une distance à peu près double, l'un sur le péroné, l'autre sur le tibia. On trouve six autres ligamens dans l'intérieur. Deux maintiennent les latéraux appliqués contre les os. Deux autres, intrà articulaires, sont de nature cartilagineuse. L'un situé sous le condyle, plus large,

et l'autre creusé en fosse ovale , recevant la portion interne de la rainure du condyle péronier. Plus , deux ligamens croisés.

L'os péroné n'est qu'un stylet grêle appliqué et mobile sur le tibia avec lequel il se confond vers sa partie moyenne. Un fort ligament , situé dans l'intérieur de l'articulation du genou , maintient rapprochée son extrémité fémorale contre le tibia.

D'après cet exposé , on conçoit facilement le mécanisme de l'articulation. Les ligamens latéraux sont le pivot ou la cheville de l'espèce de charnière que forme le genou. La petite tête du péroné engagée dans la rainure du condyle externe du fémur , suit le mouvement de cet os , et entraîne en arrière le ligament latéral. Enfin les condyles sont deux portions de cercle ou de poulie qui se terminent en devant et en arrière , par des extrémités de rayon plus rapprochées du point d'attache des ligamens latéraux.

Le mécanisme de cette articulation est à peu près le même que celui que nous avons employé pour fixer à un point désiré , la partie de quelques-uns de nos instrumens ; tels sont , par exemple , les lames de couteaux à ressort auxquelles l'auteur du mémoire compare l'os de la cuisse. La poulie formée par les condyles , représente le talon de cette lame : les attaches supérieures des ligamens latéraux , indiquent la position de la cheville ou pivot sur lequel s'opère le mouvement. Les deux extrémités de la poulie tiennent lieu de deux plans en ligne droite. L'élasticité du ligament remplace le ressort appli-

qué contre ces plans. Quand, par l'action des muscles, l'extrémité fémorale des os de la jambe est forcée de monter sur la convexité de la poulie, les ligamens tendent, par leur élasticité, à ramener l'os de la cuisse en devant ou en arrière, à le fléchir ou à l'étendre.

L'articulation du tibia avec l'os unique du tarse, a beaucoup de rapport avec celle que nous venons de faire connoître. Elle est cependant moins compliquée, et son jeu plus facile à étudier. Mais comme les ligamens sont à peu près les mêmes, nous nous dispenserons de la décrire.

C'est à la fixité de ce genre d'articulation qu'on doit rapporter cette faculté qu'ont les cigognes de dormir sur une seule patte, en tenant l'autre fléchie et souvent suspendue à angle droit. Et cette autre singularité caractéristique des oiseaux de cette famille, qui peuvent porter le pied en avant en même-temps que la jambe, ce qui les fait paroître comme montés sur des échasses, et ce qui leur a valu le nom d'échassiers.

Opposition de Mars.

Le cit. LALANDE a donné à l'Institut, l'observation et le calcul de la dernière *opposition de Mars*, et, la comparant à celle de 1790, il a trouvé qu'il n'y avoit que 58 secondes à ôter du lieu de l'aphélie de Mars, employé dans la dernière édition de son *Astronomie*. Mais il annonce un grand travail sur cette planète, par le cit. Lefrançais-Lalande neveu.

Le cit. Lalande a aussi donné le calcul des éclipses de soleil, ou d'étoiles observées depuis quelques années, pour en déduire les positions de différentes villes : il trouve Hambourg à 30' 9" de Paris ; Cobourg, 34' 30" ; Mulheim, 21' 20" ; Halle, 38' 28" , et Königsberg, 1^h 12' 35" .

Société d'Emulation.

On a lu à la *société médicale d'Emulation*, des observations sur des *noyaux de prunes extraits de la vessie d'un homme.*

On a trouvé plusieurs fois dans la vessie humaine des corps étrangers qui n'avoient pu y pénétrer immédiatement du dehors. Tel est le cas rapporté par Bartholin, d'un homme qui rendit par le canal de l'urèthre l'une des pillules qu'il avoit prises quelques jours auparavant, dans l'intention de se purger ; et cet autre inséré en 1686, dans le *Journal des Savans*, d'une épingle trouvée dans l'un des uretères. On a trouvé aussi, dans la vessie, de la paille d'orge, des petits os, et même des noyaux de prunes.

C'est une observation analogue que nous consignons ici : nous ne la faisons connoître que parce qu'on a pu remonter à la cause.

Un militaire fut inquiété d'une hernie inguinale dans un combat naval, dans lequel il fut fait prisonnier. Laissé sans secours pendant trois jours, sa hernie s'étrangla. Les intestins étoient gangrenés quand on lui fit l'opération. Cependant les jours du

malade furent conservés, parce qu'il s'établit un anus contre nature. Echangé et rendu à sa famille, il éprouva quelques temps après, de violentes douleurs à la vessie; il se rendit à l'hôpital militaire de Beauvais: on reconnut la nécessité de l'opération de la taille; elle fut pratiquée, le chirurgien chargea successivement sa tenette de cinq noyaux de prunes, et le malade guérit.

Le malade, quelque temps avant son accident, avoit fait sa principale nourriture de pruneaux. Il est probable que la gangrène des intestins s'est étendue jusqu'à la vessie, et qu'au moment de la chute de l'escarre, il y aura eu communication entre ces deux organes.

En 1675, on trouva à Copenhague, dans le parenchyme de l'un des reins d'un bœuf, un bout de chandelle avec sa mèche. La substance devenue calieuse, formoit un kiste autour de ce corps étranger.

*Lettre inédite de FRÉDÉRIC II, roi
de Prusse.*

A U C I T O Y E N M I L L I N .

Auxerre, le 14 ventôse an 7.

J'ai l'honneur de vous envoyer, citoyen, une copie fidelle et collationnée, même jusqu'aux fautes d'orthographe, d'une lettre du roi de Prusse à Voltaire.

L'original inédit est entre mes mains ; elle avoit été donnée au cardinal de Loménie, qui m'en fit présent quelque temps avant sa mort.

» Cette lettre est d'autant plus intéressante, qu'elle remplira une lacune considérable dans la correspondance de ce prince avec Voltaire ; et, à double titre, elle mérite une place dans votre *Magasin*. Il la fera connoître au C. Palissot, qui donne une édition nouvelle des œuvres de ce poète, et à qui je n'ai pu la communiquer, faute de savoir sa demeure ; et elle pourra y être copiée, et placée de la sorte dans les exemplaires de ceux qui auront acquis les éditions de Beaumarchais.

LAIRE, *bibliothécaire de l'école
centrale de l'Yonne.*

A Posdam, ce 24 de may 1750.

Pour une brillante beauté
Qui tentoit son desir lubrique,
Jupiter avec dignité
Sut faire l'amant magnifique.
L'or plut, et son pouvoir magique
De cette amante trop pudique
Fléchit l'austère cruauté :

Ah ! si dans sa gloire éternelle
Ce dieu si galant s'ataudrit
Sur les apas d'une mortelle
Stupide, sans talans, mais belle,
Qu'aucoit-il fait pour votre esprit ?
Pour rendre son ciel plus aimable,
Près d'Apolou, près de Bacus
Il vous auroit mis à sa table
Pour moitié vous donant Vénus,

Son fils enfant plain de malice
 Bandant son arc, voyant de plus
 Vous auroit blesé par capricesse
 Car dans ce séjour de délices
 L'amour n'est jamais de refus
 Hébé vous eut offert un verre
 Rempli du plus exquis nectar
 Mais vous le connoisez, Voltaire
 Vous en avez bu votre part
 C'étoit le lait de votre mere;
 Voilà come le Roy des Dieux
 Vous auroit traité dans les Cieux
 Pour moi qui n'ai point l'honneur d'être
 L'image de ce Dieu puisant
 Je veu dans ce séjour champetre
 Vous en procurer tout autant
 Je veux imiter cete pluye
 Que sur Danaé son galant
 Rependit tres abondamment
 Car de votre puisant génie
 Je me suis déclaré l'amant.

« Mais comme le sieur Metra pouroit reprouvér
 « une lettre de change en vers j'en fais expédiér
 « une en bonne forme par son corespondant qui vau-
 « dra mieux que mon bavardage; vous etes comme
 « Horace vous aimez a reunir l'utile à l'agréable;
 « pour moy je crois qu'on ne sauroit assés payér le
 « plaisir et je compte d'avoir fait un tres bon
 « marché avec le sieur Metra. Je payerai le marc
 « d'esprit à proporsion que le change hausse, il en
 « faut dans la sosiété, je l'aime et lon n'en sau-
 « roit trouver davantage que dans la boutique de
 « Metra; je vous avertis que je pars pour la Prusse,
 « que je ne serai de retour ici que le 22 de juin, et
 « que vous me ferai grand plaisir d'être ici vers ce

« tems, vous y serai rescu comme le Virgile de ce
 « siecle, et le jentilhome ordinaire de Louis 15
 « sedera, sil lui plait le pas au grand poete. Adieu,
 « les courssiars rapides d'Achile puissent ils vous
 « conduire, les chemains montueux s'aplanir devant
 « vous, puissent les auberges d'Allemagne se trans-
 « former en palais pour vous resevoir, les vents
 « d'Eole puissent ils se renfermér dans les outres
 « d'Ulisse, le pluvieux Orion disparaître, et nos
 « nimfes potagères se changer en déesses, pour que
 « votre voyage, et votre resseption soit digne de
 « l'auteur de la Henriade. » F E D E R I C.

Couleurs des aîles de Papillons.

Un amateur d'histoire naturelle qui depuis quelque temps emploie une partie de ses loisirs à l'étude des insectes, a beaucoup examiné la poussière écaillense qui recouvre les ailes des lépidoptères. Quelques-unes de ses observations lui ayant paru nouvelles, il s'empresse de vous les adresser pour les communiquer aux citoyens chargés de la partie des insectes de l'Encyclopédie méthodique, pour en insérer la relation à l'article *papillon*, s'il n'est pas encore terminé, ou, dans le cas contraire, à tout autre subséquent qui y ait rapport.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur les papillons, ont beaucoup vanté les couleurs que présentent les ailes de ces charmans insectes; plusieurs même les ont élevées au dessus de toutes celles que laisse

admirer la nature dans ses plus aimables productions. Ces couleurs, quoique très-riches, sont bien inférieures à celles dont l'observation suivante est le résultat.

L'amateur en question ayant observé au microscope le dessous d'une des ailes du papillon appelé *paon de jour*, dont la chenille épineuse se nourrit des feuilles de l'ortie, aperçut au milieu des écailles sombres qui couvrent uniformément les quatre ailes de ce papillon, une écaille dérangée de sa place, qui lui présenta une couleur du bleu le plus éclatant. Il pensa que le revers de cette écaille pouvoit seul être revêtu de cette couleur ; afin de s'en assurer davantage, il dérangea avec la pointe d'une épingle les écailles d'une portion de l'aile examinée : celles qui en furent dégagées, lui firent voir de nouvelles couleurs aussi vives que celles que le hasard lui présenta la première fois. Enfin, pour n'avoir plus aucun doute à cet égard, il frotta une partie de la même aile sur un verre plan qu'il avoit légèrement mouillé avec un peu d'eau gommée : il est inutile de dire que ce fut le revers des écailles dont l'aile fut dépouillée qui se présenta à l'observateur ; ce verre ajusté au microscope et considéré au grand jour près d'une fenêtre ; en lui tournant un peu le dos, lui fit voir les couleurs variées les plus riches et les plus éclatantes ; rien n'est comparable au coup-d'œil magnifique que composoient ces jolies écailles. Les mêmes observations réitérées sur plusieurs autres papillons diurnes, l'ont convaincu que ceux dont les couleurs sont les plus sombres, ont seuls le pri-

vilége d'en cacher d'aussi brillantes et d'aussi variées. Quant aux portions de ces ailes qui laissent voir des couleurs plus agréables, le revers des écailles qui les revêtent, conservent souvent les mêmes couleurs, qui, seulement sont beaucoup plus brillantes.

Il a fait une autre remarque sur la poussière écailluse de quelques autres papillons, tant diurnes que phalènes. Il a observé qu'ils ne devoient leurs couleurs qu'à une poussière extrêmement fine qui recouvre les écailles, dont leurs ailes sont implantées, et qui, en étant enlevées, leur laisse la transparence du cristal.

On peut facilement vérifier ces observations, qui ont été réitérées plusieurs fois avec le même succès, et que l'amateur qui communique la présente note, se propose encore de varier. Il seroit très-possible que d'autres les eussent faites avant lui ; mais les articles *couleur*, *insecte* et *lépidoptère* de l'Encyclopédie méthodique, où elles devoient naturellement trouver place, n'en faisant aucune mention, il a pu, avec quelque raison, les soupçonner de nouveauté : dans tous les cas, leur insertion à quelque article de cet ouvrage précieux, ne peut qu'inspirer de l'intérêt aux amateurs qui s'occuperont de cette partie intéressante de l'histoire naturelle.

Sur le Calendrier.

Au n.º 757 de la *Clef du Cabinet*, on a prétendu qu'il y avoit erreur, parce qu'on avoit dit que l'année

1799 seroit bissextile ; cependant il est utile de s'expliquer pour s'entendre. L'année 1799, en tant qu'elle concourt avec l'année 7 de l'ère républicaine , est véritablement composée de 366 jours , comme les bissextiles du calendrier grégorien ; mais cela s'appelle *sextile* dans le nouveau calendrier , et vient de ce que notre année est assujettie à commencer le jour de l'équinoxe vrai , par une erreur de *Romme* , qui ne rédigea pas le décret du 5 octobre 1793 , conformément à l'instruction que je lui avois laissée ; il revint bientôt là dessus , et il fit lui-même un rapport le 28 juin 1795 , qui est imprimé et qui auroit été sanctionné , si la révolution du 1.^{er} prairial n'avoit causé sa mort.

J'ai déjà réclamé contre cette forme , et j'espère qu'on la changera. Le comité d'instruction publique de la convention avoit admis ma réclamation , pour la régularité du calendrier républicain ; le bureau des longitudes la refusa , mais il ne dépendoit que de moi d'y remédier le 21 septembre 1795 , car le décret fut rédigé par Lakanal , sous ma dictée ; mais tous les almanachs étoient imprimés , j'avois écrit au payeur-général de la trésorerie , le citoyen Piscatori , qu'il y auroit cinq jours complémentaires dans l'an 3 , et je sacrifiai à ces considérations la perfection d'un calendrier que j'avois fait avec soin , et qui est plus simple et plus commode que l'ancien calendrier. A l'égard de l'année 1800 du calendrier grégorien , elle devroit être bissextile , puisque 1796 l'a été ; mais trois fois sur quatre , la dernière année du siècle est diminuée d'un jour : cela est arrivé en

1700, et arrivera en 1800 et en 1900. J'appelle 1800 la dernière année du 18.^e siècle de l'ère vulgaire, quoique dans le n.^o 782 de *la Clef*, l'on ait prétendu qu'elle étoit la 1.^{re} du siècle 19.^e. C'est un paradoxe qui n'est pas nouveau : en 1699 il y a eu plusieurs brochures à ce sujet ; j'en ai quatre, dont une fut faite pour tâcher de prouver que le 18.^e siècle commençoit à 1700.

Il en a été question cet été dans le congrès astronomique de Gotha, mais la discussion n'a pas été longue. Toutes les fois qu'on veut compter cent choses, on commence par un, et l'on finit par cent ; on commence l'année par un mois, et l'on finit par douze. Si l'on compte cent écus, on commence par un et l'on finit par cent ; jamais l'on n'a imaginé de commencer par zéro pour finir à 99. Cette bizarrerie n'a pas plus lieu pour les années que pour les autres comptes de la société, et le 18.^e siècle sera révolu quand l'année 1800 sera finie, ou le 1.^{er} vendémiaire de l'an 10. LALANDE.

Arbres consacrés aux Sciences.

Le ministre de l'intérieur a demandé aux professeurs du muséum d'histoire naturelle, de lui indiquer deux arbres pour les consacrer aux sciences et aux lettres : le citoyen Desfontaines et le citoyen Thouin ont indiqué le *cèdre du Liban* pour les sciences, et le *platane d'Orient* pour les lettres.

Le citoyen Andrieu, dans une lettre au ministre, voudroit qu'on proscrivît le *platane* à cause de son nom.

 INSTITUT NATIONAL.

 Sciences Morales et Politiques, *Notice par*
le C. DAUNOU.

Le citoyen ANQUETIL a publié deux ouvrages : l'un est un volume in-8.^o, intitulé : *Motifs des guerres et des traités de paix de la France, depuis 1648 jusqu'à 1783* ; l'autre, en neuf volumes in-12, a pour titre : *Précis de l'Histoire universelle, ou Tableau historique de l'univers.*

Le citoyen BOURGOING a publié la *Correspondance de Voltaire et de Bernis* (1).

Le citoyen GOSSELIN, des *Recherches sur la Géographie des anciens*, en deux volumes in-4.^o (2).

Et le citoyen MENTELLE une *Cosmographie élémentaire.*

Le citoyen MENTELLE a communiqué à la classe la suite d'un travail sur la *Géographie de la Grèce* (3). Il a traité spécialement de la Laconie, et s'est appliqué à décrire la *ville d'Hélos*, si malheureusement célèbre par l'esclavage de ses habitans.

Un fléau que l'esclavage amène, qui règne sur les frontières de la Turquie, mais auquel le mouvement général qui agite l'Europe peut offrir trop d'occasions de sortir de ses limites, la peste doit

(1) Mag. Ann. IV, tome V, p. 416. A. L. M.

(2) Nous rendrons compte de cet important ouvrage. A. L. M.

(3) Mag. Ann. IV, t. VI, p. 9.

exciter plus que jamais l'attention des philosophes et la vigilance des gouvernemens. *Quels sont les moyens de combattre ou de contir ce fléau ?* Telle est surtout la question dont le citoyen PAPON s'occupe dans un ouvrage dont il a offert une esquisse à la classe. En remontant à l'origine de la peste, l'auteur fait observer que l'Ægypte ne la connut point dans ces temps de gloire et de bonheur, où les arts et les sciences faisoient des bords du Nil le pays le plus fertile et le plus peuplé de la terre. C'est en Europe, surtout en Italie, que ce fléau étoit alors indigène et endémique. On le voit ravager vingt-cinq fois le territoire romain durant les cinq premiers siècles de la république ; devenir plus rare durant les deux autres, à mesure que la civilisation se perfectionne ; reparoître sous les derniers empereurs ; recommencer avec eux les siècles de barbarie, et dévaster longtemps les plus belles contrées européennes, jusqu'à l'époque où les arts renaissans viennent éteindre une seconde fois les germes de la contagion, ou les reléguer sur les côtes de l'inculte Afrique. Il suffira sans doute à l'Ægypte de ne pas repousser les lumières qu'on lui reporte, pour se délivrer à son tour de cette horrible calamité ; et ce sera aux yeux des peuples un grand et consolant spectacle, de voir les guerriers et les philosophes de la France parcourir des contrées lointaines, en chassant ainsi devant eux l'ignorance, la tyrannie, et toutes les pestes.

Le citoyen TOULONGEON a lu le discours préliminaire d'un ouvrage ayant pour titre : *Les époques*

de la révolution. Ecrire l'histoire de son temps, et surtout d'un temps de révolution, c'est, dit l'auteur lui-même, une entreprise hasardeuse, et d'une extrême difficulté. Mais après avoir considéré combien cette histoire, écrite avec une impartialité scrupuleuse, peut offrir de leçons utiles, même aux contemporains et aux acteurs des scènes qu'elle doit exposer, le citoyen Toulangeon conclut que les avantages d'une telle entreprise étant publics, et les inconvéniens seulement personnels, il n'y a pas à hésiter.

Dans un *mémoire sur la vie et les ouvrages de Platon*, le citoyen DELISLE DESALES se plaint de voir l'histoire de ce philosophe défigurée dans Apulée, Diogène-Laërce et d'autres anciens, par des fables peu ingénieuses. Il pense que l'auteur des *Voyages du jeune Anacharsis* est le seul, parmi les modernes, qui ait parlé dignement de Platon, et qui ait évité de transcrire sans choix et sans critique, des anecdotes souvent invraisemblables, des jugemens souvent calomnieux (3). Platon, à la cour de Syracuse, fut appelé par ses ennemis le philosophe des princes, le citoyen Desales lui restitue le nom de prince des philosophes.

Le citoyen DESALES a lu aussi un mémoire sur *la Souveraineté nationale*, et il a pensé que pour traiter convenablement ce sujet, il devoit se reporter encore à l'époque où Platon, dans les jardins d'A-

(3) Il paroît que l'excellent ouvrage de M. MEINERS n'avoit pas encore été traduit quand le C. DESALES a porté ce jugement. A. L. M.

académus, raisonnoit sur l'origine de la société civile. Ce mémoire contient une définition de la souveraineté, et un examen de ses caractères, de ses actes, de ses garanties.

Le C. MERCIER a lu trois mémoires ; le premier, intitulé : *Vues sur la morale* ; le second : *Vues politico-morales* ; et le troisième : *Fragment historique sur Caton le censeur*.

L'un des résultats du premier mémoire, est que, pour décider, pour entraîner les événemens, l'homme peut davantage par son caractère, par l'énergie de sa volonté, que par ses lumières ou ses talens, et même que par ses vertus.

En commençant le second mémoire, le C. Mercier établit que la politique, comme toutes les sciences, doit reposer sur la connoissance des faits. Il veut que l'homme apprenne à lire, dans les révolutions antérieures, la succession des événemens futurs, et à reconnoître les phénomènes moraux dont l'immutabilité gouverne les chances politiques. Or, l'histoire des peuples manifeste en eux deux penchans qu'il faut mettre au nombre de ces lois constantes, l'amour de la liberté et l'amour du repos. D'une part, le C. Mercier voit l'homme toujours entraîné vers les formes républicaines, les appelant où elles ne sont pas, s'efforçant de les retenir, quelquefois de les exagérer où elles sont, et les préférant par instinct à tout autre espèce de gouvernement. De l'autre, il considère le genre humain comme un grand animal paisible qui a reposé durant des siècles sous la loi d'inertie, et qui,

agité de temps en temps par les passions actives de quelques individus , retombe de lui-même dans le calme habituel qui lui convient. Il seroit consolant de croire avec l'auteur que l'histoire offre plus de jours de paix que de jours de guerre , et que la nature même des hommes met un terme inévitable à leurs projets perturbateurs. L'amour du repos , conclut le C. Mercier , fait et maintient les gouvernemens.

Le fragment sur Caton le censeur , est un portrait qui ne peut paroître flatté. On a coutume de dire : *Sage comme Caton* ; le C. Mercier s'élève contre cette réputation proverbiale. S'il accorde à Caton de l'équité , de la fermeté , du génie même , il accuse avec rigueur ses mœurs privées , et surtout il lui reproche ce dur et vain pédantisme qui , dans les écoles et les académies , n'est qu'un ridicule , mais qui , dans les magistratures , est un vice capable de faire à la vertu plus de tort que ne lui en feroient de mauvais exemples. La vertu que le C. Mercier voudroit choisir , n'est point cette âpre et misanthropique vertu qu'on pratique ou qu'on étale beaucoup moins pour être content de soi-même que pour acquérir le droit de se montrer mécontent des autres. L'auteur a jeté dans ce mémoire quelques idées sur la censure , considérée comme institution politique : il ne la croit point utile à établir parmi nous ; mais , ajoute-t-il , alors même que cette censure paroîtroit nécessaire , où trouverions-nous le censeur ?

Dans le cours des trimestres précédens , le citoyen

GRÉGOIRE avoit lu à la classe les premières parties d'un ouvrage où il expose la *Conduite des divers peuples modernes à l'égard des esclaves, depuis l'origine de la Traite jusqu'à nos jours*. En continuant cette lecture dans les séances du mois dernier, l'auteur a tracé l'histoire des Nègres et de la Traite dans les États-Unis d'Amérique. Cette histoire est celle des efforts généreux de plusieurs sociétés, et particulièrement de celle des Quakers, de plusieurs philosophes et spécialement de Franklin, pour restituer aux noirs la liberté, et surtout pour leur apprendre à en faire un digne usage. Après tant de travaux, et même après diverses lois rendues en faveur des nègres, soit par le congrès, soit par les législatures particulières, il est douloureux de savoir que le nombre des esclaves est encore de 50,000 dans les états du nord, et de 650,000 dans ceux du sud. L'auteur déplore amèrement cette lutte de la tyrannie contre les lumières, de la cupidité contre la justice.

Les qualités intellectuelles et morales des Nègres ont été l'objet d'un autre mémoire du même auteur. Ce morceau contient de nombreux et importants détails sur l'industrie des Noirs, sur leur dextérité dans les arts mécaniques, sur les succès de quelques-uns d'entr'eux dans la carrière des lettres. On distingue parmi ces littérateurs, une femme nommée *Phillis Weatherley*, transportée en 1761, d'Afrique en Amérique, à l'âge de 7 ans; amenée depuis en Angleterre, où ayant appris fort rapidement le latin et l'anglois, elle publia dans cette dernière langue,

et à l'âge de 19 ans, un recueil de poésies estimées. A l'égard des qualités morales des Nègres, le C. Grégoire accumule un grand nombre d'exemples et de témoignages desquels il résulte qu'au sein même de l'esclavage qui dégrade ou corrompt les âmes, les Noirs ont su cultiver et pratiquer avec éclat les vertus douces comme les vertus héroïques, la piété filiale, la philanthropie, la reconnaissance aussi bien que la bravoure guerrière et l'intrépidité dans les dangers. Tels sont les faits que le C. Grégoire oppose à certaines théories peu favorables, comme on sait, à cette partie du genre humain. Les vices des Noirs, conclut l'auteur, sont l'ouvrage de la tyrannie; leurs vertus leur appartiennent.

Le C. LÉVÊQUE a lu un premier mémoire sur la *constitution de la république d'Athènes*. Le résultat de ce mémoire est que les Athéniens, avec leurs Archontes, leur Aréopage et leur Conseil des Cinq-Cents, n'avoient pourtant aucune idée de la division et de l'équilibre des pouvoirs. Chez eux le pouvoir exécutif, disséminé partout, n'avoit de consistance nulle part. Toutes les autorités se résolvoient en autorités judiciaires, sans qu'aucune possédât en effet une force modératrice, constamment capable d'arrêter ou de suspendre les résolutions précipitées des autres. L'assemblée du peuple, exerçant, abdiquant, reprenant au hasard tous les genres de fonctions, celles de juger et d'administrer, aussi bien que celles de faire des élections et des lois, n'offroit d'autre caractère permanent que son inconstance même, ses agitations meurtrières, et sa do-

çilité funeste aux impulsions de tout démagogue. C'est à ces vices profonds de la constitution d'Athènes, que le C. Lévêque attribue les fautes et les malheurs de cette république; comme c'est aussi à la sagesse, à la puissance de ses institutions morales, qu'elle dut ses grandes actions, ses grands hommes, ses courtes prospérités et sa gloire immortelle.

Des peuples subjugués par Rome, avoient obtenu d'elle le maintien de leurs anciennes lois: les Romains conquis à leur tour, conservèrent de même leur législation civile. Alaric II, l'un des vainqueurs qui demembrèrent l'Empire en Occident, fit rédiger, en 506, en faveur de ses nouveaux sujets romains, un code de lois purement romaines. Cette collection, qui porte le nom de *Code Alaric*, est le sujet d'un mémoire que le C. BOUCHAUD a lu à la classe, et qui peut se diviser en deux parties. La question discutée dans la première, est de savoir par quels jurisconsultes ce code fut rédigé. La seconde traite des divers textes dont le Code Alaric se compose, et des interprétations que l'on y a jointes. La bibliothèque nationale possède du Code Alaric, deux manuscrits fort défectueux, dont le C. Bouchaud a remis des notices à la commission des manuscrits.

Le C. ANQUETIL a lu la seconde partie d'un *Mémoire sur les mœurs et les lois françoises, depuis le cinquième siècle, jusqu'au dixième*. Au milieu des usages et de la législation de ces temps, on remarque une loi pénale portée contre les conjurations, et

fréquemment renouvelée ou appliquée dans le passage de la première race des rois à la seconde. Ce qui concerne cette loi, dans l'ouvrage du C. Anquetil, est terminé par des considérations sur les révolutions politiques, et sur la durée des ébranlemens qu'elles occasionnent. Si une partie de la première génération résiste, la seconde mollit, la troisième cède, et le changement est consolidé quand la quatrième commence.

Un mémoire lu par le C. LEGRAND-D'AUSSE, offre l'*Histoire de l'établissement du droit coutumier en France*, et contient un examen des quatre premiers ouvrages en langue françoise, qui, dans le cours du treizième siècle, ont traité de ce droit. Ces ouvrages sont : 1.º *les Conseils*, par PIERRE DESFONTAINES; 2.º *les Assises de Jérusalem*, attribuées à Godefroi de Bouillon, mais rédigées en effet en Chypre, par JEAN D'IBELIN; 3.º *les Établissements de Saint Louis*, ouvrage dont l'auteur est inconnu; 4.º enfin *les Coutumes de Beauvoisis*, par PHILIPPE BEAUMANOIR. S'il ne faut pas chercher dans de tels monumens les principes d'une saine jurisprudence, on y peut du moins étudier l'importante histoire de ce système féodal qui a régi à-la-fois et la France et plusieurs autres états de l'Europe, et les provinces asiatiques que possédèrent les croisés latins. Ce mémoire du C. Legrand-d'Aussi, est le complément de celui qu'il avoit lu dans le précédent trimestre, sur l'ancienne législation des François, laquelle comprend la loi salique, la loi des Visigoths, et la loi des Bourguignons.

Dans un autre mémoire qui traite des *anciennes sépultures*, le C. LEGRAND remonte aux opinions primitives des peuples sur la mort et sur ses suites. En Europe autant qu'en Asie, la mort fut regardée comme un passage dans un autre monde où l'on devoit retrouver les besoins et les jouissances de celui-ci. C'est d'après cette idée qu'on déposoit, sous les tombes, les objets les plus chers à ceux qu'on y conduisoit, leurs armes, leurs habits, leurs parures, ou que même on brûloit près d'eux, leurs chevaux, leurs esclaves, et quelquefois aussi leurs femmes.

Les Gaulois allèrent jusqu'à jeter, dans le bûcher funéraire, les titres de créances du défunt, afin qu'il pût, à la première rencontre, contraindre ses débiteurs au paiement. Le C. Legrand prouve enfin que la fable de Caron n'étoit pas moins accréditée dans les Gaules que dans l'Égypte, puisqu'en beaucoup de monumens gaulois, on a découvert, sous la langue des morts, la pièce de monnoie destinée à payer le fatal passage. Tant de richesses enfouies avec les défunts, ne pouvoient manquer d'exciter la cupidité de plusieurs vivans. Mais, à peine extraite des sépultures, elles y étoient bientôt rappelées comme par une force invincible; car presque toujours les ravisseurs de ces trésors souterrains, les fesoient en mourant déposer avec eux dans leurs propres tombes. De là vient qu'en Tartarie sur-tout, et dans les pays du Nord, on ne peut creuser aucune sépulture, sans y trouver un assez riche butin. Après ces observations générales, l'auteur fait connoître en détail les différens genres de tombeaux usités en

France depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours. D'abord, caveaux en pierres brutes, ornés à l'extérieur d'un pilier de même nature, plant édebout; ensuite, tombeaux à enceinte, formés par d'énormes piliers, et ayant pour plafond, une pierre d'un volume immense; puis tombeaux en collines, faits de terres rapportées (4); plus, caveaux en maçonnerie, cercueils en pierre, en terre cuite, en plomb; enfin, mausolées en marbre et en bronze. Cette dernière espèce de monumens, qui date du treizième siècle, a éprouvé dans chacun des siècles suivans des modifications que l'auteur expose. De là, passant à l'examen des diverses matières déposées dans les sépulcres françois, il ne trouve dans les plus anciens, que des armes faites avec des os pointus ou avec des cailloux aiguisés; dans les temps postérieurs, on voit des ornemens et des instrumens en cuivre; plus tard, des armes en fer, des parures en or et en argent. Mais c'est dans les tombeaux des rois francs, qu'on rencontre le plus d'objets précieux: tel étoit celui de Childéric(5), découvert près de Tournai, dans le dernier siècle. Depuis, en 1704, des fouilles faites

(4) Voyez l'excellent mémoire du C. TRAULLÉ sur les *Tumuli* du département de la Somme. Magasin Encyclopéd. Ann. I, tom. IV, p. 329. A. L. M.

(5) J'observerai, d'après les remarques judicieuses de l'auteur des *Nœniæ Britannicæ*, qu'il est très-douteux que ce tombeau soit celui de Childéric. L'anneau d'or avec son nom, sur lequel on établit cette conjecture, est très-suspect. On trouve fréquemment dans les tombeaux élevés ou *Barrows* de l'Angleterre, des ornemens semblables à ceux que renferme ce tombeau. A. L. M.

dans l'église de S. Germain-des-Prés, mirent en évidence un monument qui s'annonçoit comme très-riche, mais qu'on ne voulut point ouvrir. Le C. Legrand propose au gouvernement de le faire fouiller de nouveau, et d'ajouter ainsi presque sans frais, à nos antiquités nationales, celles que ce monument renferme. Notre confrère propose encore de demander aux diverses administrations départementales, des renseignemens sur les tombeaux antiques, et spécialement sur les monticules funéraires qui peuvent exister dans leurs territoires respectifs.

*Analyse des matières incendiées dans
l'Odéon.*

Le C. LESAGE, célèbre chymiste, a analysé les matières qu'on peut regarder comme le résidu de l'incendie de l'Odéon. Cette analyse a démontré que l'odeur de soufre, et même les parties sulfureuses qui se sont manifestées pendant et à la suite de l'incendie, ont été le produit nécessaire de la calcination des plâtres; ce qui répond à des expériences analogues déjà faites par le même chymiste. Il a également prouvé que dans la combustion des décorations, il a dû se dégager une grande quantité de gaz inflammable, lequel, se répandant dans toute la salle, aura porté l'embrasement à la fois dans tous les points; ce qui sembleroit détruire l'opinion

qui a d'abord attribué ce triste événement aux efforts de la malveillance. Quoi qu'il en soit, et en supposant même que le feu y ait été mis par l'effet d'un crime, l'opinion publique ne l'attribue point aux actionnaires de ce théâtre, depuis qu'on sait que cet accident a été aussi funeste à leurs intérêts qu'aux plaisirs du public et à la gloire des beaux-arts. En effet, ces actionnaires étoient en instance auprès du gouvernement pour en obtenir le remboursement des réparations qui avoient rendu cette salle la plus belle de la république; l'incendie a détruit leurs titres, et les ruine complètement.

Nouvelles d'Autriche.

Le savant orientaliste, le frère *Paullinus a S. Bartholomeo*, en quittant Rome, a passé au commencement de l'hiver dernier, par l'Autriche, sa patrie, pour se rendre à Padoue, où il doit occuper la place de bibliothécaire, et celle de secrétaire de la Propagande; il regrette surtout, que la translation de l'imprimerie de la Propagande à Paris, lui ôte les moyens de communiquer un jour au monde littéraire, les trésors de la langue sanscrite, dont il a été le premier à nous donner une clef raisonnable. Parmi les ouvrages manuscrits qu'il a fait voir à ses amis, à Vienne, on a remarqué la grammaire, dont il n'a publié qu'un extrait, et trois manuscrits du grand

dictionnaire samscrit , intitulé *Amarasinha* , et le drame de *Sacotala* (1).

Le dernier ouvrage qu'il a publié , est la première section de l'*Amarasinha* , qu'il a donnée pour faire voir combien l'ouvrage entier exigeroit de travail et de dépenses. Il en finit la préface par cette phrase : *Dabam fervente marte Gallico* , ce qui désigne l'époque où il l'a écrit. Ses amis tâchent de l'engager à faire imprimer à Padoue , la grammaire entière , avec des caractères latins , au lieu de caractères indiens. Nous regrettons que le F. Paullin ne s'adresse pas à la nation qui a conquis les trésors typographiques dont il sait faire un si excellent usage ; l'empressement du gouvernement à favoriser la publication d'ouvrages savans et utiles , nous répond que ceux dont il s'agit seroient très-bien accueillis.

Les Méprises espagnoles.

C'est le titre d'un opéra en un acte , joué au théâtre Feydeau , pour la première fois , le 29 germinal.

(1) Ou *la Bague enchantée* ; ce poème a été traduit en anglais par le savant W. JONES , imprimé d'abord à Calcutta , et réimprimé à Londres , chez *Edwards* , en un vol. in-4.^e grand papier. Il n'est pas inutile d'observer que les anciens Hindoux cultivoient beaucoup l'art dramatique , et que leur répertoire théâtral n'étoit pas moins nombreux que le nôtre. On trouve d'intéressans détails sur cette branche de leur littérature dans la préface que M. W. JONES a mise à la tête de sa traduction anglaise de *Sacotala*.

Ces méprises ne sont pas toujours vraisemblables, et cette pièce est une espèce d'imbroglio, à la manière italienne. Une jeune femme, lasse d'être persécutée par un tuteur vieux et jaloux, s'échappe de chez lui, et se retire chez un de ses parens, commandant d'une ville, et tuteur d'une de ses amies; le parent est absent lorsqu'elle y arrive. Son amant, qui a eu le malheur de blesser dans un duel le tuteur jaloux, vient par hasard dans le même endroit, et est caché, par la soubrette qui le reconnoît, dans une volière dont les oiseaux s'étoient échappés. La jeune pupille du commandant veut arroser ses fleurs et donner à manger à ses oiseaux; mais quelle est sa surprise, lorsqu'elle ouvre sa volière, d'y trouver un jeune officier endormi! elle le prend pour son cousin qui devoit arriver le même jour pour l'épouser. Pendant cette scène qui est une des meilleurs, le commandant qui a reçu l'ordre d'arrêter le jeune officier et son amante, arrive avec sa troupe: la jeune personne, craignant que son tuteur ne la gronde en la surprenant avec un jeune homme, met son voile; et le commandant, la prenant pour l'amante de l'officier, les fait enfermer séparément. Cependant on ne sait pas trop comment il se fait que la jeune pupille sort de l'endroit où on l'avoit enfermée, elle vient demander grâce à son tuteur pour son amie, et pour l'amant de celle-ci; le tuteur apprenant qu'ils s'aiment, leur pardonne leur imprudente démarche, et les unit. On voit par cette analyse, que la pièce est peu de chose; le dénouement est manqué, quoique l'auteur l'ait re-

touché, et qu'il ait tâché d'éclaircir un peu l'intrigue. La pièce a été très-bien jouée par les C.^{nes} *Quesnai*, *Rosette*, et par la C.^{ne} *Lesage*; on a vivement applaudi la C.^{ne} *Scio*, chargée du rôle de l'officier.

Les auteurs sont le C. *Saint-Just*, et le C. *Boyel-dieu*, dont la musique a fait plaisir. On a surtout applaudi la petite ariette sur la différence des secrets, chantée par la C.^{ne} *Rosette*, et le duo de la C.^{ne} *Scio* avec la C.^{ne} *Lesage*.

Ne pas croire ce qu'on voit.

La petite pièce donnée sous ce titre au *théâtre du Vaudeville*, le 29 germinal, a obtenu un succès complet; mais ce succès est moins dû au fond de la pièce qu'au grand nombre de couplets satyriques et épigrammatiques dont elle est remplie. Une jeune personne veut réconcilier son amant avec le frère de son amie; pour cela elle arrange une partie de chasse où les jeunes gens doivent se rencontrer. Le mauvais temps empêche la partie d'avoir lieu; le jeune homme que l'on veut réconcilier avec son ami vient au rendez-vous; quelqu'un arrive; on se trouve obligé de le cacher dans un cabinet, ce qui occasionne quelques mouvemens de jalousie de la part de l'amant qui le prend pour un rival; après quelques *quiproquo* peu vraisemblables tout se découvre; les jeunes gens se réconcilient, et l'amant épouse sa maîtresse.

Les auteurs ont été demandés, ce sont les CC. *Gersain* et *Lannée*, auteurs d'*Arlequin décorateur*. Tous leurs couplets étoient remplis d'allusions très-piquantes plusieurs; ont été redemandés, entr'autres, celui en parlant du goût actuel pour la nouveauté. L'amant dit :

A présent c'est la méthode ;
Aussi nos gens à la mode
Ont-ils tous un air bien neuf.

Celui où l'on dit que le meilleur moyen pour faire bonne chasse, est de prendre *au vol*.

Celui qui finissoit ainsi :

Nous voyons
Dans les bas-fonds force *plongeurs* ;
Et sur les hauteurs quelques *buses*.

Et enfin celui où, faisant allusion aux différentes chasses, on disoit que pour quelques-unes, il falloit l'adresse de certain caissier; mais que pour attendre à la pipée, il est nécessaire d'avoir la patience d'un *rentier*.

Montano et Stéphanie.

C'est le titre d'une pièce donnée au *théâtre Italien*, dans les derniers jours de *germinal*.

Montano est prêt de s'unir à *Stéphanie*, fille d'un noble Sicilien, lorsqu'*Altamont*, ami de *Montano*, lui apprend que *Stéphanie* le trahit, que tous les soirs elle introduit un homme dans son appartement ;

il s'offre à lui en donner la preuve le soir même : en effet, aux approches de la nuit, Montano accompagné de témoins, voit un homme monter, à l'aide d'une échelle de corde, sur un balcon, où il est reçu par une femme habillée comme Stéphanie, mais il ignore que ces gens ont été apostés pour le tromper, par Altamont, qui brûle en secret pour Stéphanie. Le lendemain, au lever de l'aurore, tout est prêt pour la célébration de l'hymen; le peuple est assemblé, Stéphanie parée est au pied de l'autel, on n'attend plus que Montano : il arrive, mais pâle, abattu; et, au moment où l'évêque lui demande s'il consent à s'unir à Stéphanie, il répond d'une voix terrible, *non!* Alors il déclare hautement ce qu'il a vu la veille; Stéphanie s'évanouit, son père la maudit, Altamont triomphe, le peuple sort en rumeur, et la cérémonie est interrompue. L'évêque reste seul avec Stéphanie qui lui atteste son innocence; ce prélat lui promet de la faire connoître, et de faire voir la fausseté de ses accusateurs. Il annonce que Stéphanie n'ayant pu résister à sa cruelle situation, vient d'expirer. Montano est au désespoir d'avoir causé la mort d'une personne qu'il aime encore, quoiqu'il la croie perfide; mais Altamont qui voit ses espérances détruites, cède au remord, s'avoue coupable, se poignarde, et se précipite dans la mer : au moment même, l'évêque ramène Stéphanie qui se jette dans les bras de son amant et de son père, et dont l'innocence triomphe.

Cette pièce est du plus grand effet, cependant elle a dû une partie de son succès au jeu des acteurs. Le

C. *Gavaudan* a joué supérieurement le rôle de *Montano*, qui est très-difficile dans le second acte surtout ; le C. *Andrieux* a aussi parfaitement joué le rôle d'*Altamont* ; celui de l'évêque a été rendu avec dignité par le C. *Solié*, et la C.^{ne} *Jenni Bouvié* a été vivement applaudie dans le rôle de *Stéphanie*, dans lequel elle a mis beaucoup de naturel et de sensibilité.

On a trouvé l'arrivée d'*Altamont* un peu brusque, et on est surpris de l'entendre accuser *Stéphanie*, avant de savoir qu'il l'aime, et quel est son motif. Le second acte offre un spectacle nouveau ; la décoration qui représente l'intérieur d'une chapelle ornée suivant les rites catholiques, et les apprêts de la célébration du mariage, ne s'étoient point encore vus sur le théâtre.

Les auteurs sont les CC. *Royer* et *Lebreton*. Le poème est foiblement écrit, à l'exception de quelques morceaux du second et du troisième acte, et on a trouvé la musique un peu trop bruyante ; en effet, le compositeur a fait un grand usage des timbales, et ses chœurs sont tellement couverts par le bruit de l'orchestre, qu'il est impossible d'en distinguer un seul mot ; il en est de même de la plupart des morceaux d'ensemble.

Chardon La Rochette à *A. L. Millin*.

Paris, 15 germinal an 7.

Mon cher *Millin*, en annonçant dans le n.^o 22 de ce mois, la pension accordée au plus savant de

nos bibliographes, Mercier St.-Léger, vous avez copié les feuilles publiques, qui ont mis, en général, peu de décence dans cette annonce. L'une d'elles, cependant, et c'est je crois celle que vous avez copiée, a été longtemps enrichie par lui, de lettres toujours instructives et toujours piquantes (1) : vous vous empresserez, je n'en doute pas, de réparer cette faute involontaire, en publiant la lettre du ministre de l'intérieur ; vous verrez que le ton de cette lettre est bien différent de celui des feuilles publiques.

Paris, le 15 ventôse an 7.

« Citoyen, le gouvernement se fait un devoir d'en-
« courager les travaux utiles dans tous les genres, et
« ceux des bons écrivains l'éprouvent chaque jour.
« A ce titre, vous avez des droits à sa bienveil-
« lance, et je me plais à vous la témoigner, en vous
« prévenant qu'informé que vous vous occupiez de-
« puis longtemps à la composition d'un recueil et
« notices des poètes latins du moyen âge, je vous
« ai accordé, à titre d'encouragement, 200 francs par
« mois, pour la continuation d'un ouvrage aussi in-
« téressant pour l'histoire littéraire. Ces encourage-
« mens dateront du 1.^{er} ventôse. »

Salut et fraternité.

Signé FRANÇOIS (de Neufchâteau).

(1) Le C. Saint-Léger, collaborateur de ce Journal, auquel il a fourni un grand nombre d'excellens articles, sait bien que nous ne pouvons avoir eu aucune intention de l'offenser, et que nous faisons profession d'une estime particulière pour lui. A. L. M.

Je profite, mon cher Millin, de cette occasion, pour redresser une erreur grave de M. Ersch dans sa *France littéraire*; il fait de notre savant bibliographe, *un curé constitutionnel* de Ham en Picardie, et il lui attribue *un discours prononcé en cette qualité*, à Ham, en 1792; vous savez comme moi, mon cher Millin, qu'il n'a point été *curé constitutionnel*, et que par conséquent il n'a pu *prononcer en cette qualité* le discours qu'on lui attribue. M. Ersch aura sans doute été trompé par la ressemblance des noms, mais il est toujours utile de relever les erreurs qui se glissent dans des ouvrages aussi estimables que celui de M. Ersch.

Salut et amitié.

CHARDON LA ROCHETTE.

Concours général des Ecoles centrales.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux artistes l'avis suivant :

Un nouveau mode de concours pour la distribution des travaux d'encouragement a été adopté et couronné par le succès : l'exposition solennelle dans le salon du muséum a tenu lieu de concours, et le jugement du jury a décerné les palmes et les prix.

Ce mode sera adopté pour la distribution des travaux d'encouragement à accorder en l'an 8.

En conséquence, les artistes sont invités, par l'administration du musée, à faire porter dans la salle

consacrée à cette exposition, celles de leurs productions qu'ils jugeront les plus dignes de concourir.

Le salon sera ouvert depuis le 1.^{er} fructidor de la présente année jusqu'au 1.^{er} brumaire.

Un jury qui se rassemblera vers le milieu du mois fructidor, prononcera sur le mérite et le talent des ouvrages exposés.

Les noms de ceux qui auront été distingués et honorés par des travaux d'encouragement, seront proclamés au Champ-de-Mars.

Au C. Millin, à l'occasion du Voyage à Constantinople (1).

Permettez à l'amitié d'éclaircir un doute que vous laissez entrevoir, et de rectifier une erreur qui pourroit être funeste à celui qui en est l'objet; erreur dont le résultat seroit aussi étranger que douloureux au cœur de celui qui l'auroit très-involontairement occasionné.

Il s'agit de l'extrait et du jugement que vous portez d'un ouvrage intitulé, *Voyage à Constantinople, en Italie, aux îles de l'Archipel, par l'Allemagne et la Hongrie*. Vous terminez votre extrait par ces mots : « On pourroit même croire que
« malgré sa célérité (du voyageur), il n'en a pas
« été plus fatigué que les autres voyageurs, qui,

(1) Année IV, t. VI, p. 498.

« depuis quelques années ont parcouru l'Allemagne,
 « et qui ont visité l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande,
 « sans danger, sans peine et sans dépense. »

Permettez-moi de vous assurer que ce doute n'est nullement fondé, que le voyage est très-réel; une partie des lettres qui le composent, m'ont été adressées par mon jeune ami, des lieux mêmes qu'il parcouroit alors.

Passons à l'erreur sur l'époque de son retour, et sur laquelle personne ne peut donner un témoignage plus propre à la rectifier que moi. C'est au mois de juillet 1791 (v. s.), et non pas 1792, que notre voyageur est parti de Naples, et il étoit rendu à Paris au mois d'août même année.

Je suis persuadé que, dans un de vos prochains numéros, vous vous ferez un plaisir de dissiper le doute que votre opinion sur la réalité du voyage auroit pu imprimer dans l'esprit de vos lecteurs, et de rectifier une erreur de date, qui, dans tout autre temps, seroit parfaitement indifférente, et ne cadreroit seulement pas avec la célérité du voyage, puisqu'alors il renfermeroit un espace de deux ans (2).

D. R.

(2) Nous nous empressons de faire droit à la juste réclamation du C. D. R. Il est certain que l'erreur de date qu'il relève pourroit, contre notre intention, être très-préjudiciable à un jeune littérateur qui annonce de l'esprit et du talent. Le témoignage du C. D. R. dont nous attestons l'individualité, ne doit non plus laisser aucun doute sur la réalité du voyage. A. L. M.

Nouvelles de Hollande.

La branche théologique de la société Teylérienne avoit à prononcer le 17 germinal dernier, sur le concours engagé par cette question qu'elle avoit proposée :

« D'après le système établi dans quelques ouvrages
« nouveaux, est-on fondé à assimiler les religions
« mosaïque et chrétienne à quelques cultes payens,
« autant qu'ils seroient susceptibles les uns et les
« autres d'être dérivés de théories purement hu-
« maines, sur les élémens et sur les forces motrices
« de l'univers, ou bien d'anciens récits de phéno-
« mènes astronomiques, de traditions mythologiques,
« de descriptions allégoriques du mouvement des
« corps célestes, et qu'ils pourroient également les
« uns et les autres être expliqués par ce moyen? »

Le prix a été adjugé à un mémoire portant la devise : *Vitam impendere vero*. L'auteur s'est trouvé être le C. J. F. *Van Beck Calkoen*, dont le *Magas. encycl.* a rapporté une observation astronomique dans le n.º du 1.^{er} ventôse dernier, p. 541 ; et dont il avoit peu de temps auparavant annoncé un opuscule rempli d'érudition et de science, sur les *cadrans solaires*.

Les libraires *Wild et Altheer*, à Utrecht, vendront, le 8 prairial prochain et jours suivans, la bibliothèque laissée par le ci-devant marquis de *Saint-Simon*, honorablement connu dans la répu-

blique des lettres, et qui depuis longues années résidoit à Utrecht, où il est mort il y a un peu plus d'un an. En desirant d'être mis à portée de donner une notice nécrologique plus complète de ce savant, nous nous bornons à offrir ici l'énumération de ses principaux ouvrages :

Histoire de la guerre des Bataves avec les Romains, représentée dans les figures d'*Otto Vænius*, in-fol. Amst. 1770.

Traité des Jacinthes, de leur anatomie, reproduction et culture, in-4.°, 1763.

Histoire de la guerre des Alpes, avec le siège de Coni, in-4.°, 1770.

Essai sur le despotisme et les révolutions de la Russie, in-4.°, 1794.

De l'abus des idées spéculatives, in-4.°

Les nyctologues de Platon (sept nuits).

La bibliothèque de Laurent *Van Santen*, importante pour la littérature ancienne occidentale, doit être prochainement vendue à Leyde, chez le libraire *J. Van Thoir*, qui en distribue le catalogue.

Concours pour une place de professeur d'école centrale.

L'administration centrale du département de la Somme, donne avis que le 15 prairial prochain, il sera procédé à la nomination des professeurs de législation et d'histoire naturelle, dont les chaires sont devenues vacantes, et que le jury d'instruction

près cette école , voulant épargner aux savans qui desireroient obtenir ces places , les frais et les embarras du déplacement, les invite à lui adresser , sous le couvert du département , une note qui indique leur âge et leur profession , le lieu où ils ont fait leurs études ; s'ils ont été attachés à quelque partie de l'instruction publique analogue à ces sciences , en quel lieu , pendant combien de temps et à quelles époques ; s'ils ont été membres ou correspondans de quelques corps ou sociétés littéraires ; s'ils sont auteurs de quelques ouvrages , dissertations ou mémoires couronnés ou imprimés , à en transmettre un exemplaire , qui leur sera fidèlement renvoyé ; à faire enfin parvenir tous les titres qui pourroient leur donner des droits aux places qui leur sont annoncées ; à indiquer les savans distingués dans ces parties , particulièrement les membres de l'institut national qui seroient à portée de donner des témoignages sur leur capacité , s'il devenoit nécessaire de les consulter. Ils sont de plus invités à joindre au tout une exposition abrégée de la méthode et du plan qu'ils se proposent de suivre dans l'enseignement , avec des certificats de bonne vie et mœurs , et de leur attachement au gouvernement républicain , délivré par les corps administratifs de leur résidence.

L I V R E S D I V E R S .

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

VERMISCHTE Beyträge zur Kirchengeschichte, von D. Friedrich MUNTER. — Différens morceaux relatifs à l'Histoire Ecclésiastique, par Frédéric MUNTER, professeur ordinaire de théologie à Copenhague. Chez Proft et Storch, à Copenhague, 1798, in-8.° de 384 pages.

M. Munter avoit publié différens mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique dans quelques journaux de l'Allemagne, tels que la *Bibliothèque universelle de la littérature de la bible* de M. EICHHORN, le *Magasin historique de Goettingue*, par MM. MEINERS et SPITTLER, les *Archives pour l'histoire ecclésiastique moderne* de M. HENCKE, la *Minerve danoise*, etc.

Il a pensé avec raison qu'il seroit intéressant de réunir en un seul volume ces différens mémoires ; c'est ce qui a donné lieu au recueil que nous annonçons. M. Munter compte le faire suivre, d'ici à quelques années, d'un second volume, qui sera principalement consacré à des mémoires sur l'histoire ecclésiastique du Nord.

Ce volume contient douze mémoires. I. SUR L'ANCIENNETÉ de la traduction coptique du nouveau testament, il la croit faite du IV.° au VI.° siècle. — II. HISTOIRE du nonce papal, JÉRÔME ALEANDER, qui assista à la diète de Worms, en 1521, et surtout sur sa mission à cette diète. — III. INSTRUCTION adressée en 1539, à Jean Ricci de Montepulciano sur les affaires de l'Empire Germanique, et avis de sa sainteté sur la manière dont l'empereur doit s'y prendre.

Cette instruction, comme on voit par la date, se rapporte aux discussions politiques et religieuses qui furent la suite de la réformation. Dans une introduction mise à la tête de cette instruction, M.

Munter rappelle les circonstances dans lesquelles elle a été donnée , et l'homme auquel elle fut adressée , JEAN VESALIUS , assez connu dans l'histoire ecclésiastique du Nord , archevêque de Lund pendant 14 mois , qui ensuite passa au service de l'empereur , et à différentes occasions fut chargé de rôles importants dans les démêlés des catholiques et des protestans , au XVI.^e siècle.—IV. *EXTRAIT de l'instruction donnée le 11 avril 1621 , à monsign. Caraffa , évêque d'Aversa , destiné pour aller , en qualité de nonce du pape , à la cour de l'empereur Ferdinand II.*—V. *RAPPORT de monsign. MONTORIO , nonce à Cologne , au pape Urbain VIII , de l'an 1624.* Ces deux pièces sont très-intéressantes pour l'histoire du temps ; l'une fait voir les moyens dont la cour de Rome se servit pour opprimer les Hussites , l'autre donne des détails très-curieux sur l'état dans lequel se trouvoient alors les différentes principautés ecclésiastiques et les monastères de l'Allemagne , et sur les moyens employés , surtout par les ordres religieux , pour faire des prosélytes parmi les protestans.—VI. *DÉTAILS sur l'inquisition à Rome , et extrait de ses règles et de sa constitution.*—VII. *HISTOIRE de l'inquisition en Sicile (1).*—VIII. *SUR les Vaudois en Piémont.*—IX. *ANSCHARIUS , archevêque de Hambourg.* Après avoir parlé des obstacles que le christianisme devoit rencontrer chez les peuples du Nord , et des moyens employés pour l'introduire chez eux. M. Munter raconte l'histoire de cet apôtre des peuples septentrionaux. *Anscharius* étoit né en 801 , d'une famille très-considerée en France , il reçut son éducation dans le monastère de Corvey , la vivacité de son caractère ne l'empêcha point de se livrer entièrement dès l'an 814 , aux exercices ascétiques. En 821 , on lui confia la direction de l'école du monastère , et bientôt après , il fut élu prédicateur a

(1) Ce morceau curieux a été traduit en françois par le C. GREGOIRE. On trouve cette traduction à l'Imprimerie chrétienne , rue S. Jacques. A. L. M.

l'église de Corvey ; c'est lui qui fonda la bibliothèque de ce monastère , qui contient plusieurs trésors de l'antiquité , et à laquelle nous devons surtout les annales de Tacite (2). Enfin à l'âge de 25 ans , en 826 , Anshard , attaché à la suite de Harald , roi d'Angleterre , entreprit sa première mission dans le Nord ; M. Munter suit notre missionnaire dans ses différens voyages et ses entreprises , qui sont certainement d'une grande importance pour l'histoire du Nord. Il est mort à Bremen , en 865 , âgé de 64 ans , ayant été archevêque pendant trente - quatre.

— X. LA *vie d'ESKILD*, archevêque de Lund au XII.^e siècle ; cet article tient à l'histoire du moyen âge. *Eskild* fut le dernier archevêque dont le diocèse s'étendoit dans le Nord entier , le premier primat de la Suède , et le premier évêque du Nord qui donna l'exemple de la lutte contre la puissance du trône...

— XI. SUR le mariage et le célibat du clergé dans le Nord. — XII. RÉFLEXIONS générales sur la part que les peuples du Nord ont eu aux croisades , et sur l'influence qu'elles ont eu sur la civilisation du Nord.

A R C H Æ O L O G I E .

DE GRÆCORUM gustu antiquitatis, ambitioso virisque quorum erat Monumentorum veterum memoriæ invigilare Dissertatio, quam pro summis in philosophia honoribus conscriptam , respondente doctissimo Johanne-Henrico MOHR, theol. stud. publice tuebitur Christianus-Petrus THORLACIUS, collega scholæ Hafniensis. Hafniæ, 1797 ; in-8.^o 54 pag.

L'auteur de cette dissertation est le frère de M. THORLACIUS , dont nous avons fait connoître une dissertation sur le règne de *Caligula* , dans le 5.^e volume de l'année précédente , page 126.

M. C. Thorlacius a divisé celle-ci en quatre cha-

(2) *Ernesti Prefatio ad Tac.* vol. I, p. 5.

pitres, dans lesquels il traite du zèle des Grecs pour la conservation des monumens de leur patrie, en quoi ils différoient beaucoup des Romains; il montre que ce zèle étoit excité et encouragé par les législateurs et les démagogues des peuples de la Grèce, et que les mystères ne lui étoient point nuisibles.

Après avoir fait voir que les arts en Grèce étoient subordonnés aux lois et à la religion du pays, il passe à l'objet principal de sa dissertation, c'est-à-dire, aux exégètes ou mystagogues, dont l'occupation consistoit à expliquer les différens monumens. Il recherche d'où l'amour du merveilleux, qui a donné lieu à tant de fictions singulières et agréables, peut avoir pris naissance; il indique les différentes espèces d'exégètes qu'on trouvoit dans chaque ville de la Grèce, et qui, en expliquant les monumens, racontoient aussi aux étrangers l'histoire des lieux, des guerres, etc.; il fait voir que ceux de Delphes, en particulier, étoient beaucoup plus instruits dans l'histoire et dans les arts que les autres. Dans plusieurs villes l'autorité publique avoit établi des exégètes aux frais de l'état.

Cette matière n'avoit pas encore été traitée avec le soin que M. Thorlacius a mis dans ses recherches, elles annoncent un jeune homme qui fera honneur à l'université de Copenhague.

HISTOIRE DU NORD.

ANNIVERSARIA in memoriam reipublicæ sacræ et litterariæ cum universæ, tum Danicæ nostræ restauratæ celebranda indicunt Regia hujus Universitatis rector et senatus academicus. Havniæ, 1796 et 1798, Typis Joannis-Friderici Schultz, 62 et 22 pag. in-4.º

C'est l'usage dans les universités de l'Allemagne, de célébrer la mémoire des événemens mémorables par des discours solennels prononcés par un des professeurs, et on y invite par des programmes

destinés à discuter quelque point relatif aux lettres ou aux sciences.

Les deux programmes que nous annonçons ont été composés pour inviter aux discours qui ont été prononcés en 1796 et 1798, en mémoire de la *réformation religieuse de l'Allemagne du XVI.^e siècle*. Le programme de 1796 est de M. *Jean-Frédéric-Guillaume* SCHLEGEL, professeur en droit à l'université de Copenhague : il y traite de *l'état civil des femmes chez les peuples barbares, qui ne se nourrissent que de la chasse et de la pêche*. La femme n'étant pas assez robuste pour concourir à ces travaux, est méprisée chez ces peuples, maltraitée, et son mari a le droit de vie et de mort sur elle ; sa famille, en la mariant, exige de celui qui la prend un paiement pour la dédommager des frais que sa nourriture et son éducation lui ont occasionné.

A mesure que les nations sont devenues plus civilisées, la condition des femmes s'est améliorée, les maris les ont regardées alors comme leurs compagnes, comme devant leur être utiles dans l'éducation des enfans ; on leur a assuré un sort après la mort de leurs maris, tandis que chez les peuples chasseurs et pêcheurs, elles deviennent malheureuses. Après la mort de leurs époux, la famille de ceux-ci les chasse de leur domicile si elles n'ont point de fils ; s'ils sont dans un âge un peu avancé, elles peuvent s'estimer heureuses que ceux-ci veulent bien leur accorder un asyle dans leur maison, où elles sont ordinairement réduites à un état de domesticité.

C'est une observation confirmée par l'histoire de tous les peuples, que chez ceux où la religion et les lois ont établi la monogamie, les femmes sont plus respectées et jouissent d'une plus grande liberté que chez ceux chez lesquels la polygamie est autorisée par la religion et les lois.

Chez les nations les plus civilisées s'est conservé un des usages des anciens temps de barbarie ; c'est celui appelé par les jurisconsultes du Nord, *Morgengaba*, ou *donum matutinum*, c'est-à-dire, le don

que le mari a coutume de faire à sa femme le lendemain de la noce.

L'histoire du *Morgengaba* fait le sujet du programme de M. Schlegel, principalement relatif aux lois du Danemarck. Cependant il fait aussi des recherches sur l'histoire du *Morgengaba*, chez les autres nations, et surtout chez les peuples septentrionaux, dont il discute et cite les lois.

On sait combien les peuples du Nord ont été guerriers; ce penchant au métier des armes et à des incursions continuelles dans le territoire de leurs voisins, et quelquefois des peuples éloignés, devoit nécessairement avoir une grande influence sur leur législation d'alors, il est également naturel que dans les temps modernes ces lois ont dû tomber en désuétude.

Le programme de 1798, dont l'auteur est M. Georges KIERULF, professeur d'histoire à l'université de Copenhague, contient des recherches sur les lois des Norvégiens et des Danois, relatives à la guerre, avant l'introduction du christianisme.

Les recherches semblables et toutes les recherches historiques en général perdent tout leur prix, quand l'auteur n'indique pas aux lecteurs les sources où il a puisé; aussi nous croyons inutile d'ajouter que M. Schlegel et M. Kierulf sont restés fidèles au bon usage des auteurs de l'Allemagne et des royaumes du nord, d'indiquer leurs autorités dans des notes faites avec précision, mais qui peuvent suffire aux lecteurs, et qui ne sont pas un luxe selon la dénomination donnée aujourd'hui à ces citations.

G É O M É T R I E.

MÉTHODE analytique pour la détermination d'un arc du méridien, par J. B. J. DELAMBRE, membre de l'Institut national, et du Bureau des Longitudes, l'un des deux astronomes chargé de la mesure de l'arc compris entre Dunkerque et Barcelonne, précédée d'un mémoire sur le même sujet, par ÉT. M. LEGENDRE, membre de la Commission des poids et mesures de l'Institut national; 197 pages in-4.° avec figures. Prix, 6 fr. pour Paris, et 7 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez Duprat, libraire pour les mathématiques, quai des Augustins, n.° 71

L'établissement d'une nouvelle mesure en France, fit entreprendre en 1792 la mesure des neuf degrés compris entre Dunkerque et Barcelone, dont nous avons parlé plus d'une fois. Ce grand travail exécuté par les CC. Méchain et Delambre, exigeoit des calculs immenses; on les a faits par différentes méthodes, et plusieurs mathématiciens s'en sont occupés, même les commissaires étrangers venus en France pour y prendre part.

La réunion des méthodes que publie le citoyen Delambre, peut être regardée comme un traité complet de la science topographique, considérée en grand, et à son plus grand degré de perfection.

Dès que cet habile astronome se vit chargé de cette mesure, il examina tous les problèmes qu'il auroit à résoudre dans le cours de cette importante opération : il en trouva des solutions à la fois simples et élégantes, renfermées dans les formules générales, car cette partie de son travail lui a assuré, parmi les géomètres, un rang aussi distingué que celui qu'il tient en astronomie; après s'être occupé de la réduction des angles au centre de chaque station, pour tous les cas qui peuvent se présenter, et de la réduction à l'horizon quand les angles sont

observés dans des plans inclinés, il expose les procédés ingénieux employés à *Perpignan*, pour trouver la véritable distance des deux termes de la base par la mesure d'une ligne qui passoit à quelque distance de ces deux termes.

La base de Lieursaint à Melun, qui a été aussi mesurée par le C. Delambre, ne présentoit pas les mêmes difficultés, parce qu'on avoit placé aux deux extrémités des signaux de 79 pieds de hauteur, sur des massifs de maçonnerie, et qu'on avoit élagué les arbres qui empêchoient de les voir.

L'auteur donne des formules de réduction pour les distances au zénith des étoiles observées avant et après leur passage au méridien : il évalue l'erreur qui peut résulter d'une petite incertitude sur la déclinaison, sur l'angle horaire ou sur la latitude du lieu.

Le calcul des observations azimutales est traité avec l'étendue qu'exige son importance : viennent ensuite des formules pour exprimer en fonctions de latitude, toutes les parties de l'ellipse du méridien terrestre ; parmi ces formules on distingue deux séries fort simples, qui peuvent être utiles dans les calculs du parallaxe et des éclipses.

Il étoit important de connoître la hauteur des sommets des angles, des triangles au dessus du niveau de la mer, et d'avoir des moyens de déterminer la réfraction terrestre ; les formules entièrement nouvelles du C. Delambre, pour atteindre ce but, sont d'autant plus commodes, qu'il les a réduites en tables d'un usage très-facile, et qui serviront dans tous les travaux semblables.

Pour être utile à un plus grand nombre de personnes, il termine son écrit par des applications très-détaillées de ses formules, pour les diverses espèces de réductions qu'on peut avoir à calculer...

La clarté qu'on remarque dans les différentes parties de cet ouvrage, le rend précieux, non-seulement aux astronomes, mais à tous ceux qui veulent s'instruire dans la topographie.

Le même volume contient un mémoire savant du citoyen *Legendre*.

Ce célèbre géomètre rappelle la méthode qu'il avoit publiée dans les mémoires de l'Académie des sciences, pour l'année 1787, lorsqu'il revint d'Angleterre, où il avoit travaillé, avec Cassini et Méchain, aux triangles de jonction entre la France et l'Angleterre; il donne les formules qui expriment toutes les espèces de réductions à faire dans ces opérations, et il réfute l'idée des Anglois qui avoient proposé une méthode défectueuse pour trouver l'aplatissement de la terre.

LALANDE.

M É T R O L O G I E.

MÉTROLOGIE terrestre, ou Table des nouveaux poids, mesures et monnoies de France; les rapports qu'ils ont avec les poids, mesures et monnoies les plus connus de l'Europe; et ceux-ci réciproquement comparés avec eux et avec ceux de Paris; les dimensions et autres renseignements sur la fabrication et le commerce des nouveaux poids et mesures de la République Française; les changes des principales places de l'Europe, et l'arithmétique linéaire, avec un tableau ou échelle graphique, et l'exposition des moyens qui en facilite la pratique, par L. - E. POUCHET, membre du conseil des arts et manufactures; nouvelle édition considérablement augmentée, surtout quant aux principes du calcul décimal comparé au calcul ordinaire, et terminée par l'annonce des principales foires de l'Europe. Se trouve chez l'Auteur, à Rouen; et à Paris, chez Delamarche, géographe, rue du Foin S. Jacques.



ANNONCE.

PONTS ET CHAUSSEES.

RECHERCHES sur les moyens de perfectionner les canaux de navigation, et sur les nombreux avantages de ceux qui seroient construits à petites dimensions, sans le secours des sas d'écluses; par R. FULTON, ingénieur américain, trad. de l'anglois.

A Paris, chez Dupain-Triel, ingénieur-géographe, cloître de la Cité, n.º 1; Bernard, libraire, quai des Augustins, n.º 37; L'Éditeur, rue Dominique, faub. Germ. n.º 1533; Et tous les Marchands de Nouveautés. Prix, 6 fr.; et 7 fr. 50 c. franc de port.

On y a joint des observations sur l'importance des communications navigables, une description détaillée de machines à la faveur desquelles on établiroit ces communications à travers les pays les plus montueux sans le secours des sas d'écluses et des ponts-aqueducs, avec des dessins de constructions nouvelles d'aqueducs et de ponts en bois et en fer.

On a pensé que ces recherches seroient accueillies lorsqu'un système de navigation intérieure se prépare, pour étendre et activer la circulation des richesses sur le sol de la République française.

Des objets d'art et d'économie publique, d'un grand intérêt par eux-mêmes, sont traités dans cet ouvrage avec une clarté qui les rend faciles à saisir. Ils attacheront spécialement les ingénieurs, et pourront encore donner lieu à des perfectionnemens, de leur part, précieux à une branche des grands travaux qui s'ouvriront en France à la paix.

A V I S.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer d'en indiquer toujours le prix.

Table des articles contenus dans ce numéro.

ENTOMOLOGIE.	Institut national. Sciences morales et politiques, notice par le C. <i>Damon.</i> 110
<i>Duméril.</i> Mémoire sur les moyens que les insectes emploient pour leur conservation. page 7	Sur l'analyse des matières indolées dans l' <i>Odéon.</i> 121
HISTOIRE.	Nouvelles d'Autriche. 122
Histoire philosophique et politique des Révolutions d'Angleterre, etc. ; par le C.***. 34	Les Méprises espagnoles. 123
LITTÉRATURE ORIENTALE.	Ne pas croire ce qu'on voit. 125
<i>A. I. Silvestre de Sacy.</i> Traité des Poids et des Mesures légales des Musulmans, traduit de l'arabe de <i>Makrîzy.</i> 46	Montano et Stéphanie. 126
A R T S.	Chardon La Rocheite à A. L. Millin, sur <i>Monsieur Saint-Léger.</i> 128
<i>Engelbert Wichelhausen.</i> Ideen über die beste Anwendung der Wachsbildnerey, etc. 71	Concours général des Ecoles centrales. 130
VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.	Au C. Millin à l'occasion de l'extrait du Voyage à Constantinople. 131
Tableaux de Turin. 88	Nouvelles de Hollande. 132
Arrêté du Directoire pour la conservation de la Bibliothèque nationale. <i>Ibid.</i>	Concours pour une place de professeur d'Ecole centrale. 134
Amphithéâtre de Nîmes. 90	LIVRES DIVERS.
Concours entre toutes les classes. <i>ib.</i>	Histoire Ecclésiastique.
Nouvelles d'Egypte. 91	Vermischte Beytraege zur Kirchengeschichte, von <i>Friederich Münter.</i> 136
Lycée des Etrangers. <i>ibid.</i>	Archæologie.
Observatoire de Carlstadt. 93	<i>De Græcorum gustu antiquitatis ambitioso, virisque quorum erat monumentorum veterum memoria invigilare Dissertatio, autore Christiano Petro Thorlacio.</i> 138
Travaux de la société philomatique. <i>ibid.</i>	Histoire du Nord
Opposition de Mars. 100	<i>Anniversaria in memoriam reipublicæ sacræ et litterariæ cum universæ, tum Danicæ nostræ restauratæ celebranda indicunt Hafniensis universitatis rector et senatus academicus.</i> 139
Société d'Emulation. 101	Géométrie.
Lettre inédite de Frédéric II, roi de Prusse. 102	<i>J. B. Delambre.</i> Méthode analytique pour la détermination d'un arc du méridien, etc. 142
Couleurs des ailes de Papillons. 105	
Sur le Calendrier. 107	
Arbres consacrés aux sciences. 109	

(N.° 20.) Ventose an 8.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DOLOMIEU, DESGENETTES, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON LA ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAUILLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUYIER,

Tome V. (5.^{me} An.)



GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
 { chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.
 { chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

HISTOIRE.

DISSERTATION sur les Antiquités de la Russie, contenant l'ancienne mythologie, les rites payens, les fêtes sacrées, les jeux ou ludi, les oracles, l'ancienne musique, les instrumens de musique villageoise, les coutumes, les cérémonies, l'habillement, les divertissemens de village, les mariages, les funérailles, l'hospitalité nationale, les repas, etc. etc. des Russes, comparés avec les mêmes objets chez les anciens, et particulièrement chez les Grecs; par Mathieu GUTHRIE, conseiller de cour de sa majesté impériale, médecin du corps des cadets nobles de terre, et de celui des ingénieurs, etc. traduites sur son ouvrage anglois, dédié à la société royale des antiquaires d'Ecosse, avec six planches de figures et de musique. A Saint-Pétersbourg, de l'imprimerie du corps impérial des cadets nobles, 1795.

LORSQU'UN antiquaire veut étudier les mœurs et les usages anciens d'une nation, ce n'est point parmi les gens du beau monde, ou même parmi les habi-

tans des grandes villes , dans lesquelles les mœurs et les usages changent plus ou moins , selon que la communication avec les nations étrangères est plus ou moins active , qu'il va chercher ses preuves ; c'est parmi les paysans , surtout lorsqu'ils ont été longtems dans l'état de vasselage , et par conséquent attachés au même sol pendant plusieurs siècles.

C'est en suivant cette marche dans l'histoire des Russes , que M. GUTHRIE a été amené à soupçonner qu'eux ou leurs ancêtres devoient beaucoup aux anciens Grecs , si même les deux peuples n'ont pas une origine commune ; c'est ce qu'il a tâché d'établir dans son ouvrage.

Plusieurs savans , dans ce siècle , ont avancé que toutes les nations européennes tiroient leur origine de l'Orient. Les preuves sur lesquelles ils ont appuyé leurs systemes , sont devenues classiques pour l'histoire.

William JONES , président de la société asiatique du Bengale , si fameux pour ses connoissances dans la littérature orientale , même avant qu'il fût envoyé dans les Indes , a tout récemment trouvé dans le *Zend* des Perses , et dans le *Sanscrit* des Indiens , les deux plus anciennes langues du monde , qu'il étoit fait mention d'un ancien peuple qui habitoit l'empire d'Iran ou de la Perse , bien antérieur aux Assyriens , la première nation qui ait été connue de l'Europe ; et que les Indous ou Indiens , les Egyptiens , les Chinois , qui ont été regardés longtems comme les nations les plus anciennes ,

n'étoient que des colonies de ce peuple primitif d'Iran.

Ces découvertes viennent se ranger d'elles-mêmes dans les preuves historiques et physiques des Bailly, Buffon et Mairan, sur cette même origine.

Cet empire d'Iran, d'après les dernières recherches, paroît être le berceau de toutes les nations européennes, ignoré si longtemps par les savans, dont les travaux relatifs à leur origine aboutissoient toujours à l'Orient, dans quelque endroit qu'on les commençât, et quelque méthode qu'on employât pour remonter à sa source.

Mais ce fait semble être à l'abri de toute espèce de doute, depuis que le chevalier Jones a trouvé la plus grande partie des mots racines qui composent les langues de l'Europe, dans les deux plus anciennes langues de l'Orient, dont l'une, le *Sanscrit*, quoique de la plus haute antiquité, n'est cependant qu'un dialecte de l'autre.

Ce sont ces nouvelles lumières sur l'origine commune des nations européennes, qui ont enhardi M. Guthrie à donner aussi une origine commune aux Grecs et aux Russes, entre lesquels il a trouvé des rapports si sensibles dans les différens objets qu'il a examinés. En adoptant cette opinion, le phénomène curieux qui fait le fond de ses dissertations s'explique beaucoup plus facilement qu'en supposant que les Russes ont pris des Grecs leur mythologie, etc. En effet, le chevalier Jones a retrouvé toutes les divinités payennes, et même les principales fables des

Grecs , dans les livres conservés par les bramines , et écrits dans la langue du *Sanscrit* , mille ans avant la fondation des états de la Grèce.

Si l'on suppose donc que les Russes , ainsi que les autres nations de l'Europe , sont venus de l'Orient , on doit penser qu'ils auront apporté avec eux la mythologie de leur patrie : ce qui est beaucoup plus probable , que de dire qu'ils l'ont ensuite empruntée d'une colonie sortie de la même origine , et établie dans la Grèce.

M. Guthrie fait hommage de ce trésor des connoissances primitives , aux soins du gouverneur M. Hastings , dont la conduite engagea les bramines à lui découvrir volontairement ce que les menaces et les moyens de séduction employés par un longue suite de souverains dans le Mogol , n'avoient jamais pu obtenir.

Voici , au surplus , l'idée de l'ouvrage de M. Guthrie , qui consiste en cinq dissertations.

Dans la première , les instrumens de musique des paysans russes , sont comparés avec ceux des anciens Grecs ; et on démontre que trois d'entr'eux sont évidemment les mêmes que ceux que les Grecs possédoient.

Dans la seconde , la musique nationale russe est comparée avec celle des Grecs. Ce sujet est traité plus en antiquaire qu'en musicien.

Dans la troisième , l'ancienne mythologie , les cérémonies payennes , les fêtes , les jeux sacrés , les

oracles, les modes de divination des Russes, sont comparés avec ceux de la Grèce, et une partie de leur culte même avec l'ancienne religion des druides dans la Grande Bretagne.

Dans la quatrième, les danses en chœurs circulaires, les jeux, divertissemens, mariages, funérailles, habillemens, usages des paysans russes, sont comparés avec les mêmes objets chez les Grecs.

Dans la cinquième, l'auteur sortant du village, et considérant les Russes en général, traite des mœurs hospitalières, de leurs repas nationaux, de leurs usages, coutumes, etc., etc. qu'il compare avec ceux des Grecs.

L'ouvrage est terminé par un supplément, contenant des notes et la traduction de quelques chansons anciennes, qu'il a cru propres à jeter du jour sur ces dissertations.

L'auteur observe que les mêmes coutumes, les mêmes usages, les mêmes cérémonies dont il parle, existent encore aujourd'hui parmi les paysans russes, à l'exception de la mythologie payenne, qui a été insensiblement détruite par la religion chrétienne; et encore en peut-on reconnoître les traces dans plusieurs fêtes villageoises.

Enfin, M. Guthrie porte la lumière jusqu'à déterminer, d'après la mythologie et les chansons anciennes qu'il rapporte, la position géographique des ancêtres des Russes avant leur arrivée à Kiew, et le degré de civilisation auquel ils étoient parvenus.

Les savans qui s'occupent de l'histoire et des traces

que nous laissent la mythologie et ses antiquités, pour arriver jusqu'à son origine, doivent regretter que l'ouvrage de M. Guthrie soit aussi rare et si peu connu; il seroit à désirer qu'on en fit une édition en France.

BRACK.

HELMINTHOLOGIE.

RÉFLEXIONS sur les vers intestins trouvés dans le corps des animaux.

J'AI lu à la société philomatique, il y a environ deux ans et demi, les réflexions que je vous adresse. Elles combattent les principes avancés par M. BLOCH, dans un ouvrage qui a pour titre: *Traité de la génération des vers intestins*. Je les ai communiquées à ce célèbre ichtyologiste, qui ne les a pas désapprouvées. Cependant, comme les raisonnemens dont il appuie son opinion lui ont fait beaucoup de partisans, et qu'ils servent même maintenant d'autorité, je vous prie de vouloir bien insérer mes objections dans l'un des numéros de votre journal.

C. D.

Parce qu'on ne trouve les vers intestins que dans l'intérieur des animaux, doit-on insérer de là qu'ils sont innés, et qu'ils ne peuvent y entrer, par quelque

moyen , pour s'y développer ensuite ? M. Bloch se déclare pour l'affirmative.

Cette opinion paroissant porter atteinte aux lois connues de la génération, j'ai cru d'abord que ce médecin avoit eu seulement l'intention de prouver que les vers intestins ne pouvoient exister ou naître que dans les animaux , ce qui paroît assez démontré par les observations. Mais, en continuant la lecture de l'ouvrage , j'ai reconnu que l'opinion de l'auteur étoit que les vers n'existoient que dans les animaux avec lesquels ils étoient nés. En effet , à la suite de plusieurs raisonnemens qu'il appelle *preuves* , il tire deux conséquences ; dans l'une , il établit que les œufs des vers ne peuvent parvenir par la voie indirecte de l'air , de la boisson et de la nourriture , mais qu'ils ont été placés dans le corps animal même , comme dans l'endroit le plus sûr et le plus propre à leur développement ; la seconde conséquence est que les œufs des vers ne peuvent entrer dans les animaux par la voie de l'air ou des alimens.

J'essaie , par les objections suivantes , de répondre à chacune des *preuves* qu'il apporte à l'appui de son opinion.

I.^{re} preuve. — *On ne rencontre pas les vers intestins hors du corps de l'animal.*

Je conviens du fait ; mais je suis loin d'en conclure que , pour que ces vers puissent entrer dans un animal , il ait fallu que les vers qui les ont produits aient existé hors de cet animal. Je crois que le ver intestinal pond des œufs qui , après avoir été transportés en un lieu propre à leur développement , produiront

d'autres œufs, d'autres vers. Cette transposition du germe fécondé, peut se faire de diverses manières; ou bien directement et immédiatement par le système circulatoire de la mère au fœtus, ou bien encore d'une manière médiate et éloignée, parce que ces mêmes œufs, expulsés avec les excréments, peuvent être, à l'aide de diverses circonstances, soulevés dans l'air ou suspendus dans les eaux, et parvenir ainsi dans l'intérieur de l'animal, soit par la digestion, soit par la respiration. La ténuité extrême de l'œuf du ver, s'accorde parfaitement avec cette opinion (1).

II.^{me} preuve. — *Leur présence dans des enfants, des animaux nouvellement nés, et même dans des avortons.*

L'auteur s'appuie ici d'un mode possible de propagation dans les vers, et veut le généraliser. J'accorde que l'œuf, parvenu dans le corps de l'enfant par la circulation de la mère, se soit développé dans la partie propre au prolongement de sa vie; mais dois-je en inférer que tous les vers trouvés dans les animaux existoient chez eux depuis le moment où ils étoient renfermés dans la matrice? que ce germe n'a fait que se développer dans des temps plus ou moins éloignés de cette époque? Voilà cependant

(1) Les œufs sont en telle quantité dans les vers intestins, qu'ils semblent en former toute l'organisation. Un ver seul en renferme plus d'un million, et sous une seule articulation d'une demi-ligne de largeur et de longueur; le microscope en a fait compter cent cinquante. [Note extraite de l'ouvrage de M. Bloch, et que j'ai eu occasion de vérifier avec le C. Cuvier].

ce que paroît prétendre M. Bloeh , puisqu'il apporte la citation de faits de cette nature à l'appui de son opinion.

Il se présente ici une réflexion bien naturelle. La voici : Tous les animaux ne sont pas femelles ; ils ne donnent par conséquent pas tous l'existence matérielle à de nouveaux individus : or , d'après l'opinion que je réfute ici , tous les vers qui se développeroient dans les individus mâles , seroient privés de la faculté de propager leur espèce , puisque , suivant notre helminthologiste , ce n'est que chez l'animal renfermé encore dans le sein de sa mère que peut arriver le germe du ver ; donc , tous les vers qui viennent à se développer dans les animaux mâles , sont privés de la faculté de produire de nouveaux individus ; ou bien , si cela n'est pas ainsi , il faut en conclure que les vers intestins ne sont pas tous innés avec l'animal. La conséquence me paroît claire. Poursuivons.

III.^m preuve. — *Leur séjour dans les parties intérieures du corps.*

L'auteur se croit forcé d'adopter l'opinion que les vers sont nés avec les animaux , parce qu'il en est qu'on trouve dans des parties où ils n'ont pu parvenir de l'extérieur , tels que la *bandelette des poissons* (2) , dans l'abdomen ; la *douve du foie* (3) , le *vésicule-tentéforme* (4) , dans le foie des souris ;

(2) *Lig. la piscium.*

(3) *Parciola hepatica.*

(4) *Vermis vesicularis tœniaformis.*

l'hermite (5), dans les cavités abdominale et thoracique ; le *vésiculaire social* (6), dans le cerveau des brebis.

Mais, de cela même que l'auteur est persuadé de l'existence innée des vers dans les animaux, il en résulte qu'il pense que les œufs peuvent être absorbés par les vaisseaux, et conduits ainsi par la circulation, puisqu'il n'y a que ce moyen de parvenir dans les divers points inaccessibles par le dehors, et qu'aucun animal n'est produit sans qu'il provienne d'un autre.

J'use de cette autorité pour penser que cette absorption, cette circulation des œufs du ver, peut avoir lieu dans les diverses circonstances de la vie de l'animal qui en est attaqué, comme dans le cas particulier de gestation que nous venons de rapporter ; et alors quelle cause pourroit s'opposer à l'expulsion de ces œufs par tous les organes sécrétoires, le foie, les reins, etc. ? qui les empêchera ensuite d'être de nouveau absorbés, et de passer ainsi dans la circulation d'un autre être ?

Ces réflexions me portent à croire que le séjour des vers dans les parties intérieures de l'animal, qui sont inaccessibles au dehors, ne prouve pas davantage que ces vers sont innés, qu'il ne permet de penser que ces animaux ont pu parvenir par la voie de l'air ou des alimens, et se développer ensuite

(5) *Vermis vesicularis eremita.*

(6) *Vermis vesicularis socialis.*

dans la partie qui étoit la seule propre à leur fournir la nourriture qui leur convient.

IV.^{me} preuve. — *La durée de leur vie dans des endroits où d'autres corps sont digérés.*

Peu de mots suffisent ici pour répondre, et un seul exemple suffira pour réfuter ce que M. Bloch veut bien appeler ici une preuve. D'abord, je ne crois pas que de cette proposition il puisse tirer la conséquence que le ver est inné; car certainement la larve de l'oëstre du fondement du cheval (7) n'est point innée dans les intestins ou même dans l'estomac de l'animal chez lequel il a été pondu par l'espèce de mouche qui est sa mère: cependant cet insecte résiste à l'action des sucs digestifs; et, quoique non inné, il vit et augmente de volume dans des endroits où d'autres corps sont digérés.

V.^{me} preuve. — *Leur prospérité dans le corps animal.*

VI.^{me} preuve. *Leur prompt mort après être sortis du corps de l'animal.*

Je crois inutile de réfuter ces deux propositions, parce que l'auteur ne s'en sert point pour prouver que les vers sont innés, mais seulement qu'ils ne se rencontrent point ailleurs que dans les animaux. Sentiment que toutes les observations semblent appuyer, et que je suis loin de combattre.

VII.^{me} preuve, — *Plusieurs animaux ont leurs vers particuliers.*

Que les animaux aient des vers différens et pro-

(7) *Oestrus equi* et plusieurs autres espèces du même genre.

pres à chaque classe, à chaque genre, et même à quelques espèces, cela n'a rien qui m'étonne. L'analogie même semble m'indiquer que les choses se passent ainsi. En effet, les *hippobosques*, les *ricins*, les *tiques*, les *cixons*, les *poux*, les *oëstres*, les *ichneumons*, etc. ne s'attachent-ils pas spécialement à quelques espèces d'animaux? Chaque genre, chaque espèce, pour ainsi dire, de plantes, a sa *chenille*, sa *larve*, son *pucceron*, sa *punaïse*, sa *casside*, son *criocère*, etc.; mais ne paroît-il pas singulier que j'aïlle conclure de là que ces insectes sont innés avec l'animal ou avec la plante? Voilà cependant le résultat du raisonnement où l'opinion de M. Bloch nous conduiroit. Après avoir établi, par des observations, que plusieurs espèces de mammifères, d'oiseaux, de poissons, ont leurs vers propres et différens, quoique demeurant ensemble et se nourrissant des mêmes alimens, telle est sa conclusion: « Si ces vers n'étoient donc pas innés au corps animal, mais s'ils y entroient du dehors, on ne sauroit donner aucune raison pour laquelle des animaux qui demeurent ensemble, et qui jouissent de la même nourriture, ne serviroient pas également d'asyle aux mêmes vers. »

VIII.^{me} preuve. — *Leur structure.*

Ici tout le raisonnement consiste à démontrer que l'organisation des vers intestins est analogue à leur genre de vie. Cela devoit être: tout est prévu dans la nature pour la conservation de l'espèce; mais cela ne prouve pas que les vers soient innés.

IX.^{me} preuve. — *La quantité de leurs œufs.*

X.^{me} preuve. — *Le plus grand nombre de leurs femelles.*

Dans ces deux chapitres l'auteur explique cette fécondité inconcevable, et le plus grand nombre des femelles, par la nécessité dans laquelle sont ces animaux de déposer leurs œufs dans un lieu d'où ils seront expulsés bientôt par l'action sécrétoire ou excrétoire.

Quant à moi, je rapporte aussi le nombre des femelles à la quantité d'œufs nécessaires à la propagation de l'espèce; mais je pense que comme les vers intestins ne sont pas toujours innés, qu'au contraire ils y arrivent et s'y développent journellement, ainsi que je l'ai exposé plus haut, ces millions d'œufs, déposés par la voie de l'air ou de l'eau, suppléent, par leur nombre infini, à l'événement extrêmement rare de leur dépôt dans un lieu propre au développement du ver que chaque œuf doit produire.

XI.^{me} preuve. — *Ils ne vivent pas également bien dans tous les animaux.*

XII.^{me} preuve. — *Les vers ne causent pas toujours des maladies dans le corps animal.*

Les raisonnemens compris sous ces deux titres ne tendent en aucune manière à prouver que les vers intestins soient innés; ainsi il n'entre pas dans mon plan d'y répondre.

Je crois donc, en me résumant, qu'il est impossible de se refuser à croire que les œufs des vers intestins peuvent être déposés par l'air ou avec les alimens, dans l'intérieur du corps de l'animal. Cette

opinion paroît démontrée par les raisonnemens et les observations que fournissent les *preuves* de M. Bloch, et par le volume infiniment petit de l'œuf du ver. Ainsi, je suis loin de penser, avec M. Bloch, que tous les vers intestins soient nés avec les animaux; je crois qu'ils se développent journellement dans leur corps, et mon opinion ne s'écarte point des observations faites jusqu'ici sur la génération des êtres organisés.

B O T A N I Q U E.

*EXTRAIT d'une Monographie du genre
Tilleul, lue à l'Institut national par le
C. VENTENAT.*

LINNÆUS n'a mentionné dans son *Species* que deux espèces de Tilleul, auxquelles il a donné les noms d'*Europæa* et d'*Americana*; mais, comme il en existe plusieurs espèces distinctes soit en Europe, soit en Amérique, il est évident que les noms d'*Europæa* et d'*Americana* ne peuvent pas être conservés, puisqu'ils donnent lieu de supposer que les autres espèces ne sont point originaires de l'Europe ou de l'Amérique.

Miller, dans son Dictionnaire des jardiniers, a décrit deux espèces de tilleul d'Amérique. Il a conservé le nom *Americana* à celle que Linnæus avoit

connue ; et il a donné à l'autre , rapportée de la Caroline par Catesby , le nom de *Caroliniana* : mais ce nom trivial ne peut plus être adopté , depuis que Michavy et d'autres botanistes ont découvert dans la Caroline une autre espèce de tilleul , différente de celle que Catesby avoit trouvée. Aussi , Aiton , dans son *Hort. Kew.* n'a-t-il fait aucune difficulté de changer le nom de *Caroliniana* , et de lui substituer celui de *pubescens*. Pour faire sentir l'importance et la nécessité de ce changement , il suffit de citer la phrase par laquelle Walther désigne une espèce de tilleul de la Caroline : « *Tilia americana floribus* » *nectario instructis , stipulis floriferis.* » Comme cette phrase convient évidemment à tous les tilleuls qui peuvent croître dans l'étendue de l'Amérique , on conçoit combien il seroit difficile de déterminer l'espèce qu'a voulu indiquer Walther , si les naturalistes qui ont voyagé dans la Caroline , n'eussent rapporté des individus de la plante que le botaniste anglois avoit voulu caractériser.

Après l'exposition du caractère générique , le C. Ventenat décrit les espèces suivantes qu'il a fait figurer.

§. I.

Tilleuls d'Europe ; pétales nus.

T. *Microphylla* , Foliis cordato-subrotundis , acuminatis , arguté serratis , capsulâ subglobosâ , minimè costulatâ , tenuissimâ , fragili.

Var. fructu oblongo, utrinque acuminato. TILLI, Hort. pis. tab. 49, fig. 3. Herb. VAIL.

T. Platyphyllos, Foliis cordato-subrotundis, acuminatis, inæqualiter serratis, capsulâ turbinatâ, costis prominentibus insignitâ, lignosâ, crassâ.

Var. Corallina AIT. Hort. Kew.

§. II.

Tilleuls d'Amérique; pétales munis d'une écaille à leur base.

T. Glabra, Foliis profundè cordatis, serratis, glabris; petalis apice truncatis, crenatis; capsulâ ovatâ, subcostatâ (*T. Americana* L.)

Habitat in Virginîâ et Canadâ.

T. Pubescens, AIT. Foliis basi truncatis et obliquis, denticulatô-serratis, subtùs pubescentibus; petalis emarginatis; capsulâ globosâ, lævi. (*T. Caroliniana* MILL.)

Habitat in Carolinâ.

Var. *Leptophylla*. Foliis tenuissimis subpapyraceis.

Habitat in Luisianâ.

T. Rotundifolia, Foliis cordato-subrotundis, subsinuatis, dentatis, verticalibus, subtùs tomentosus; capsulâ ovatâ,

Tilleul.

449

tâ, obscurinervosa. (T. Alba
AIT., argentea, MUS. NAT.)

Habitat in Amer. septentr.

T. *Heterophylla*, Foliis ovatis, argutè serratis, basi
nunc cordatis, nunc obliquè aut
æqualiter truncatis, subtilùs to-
mentosus; capsulâ globosâ, mul-
tinervosa.

Habitat in Carolinâ inferiori et in
Marylandiâ.

Le C. Ventenat a terminé cette monographie, en
présentant quelques observations sur la culture des
espèces de ce genre, sur le sol qui leur convient,
et sur les avantages qu'on en peut retirer.

P O E S I E.

L'ACHILLÉIDE, imitation en vers du
poème de STACE, par le C. COURNAND.

A Paris, chez Buisson, Bernard et Louis,
libraires, et au collège de France, chez
l'auteur; in-12 de 58 pages.

STACE vivoit à Rome, du temps de Domitien.
On lui reproche d'avoir prodigué à cet empereur un
vil encens. *L'Achilléide* lui est dédiée; mais le
C. Cournand en a supprimé le début, souillé par

cette dédicace. On pourroit atténuer la faute de *Stace*, en observant, 1.^o qu'il avoit de très-grandes obligations à Domitien; 2.^o que l'éloge en question étoit assez mesuré. *Stace*, d'ailleurs, à en juger par ce qui nous reste de ses écrits, réunissoit des qualités morales très-essentielles. Il se montre également bon fils, bon époux et bon père. L'auteur de ses jours avoit honorablement professé l'éloquence à Rome, et compté Domitien au nombre de ses disciples. Dans le 5.^e livre de ses mélanges (*Sylvæ*), *Stace* lui a érigé un monument de sa piété filiale. Le 3.^e livre des mêmes mélanges offre une pièce adressée à Claudia, épouse de *Stace* : elle regrettoit l'absence prolongée du poète, et il l'engage à le venir joindre à Naples. Cette pièce est remplie de sentiment. *Stace* dit aussi, dans un morceau de prose, ces touchantes paroles : *Uxorem vivam amare voluptas est ; defunctam, religio.* (Dédicace du 4.^e liv. de ses mélanges à *Abascantius*.) Dans les vers à son épouse, dont nous venons de parler, il fait mention de la fille qu'elle avoit eue d'un premier lit. Plus que nubile, et joignant à la beauté les talens, elle étoit en retard pour se marier; mais *Stace* ne doute pas que bientôt son mérite ne la fasse rechercher pour le lien conjugal :

Sed venient, plenis venient connubia tædis.

Sic certe formæque bonis animique meretur :

Sive chelyn complexa ferit ; seu voce paternâ (1)

(1) Le père de cette intéressante fille avoit été musicien (*tibicen*) ; mais il nous paroît plus vraisemblable que *Stace* parle ici de sa propre

*Discendum Musis sonat, et mea carmina flectit ;
Candida seu molli diducit brachia motu :
Ingenium probitas, artemque modestia vincit.*

Il paroît que *Stace*, n'ayant point eu d'enfans, avoit adopté un fils. Il eut encore à pleurer sa perte. C'est le sujet de la dernière pièce de ses mélanges.

*Avellitur infans ,
Non de stirpe quidem, nec qui mea nomina ferret,
Oraque; non fueram genitor, sed cernite fletus
Liventisque genas, et credite planctibus orbi :
Orbus ego.*

Il l'avoit recueilli, il l'avoit affranchi dès la naissance.

*Meus ille, meus : tellure cadentem
Excepi, et vinctum genitali carmine fovi ;
Pulsantemque novas tremulis ululatibus auras,
Inserui vitæ. Quid plus tribuere parentes ?
Quin alios ortus libertatemque sub ipsis
Uberibus tibi, parve, dedi. . . .*

Juvénal, dans la 7.^e de ses satyres, parle de la pauvreté de *Stace* : « Il meurt de faim, dit-il, s'il ne trouve pas à vendre ses productions ».

Esurit, intactam Paridi nisi vendat Agaven (2).

voix. Il l'avoit fort belle, témoin ce qu'en a dit *Juvénal*, sat. vii, v. 82-87.

(2) *Agave*, fille de *Cadmus* et d'*Hermione*, fit mourir son fils, pour avoir méprisé les fêtes de *Bacchus*. *Stace* avoit traité ce sujet dans une tragédie qui ne nous est point parvenue. *Pâris*, égyptien, affranchi de *Domitia*, étoit un des plus célèbres pantomimes de son temps.

Cette pauvreté de *Stace* pourroit servir encore à sa justification. Quand *Juvénal* en parloit, notre poète n'avoit probablement pas encore obtenu de la libéralité de *Domitien* la petite campagne aux environs d'Albe, au sujet de laquelle il s'exprime ainsi, *Sylv. IV, v. 1.*

*Parvi beatus ruris honoribus,
Qua prisca Teucros Alba colit lares.*

Ces détails sur *Stace* nous ont entraînés peut-être un peu loin. Le *Dante* a supposé, on ne sait sur quel fondement, qu'il étoit chrétien. Il en est enfin qui le font mourir de la main même de *Domitien*, *præacuto stylo confossum*. Voyez *L. G. Giraldi*, qui ne fait que rapporter cette opinion, sans y croire, *de poët. latin. dial. IV*. Le savant anglais, *Henri Doëwell*, a fait un travail chronologique très-étendu sur *Stace* dans ses *Annales Statiani*, qui sont à la suite de ses *Annales Velleiani et Quintiliani*, Oxford, 1698, in-8.^o Il est temps d'aborder la traduction de l'*Achilléide* en vers français, qui fait le sujet de cet article. Le *C. Cournaud* sait trop bien et sa langue, et la langue originale du poème qu'il a traduit, pour qu'on ne préjuge pas favorablement son entreprise. Il nous a donné d'ailleurs d'autres preuves de son talent poétique. La diction particulière de *Stace* offroit des difficultés, contre lesquelles on s'aperçoit quelquefois que le traducteur lutte péniblement. Cette diction est ordinairement très-concise : aussi le traducteur a-t-il rendu les 674 vers latins du 1.^{er} chant (le début retranché, il n'en faudroit même compter que 654), en 832 vers fran-

çais ; et les 453 du 2.^e chant en 544. Voyons quelques échantillons de sa poésie. Il décrit la sollicitude maternelle de Thétis , cachant son fils Achille à la cour de Lycomède :

Tel le timide oiseau , dans la saison d'aimer ,
 Avant que de bâtir sous le naissant feuillage ,
 Prévoit tout , les serpens , les vents , l'homme et l'orage :
 Enfin l'ombre l'attire ; et , dès le premier jour ,
 Cet arbre qui l'arrête , a déjà son amour.

Il étoit difficile de mieux rendre l'original que ne le font ces vers charmans. Le voici :

*Qualis vicino volucris jam sedula partu ,
 Jamque timens quâ fronde domum suspendat inanem ,
 Providet hinc ventos ; hinc anx'ia cogitat angues ;
 Hinc homines : tandem dubiâ placet umbra , novisque
 Vix stetit in ramis , et protinus arbor amatur. (I, 212-216).*

Combien est naturel ce tableau du Centaure , suivant de l'œil Achille emmené sur les flots !

Il se plaint à ses dieux
 De rester sur ces bords , témoins de ses adieux :
 Il dérobe ses pleurs à l'enfant qu'il adore ,
 Et , dressé sur ses pieds , il le regarde encore ,
 Tandis que sur le flot que l'écume blanchit ,
 Loin des yeux du vieillard le char vole et s'enfuit.

Écoutons l'original :

*.... Prosequitur divam , celeresque recursus
 Securus pelagi Chiron rogat , udaque celat
 Lumina , et abreptos subito jamjamque latentes
 Erecto prospectat equo , qua cana parumper
 Spumant signa fugæ , et liquido perit orbita campo.*

Les derniers vers de l'original nous semblent plus

heureux que ceux de la traduction, pour peindre l'effet de l'éloignement progressif et déjà près de la disparition.

Entre les filles de Lycomède, qui, dans leur naïve innocence, ne soupçonnent pas le déguisement d'Achille, Déidamie est celle que le fils de Thétis distingue, et qui, sans méfiance, répond le plus à son amitié :

Il est de tous ses jeux la compagne fidelle;
S'il détourne ses yeux, ils reviennent sur elle;
De légers coups de thyrses il punit ses rigueurs :
C'est pour les ramasser qu'il renverse ses fleurs.

On regrette, en comparant ces vers avec ceux de *Stace*, qu'ils n'en expriment pas tous les traits fins et délicats.

Nunc nimius lateri non evitantis adhæret;
Nunc levibus sertis, lapsis nunc sponte canistris,
Nunc thyrsos parcente ferit.

Non evitantis est dans le genre du

Se cupit ante videri

de Virgile. Dans l'original, c'est Déidamie qui laisse, comme par mégarde, tomber ses fleurs, pour que sa compagne les lui ramasse. Dans la traduction, l'action est différente, et ne nous semble pas offrir le même attrait. Ce n'est pas qu'aux poètes traducteurs de poètes nous n'accordions une grande liberté : c'est surtout à leur égard que nous admettons ce qu'a dit l'auteur du poème de *la Nature champêtre* (*Marnésia*) : « Un excellent traducteur emploie

« toutes les ressources de l'art pour remplacer par
 « des traits vigoureux, ou des teintes délicates, les
 « traits qui deviennent moins forts, et les nuances
 « qui n'ont pas assez d'harmonie. » Mais ce privi-
 lège trouvoit-il ici son application nécessaire ?

Voici encore des vers où le traducteur a lutté
 heureusement avec les difficultés de l'original :

Il est un bois antique et fameux dans Scyros,
 Qui, du sommet des monts, se penche sur les flots.
 Là, les femmes de l'île, en troupe réunies,
 Célébroient de Bacchus les bruyantes orgies.
 Leurs mains d'un jeune pin promenoient les honneurs ;
 Tout y retentissoit d'agréables fureurs.
 Par un arrêt sévère, *et que dicte la crainte*,
 Nul homme n'est reçu dans cette auguste enceinte.
 Une prêtresse antique, en visitant ces lieux,
 Garantit son troupeau de tous profanes yeux.
 Achille est de la fête, et sourit en lui-même.
 On admire sa *grâce* et sa *force suprême*.
 Des filles de Scyros il précède les pas,
 Portant un pin superbe, arraché par son bras.
 Des ruses de Thétis justifiant l'audace,
 Du sexe qu'il n'a point on lui trouve la *grâce* ;
 Et son amante même offre à ses yeux vainqueurs
 Ce prix de la beauté qu'elle obtient sur ses sœurs.
 Mais sitôt que d'un thyrsé armant sa main puissante,
 Et relevant les plis de sa robe traînante,
 D'une bande de pourpre il eut ceint ses cheveux,
 Et fait briller ce fer, lancé d'un bras nerveux,
 On eût vu cette troupe, interdite, étonnée,
 Se jeter à ses pieds, de frayeur consternée.
 Ainsi lorsque, dans Thèbe, au palais maternel,
 Bacchus, las des honneurs d'un culte solennel,
 A déposé ses fleurs, son thyrsé, sa tiare,
 L'Inde tremble déjà des coups qu'il lui prépare.

Nous nous abstenons de quelques critiques vétilleuses. Mais nous permettra-t-on de revenir ici à une observation que nous avons déjà faite une autre fois dans le *Magasin Encycl.*, et sur laquelle il nous semble qu'on n'auroit pas dû nous contredire ? C'est que dans la mythologie payenne c'étoient deux divinités essentiellement distinctes que *Thétis* et *Téthys*, et qu'il faut se garder de les confondre, soit pour leurs attributions respectives, soit pour l'orthographe et pour la quantité métrique de leurs noms. Nous avons fait ce reproche au C. *Didot*, relativement à son *Virgile stéréotype*, où il a imprimé pag. 36, v. 11,

Teque sibi generum Thetis emat omnibus undis.

Autant nous convenons de nous être mépris dans une autre observation que nous avons faite au C. *Didot*, autant il auroit dû franchement convenir de son tort relativement à celle-ci. Le nom de la néréide *Thétis* (au genit. *Thetidis*), composé de deux brèves, forme ce qu'en prosodie latine on appelle un *pyrrique* : le nom de *Téthys*, (au genitif *Tethyos*), son aïeule, composé de deux longues, forme un *spondée*. Le passage que nous avons allégué de *Catulle*, dans son *épithalame de Pélée et Thétis* (v. 28 et 29), est décisif :

Tene Thetis genuit, pulcherrima Neptunine?

Tene suam Tethys concessit ducere neptim?

La note de *Corradini* en cet endroit est : *Tethys*,

avia Thetidis, novæ nuptæ : illa enim ex Oceano Doridem, Doris ex Nereo Thetidem sustulit.

Stace nous fournit d'autres preuves. *Thétis*, mère de son héros, conjure Jupiter dans le v. 50 du 1.^{er} chant,

Per Tethyos annos.

Diomède dit v. 541 :

*Licet ille sonantibus antris
Tethyos adversæ.*

Là, *Tethys* signifie la mer ; mais vous observerez toujours la même différence de déclinaison et de mètre, et il ne nous seroit pas difficile d'établir par plusieurs autres autorités, que cette différence est constante. Le C. *Cournand* auroit donc aussi dû écrire :

C'est en vain que *Téthys* l'entoure de ses ondes,

au lieu de *Thetis*.

Nous observons à nos lecteurs, que nous nous sommes circonscrits dans le 1.^{er} chant de l'*Achilléide*, poème que *Stace* a laissé incomplet. Le C. *Cournand* nous promet *successivement des imitations en vers de morceaux choisis de tous les poètes épiques anciens et modernes*. C'est un véritable service qu'il rendra à la littérature ; si toutefois les traductions n'achèvent pas de nous faire perdre le goût et l'habitude des originaux. Nous citerons à ce sujet un autre passage de *Marnesia* : « *Eschine*,
« après avoir lu à ses élèves une harangue de Dé-

« mosthène , s'écria : Eh ! que seroit-ce donc si
 « vous l'aviez entendu lui-même ? Ce mot s'appli-
 « que à presque toutes les versions : Que seroit-ce,
 « si vous entendiez l'original ? »

P. H. M.

GRAMMAIRE.

*DICTIONNAIRE étymologique de la langue
 française , à l'usage de la jeunesse ; par
 L. F. JAUFFRET. 2 vol. in-16. A Paris,
 chez A. J. Dugour et Durand , an 7.*

LE C. JAUFFRET s'est voué à une tâche bien utile, celle de nous procurer des livres élémentaires pour le premier âge de la vie : *Berquin* a trouvé en lui son successeur au doux titre d'*Ami des enfans*. Ce *dictionnaire étymologique* fait lui-même partie de la *collection de nouveaux livres élémentaires , deuxième livraison*. Nous l'ouvrons au hasard , et parmi un grand nombre d'étymologies vraies et heureuses , nous en rencontrons aussi plusieurs , sur lesquelles nous ne pouvons pas être d'accord avec l'auteur. En voici une bien simple , que nous croyons , par exemple , avoir été trop alambiquée.

HABIT ; ce mot a la même origine que celui d'ha-

« *bitation*. Il est composé du verbe *habere*, avoir, « posséder, et de *vestis*, en provençal, *viesti*; du « languedocien, *biesti*, vêtement; *habiesti*, mot à « mot, vêtement qu'on a. On écrivoit autrefois *ha-* « *bist*. »

Habit a la même origine qu'*habitation*: d'accord; mais ce n'est pas un mot composé, c'est un mot simple. *Habitus*, *habit*, ne sont que des dérivations du verbe *habere*, comme *transitus*, *transit*, de *transire*; *pruritus*, *prurit*, de *prurire*, etc. *Habitus*, chez les Romains, désignoit la tenue, la représentation extérieure, les dehors quelconques d'un objet.

Infelix habitum temporis hujus habe.

OVID. Trist. I, 1, 5.

Incedunt victæ longo ordine gentes,

Quam variæ linguis, habitu tam vestis, et armis.

VIRG. AEn. VIII, 725.

atio, *udo*, *aculum*, ne sont également que des terminaisons dans *habitation*, *habitud*, *habitaaculum*; et le C. *Jauffret* a tort, dans les deux étymologies suivantes, d'y trouver aussi des composés. *Habitation* ne vient point d'*habitaaculum*, comme il le dit, mais d'*habitation*: d'*habitaaculum* viendrait *habitaacle*, (qui n'est pas usité), comme de *receptaculum*, réceptacle; de *tabernaaculum*, tabernacle. C'est un défaut que nous avons remarqué dans beaucoup d'étymologistes modernes, de chercher une étymologie à de simples terminaisons.

« *HARO*, cri, clameur; de l'allemand *haren*, ap- « peler, crier. Ce mot tient à *fari*, parler, *haran-* « *guer*. »

Nous ne connoissons pas l'allemand *haren*, crier, et nous ignorons où le C. Jauffret l'a trouvé. Nous avons rencontré dans le *Répertoire universel de jurisprudence*, par *Guyot*, l'étymologie suivante qui nous a semblé spécieuse : « On appelle, en Normandie, « *clameur de haro*, un usage en vertu duquel on « peut, sans aucun mandement ni permission de « justice, faire comparoitre, sur le champ, devant « le juge, la partie dont on prétend avoir à se « plaindre. Suivant l'opinion la plus raisonnable sur « l'origine de cette clameur, le terme *haro* est une « invocation du nom de *Raoul* ou *Rollon*, premier « duc de Normandie, qui vivoit du temps de Charles « le simple, vers l'an 912, et qui se rendit aussi cé- « lèbre par ses conquêtes que par son amour pour « la justice. Comme de son vivant on imploroit sa « protection par une clameur publique, en proférant « son nom, et qu'après la mort de ce prince sa mé- « moire fut en vénération à ses sujets, on continua « d'user de la même clameur et du mot de *haro*, « par corruption pour *ha Raoul* !

• HISTOIRE, en latin *historia*, en grec *istoria*; ce « mot vient du mot *ster*, hébreu, qui signifie *scribe*. » Le grec *ιστορία*, qui est le même que le latin *historia*, et le françois *histoire*, vient de *ἵσθμι*, *scio*, *je suis*, d'où dérivent *ἴσως*, en génitif, *ἴσως*, *sciens*, *peritus*, celui qui sait; *ἴσμεν*, voir, ou plutôt savoir pour avoir vu. *Paul. Galat. I, v. 18, ἀνέβην εἰς Ἱερουσόλυμα ἵσθησεν πέτρον*, *ascendi Hierosolymam ut viserem Petrum*, (je suis monté à Jérusalem pour avoir, par mes propres yeux, connoissance de l'état et des occupa-

tions de Pierre). On connoît le composé *πολύτρωρ*, celui qui sait beaucoup. Ainsi, *histoire* est proprement la connoissance qu'on a pour avoir vu, et qui ne se fonde point sur des bruits populaires, sur des conjectures vagues. Combien il seroit à souhaiter que l'*histoire* n'eût jamais été autre chose! — *Scribe*, en hébreu, n'est pas *ster*, mais סֹפֵר (*sopher*) les scribes סֹפְרִים (*sopherim*); ce qui met en pure perte tout le reste de cet article.

HUITRE. L'auteur le fait venir d'*huis tiré*, porte fern. se; il vient tout bonnement d'une prononciation corrompue d'*ostreum*; en allemand, *auster*; en hollandois, *æster*, qui se prononcent *austre*, *oustre*.

De la lettre H je tombe sur l'M, et je trouve « MÉLODIE, musique excellente, qui a la douceur « du miel. » Il falloit dire que c'est un mot grec composé de deux autres, μέλος, *modus*, *modulatio*, *carmen*, et ᾠδή, *oda*, *cantus*, qui vient de ᾄδω, *cano*; *mélodie*, chant modulé.

P. PUÉRILE vient du latin *puer*. On pouvoit ajouter que *puer* est le même mot que le grec παῖς, que les Lacédémoniens prononçoient παῖρ, ποῖρ; les Doriens πῶρ. La racine est πᾶω, *nutrio*, d'où viennent aussi *pasco*, πατήρ, *pater*, *pere*, etc., et qui, réuni à l'adverbe ἄγαν, (*valde*, beaucoup), a fait ἀγαπάω, *amo*, j'aime; proprement, je soigne, je nourris bien, premier devoir de la tendresse maternelle.

Q. QUAI. « On a beaucoup cherché l'étymologie « de ce mot, qui est fort obscene. *Court de Gebelin* « le tire de Q, désignant la force, la puissance; j'ai- « merois mieux le faire venir de *coercere*, retenir,

« réprimer. » — *Quai* est le même mot que le hollandois *kade* ou *kaede*, que vulgairement on prononce par contraction *kaey*; l'anglois dit *key*.

R. REFREIN, « retour des mêmes paroles à la fin
« de chaque couplet, du mot *frein*, désignant la
« pause, la suspension, etc. » Nous croyons que *refrein* vient du verbe latin *referre*. On dit en hollandois *referein*.

T. TAIRE, *se taire*, ne dire mot. — Le T ayant,
« dans les langues primitives, désigné l'immobilité,
« on a dû l'employer pour exprimer l'action de se
« taire, de rester muet. *St*, *cht* sont les vraies racines du latin *tacco*. » L'auteur du *Dictionnaire* a oublié le mot *Silence*: il auroit pu y observer qu'il est mimologique. Il rapporte au mimologisme beaucoup de ses étymologies, et en cela nous sommes bien de son avis. Le sifflement de la lettre *s* indique le *silence* dans beaucoup de langues, comme dans l'hébreu טשן (chascha); le grec *Κρύω*, le latin *sileo*, l'allemand et le hollandois *schweigen*, *swygen* ou *zwygen*. J'ai entendu soutenir à un étymologiste françois que tous les mots, dans les différentes langues, où il se trouve un *t*, désignent du bruit, parce que le T n'est autre chose que le marteau, dont le propre est de faire du bruit; il ne manquoit pas d'exemples, tels que *τύπω*, *tundo*, *tonitru*, *tambour*, *tympanon*, *timbale*, etc.; je lui opposai le *t* dans *tacco*, qui signifie l'absence du bruit; il me dit que c'étoit là le *marteau du silence*, et me rappela l'usage du maillet dans les loges de franc-maçonnerie. J'admirai le *bene trovato*.

V. VIN, « du latin *vinum*, mot composé de *vim*, « force, et de *num* pour *gnum*, terminaison équivalente à *gignens*, et signifiant *qui produit*. » Cette étymologie nous paroît passablement ridicule. Il étoit bien plus simple de dire que *vinus* (ou *vinum*, qui a prévalu), est le même mot qu'*οἶν* avec le *digamma æolicum* F, qui, dans les mots latins dérivés du grec, se plaçoit tantôt au commencement, tantôt au milieu: au commencement, comme dans *ὕλλ*, qui, avec la transposition d'une lettre et le *digamma*, a fait *vulgus*; *εἶδω*, *video*, etc.; au milieu, comme dans *οἶς*, *ovis*; *ὕλη*, *sylva*; l'aspiration se changeoit en *s*, comme dans *ὕς*, *sus*; *ἔρπω*, *serpo*. « Dans *ἔρπο*, l'auteur du *Dictionnaire*, au mot « *reptile*, a eu tort de voir un mot composé du primitif *er*, *her*, terre, et *po*, *peto*, marcher. » Par la transposition des lettres, *ἔρπω* a fait *repo*. Comme de *οἶν* on a fait *vinus*, de *οἶκος* on a fait *vicus*. Nous n'avons eu sous les yeux, en jettant sur le papier ces observations rapides, que le second volume du *Dictionnaire*. On sent combien nous pourrions les multiplier; mais *ohé! jam satis est*. P. H. M.

C R I T I Q U E.

AU Citoyen MILLIN , sur quelques passages des Caractères de Théophraste , expliqués différemment par le C. BOISSONADE , et , par occasion , sur le sens de quelques endroits d'Aristophane.

PERMETTEZ , Citoyen , que je dépose dans votre excellent Magasin , le temoignage de ma gratitude , pour la lettre instructive que le C. Boissonade vient de vous adresser (1) , au sujet de quelques endroits des *Caractères* de Théophraste , dont , suivant lui , je n'ai point saisi le véritable sens. Quoique ce reproche ait l'air d'être adressé à tous les traducteurs indistinctement , il est cependant facile de s'apercevoir que la critique du C. Boissonade a pour objet principal la nouvelle version des *Caractères* de Théophraste que je viens de publier ; et , sous ce point de vue , je ne saurois trop le remercier des instructions qu'il a bien voulu m'adresser. Mais si l'expression de ma gratitude est un devoir dont je m'acquitte avec plaisir envers l'auteur de la critique , je ne dois pas moins lui dire franchement ce que je pense de cette critique. Je le prie de regarder les observations que j'ose lui faire à ce sujet , comme les doutes d'un homme qui cherche

(1) Voyez le Magasin encyclopédique , année V , t. IV , p. 599.

la vérité, plutôt que comme les plaintes d'un traducteur censuré. Si, d'un côté, je suis trop docile pour repousser avec dédain les instructions qu'on veut bien me donner, je suis de l'autre trop circonspect pour m'y soumettre sans examen, me fussent-elles données par un Larcher, par un Dutheil, par un Villoison, par un La Rochette, et ceux que je regarde comme les juges les plus compétens qui existent dans cette grande commune, de tout ce qui concerne l'ancienne littérature grecque.

Le C. Boissonade attaque d'abord la version du commencement du XXII.^{me} chapitre des Caractères : ἡ εἰς ἀνελυτέραν ὄσιν περιουσία τις ἀπὸ φιλοτιμίας διαπάσσειν ἔχουσα, *l'avarice est la passion d'un homme qui cherche à s'enrichir aux dépens de la gloire.* En désapprouvant la manière dont j'ai rendu cette définition, il auroit dû faire remarquer que dans mes notes je n'y avois pas attaché moi-même une grande importance. Car, quoique je paroisse désapprouver la correction de Casaubon, et m'écarter du sens qu'il donne au mot περιουσία, ma traduction exprime cependant à peu près celui de sa version latine, *illiberalitas est nimis quidem, præ studio parcendi sumptibus, gloriae contemptus.* Quoi qu'il en soit de cette conjecture de Casaubon, ainsi que de celle de Fischer, confirmée en quelque manière par le manuscrit du Vatican, il est aisé de voir, par la manière dont je m'exprime dans les notes, que c'étoit plutôt la crainte de toucher à un texte obscur, que l'envie de contredire ces deux critiques, qui m'a décidé à adapter à ce texte, tel qu'il est, la

version qui m'a paru s'en éloigner le moins. Mais, loin de la regarder comme infaillible, je persiste à croire que le texte, s'il n'est pas altéré, est du moins très-obscur; et j'avois toujours désiré que quelque littérateur plus éclairé ou plus heureux que moi nous l'expliquât. Voyons maintenant si le C. Boissonade a rempli mon attente. Il rend ainsi le passage en question, *la lésinerie consiste à dépenser sa fortune sans noblesse*. Il veut ensuite justifier cette version, en disant: « Je traduis par *lésinerie* plutôt
 « que par *avarice*, ἀνελευθερία, qui signifie précisé-
 « ment l'absence des manières dignes d'un homme
 « libre, des manières libérales. δωπάνην ἔχουσα, *sumptus*
 « *habens*, c'est-à-dire, *dépensant*. Peut-être, au
 « lieu d'ἀπο φιλοτιμίας faudroit-il lire ἄπο, en reti-
 « rant l'accent.» Je demande au C. Boissonade si, dans une traduction, les règles de la saine critique n'exigent pas qu'on rende les idées de l'auteur par des termes équivalens, plutôt que par des mots étymologiquement les mêmes, lorsque ces mots n'existent point dans la langue dans laquelle on traduit, ou que leurs synonymes peuvent donner lieu à quelque équivoque. Je m'explique: ἀνελευθερία est littéralement le mot latin *illiberalitas* pour l'étymologie comme pour le sens; et Casaubon a très-bien fait de l'employer dans sa version latine, de préférence à *avaritia*. Le C. Boissonade auroit de même très-bien traduit *illibéralité*, si ce mot existoit en françois. Pour éviter le néologisme, il a été forcé de le remplacer par *lésinerie*; et malheureusement ce mot, qui n'est pas moins néologique, du moins par

ceux qui sont censés devoir écrire leur langue, avec pureté, exprime non point, ce que les Grecs entendoient par ἀνελευθερία, et que j'ai rendu par *avarice*; mais plutôt une espèce particulière d'*avarice* dont Théophraste parle au X.^{me} chapitre, sous le nom de μικρολογία. Ainsi il m'étoit impossible, à moins que de confondre mes idées et dénaturer celles de Théophraste, de rendre l'ἀνελευθερία par *lésine*, non-seulement parce que ce mot ne représente pas fidèlement l'idée attachée au mot grec, mais encore parce qu'il avoit été déjà employé au chapitre X, pour exprimer ce que les Grecs entendoient par μικρολογία. Je suis persuadé que Théophraste ne pouvoit avoir d'autres idées sur ces deux vices, que celles qui étoient autorisées par l'usage reçu de la langue, et fixées par les définitions qu'en avoit données son maître. Or, Aristote, après avoir défini la libéralité ἐλευθεριότης, et les deux vices ses opposés, l'un d'excès, qui est la prodigalité ἀτρωτία, et l'autre de défaut, qui est l'*avarice* ἀνελευθερία, ajoute que ce dernier se divise en plusieurs especes : διατείνει δ' ὅτι πολὺ καὶ πολυειδὲς ὅτι ποιοὶ γὰρ τρεῖς ποιοὶ τῆς ἀνελευθερίας εἶναι (2), et il donne des noms particuliers à chacune de ces especes, en les définissant avec son exactitude ordinaire (3). Suivant lui, φειδολία est le vice d'un homme *parcimonieux*, ou plutôt de ce qu'on appelle un homme *chiche*; ἐν τῷ μὴ προΐεσθαι, ou

(2) Aristot. *Eth. Nicom.* l. II, cap. VII, et l. IV, cap. III.

(3) Idem, *ibid.* et *Magn. moral.* l. I, cap. XXV.

καθ' ἣν ἀδάπανοι γίνονται τῶν χρημάτων εἰς τὸ θεόν (4). Le vice *γλισχρότης* répond à ce que les François appellent *être teneux*. Celui de *κιμβία* οὐ μικρολογία à la *lésine* : καθ' ἣν ἀδαπανῶσι μὲν, κατὰ ΜΙΚΡὸν δὲ καὶ κακῶς ; (et c'est précisément de cette *lésine* que Théophraste parle au chapitre X). L'*αἰσχροκέρδεια* du chapitre XXX de Théophraste, consiste, suivant son maître, dans la facilité de tout accepter : ἐν τῷ ἐπιπρῶσιθαι, ou bien, dans ce malheureux penchant à chercher son intérêt partout, et à lui sacrifier tout, jusqu'à l'honneur : καθ' ἣν κερδαίνειν ζητεῖται παναχέθεν, καὶ τὸ κέρδος τῆς μισχύννης ὡς πλέονος ποιῆσθαι (5). Ensuite, dans cette langue, si riche en expression, il y avoit des mots qui, outre ces espèces, exprimoient différentes autres nuances de l'avarice. Tels étoient le *ῥυπαρεία*, littéralement *mal-propreté par avarice*, et qu'on pourroit rendre par *épargne sordide*. C'est peut-être le même vice dont parle Théophraste, au chapitre IX, sous le nom d'*ἀναισχυρία*, quoiqu'il y ait aussi dans le chapitre intitulé de *la lésine*, quelques traits qui sont une véritable *ῥυπαρεία*. Une autre espèce ou nuance d'avarice, connue sous les noms de *βίος θείκος καὶ ἀλόπεπης*, conduite *servile dans l'usage des biens*, est peut-être ce que les François appellent *un homme mesquin* ou *un vilain*. Si Théophraste s'écarte quelquefois des définitions

(4) Idem, *Eth. Eudem.* l. III, cap. IV, et *de Virtut. et Vit.* p. 295.

(5) Idem, *ibid.*

de son maître, il ne faut pas cependant s'imaginer qu'il pousse cette liberté au point de confondre les espèces avec les genres, et de braver l'usage d'une langue qu'il savoit si bien écrire. Il me paroît donc prouvé qu'un traducteur, après avoir rendu le *μικρολογία* du chapitre X par *lésine*, qui, suivant Aristote, n'est qu'une espèce du genre auquel il donne le nom d'*ἀνελευθερία*, ne peut plus rendre celui-ci que par un terme analogue; et ce terme ne peut être que celui d'*avarice*, c'est-à-dire, l'opposé de la *prodigalité* ou de la *dissipation*, et de la *libéralité*; de même que l'*ἀνελευθερία* est l'opposé de l'*ἀσφάλεια* et de l'*ἐλευθερία*.

Quant à l'*ἀπο φιλομίας* ou *ἀπο φιλομίας* que le C. Boissonade rend par *sans noblesse*, il me semble que c'est encore accuser Théophraste, un des écrivains les plus corrects et les plus châtiés de la Grèce, d'avoir ignoré la propriété des termes, que de supposer que dans une langue aussi riche que la langue grecque, il ait précisément choisi un terme impropre pour rendre la locution adverbiale *sans noblesse*, tandis qu'il lui étoit facile de l'exprimer par les termes *βανάσως* ou *ἀπειροκαλῶς*, ou si l'on veut *μετὰ βαναυσίας* ou *μετ' ἀπειροκαλίας* (6). *Φιλομία* n'avoit chez les Grecs, comme l'observe encore Aristote, que deux acceptions opposées; ce mot signifioit non-seulement l'*ambition*, ce qui est un vice, mais encore ce qu'on appelle une *ambition louable* :
Τόν τε γὰρ φιλότιμον ψήγομεν, ὡς καὶ μᾶλλον ἢ δεῖ, καὶ ἕθεν

(6) Voyez Aristote, *Eth. Nicom.* l. IV, cap. IV, p. 47.

ἔ δ᾽ εἶ, τῆς πρῆς ἐφιέμενον. ἔσι δὲ ὅτι τὸν φιλότιμον ἀνδρῶδη καὶ φιλόκαλον (7). D'ailleurs, je doute fort que Theophraste ait pu employer ici une forme poétique ἄπα πιλοτιμίας, en retirant l'accent de la préposition. Le C. Boissonade nous renvoie aux *Idiotismes* de Vigerus; cependant il s'agit de savoir non point si cette transposition d'accent a quelquefois lieu, ce que tout le monde sait (8), mais quand elle doit avoir lieu, et quels sont les écrivains qui l'emploient ordinairement. Le C. Boissonade ne doit pas ignorer qu'à l'exception d'un très petit nombre d'écrivains en prose, les autres ne transposent l'accent des prépositions que dans certaines expressions consacrées.

Venons à présent à l'examen de la dernière partie de la critique du C. Boissonade; il sera plus court: « Je suis encore (dit-il) opposé aux traducteurs dans cet autre passage du même chapitre: « Τὲς δὲ διακονῶντας ἐν τοῖς γάμοις ἐικόσις μισθώσασθαι que le D. Coray traduit ainsi: *et il loue, pour le service des noces, des domestiques, à condition qu'ils y apporteront de quoi se nourrir.* Je crois que le sens est: *Il loue, pour le service des noces, des esclaves à qui il ne donne que la simple nourriture.* » Mais le C. Boissonade ne s'est point aperçu que la nouvelle explication qu'il nous donne

(7) Idem, *ibid.* cap. X, p. 52.

(8) Citer Vigerus pour nous assurer que l'ἄπο s'écrit quelquefois ἄπα, n'est-ce pas la même chose que citer la grammaire du Port-Royal, pour nous apprendre que λῶγ fait au génitif λόδς, et quelquefois λόγοιο?

du mot *μισόσι* est opposée non-seulement à celle des traducteurs, mais encore à celle d'Hesychius, de Photius, de Suidas, d'Eustathe, etc. Il est vrai que leur autorité n'est pas toujours infallible ; mais quand un littérateur instruit et judicieux, comme le C. Boissonade paroît l'être, fait une pareille levée de bouclier contre une opinion qui a prévalu depuis plusieurs siècles, il doit au moins, ce me semble, motiver la sienne par des raisons et des exemples puisés dans les auteurs classiques, et appuyés du parallélisme de plusieurs passages qui s'éclaircissent mutuellement. En attendant qu'il le fasse, il me permettra de croire qu'*μισόσι* veut dire *μισθωτὸς ἑαυτὸν τρεφῶν*, un mercenaire, nourri à ses dépens, qui ne reçoit son salaire qu'en argent, ou quelqu'autre chose équivalente, de celui chez lequel il travaille, et qu'il apporte de chez soi, ou se procure lui-même les alimens dont il a besoin. Il me permettra, dis-je, d'entendre ce mot, comme l'explique Hesychius, et comme l'ont entendu tant d'autres lexicographes, grammairiens et critiques, et non pas dans le sens de *μισθωτὸς ὑπὸ τῷ μισθωμένῳ τρεφόμενος*, mercenaire nourri aux dépens de celui qui le loue, comme l'expliqueroit vraisemblablement le C. Boissonade, s'il enrichissoit la littérature grecque d'un nouveau dictionnaire.

Plus je réfléchis sur la manière dont le C. Boissonade discute ces matières, plus je me persuade que ce n'est que la précipitation seule qui lui a fait débiter toutes ces hérésies littéraires ; car, quoique je n'aie point l'honneur de le connoître personnelle-

ment, je le crois trop galant homme pour supposer qu'il critique pour le plaisir seul de critiquer, et trop instruit pour que j'ose lui appliquer ce vers d'Aristophane :

Ἐρέτην χρεῖναί πρώτα γενέσθαι, πρὶν πηδάλιοις ἐπιχειρεῖν (9).

Quoi qu'il en soit, permettez, citoyen rédacteur, qu'à propos d'Aristophane, et avant de terminer cette lettre, je soumette au jugement de vos savans lecteurs, l'explication d'un endroit de ce Comique charmant, qui, selon moi, n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante. Je proteste que ce n'est ni par envie de critiquer, ni par précipitation, que je propose cette explication. C'est après l'avoir bien méditée, et dans la vue de procurer aux autres l'occasion de me désabuser, si j'ai le malheur de me tromper, ou la satisfaction de la pleine intelligence d'un élégant morceau de morale, si j'ai été assez heureux pour en saisir l'esprit. Cette tirade morale, adressée à la jeunesse d'Athènes, est d'autant plus curieuse et d'autant plus intéressante, qu'elle absout, en quelque sorte, Aristophane, du reproche que lui ont fait quelques modernes, d'avoir abusé de son esprit, et de s'être ravalé à la vile condition d'un farceur ordurier, sans aucun respect pour les mœurs. En faisant ce reproche, a-t-on assez examiné quelles étoient les mœurs d'Athènes du temps d'Aristophane? Une république livrée à la démagogie la plus effrénée; les liens du pacte

(9) *Equit.* 542.

social brisés de mille manières ; les fortunes des citoyens devenues la proie des délateurs et des brigands ; une justice vénale ; la corruption gagnant de proche en proche , comme une peste , toutes les classes de la société ; les intrigues et les moyens les plus illicites mis en œuvre pour fournir à un luxe que le mauvais état des finances et du commerce ne pouvoit plus alimenter ; une jeunesse bouillante se livrant sans frein , comme sans remords , aux vices les plus infâmes ; des vieillards assez lâches pour applaudir à ces excès , ou trop foibles pour les censurer : voilà quelles étoient les mœurs qu'on accuse Aristophane de n'avoir point respectées. Mais quelle couleur donner , me dira-t-on , aux plaisanteries indécentes , aux obscénités dont fourmille le petit nombre de pièces qui nous restent de cet auteur ? Quel jugement porter d'un homme qui fait représenter , qui représente lui-même , devant ses concitoyens , de pareilles pièces ? Je réponds , le même jugement qu'en a porté Platon. Ne soyons pas plus sévères que ce philosophe , qui dit , en parlant de ce poète , *les Grâces , cherchant à se loger dans un temple impérissable , ont choisi l'ame d'Aristophane :*

Ἄι Χάριτες τέμενός τι λαοῖσιν , ὅπως ἐχὶ πισοῖται ,
 Ζητῶσιν , ψυφὴν εὖρον Ἀριστοφάνους (10).

(10) J'ai copié cette charmante épigramme telle que nous la donne Kuster , d'après Thomas Majester. Olympiodore la rapporte avec les variantes τῶπως ἔτι pour ὅπως ἐχὶ , et ζετῶσιν (qui est une erreur

Pourroit-on, en effet, s'imaginer que Platon, qui étoit la décence même par la pureté de ses mœurs et de ses discours, le religieux, le divin Platon, se fût permis de donner un éloge si flatteur à Aristophane, si celui-ci n'eût été qu'un vil histrion? Il est donc manifeste que ce philosophe, qui devoit connoître mieux que personne et les mœurs de son pays, et l'esprit dans lequel ce poète contemporain avoit fait ces comédies, ne regardoit sa conduite que comme celle d'un homme qui, s'étant imposé la noble tâche de réformer les mœurs de sa patrie, étoit forcé d'employer un style *aigre-doux*, si je puis m'exprimer ainsi, en plaçant à côté de la morale la plus sublime, les bouffonneries les plus indécentes (11). La corruption avoit déjà jeté des racines trop profondes dans le cœur des Athéniens,

manifeste) pour ζητῆσαι. Dans la vie de Platon, insérée parmi les opuscules inédits de l'ouvrage périodique intitulé : *Bibliothek der alten litteratur und Kunst*, V.me partie, page 11, on trouve ὅπως ἤθελον εὐρεῖν διζόμενα, pour ὅπως ἐχὶ πεσῖται ζητῆσαι.

(11) Dans les deux derniers vers de l'épigramme d'Antipater de Thessalonique, on trouve le même jugement sur notre comique :

ὦ καὶ θυμὸν ἄραιε, καὶ ἠθεσιν Ἑλλάδ' ὦ

Κομικῆ, καὶ εἴξας ἄξια καὶ γελᾶσας.

Quoiqu'on puisse à la rigueur défendre le εἴξας de quelques éditeurs, je lui préfère la leçon de Kuster εἴξας, qui est synonyme au propre de πικρίας, et au figuré d'έπιπληξας. Hésychius l'explique par μασιγόσας, comme il explique son dérivé εἴξιμαλα par πληγάι.

pour qu'ils supportassent le langage pur d'une morale sévère. Comme un médecin habile, dans un hôpital de fous, est obligé d'employer tour-à-tour la sévérité et la douceur, de ménager l'imagination malade des insensés qui l'entourent, d'applaudir à leurs extravagances, et de déraisonner avec eux, afin de parvenir, par cet artifice, à son but, qui est celui de corriger les écarts de leur raison; de même Aristophane, ayant affaire à des hommes à tel point corrompus qu'ils étoient devenus sourds aux accents purs de la vérité, devoit nécessairement parler leur langage, s'il vouloit être entendu d'eux. Mais, à travers ce langage, si indécemment en apparence, on aperçoit à chaque moment des traits d'une morale sublime, fondée sur les principes de la raison et de la philosophie, et puisée dans la connoissance du cœur humain. Tel est ce long morceau contenu dans la comédie intitulée *les Nuées*, et dont je ne rapporterai que le passage que je me propose de corriger et d'expliquer. C'est un dialogue singulier entre deux personnages métaphysiques, appelés, l'un, *la bonne*, l'autre, *la mauvaise raison*, qui se disputent l'éducation du jeune Phéidipide. La première, voulant prémunir ce jeune homme contre les séductions de sa rivale, lui dit entr'autres choses :

..... ἄλλο τε μηδὲν
 Ἰσχυρὸν ποιεῖν ὅτι τῆς αἰδέως ΜΕΛΛΕΙΣ τὰ γὰρ μέγιστα
 ἀναπλήσειν (12).

(12) *Nub.* 994.

Le Scholiaste nous apprend, qu'au lieu du dernier mot *ἀναπλήσειν*, des manuscrits portoient *ἀφανίζειν*. Brunk, à qui la littérature grecque a tant d'obligations, corrige *ὅτι τῆς αἰδῆς μέλλει τᾶγαλμ' ἀναπλάττειν*; et cette correction est fondée sur l'autorité d'un manuscrit. Il ajoute avec raison que la leçon vulgaire *ἀναπλήσειν* est, et sera toujours inexplicable; car les explications marginales, *τυ ποσειν, ἐργάσασθαι*, ainsi que celle que nous donne un des Scholiastes *ἕπερ μέλλει τῆς αἰδῆς τὰ ἀγάλματα* (i. τὸ ἀγαλμα) *πληρώσειν* sont relatives aux deux variantes *πλάσειν* et *ἀναπλήσειν*; mais elles n'éclaircissent point le sens de l'ensemble. Le léger changement que je propose consiste à séparer la conjonction *ὅτι*, et à mettre le verbe suivant à la troisième personne : *Ὅ, ΤΙ τῆς αἰδῆς ΜΕΛΛΕΙ τᾶγαλμ' ἀναπλήσειν*. Brunk s'est bien aperçu que celui des Scholiastes qui propose la variante *ἀφανίζειν*, devoit aussi avoir lu *ὅ, τι μέλλει* à la troisième personne; mais il désapprouve cette leçon. Cependant, elle fournit un assez bon sens, même avec *ἀφανίζειν*, et un sens infiniment meilleur, si l'on conserve *ἀναπλήσειν*: et à ne faire rien autre qui puisse souiller l'image sacrée de la pudeur. Au mot *ἀναπλήσειν*, qui signifie au propre *remplir*, on ajoutoit souvent pour régime, ou complément, un génitif, pour exprimer au figuré le vice dont on étoit *plein*, *imbibé*, et pour ainsi dire *soulé*. Dans cette même pièce (vers. 1022) notre poète dit :

Τῆς Ἀντιμάχου

Καταπυγούσης ἀναπλησει.

Isocrate, contemporain d'Aristophane, et, comme lui, censeur de la corruption des Athéniens, dit, en parlant de leurs vices : Τῆς μὲν ἰδιότητος ἐνέπλησεν (j'aime mieux ἀνέπλησεν) ἀδικίας, φαθυμίας, ἀνομίας, φυλακιστρίας, κ. τ. λ (13). De cet usage fréquent, il est résulté que les écrivains attiques ont enfin employé ἄναπλήθειν seul et par ellipse, dans le sens de *tacher, souiller, infecter*. Thucydide (et cet exemple est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas peu embarrassé les commentateurs) en parlant de la contagion qui régna à Athènes, s'exprime en ces termes : καὶ ὅτι ἕτερος κ' ἕτερος δεραπέειας ἄΝΑΠΙΜΠΛᾶΜΕΝΟΙ, ὥσπερ τὰ πρῶτα ἔθνησκον (14). Platon nous fournit le second exemple ; car Timée nous dit positivement qu'on trouve dans les écrits de ce philosophe ἄναπλεως dans le sens de *meurtri*, et Suidas cite le mot ἀναπλήσις comme un mot auquel Platon attachoit la signification de *moûner*. Enfin, pour dernière preuve de ma correction et du sens que j'y attache, je puis ajouter que les anciens critiques ont également lu : ὁ, τι μέλλει (ou μέλλοι) ἀναπλήσειν dans le sens de ὁ, τι μέλλει *moûner*. Cette leçon existe dans les Scholies mêmes de ce poète ; mais la distraction ou l'ignorance des copistes a fait que personne que je sache ne s'en est encore aperçu. Un des Scholiastes, après avoir commenté d'après une leçon différente, le vers qui précède immédiatement : μὴ ὧσ' τὸς [ἑαυτῶ] ἀντὶ τῶ, μὴ ὧσ' γεγάμην τῶν ἑὼν γονέων, il ajoute : ὍΠΕΡ

(13) *De Pace*, t. II, p. 254, edit. Auger.

(14) L. II, cap. LI.

ΜΕΛΛΕΙ ΜΟΑΥΝΕΙΝ ΤΗΝ ἸΙΔΩ. Or, cette dernière phrase n'appartient qu'à ce qui est dit dans le vers suivant : ὅτι τῆς αἰδῶς κ. τ. λ.

Voilà, citoyen rédacteur, ce que j'avois à dire sur Aristophane. Si j'ai été assez heureux pour rétablir et expliquer le passage en question, et surtout pour justifier ce favori des muses des reproches qu'on lui fait ordinairement, j'en aurai l'obligation au C. Boissonade, qui m'en a fourni l'occasion, et à vous, Citoyen, qui aurez eu la complaisance de me prêter le ministère de votre estimable journal.

CORAY.

P. S. Au moment où j'allois, Citoyen, vous envoyer ma lettre, j'ai eu l'occasion de voir chez un ami, pour la première fois, l'excellente édition des *Nuées* d'Aristophane que le professeur Hermann vient de publier à Leipsick. Je n'ai eu rien de plus pressé que de consulter le passage qui fait en partie le sujet de ma lettre. La scholie que je viens de citer n'a point échappé à la sagacité du savant éditeur; et il l'a rétablie dans la place qu'elle doit occuper. Mais il persiste à conserver la leçon ὅτι μέλλεις ἀναπλάττειν, et désapprouve celle qu'indique le Scholiaste, et que j'ai adoptée de préférence, par la raison (dit-il dans ses notes) que dans tous les exemples de Platon que Ruhnkenius cite dans ses notes sur Timée, le verbe ἀναπλάττειν est toujours accompagné d'un régime exprimé. S'il est vrai que Platon n'ait jamais employé cette expression elliptique, du moins l'exemple que j'ai cité de Thucydide est évi-

demment une ellipse ; et, comme dans ce dernier auteur on sous-entend au participe ἀναπιμπλάμενοι le mot νόσος ou νοσήματις qui a précédé, de même dans Aristophane, on peut et on doit sous-entendre αἰσχύνης ou αἰσχρότειον, mot compris déjà dans la notion d'αἰσχρόν du même vers. Ajoutez à cela l'analogie d'autres verbes elliptiques, employés également pour exprimer la même idée de souiller. Tel est, par exemple, le χρώζειν ou χρωαννείν, qui signifie colorer ou teindre, quand il est joint avec un régime exprimant l'espèce de couleur appliquée à la matière qu'on teint, et qui, cependant, est également employé par ellipse dans le sens de tacher, souiller. Hesychius explique le χρωῶσται, par χρωματίσται, μολύνου; et cette ellipse a passé dans l'inficere des Latins, lequel signifie au propre teindre, et au figuré infecter. Il est même remarquable que les mots qui représentent naturellement une idée d'infection ou de souillure, comme par exemple le μαινεῖν, étoient employés anciennement dans le sens de teindre :

Ὡς δ' ὅτε τίς τ' ἐλέφαντα γυνὴ φοίνικι κίχνη (15).

Quoique je ne sois pas sur ce point de l'avis du professeur Hermann, je ne puis m'empêcher de lui rendre toute la justice qu'il mérite, en lui témoignant le plaisir que m'a procuré son édition des *Nuées*. Je n'en ai parcouru que quelques pages; mais le peu que j'ai vu annonce une grande habitude des écri-

(15) *Iliad.* IV, 141.

vains grecs, et une critique éclairée et modeste à la fois. Dans sa préface, je vois avec plaisir que ses oreilles exercées n'ont pu supporter ce vers de la pièce (1122 de son édition, et 1119 de celle de Brunck) :

Εἶτα τὸν κερῶν ΤΕ ΚΟΎΣΑΣ ἀμπέλους φυλάζομεν ,

qui pêche évidemment par le défaut de l'article que le sens exige. Cette remarque du professeur Hermann m'a rappelé que j'ai éprouvé, il y a quelques années, le même doute, et que j'ai cru remédier à la construction, en corrigeant :

Εἶτα τὸν κερῶν ΤΕ ΚΑὶ ΤΑ' Σ ἀμπέλους φυλάζομεν.

Aristophane a dit ailleurs (*Conciscnat.* 14) :

Στοάς ΤΕ κερῶν, Βακχίς ΤΕ ἰάμαλῶ ;

et j'ai cru apercevoir la même idée exprimée par ces deux vers. Le mot *vignes ἀμπέλους* du premier est remplacé dans le second par l'expression *liqueur de Bacchus Βακχίς ἰάμαλῶ* ; et dans tous les deux le mot *κερῶν* est employé, non dans le sens générique de *fruit*, mais dans l'acception spéciale de *blé* ou de *plantes céréales* que les Latins exprimoient par *fruges*. Au reste, ceci n'est qu'une conjecture que je me fais un plaisir de soumettre aux lumières du professeur Hermann.

PHILOSOPHIE.

VERSTAND UND ERFAHRUNG. Eine Metakritik zur Kritik der reinen Vernunft. Erster Theil. — VERNUNFT UND SPRACHE. Eine Metakritik zur Kritik der reinen Vernunft. Zweyter Theil ; mit einer Zugabe , betreffend ein kritisches Tribunal aller Facultæten , Regierungen und Geschäfte. Von J. G. HERDER. — C'est-à-dire : ENTENDEMENT ET EXPÉRIENCE. Une Métacritique de la Critique de la raison pure. I.^{er} Volume. — RAISON ET LANGAGE. Une Métacritique de la Critique de la raison pure. II.^{me} Volume , avec une addition sur un tribunal critique de tous les gouvernemens , emplois publics , et sciences. Par J. G. HERDER. A Leipsick , chez Jean-Frédéric Hartknoch , 1799. Le I.^{er} volume de xxxii et 479 , et le II.^{me} vol. de 402 pag. in-8.^o

DEPUIS environ une douzaine d'années , le *système philosophique de KANT* fait beaucoup de bruit en Allemagne ; il y a trouvé un grand nombre de sectateurs , mais aussi des adversaires parmi les hommes

les plus distingués dans les sciences et dans les lettres. Un des principaux reproches qu'on lui a fait, non-seulement en Allemagne, mais aussi en Angleterre et en France (1), c'est de ressembler beaucoup à la philosophie scholastique, par le langage inintelligible et inutilement latinisé (2) dont Kant et ses disciples se sont servi. On pouvoit prévoir que ce système seroit attaqué, surtout depuis que les sectateurs de Kant, sembloient vouloir s'ériger en philosophes exclusifs, et poser en principe, *extra scholam nulla salus*.

M. NICOLAI, librairie à Berlin, qui, en 1773,

(1) Voyez, entr'autres, la lettre sur une question d'Idéologie; Mag. Enc. Année V, t. III, p. 33.

(2) Leibnitz, qui doit certainement être regardé comme juge compétent, s'est vivement opposé à ce langage prétendu philosophique, hérissé de termes barbares et latinisés, et a montré, d'une manière claire et précise, ce que c'est que le langage philosophique, dans sa préface pour l'édition de Nizolius, insérée dans le quatrième volume, p. 47 de la Collection des OEuvres de Leibnitz, donnée par Dutens. Ce philosophe pense que la véritable pierre de touche des principes philosophiques est de les traiter dans la langue du peuple, et non pas en latin, parce que, dans cette langue, les termes de la philosophie scholastique sont trop usités; il pense qu'il en est de même des langues dérivées du latin, telles que la françoise, l'italienne, etc., parce qu'en adaptant un peu au génie de ces langues les termes les plus barbares de l'école, on leur ôte ce qu'ils ont de choquant. Il n'en est pas de même, continue-t-il, de la langue allemande et de ses filles, qui n'ont rien de commun avec le latin; *un philosophe, qui voudroit s'aviser d'écrire en allemand et de conserver la terminologie vague et barbare des scholastiques, seroit certainement sifflé publiquement*. Tout ce que Leibnitz dit dans cette excellente préface, n'est point favorable à la terminologie dont Kant se sert dans ses ouvrages.

publia un roman intitulé *Sebaldus Nothanker*, par lequel il attaqua la bigotterie avec les armes du ridicule, et contribua puissamment à exciter en Allemagne, dans la théologie, un esprit libéral de recherches, de plus en plus dégagé des préjugés de l'école, a donné il y a à peu près un an, un autre roman, intitulé *Sempronius Gundibert*, dans lequel il persille les ridicules des Kantiens, et fait sentir les conséquences bizarres que les principes du kantianisme doivent nécessairement avoir sur les actions de ceux qui s'y conforment. M. Kant a fait imprimer à cette occasion, une petite brochure *sur les faiseurs de livres*; mais malheureusement il s'y est fâché, de sorte qu'au lieu d'une réponse à M. Nicolai, on n'y trouve que quelques inculpations vagues et non précisées.

L'ouvrage de M. Herder, que nous annonçons, en même temps qu'il tend à peu près au même but que celui de M. Nicolai, en diffère, parce qu'il est dirigé directement et uniquement contre les écrits de M. Kant lui-même, et non pas de ceux des kantiens, et qu'il n'emploie pas, ou fort rarement, l'ironie, mais la discussion sérieuse: « c'est la métacritique de
« la critique de la raison pure (dit M. Herder, p. xvj
« de la préface du premier volume); ce nom s'ex-
« plique par lui-même, et l'on voit facilement qu'il
« est ici question d'un ouvrage et non pas de l'au-
« teur; encore moins des talens ou du but de l'au-
« teur, mais du contenu et des effets de son ouvrage.
« Celui qui confond ces idées, et qui met l'auteur
« à la place du livre, ou le livre à la place de l'au-

« teur, ne connoît ni la raison pure, ni la critique,
« ni la métacritique. »

Nous venons de dire que ce sont les ouvrages de M. Kant lui-même, et non pas ceux des kantien, que M. Herder se propose de discuter. « La métacritique, dit-il à ce sujet, ne s'occupe nullement des commentateurs de la philosophie critique (1), qui ont paru jusqu'à présent : l'auteur n'en a lu presque aucun ; mais depuis plus de trente années, il connoît les principes dont est née la critique de la raison pure elle-même ; donc : *solus et totus pendet ab ore magistri.* »

« Mais pour qui sera et doit être destinée cette métacritique ? me demandera-t-on, continue M. Herder. — Certes ! elle ne le sera pas pour l'école critique ! celle-ci, comme elle l'avoue elle-même, a étudié ce système, elle y a pénétré ; et il faut qu'elle parle son langage. Mais outre cette école, il y a encore une nation de lecteurs impartiaux, de tous les âges ; c'est à ceux-ci que la raison même s'adresse avec assurance, c'est à eux qu'elle dit : *Voilà ce que c'est que ces formes, et ces formes de la pensée, ces amphibolies et ces antinomies ; lisez vous-mêmes. Ces fantômes s'évanouissent, avant que vous les touchiez ; ils n'existent ni par eux-mêmes, ni par leur liaison. Interroge-toi toi-même, tes sens, ton entendement, ta raison ; ils ont des droits imprescriptibles. Ces facultés réelles et élevées ont les règles de leur emploi en elles-*

(5) C'est le nom que s'est donné l'école de Kant.

« mêmes, et une tendance bien différente de celle
« que leur suppose la philosophie critique. En parlant
« ainsi, la raison (cette antipode décidée d'une
« fausse raison critique), qui ne sauroit con-
« cevoir d'entendement, sans quelque chose d'in-
« telligible ; de conception, sans quelque chose
« de concevable ; de *priorité* sans *postériorité* ; qui,
« par cela même, assure à l'entendement, sa priorité ;
« à la langue, sa signification ; à l'expérience, son
« indépendance immédiate, et qui rejette toute pro-
« ximité de paroles vaines et inintelligibles ; cette rai-
« son qui retentit si puissamment dans l'esprit de
« chacun, à laquelle est conforme l'expérience inté-
« rieure et extérieure, ne seroit-elle donc point
« écoutée ? Oui, elle le sera ! Une nation n'est point
« une école ; les cabales et les cotteries peuvent ar-
« rêter et offenser la vérité, jamais elles ne pour-
« ront la supprimer et la détruire.

« Le temps du charme est passé. Depuis douze
« ans la philosophie critique a joué son rôle, et
« nous en voyons les fruits. Quel est le père qui
« voudra que son fils devienne un autonome cri-
« tique, un métaphysicien de la nature et de la ver-
« tu, un dialecticien ou chicaneur à la manière de
« l'école critique ? Mais regardons autour de nous,
« et voyons ! Quel est l'ouvrage moderne qui a
« paru en Allemagne, dans quelque partie des
« sciences que ce soit, qui n'ait pas été couvert de
« plus ou moins de taches de cette espèce ? et com-
« bien de précieux talens ont été perdus de cette
« manière, du moins pour quelque temps ! Nous

« servons de risée aux nations étrangères : *Eh bien ,*
 « nous crient-elles, *vous autres Allemands , qui vous*
 « *distinguétes sous plus d'un rapport , vous vous*
 « *livrez donc maintenant à des spéculations , pour*
 « *savoir comment il a été possible que votre enten-*
 « *dement fût ? et comment vous pourrez parvenir à*
 « *posséder ce don ? Ah ! qu'il y a d'autres objets qui*
 « *devroient vous occuper !*

7 « Il est passé le temps des charmes ! on s'étoit
 « fait de si grandes espérances de cette philosophie ,
 « et c'est pour cette raison qu'on l'a accueillie si
 « favorablement. Elle a fait tant de promesses , les
 « a-t-elle tenues ? En protestant contre toute espèce
 « de dogmatisme , elle s'est emparée d'un despotisme
 « absolu , et se sert d'un langage qu'aucune école
 « n'a encore osé se permettre : hors d'elle point de
 « salut , point d'efforts utiles ; c'est elle qui a trouvé
 « le trésor ; elle voudroit faire regarder son moindre
 « rebut , comme une chose précieuse : ce qu'elle
 « n'a pas dit n'est point admis , jusqu'à ce qu'elle
 « l'ait dit.

« Il est passé le temps des charmes ! On rit de
 « ces détours employés si souvent par les sectateurs
 « de l'école critique : *qu'on n'a pas compris le maté-*
 « *tre ; que c'est lui qu'il faut aller trouver , pour sa-*
 « *voir le sens authentique des législateurs de la na-*
 « *ture , de la raison et de la vertu.* On ne s'y lais-
 « sera plus tromper. Celui qui veut être entendu ,
 « doit écrire d'une manière intelligible , et dans cette
 « matière on auroit dû et pu comprendre dès la
 « première ligne. Maintenant que l'édifice est élevé ,

« c'est un devoir salutaire, sans doute, de l'examiner avec l'impartialité la plus sévère. Rien ne recule plus, dit Montesquieu, le progrès des connoissances qu'un mauvais ouvrage d'un auteur célèbre, parce qu'avant d'instruire il faut détromper. »

Nous avons cru qu'avant même de parler de l'ouvrage qui fait le sujet de cet article, il seroit intéressant pour nos lecteurs, même sous le rapport de l'histoire littéraire, de leur communiquer cet extrait de la préface, parce qu'il fait connoître l'opinion qu'a de ce nouveau système philosophique, un homme aussi estimé, en Allemagne, par ses connoissances solides et variées, que par son caractère aimable, que l'est M. Herder; d'autant plus que nous savons qu'elle est partagée par beaucoup d'autres hommes d'un grand mérite.

A la tête de son ouvrage, M. Herder a placé l'allégorie suivante : « Un jeune homme alloit au val- lon de la sagesse académique, il s'endormit accablé de lassitude à son entrée. *Hugo* (1), (c'est ainsi que le dit la chronique du Nord) se présenta à ses regards dans un songe : *jeune homme !* lui dit-il avec une bienveillance paternelle, *tu vas descendre dans un vallon où tu trouveras à côté de beaucoup de charmes et d'illusions, le meilleur et le plus dangereux des dons des dieux, c'est l'arbre*

(4) « *Hug, hugo, hugar*, signifie, dans la langue du Nord, la pensée, le sens intérieur, le penchant. Il voyagea dans le pays, examinant tout, léger comme une pensée. *Hugsa, lægsa* signifie penser, imaginer, avoir un projet secret. »

« de la connoissance : entouré d'épines , il te présen-
 « tera des fruits d'une douceur mêlée d'amertume.
 « Ecoutes trois mots , et graves-les comme des runes
 « dans ta mémoire.

« *Premièrement.* Apprends à connoître , avant de
 « décider. Si l'on n'a pas d'objet , on fouille dans
 « une noix creuse , et on la remplit de toiles d'arai-
 « gnées , ou on la réduit entièrement en poussière.

« *Secondement.* Taches de comprendre ce que tu
 « entends. L'entendement ne t'arrive pas du dehors ,
 « il est en toi. Pour exercer ton entendement , ap-
 « prends : car apprendre est s'exercer : si un autre
 « est en état de penser , pourquoi ne le serois-tu pas
 « toi-même ? Et peux-tu suivre la pensée d'un autre
 « autrement qu'avec tes propres pensées et tes propres
 « paroles ? Malgré eux tous les penseurs sont des
 « despotes ; ils inculquent avec force aux autres , ce
 « qu'ils ont pensé. De même que tu t'abtiens avec
 « soin d'imiter les traits du visage d'un autre ; tu
 « dois aussi t'abstenir d'être l'écho des paroles d'un
 « autre. Comprends ce que tu entends.

« *Troisièmement.* Apprends pour toi-même et non
 « pas pour un autre. Si autour d'une chaire , sur la-
 « quelle pendant des années un maître a enseigné
 « sans que personne ait osé l'interrompre , tu entends
 « siffler des apparences de mots et y faire du bruit ,
 « commander même à celui qui enseigne , au point
 « qu'il dit ce qu'il n'a pas voulu dire , parce qu'à la
 « longue il s'est accoutumé à ces sons qu'il produit
 « continuellement ; si tu vois qu'il reçoive et introduise
 « des ombres sans les examiner , tu seras sur tes gar-

« *des*, tu pourras facilement les reconnoître aux pa-
 « *roles* dont il se sert de préférence, et qui lui revien-
 « *nent* sans qu'il s'en aperçoive. Quant à lui, on peut
 « *les* lui pardonner ; mais toi, qu'en feras-tu, lors-
 « *que* tu retourneras dans ton pays ? Que diront les
 « *tiens*, que sera-ce de tes affaires, lorsque tu t'y pré-
 « *senteras* revêtu d'un semblable habillement, accom-
 « *pagné* de ces masques ? Penses que tu dois quitter
 « *un* jour ce vallon, que tu dois apprendre pour toi-
 « *même*, pour l'emploi qui doit t'être confié, enfin,
 « *pour* le monde. Ce monde, mon fils, tu ne l'as
 « *point* créé, et tu ne peux ni ne dois le créer. Ap-
 « *prends* à le connoître et à lui être utile. Après avoir
 « *dit* ces mots, il mit son doigt sur le front du jeune
 « *homme*, le regarda avec bonté, et le quitta.

« Au même instant se présenta devant le jeune
 « *homme* *Hægsa*, cette fameuse magicienne, qui
 « s'appelle la femme de *Hugo*, quoiqu'elle soit sa
 « plus cruelle ennemie. Elle le marqua de trois signes,
 « en lui adressant ces paroles ailées : *Voilà pour le*
 « *monde sensible ! voilà pour l'entendement ! voilà*
 « *pour la raison !* Ensuite elle continua :

« Gardes-toi de suivre le conseil de ce vieillard,
 « surtout celui qu'il t'a donné en dernier lieu. Cela
 « exige de la peine et de l'attention ; je n'exige
 « rien, je t'apporte, au contraire, des présents :
 « prends ce petit chalumeau ; il te servira à produire
 « des formes ; des formes de la sensation et de toute
 « pensée possible, avant toute pensée. Fais attention !
 « je souffle : espace de temps, catégories de la né-
 « cessité absolue, postulats de toute pensée. Vois-tu

« à quelle hauteur ils s'élèvent ! ils sont transcen-
 « dans. Voici une armoire remplie de belles images ,
 « le véritable idéalisme critique : tu n'as qu'à y pla-
 « cer ta lumière, et tous les objets du monde t'appar-
 « raîtront selon ta volonté : alors, hâtes-toi de leur
 « donner des noms. Voici un autre beau présent ,
 « c'est un fouet de discipline pour la raison pure ;
 « c'est lui qui te rendra redoutable. Enfin, voici le
 « plus beau de mes présents, le plan et le dessin de
 « l'édifice de toutes les connoissances et les sciences
 « possibles, dont toutes les facultés intellectuelles de
 « l'homme seront jamais susceptibles (1). L'étendue,
 « le fondement, la hauteur, tout est dessiné ; ils ne
 « peuvent pas étendre au-delà même d'un pouce.
 « Fais attention ! et le jeune homme vit avec éton-
 « nement des colonnes renversées et brisées, des
 « maisons, des palais et des vaisseaux détruits, des
 « ponts enlevés et suspendus. Voilà, dit Hægsa,
 « les anciens systèmes philosophiques, tels qu'on les
 « représente dans l'école critique, et comme tu dois
 « les représenter aussi ; cela fait impression. Voici
 « enfin, un petit souvenir ; ce scalpel, doué d'une
 « force magique, te servira à fendre, diviser, et
 « couper tout ce que jamais une plume a écrit, non
 « seulement des mots, mais des syllabes, des lettres,
 « le tissu le plus imperceptible des pensées possibles
 « et impossibles ; il est même de ton devoir de te
 « servir de ce scalpel. Une chose lorsqu'elle est entière

(5) Allusion au titre d'un des ouvrages de M. Kant, conçu à peu près en ces mêmes termes.

« n'est que pour l'entendement du vulgaire ; il faut
 « que d'abord le scalpel philosophique fasse son ou-
 « vrage à priori , pour qu'on juge par les idées
 « seules (1), pour que l'idéaliste critique puisse
 « apercevoir ce qui existe et ce qui n'existe pas.
 « Mais tu ne comprends pas encore ces mystères ;
 « je te quitte , sans t'abandonner ; mes compagnes
 « resteront avec toi ; elles te conduiront dans une
 « maison , d'où ta gloire et celle de tes enfans ,
 « même avant qu'ils soient nés , se répandra dans
 « toutes les parties du monde. On l'appelle la mai-
 « son de la lettre et des syllabes ; tous mes favoris
 « y logent. Lorsqu'elle eut dit ces mots , elle dispa-
 « rut. »

Pour qu'on ne puisse point reprocher à M. Herder
 d'avoir mal saisi , d'avoir défiguré le sens de l'ou-
 vrage dont il s'agit , il a pris le parti d'insérer dans
 la métacritique les passages essentiels et entiers de
 la critique de la raison pure , qui font le sujet de sa
 discussion ; ces passages sont imprimés même d'un
 caractère différent de ce qui appartient à M. Herder.
 On conçoit facilement que c'est la meilleure méthode
 qu'il pouvoit suivre , mais aussi une analyse seroit
 beaucoup trop longue. Il suit l'ouvrage de M. Kant
 pas à pas , en commençant même par le titre : Cri-
 tique de la raison pure. « Ce titre doit paroître étran-
 « ge , dit-il : on ne fait pas la critique d'une faculté
 « de la nature humaine ; mais on en fait l'objet de

(6) Presque toutes ces expressions bizarres sont empruntées du lan-
 gage des Kantiens.

« ses recherches , on la détermine , on lui assigne
 « ses limites , on montre son véritable usage et l'a-
 « bus qu'on peut en faire. Les arts , les sciences ,
 « considérés comme ouvrages de l'homme , sont
 « l'objet de la critique , soit qu'on les considère en
 « eux-mêmes , ou qu'on en considère les productions ;
 « mais jamais les facultés naturelles ne l'ont été.
 « *Locke , Leibnitz , Hume , Reid , etc.* ont suivi l'u-
 « sage ordinaire de la langue , en intitulant leurs
 « ouvrages : *Essay concerning human understanding ;*
 « *Nouveaux essais sur l'entendement humain ; Trea-*
 « *tise of human nature , etc. ;* dans d'autres langues
 « plus déterminées , le titre : *Critica intellectûs hu-*
 « *mani ; Critique de la raison pure ; Critic on human*
 « *understanding* , exciteroient sur le champ une idée
 « désagréable , parce que ce n'est que d'un critiqueur
 « qu'on dit : *il critique la raison humaine.* Cepen-
 « dant ce nom est devenu si cher aux disciples du
 « grand homme qui a écrit une *critique de la raison*
 « *pure , du jugement , etc.* que non-seulement ils
 « ont écrit des critiques des facultés naturelles et
 « surnaturelles , mais qu'ils se sont même donné le
 « nom distinctif de *philosophes critiques* , et qu'ils
 « ont mis toute la philosophie , du moins la philo-
 « phie la plus élevée , dans une critique de ces fa-
 « cultés. Cette *philosophie critique* , nous dit-on
 « continuellement , est la seule possible , la seule
 « véritable. Mais ce nom extraordinaire impose un
 « devoir d'autant plus grand , celui de la clarté et
 « de la certitude. »

M. Herder montre ainsi comment ceia même donne

lieu à une métacritique; il établit les conditions qu'on peut et doit en exiger, et il indique les opinions de Leibnitz, de Locke, d'Aristote, de Platon, des stoïciens et de Scaliger, sur la liaison qui existe entre la raison et la langue. Il cite le passage de M. Kant, où il traite des connoissances pures et empiriques, un de Leibnitz sur le même sujet, et il discute la question s'il existe des connoissances absolument indépendantes de toute impression des sens.

Il insère ensuite, pag. 27-45, un passage, prétendu classique, de l'ouvrage de Kant, où ce dernier traite de la *différence des jugemens analytiques et synthétiques*. — « Avant d'entrer dans ce salon propædeutique, dit M. Herder, il sera nécessaire de nous *orienter* d'abord (selon le langage de la philosophie critique) pour savoir comment nous en sortirons. » Il examine pour cet effet cinq questions : 1.° *Qu'est-ce que la connoissance à priori?*

Comme cette expression *à priori* est très-souvent répétée par Kant et ses disciples, il étoit essentiel de commencer par bien en établir le sens. Voici comment Leibnitz (1), dans son excellent ouvrage sur Locke, s'exprime sur ce qui, dans Kant, est appelé la *différence de la connoissance pure et empirique*. « La question est de savoir si l'ame est une *tabula rasa*, une table sur laquelle rien n'est écrit, et si

(7) Nouveaux Essais sur l'Entendement humain, p. 4, dans les OEuvres philosophiques de Leibnitz, publiés par Raspe.

« ce qui y est inscrit vient uniquement des sens et
 • de l'expérience? ou si elle contient même origi-
 « nairement les principes ou élémens de beaucoup
 « de notions et de vérités qui ne sont qu'excités par
 « les objets du dehors? si toutes les vérités dépen-
 « dent de l'expérience, ou s'il y en a qui reposent
 « sur un autre fondement? Car, s'il y a des évé-
 « nemens qu'on peut prévoir avant les expériences
 « qu'on fait à ce sujet, il est évident que nous-
 « mêmes y contribuons jusqu'à un certain point. Les
 « sens, quelque nécessaires qu'ils soient pour toutes
 « nos connoissances réelles, ne suffisent cependant
 « point pour nous donner toutes les notions; ils ne
 « nous fournissent jamais que des exemples, c'est-
 « à-dire, des vérités particulières et individuelles.
 « Mais tous les exemples qui viennent à l'appui d'une
 « vérité générale, quelque nombreux qu'ils soient,
 « ne suffisent point pour établir l'universalité né-
 « cessaire d'une vérité, etc. » Leibnitz examine en-
 suite avec une grande patience toutes les idées pré-
 sentées à ce sujet par Locke.

Kant va bien plus loin que Leibnitz, il établit
 la question en ces termes: *Y a-t-il des connoissances
 indépendantes de l'expérience, et même des impres-
 sions des sens?* Ce sont ces connoissances que Kant
 nomme à priori, et il ajoute qu'elles ont lieu tout-
 à-fait indépendamment de toute espèce d'expérience,
 et qu'il ne s'y trouve rien d'empirique (2). On voit
 bien que Kant donne à cette question un sens bien

(8) Critique de la raison pure, p. 25.

plus étendu que celui que Leibnitz avoit adopté. Celui-ci supposoit que les impressions des sens occasionnent des connoissances et des notions ; que les objets extérieurs les excitent. Ces connoissances, ces notions, élevées même jusqu'à la dixième puissance (qu'on nous passe cette expression), ne sont jamais absolument indépendantes de toute expérience précédente ; mais, selon Kant, elles doivent l'être, et ce n'est qu'alors qu'elles le sont, que Kant veut qu'on les appelle à priori. « Il y a lieu de penser, » dit M. Herder, qu'il n'y a pas une seule notion « semblable dans notre ame ; du moins il est certain » que l'expression à priori n'est prise dans cette acception rigoureuse dans aucune science, pas même dans les mathématiques. Toujours on a appelé connoissance à priori, celle qui s'acquiert par le secours d'idées et de notions qu'on avoit déjà, et avant une expérience qu'on veut faire ; cette expression ne dit nullement d'où vient la connoissance, et si elle est venue dans l'ame sans et avant toute expérience. — Si l'espace et les corps qu'il contient n'étoient pas donnés au mathématicien, comme possibles ou existans, c'est-à-dire, par son expérience intérieure et extérieure, il ne pourroit pour les corps faire abstraction de la surface, pour les surfaces faire abstraction des lignes, ni les construire dans l'espace connu. Les règles, d'après lesquelles il les construit, lui sont données par l'essence même de la raison ; donc, pour éviter les méprises, il faut absolument s'abstenir de l'expression à priori, et appeler pures les idées pures ou abstraites ; uni-

« *verselles et nécessaires* celles qui le sont, sans y
 « mêler l'idée étrangère à la question d'une préten-
 « due *priorité*, *avant toute espèce d'expérience*; car,
 « une idée qui n'est pas universelle et nécessaire par
 « sa nature, ne le sera pas par cette supposition. Le
 « mathématicien appelle à *priori* la conclusion qu'il
 « tire d'une notion, d'une idée même, sans exami-
 « ner d'où cette notion lui est venue; il s'avise en-
 « core moins de dériver la faculté démonstrative
 « qu'il trouve en soi, d'une notion accessoire, né-
 « gative, *avant et sans toute espèce d'expérience*, cela
 « l'engageroit dans des questions oiseuses et inu-
 « tiles.»

Nous allons seulement indiquer les quatre autres questions que M. Herder examine : 2.° *Qu'appelle-t-on synthèse et synthétique ?* 3.° *Y a-t-il dans toutes les sciences théoriques des propositions où l'objet dise plus que le sujet ?* 4.° *Y a-t-il des jugemens synthétiques à priori ? et le but de la métaphysique est-il d'étendre notre connoissance sur l'expérience par de pareils jugemens ?* 5.° *La métaphysique peut-elle être améliorée, étendue par une philosophie transcendante ?*

M. Herder termine ces discussions préliminaires, qui forment la première division de l'ouvrage, par quelques pensées de Bacon sur l'objet qu'il vient de traiter.

Ce que Kant avoit dit à l'égard des idées de *temps* et d'*espace*, avoit déjà précédemment donné lieu à plus d'une discussion; M. Herder l'entreprend dans le second chapitre d'une manière extrêmement lumineuse,

mineuse, et nous regrettons que l'étendue que nous pouvons donner à cet extrait ne nous permette pas de nous étendre davantage à ce sujet. Cependant, ce que nous avons extrait suffit pour faire voir la méthode que M. Herder a cru devoir suivre. Cette méthode, comme nous l'avons déjà dit, est excellente pour ce genre de discussion, parce que le lecteur entend tour à tour l'auteur qu'on combat, dont les passages sont insérés en entier et sans altération, et les raisonnemens qu'on lui oppose; mais aussi elle n'est guères susceptible d'une analyse succincte. C'est ce qui nous engage à terminer ici cet article; ce qui précède doit déjà faire voir que ceux qui s'intéressent à la métaphysique, aux recherches sur la philosophie, et surtout au système de M. Kant, doivent l'étudier.

Au surplus, les deux mots qui sont à la tête du titre de chaque volume, indiquent déjà l'objet principal des recherches qu'on y trouve. Quant à l'addition qui est indiquée sur le titre du second volume, elle est principalement dirigée contre un écrit que M. Kant a publié à Kœnigsberg en 1798, sous le titre: *Der Streit der Facultæten* (3), (la Dispute des différentes

(9) Dans les universités de l'Allemagne, les professeurs forment quatre sections; les professeurs de la théologie, ceux de la jurisprudence, ceux de la médecine et ceux de la philosophie (qui comprend tout ce qui n'appartient pas aux trois précédentes, par exemple, les langues anciennes, la logique, la métaphysique, la physique, les mathématiques, etc.). Ces quatre sections sont appelées les quatre *Facultæten*, expression qui, comme on voit, n'équivant pas à celle de *facultés*. Ce mot étoit aussi adopté dans les universités françoises.

sciences). M. Herder y suit la même méthode qu'il a suivie dans tout le reste de l'ouvrage , c'est-à-dire , qu'il insère les passages entiers de l'ouvrage de M. Kant , qu'il fait suivre de ses observations.

WINCKLER.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

1800.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

A L L E M A G N E.

Le professeur SMITH vient de publier à Bremen les deux premiers cahiers d'un ouvrage périodique allemand, intitulé *Magasin hanséatique*. Ce recueil n'embrasse que les objets qui concernent les villes de Hambourg , de Lubeck et de Bremen, villes qui, à plusieurs égards, méritent d'être particulièrement connues. L'ouvrage commence par l'*histoire du pacte Hanséatique*, écrit par M. le professeur BUSCH, sa-

vant très-versé dans l'histoire, et spécialement dans celle du commerce. On y trouve encore un traité sur l'état actuel des beaux-arts à Hambourg, par M. le docteur MEYER, connu, entr'autres, par ses *fragmens sur Paris. (Fragmente aus Paris).*

Sur le modèle de l'édition des œuvres de MOZART, les libraires *Breitkopf et Härtel* de Leipsick, (éditeurs de la Gazette de musique, dont nous avons parlé dans ce journal), annoncent une édition complète des œuvres de HAYDN, avec l'agrément de ce compositeur. On en fait encore ailleurs une autre édition.

Livres françois et latins défendus à Vienne, dans les mois d'avril, de mai et de juin 1799.

Abrégé de toutes les sciences, et Géographie à l'usage des enfans, nouvelle édition. A Paris. An 7, in-8.°

Abrégé des Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par M. l'abbé *Barruel*. A Londres, 1799, in-8.°

Alzonde et Koradin, tom. I et II. A Versailles An 7, in-8.°

Amour, haine et vengeance, ou Histoire de deux illustres maisons d'Angleterre, par François *Pagès*, tom. I. et II. Paris, an 7, in-8.°

Les Amours de Henri et Madeleine, poème en 11 chants ; nouvelle édition, augmentée de plusieurs pièces en vers et en prose , etc. A Paris , an 3 , 1798 , in-8.°

Les quatre Aventures , recueillies par *le Suire* , professeur , 4 tomes. A Paris , an 7 , in-8.°

Bibliothèque des boudoirs. Choix d'ouvrages rares et recherchés ; nouvelle édition , 4 tom. A Avignon , 1798 , in-8.°

Bonaparte in Italia , poema di *Francesco Gianni*. Milano , in-8.°

Correspondance secrète de Charette , Stofflet , Puitsaye , Cormatin , imprimée sur pièces originales saisies par les armées de la république , tom. I et II. Paris , an 7 , in-8.°

Jean Clergeot , ou le Danger de changer de nom. A Paris , an 7 , in-8.°

Délire des passions , ou la Vie et les Aventures de Gérard *Montclar* , par *François Pagès* , 2 tomes. Paris , an 7 , in-8.°

Enfant de mon père , ou les Torts du caractère et de l'éducation , par *A. F. Dumaniant* , 2 tomes. A Paris , an 7 , in-8.°

Erotopægnion, sive Priapeia veterum et recentiorum: Veneri jocosæ sacrum, Lutetiæ Parisiorum, anno reip. 7, 1798.

Hic et Hæc , ou l'Elève des R. P. Jésuites d'Avignon , tom. I et II. A Berlin , 1798 , in-8.°

Le Livre utile et agréable pour la jeunesse , contenant la déclaration des droits. A Paris , an VII , in-8.°

Mémoires politiques et militaires , pour servir à l'histoire secrète de la révolution françoise , 2 tom. A Paris , an 7 , in-8.°

Les Mœurs , satire III , par *Victor Campagne*. A Paris.

La Naissance de Pitt , fils du lord Cha'am , ou Angelina , histoire véritable. A Paris , an 7.

Notions élémentaires de géographie , par J. B. *Boucheseiche*. A Paris , an 4 , in-8.°

L'Observateur , ou Recueil de lectures instructives et agréables , rédigé par L. M. *Philipson* , 1.^{re} partie. A Stockholm , 1798 , in-8.°

Paris métamorphosé , ou Histoire de Gilles Claude Ragot , par P. J. B. *Nougaret* , 3 tom. An 7.

Poésies lyriques de *Marie Joseph Chénier*. A Paris , an 5 , in-12.

Réflexions sur la sculpture , la peinture , la gravure et l'architecture , suivies des institutions propres à les faire fleurir en France , par le général *Pomereuil* , 2.^{me} édition. A Paris , an 7 , in-8.°

Saint - Hélène et Monrose , ou les Aventures aériennes , histoire véritable , tom. I et II. A Paris , an 7 , in 8.°

Le jeune Sauvage dans la société , par *Augustin Le Jeune*. Paris , an 7 , in-8.°

Tableau général du goût des modes et costumes de Paris , N.° 5 et 7. A Paris , an 7 , in-8.°

Le Triomphe de la vertu , ou les Amours d'Hilary et de Zelia , par B*** , partie 1.^{re} et 2.^{me} A Paris , an 7 , in-8.°

Ma Vie de garçon , ou Aventures galantes d'un officier de dragons. A Paris , an 7 , in-8.°

Abrégé de l'Histoire de la Grèce , depuis son origine jusqu'à sa réduction en province romaine , 2 tom. A Paris , an 7 , in-8.°

Agricole Viala , ou le jeune Héros , fait historique et patriotique , par *Philipon*. A Paris , an 2 , in-8.°

L'Aînée des Papesses Jeannes , opéra bouffon , par le C. *Faucompré*. A Paris , 1793 , in-8.°

Les Akanças , prologue mélodramatique , par J. G. A. Cuvellier. A Paris , 1797 , an 5 , in-8.°

Amour et Valeur , ou la Gamelle , comédie ; par Moithey et Bellement. A Paris , an 3 , in-8.°

L'Anniversaire , ou la Fête de la souveraineté , scène lyrique , par J. G. A. Cuvellier. A Paris , an 7 , in-8.°

L'Auberge isolée , comédie en un acte , par A. L. Guillemain. A Paris , in-8.°

Azalaïs et le Gentil Aïmar , histoire provençale , 3 tom. A Paris , an 7 , in-8.°

Contes en vers de Félix Nogaret , 2 tom. A Paris , an 7 , in-8.°

Le Coupable , ou les Vengeances de miss Scharp , traduit de l'anglois , par J. F. *André* , 2 tom. A Paris , an 7 , in-8.°

L'Enfance de J. J. Rousseau , comédie en un acte , par Andrieux. A Paris , an 2 , in-8.°

La Guerre des Dieux anciens et modernes , poème en 10 chants , par *Evariste Parny* , an 7.

Le Jardin d'Amour , ou le Vendangeur , poème

littéralement traduit de l'italien de L. *Tansillo*, par C. F. *Mercier*. A Paris, an 6, in-8.°

Le Voyageur sentimental en France, sous Robespierre, par *Vernes* de Genève, 2 tomes. A Paris, an 7, in-8.°

L'Abbé de la Tour, ou Recueil de nouvelles, et autres écrits divers, 3 tomes. A Leipsic, 1798, in-8.°

La nouvelle Cacophonie, par *Armand Gouffé*. A Paris, an 5.

Caton d'Utique, tragédie, par *Tardieu Saint-Marcel*. A Paris, an 4, in-8.°

Le Château d'Albert, traduit de l'anglois par *Cantwel*, tom. I et II. A Paris, an 7, in-12.

Choix de Poésies extraites de Voltaire, La Fontaine, etc. par *Poinsinet*, avec figures, 2 tom. A Paris, 1796, in-12.

Les Crimes de la noblesse, par *Villeneuve*. A Paris, an 2, in-8.°

Les Diableries, par *Hector Chaussier* et *Pizet*. A Paris, in-8.°

Le Dîner d'un héros, trait historique, des CC. *Deschamps* et *Armand Gouffé*. A Paris, 1798, in 8.°

L'Ecolier en vacance, comédie, par *Picard*. A Paris, in-8.°

Eléonore et Rosalba, drame, par *Pujos*. Paris, an 7, in-8.°

Les Emigrés, comédie, par *Gamas*. A Paris, 1799, in 8.°

Epicharis et Néron , tragédie, par *Legouvé*, A Paris, an 2 , in-8.°

L'Esprit Foll-t , comédie, par *Pigaud-Lebrun*. A Paris , 1796 , in-8.°

Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme , 4.^{me} partie, par *M. l'abbé Barruel*. A Londres.

Plus de Bâtards en France , comédie en trois actes, en prose , par *Villeneuve*. A Paris , an 4.

Ponce de Léon , opéra-bouffon en trois actes, par *Le Ereton*. A Paris, 1797 , an 5 , in-8.°

La Prise de Paris , comédie en deux actes, en prose, par *Gilbert Duclos*. A Paris , an 3 , in-8.°

La Prise de Toulon , tableau patriotique en un acte, en prose, mêlé d'ariettes, par *Picard*. An 2 , in-8.°

Les Prisonniers français à Liége , comédie en un acte , par *L. J. Guillemain*. A Paris , in-8.°

Les Prisonniers français en Angleterre, opéra en deux actes, par *Dognon*. A Paris , an 7 , in-8.°

Science de l'organisation sociale, démontrée dans ses premiers élémens, par le *C. J. André Brun*. A Paris , an 7 , in-8.°

Le secret d'être heureux, ou Mémoires d'un philosophe qui cherche le bonheur, par l'auteur de l'Aventurier français, 2 tomes. A Paris , 1797 , in-8.°

Le Siège de Lille , comédie en trois actes et en prose , par *Joigni*. A Paris , an 2 , in-8.°

Les Mille et un Souvenirs, ou les Veillées conjugales , 4 tomes. A Hambourg , 1799 , in-8.°

Nouvelle suite des Mille et une Nuits, contes arabes, par M. *Galland*, 2 tomes. A Paris, an 7, in-8.º

Les Tentations, ou Tous les Diables, pantomime en trois actes, par J. G. A. *Cuvellier*. A Paris, an 6.

Toute la Grèce, ou ce que peut la Liberté, tableau patriotique, en un acte. An 5, in-8.º

Le Vatican, tragédie en cinq actes. A Paris, an 6, in-8.º

Les Victimes cloîtrées, drame en cinq actes, par *Monvel*. 1796, in-8.º

Voyages de Pythagore en Ægypte, suivis de ses lois politiques et morales, 6 tomes. A Paris, an 7, in-8.º

Voyage de Liancourt de la Rochefoucauld, dans les années 1795, 1796 et 1797, dans les Etats-Unis de l'Amérique.

V I E N N E.

M. SONNENLEITHER de Vienne, en Autriche, qui voyage maintenant dans le Nord, a publié un prospectus, dans lequel il promet de donner au public *l'histoire de la musique*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, enrichie de morceaux de musique des plus célèbres compositeurs, avec leur portrait et leur biographie. Cet ouvrage, entrepris sous la direction de MM. ALBRECHTSBERGER,

Joseph HAYDN, et *Antoine SALIERI*, formera cinquante volumes in-fol., chacun de soixante feuilles ; le texte sera en quatre langues, en allemand, en françois, en anglois et en italien. Le prix de la souscription est de 100 ducats d'Hollande, dont douze payés d'avance. L'éditeur assure avoir pris des mesures pour que l'ouvrage ne soit point interrompu, même dans le cas où il seroit surpris par la mort avant de l'avoir achevé. Quant au choix des morceaux de musique qui y seront insérés, *M. Albrechtsberger* soignera la partie de l'ancienne musique d'église, *M. Haydn* la musique expérimentale, et *M. Salieri* la musique vocale. La première livraison ne paroîtra que lorsque le nombre de souscripteurs sera de deux cent-cinquante.

S U È D E.

Le roi de Suède vient d'ordonner que l'académie de peinture, etc. de Stockhølm, aura à l'avenir un directeur pour l'école d'architecture, et un autre pour celle de mécanique.

On a placé dans la cathédrale de la ville d'Upsal, en Suède, le monument élevé à la mémoire du grand LINNÉ. Il est tout entier de porphyre d'Elfwedal. C'est proprement un piédestal en forme d'autel, dont les marches sont d'une pierre brune d'Oeland, et qui supporte un médaillon dans lequel est ren-

fermé le buste de Linné. Voici comment est conçue l'inscription :

C A R O L O A L I N N E
 B O T A N I C O R U M P R I N C I P I
 A M I C I E T D I S C I P U L I
 M D C C X C V I I I I .

R U S S I E .

L'ukase qui défend aux Russes d'étudier dans l'étranger, est toujours en pleine vigueur. Le N.º 45 de la Gazette allemande de Pétersbourg, rapporte qu'il a été nouvellement refusé à un particulier de laisser ses enfans achever leurs études en Prusse.

Cependant la société économique impériale de Pétersbourg continue à s'occuper de l'instruction publique. Elle vient de faire paroître, en langue russe, le second et le troisième cahiers d'un livre à l'usage du peuple, sous le titre de *Guide des campagnards*.

D A N N E M A R C K .

Le prix proposé à Copenhague pour la solution d'une question relative à l'enseignement de la théorie des métiers, vient d'être adjugé à M. WILLAUME, auteur avantageusement connu par plusieurs traités sur l'éducation, ainsi que par sa grande expérience

dans cette partie. C'est lui qui surveille l'excellent Institut d'éducation fondé en Fionie, par M. le comte de REVENTLOW (1), pour l'éducation et l'instruction gratuite des jeunes gens de ses domaines.

I S L A N D E.

Il y a eu un temps où les Islandois fixoient l'attention de l'Europe par leur bravoure et leur goût pour la littérature et les sciences. Ils n'ont perdu ni l'une ni l'autre, mais ils sont restés en arrière à l'époque où les autres peuples de l'Europe, profitant de situations locales plus heureuses, et de relations extérieures plus favorables, firent des progrès trop rapides pour être suivis dans leur marche, par ce peuple isolé qui avoit constamment à lutter contre l'influence du climat le plus rigoureux.

En 1794, il se forma en Islande une société littéraire qui s'est distinguée par son zèle pour le progrès des lumières parmi les habitans de cette île. On auroit tort, cependant, de s'attendre à des découvertes rares, à des efforts surprenans de génie, à des preuves d'une expérience consommée de la part d'une nation si dépourvue de toutes sortes de moyens, particulièrement de celui de la communication, d'une nation dont les lois mêmes ne gênent que trop le commerce.

(1) Il en a été déjà question dans l'extrait que nous avons donné du Voyage de M. Lenz, publié dans le Mercure allemand de M. Wieland. Voyez Mag. Encycl. Année IV, t. II, p. 569.

En 1798, cette société littéraire a publié à Leiragorda plusieurs ouvrages en langue islandoise ; 1.° une traduction du *cathéchisme de la nature* de MARTINET, avec des notes du traducteur. Cet ouvrage élémentaire sur l'histoire naturelle, a été écrit originairement en hollandois ; c'est le professeur EBERT, à Wittenberg, qui en a donné une traduction allemande ; 2.° les *méditations sur la passion*, par STURM, traduites de l'allemand ; 3.° plusieurs sermons ; 4.° la *continuation du journal* de M. STEPHENSEN, dans lequel l'auteur instruit ses compatriotes, la plupart pécheurs ou bergers, sur les derniers événemens politiques de l'Europe ; enfin 5.° un *journal de procédures* qui offre un grand intérêt pour le pays.

P A R I S.

Le C. Hany occupe la chaire de minéralogie de feu Daubenton, en attendant la délivrance de l'infortuné Dolomieu.

J. B. Leroy, membre de l'institut national, de la société royale de Londres et de la société de Philadelphie, est mort d'apoplexie dans la nuit du 1.^{er} pluviôse. Ses confrères de l'institut ont assisté à ses funérailles le 3.

La mort du C. Leroy, de l'institut, laissait vacant un appartement national au Louvre. Le ministre de l'intérieur s'est fait représenter la liste de ceux à qui leur âge, leur réputation et la médiocrité

de leur fortune donnoient le plus de droits pour l'obtenir, et l'octogénaire Adanson a reçu l'avis que cet appartement lui étoit donné, sans qu'il ait eu même le temps de le solliciter.

Le sénat conservateur a arrêté le 6 pluviôse l'envoi d'un message aux consuls, pour leur demander que la bibliothèque publique de l'Arsenal fût transportée au palais du Luxembourg, afin que les sénateurs eussent à leur portée les livres qui pourront leur être nécessaires.

C O R R E S P O N D A N C E.

Traduction latine de deux inscriptions grecques, publiées dans le Magasin (1).

Paris, 18 pluviôse an 8.

Voyez, mon cher Millin, si, ayant placé dans le *Magasin Encycl.* deux monumens curieux de l'antiquité grecque, savoir, l'inscription d'un tombeau de marin, conservée chez le C. Fauris de St. Vincent à Aix, et une épigramme inédite de Dioscoride, l'un et l'autre sagement éclaircis par notre excellent helléniste Chardon de la Rochette, vous voulez aussi faire usage, pour votre journal, de mes traductions en vers latins ci-jointes de l'un et de l'autre morceau. Je n'ai point la vanité de vouloir rivaliser le mérite de mon illustre compatriote Grotius, dont enfin, au bout de deux siècles, on publie l'incom-

(1) Année V, l. V, p. 7 et suiv.

parable version de l'anthologie. Je me prescris envers lui, ce que Stace se prescrivait à l'égard de Virgile :

Tu longe sequere et vestigia semper adora.

Mais vous savez, mon cher Millin, que je m'obstine, dans ce temps *déletteré*, à cultiver les muses latines, et à braver l'espèce de ridicule qui est déjà devenu le partage de ce goût. « Chacun, dit le proverbe, a sa marotte ; » que voulez-vous ? c'est la mienne, et nous vivons depuis trop longtemps ensemble pour que je la quitte.

E G R Æ C O ,

Aquis Sextius apud Faurisium Hagionicæum servato.

(V. *Mag. Encyc.* 1.^{er} pluviôse an 8, p. 7-22).

*Adloquor hac ego te ripa reboante, viator ;
Purus adhuc venere, extinctus juvenilibus annis ,
Lucida queis rident nautis duo sidera fratres
Tyndaridæ , tetrâ mortis jam lege solutus.
Ipse ego nauta dies erro per vasta terebam
Cærule ; at hoc tumulo cari pietate magistri
Donatus , morbos jussique valere labores.
His etenim est humana malis obnoxia vita :
Dividimur fato functi sed in agmina biua.
Illa quidem prisca terrarum sede vagatur ;
Altera pars stellis agitât sociata choreas :
Huic ego militiæ adscriptus , duce numine , lætor.*

E X D I O S C O R I D I S G R Æ C O .

(V. *Mag. Encyc.* 1.^{er} pluviôse an 8, p. 20).

*Omnis , Alexandrea , perit tibi gloria : palmam
En ! juvenes inter , lampade Moschus habet ;*

*Moschus, te, Ptolemæe, satus. Miseræ pudor urbi
 Quantus, quæ matris sordida probra videt!
 Ferte, meretrices, partu jam ferte puellios!
 Palma facit vestrum dedecus ista decus.*

Le premier de ces morceaux porte réellement, comme l'a bien observé le C. Chardon de la Rochette, le cachet de la philo ophie pythagoricienne ou du néoplatonisme, de cette doctrine sur laquelle le C. Sainte-Croix nous a déjà appris et peut encore nous apprendre tant de choses : j'aime, dans le second, le respect qu'il respire pour la morale publique, bien qu'autrement il prononce une exclusion injuste, le mérite devant être reconnu et récompensé partout, et l'expérience ayant constaté par de nombreux exemples la sentence contenue dans ce vers grec :

Νόθοι τε πολλοὶ γνησίων ἀμείνονες.

(L'illégitime fils vaut souvent mieux que l'autre).

P. H. MARRON.

Astronomie.

La comète que le C. Méchain découvrit le 5 nivôse au matin, n'a pu être aperçue à Paris depuis le 16 nivôse, mais ce peu d'observations a suffi pour que le C. Méchain ait calculé ses élémens. Peut-être que les astronomes des départemens méridionaux, Darguier à Toulouse, Vidal à Mirepoix, Duc la Chapelle à Montauban, Thulis à Marseille, Flangergues à Viviers, auront été plus heureux.

LALANDE.

J. G. Legrand,

J. G. LEGRAND , architecte des travaux publics , etc. au C. DURAND , architecte et professeur d'architecture à l'école polytechnique , relativement à l'Histoire de l'Architecture.

Paris , ce 11 nivôse an 8.

Citoyen , tous les amis des arts desiroient depuis longtems le *parallèle* intéressant des édifices de tout genre , que vous venez de leur offrir. Je n'ai pas été le dernier à projeter un travail que vous réalisez complètement par le recueil utile et si bien ordonné dont vous faites jouir en ce moment les artistes , en publiant votre ouvrage.

Celui que je prépare depuis bien des années , et qui a pour titre *Histoire générale de l'Architecture* , a une liaison si intime avec le vôtre , que leur réunion me paroît indispensable. Les abréviations théoriques et générales qui se trouvent placées , dans cette *comparaison des monumens de tous les âges* , ont besoin , pour être mieux senties , des tableaux dont votre recueil est formé ; et peut-être ces tableaux acquerront-ils un nouvel intérêt par l'attention que ces observations appelleront sur la plupart des monumens que vous y avez rassemblés. C'est dans cette vue , et pour utiliser en quelque sorte ces deux ouvrages l'un par l'autre , que je vous propose de les réunir en un seul volume.

Tome V.

K k

Sans doute vous auriez développé vous-même cette théorie, avec la plus grande clarté, et de manière à mériter tous les suffrages; mais puisque mon travail est achevé, et que le vôtre exige tous vos instans, il nous est plus avantageux de concourir chacun de nos moyens à former un tout de ces deux parties détachées.

Je pense donc que vous accueillerez ma proposition, qui tend à joindre quelques morceaux de mon texte imprimé sur le format de vos planches, aux cahiers de vos souscripteurs. Ils seront libres de les prendre au prix fixé, uniquement pour couvrir les frais de l'impression et du papier, me réservant de réimprimer en in-4.^o l'ensemble de mon ouvrage, ainsi que je l'ai annoncé dans mon prospectus que je joins ici.

Puissions-nous voir bientôt paroître chez toutes les nations qui cultivent avec succès les arts et les sciences, de semblables parallèles sur les monumens de leurs pays! Nous aurions alors de nouvelles ressources pour tendre à la perfection de l'architecture, dont toutes les productions estimables sont encore bien loin de nous être connues. LEGRAND.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Lycée de Paris.

Le 14 pluviôse, le *lycée de Paris*, ci-devant des *Etrangers*, maison de Mercy, boulevard Montmartre, n.º 24, a tenu une séance, *Veillée des Muses*. Le C. DAZINCOURT y a lu une notice sur la vie de *Préville*, de sa composition. Le C. DEMOUSTIERS, un *entretien de Ninon de Lenclos avec M.^{me} de Maintenon*, dans le jardin de Saint - Cyr. Le C. EUSÈBE SALVERTE, *Péloge de Diderot*. Le C. DARU, une pièce de sa composition. Le C. VIGÉE a terminé la séance par la lecture de son épître à la mort.

Société d'agriculture, sciences et arts du département de Seine et Marne, séante à Meaux.

La partie de la France qui nous entoure a l'avantage de renfermer un grand nombre de cultivateurs jouissant d'une aisance qui les met à même de procurer à leurs enfans une éducation soignée ; mais cet avantage est nul pour l'agriculture, parce que cette éducation n'a aucun rapport direct avec l'art que ces enfans doivent exercer ; elle tend même plutôt à les en détourner.

Un enfant qu'on destine à la guerre est mis dans une école militaire ; il reçoit même une éducation différente , selon la nature du service qu'il doit faire , marine , génie , etc. Il en est de même de beaucoup d'autres professions ou arts. L'agriculture est-elle moins intéressante ? est-elle moins susceptible d'études préliminaires ? Ne peut-elle laisser à celui qui l'exerce , autant de momens à donner à la réflexion pour appliquer ces études à la pratique ?

Ce n'est que par l'expérience et l'observation réduites en système , que la pratique des arts s'établit sur des principes certains , et devient enfin un corps de science. Il faut donc le concours de la pratique et de la théorie ; mais ce concours est toujours imparfait , s'il n'est le résultat des opérations d'une même tête. C'est ainsi que la médecine , la chirurgie , la pharmacie , l'architecture , et dans les beaux arts , la peinture et la musique sont parvenues à un si haut degré de perfection ; ce sont des médecins , des architectes , des peintres , qui en ont posé les principes.

Dans l'agriculture , au contraire , la théorie n'a guère été le partage que de spéculateurs ; ou si un petit nombre a réuni la pratique aux spéculations , leurs ouvrages , quelque mérite qu'on leur suppose , ne sont que d'une médiocre utilité , parce qu'ils ne peuvent être entendus des agriculteurs. C'est presque en vain que les sociétés d'agriculture ont travaillé ; et elles travailleront en vain , tant qu'elles n'auront pas su rendre ceux qu'elles veulent instruire , susceptibles de recevoir l'instruction ; tant que les prin-

cipes et le langage de la minéralogie, de la botanique, de la zoologie, de la physique, et même de la chymie, seront totalement étrangers aux agriculteurs.

Que des jeunes gens destinés à l'agriculture, reçoivent une éducation fondée principalement sur l'étude des principes des sciences qui peuvent porter la lumière dans cette première partie de l'économie, et l'on peut espérer de voir se former en agriculture un corps de doctrine purgé des préjugés de l'ignorance et de la routine, et des vaines théories de l'imagination.

D'après ces réflexions, la société propose pour objet de son prix :

Un plan d'éducation raisonné, pour des écoles qui seroient consacrées principalement aux enfans destinés à l'agriculture.

Les mémoires seront adressés francs de port, sans nom d'auteur, mais portant une sentence ou devise, au C. Carangeot, secrétaire perpétuel de la société, ou lui seront remis avant le 15 nivôse an 9. On y joindra un billet séparé et cacheté, contenant la sentence ou devise, avec le nom et l'adresse de l'aspirant.

Le prix consiste en une médaille d'or, de la valeur de 144 francs, et sera adjugé dans la séance publique du 15 germinal an 9. CARANGEOT.

Société d'Emulation de Rouen.

La *Société d'émulation de Rouen* vient de publier le rapport sur ses travaux, pendant le mois de fructidor an 7, fait à la séance du 9 frimaire an 8, par le C. AUBER, secrétaire de correspondance.

Les CC. MESAIZE et NOEL, membres résidens de cette société, lui ont communiqué un mémoire dans lequel ils donnent la description du *mulet* de la Seine, poisson du genre des *muges*.

Les poissons qui appartiennent aux genres des *muges* et des *mulets*, ont été fréquemment confondus dans les différens systèmes d'ichthyologie d'ARTEDI, de KLEIN, de BLOCH, etc. Ces auteurs n'étant pas d'accord sur les caractères qui doivent constituer les genres, ont dû naturellement introduire cette confusion dans la distinction des espèces. Les CC. Mesaize et Noël décrivent dans ce mémoire le *mulet de la Seine*, qui paroît n'avoir point été connu de Bloch. Ce poisson vient de la mer, et entre dans notre rivière durant les mois d'été. Sous ce rapport, il fait partie des espèces anadrômes qui abandonnent les eaux salées, et remontent à des époques fixes dans les eaux douces pour y déposer leur frai. Le *mulet* vit en troupes; et sous ce deuxième rapport, ses habitudes générales sont conformes à celles de tous les poissons dont les inclinations sont sociales; il se prend dans les eaux bourbeuses avec le filet appelé *seine*, et en pleine eau avec le filet vergant.

Les CC. Mesaize et Noël indiquent ensuite par quels caractères ce poisson diffère de ceux du même genre qu'ont décrits Artedi, Pennant, Houttuyn, Forskael, Bloch, etc., etc.

Le C. NOËL a lu encore un mémoire sur une médaille de *Carausius*, l'un des trente tyrans sous l'empire de Dioclétien, l'an 287 de l'ère chrétienne, qui usurpa le pouvoir suprême dans la grande Bretagne et la Gaule maritime.

Cette médaille, ainsi que plusieurs autres, a été trouvée dans une fouille faite à Rouen, en 1790, sur un terrain voisin de l'ancienne abbaye de S. Lo. Elle est de moyen bronze, et représente d'un côté *Carausius*; sa figure est guerrière, et les historiens du temps conviennent, en effet, qu'il étoit aussi bon capitaine qu'homme de mer expérimenté; sa tête est ceinte d'une couronne, et il est revêtu de la chlamyde impériale. La légende porte ces mots: IMP. C. CARAUSIUS AUG. Le revers présente une galère à la rame, symbole de la puissance considérable que cet usurpateur acquit sur la mer. Au dessous de la galère on lit ces mots: Ô PAX. Les caractères qui suivent semblent être ceux du mot AUGUSTA en abrégé; mais, en les observant mieux, ils ne présentent effectivement que trois III.

Le C. Noël ne fixe pas la date de cette médaille à l'époque où Diocletien et Maximien, forcés de renoncer à l'espoir de soumettre *Carausius*, consentirent à partager la pourpre avec ce rebelle heureux, mais bien à celle où le titre d'empereur lui étoit encore refusé.

« Dans cette médaille , dit-il , le mot AUGUSTA
 « n'est point exprimé comme dans plusieurs autres.
 « Les trois III indiquent seulement qu'il y a trois
 « Augustes (1), mais c'est Carausius qui s'attribue
 « la troisième de ces dignités ; elle lui est contestée
 « par Diocletien et Maximien : il n'emploie donc
 « pas le mot AUGUSTA , comme il le fit après la
 « réconciliation momentanée qui eut lieu entr'eux
 « et lui. Cette médaille , trouvée à Rouen , me pa-
 « roît avoir été frappée , soit dans une des villes de
 « la Gaule qui reconnoissoient le pouvoir de Ca-
 « rausius , soit même dans la grande Bretagne , car
 « le trait et le style ne sont pas les mêmes que ceux
 « des médailles de Diocletien , frappées à Rome.
 « Je fixerois volontiers sa date à l'an 288 , avant
 « que Carausius eût détruit la flotte que Maximien
 « envoyoit contre lui. Sa puissance sur mer , expri-
 « mée par une galère à la rame , bravoit les efforts
 « de l'empire , et ses escadres portoient le bruit et
 « la terreur de ses armes jusqu'aux extrémités de
 « l'Ecosse. Aussi est-il nommé *le roi des vaisseaux*
 « dans les poèmes d'Ossian , et un des Duans Erses
 « de cet Homère du Nord , est intitulé *la Guerre de*
 « *Caros*. Macpherson et tous les antiquaires de l'Ir-
 « lande et de l'Angleterre sont d'accord que Caros
 « est ici le même guerrier que Carausius ; et la
 « médaille dont il est question , portant une galère
 « dans son revers , justifie suffisamment cette opi-
 « nion. »

(1) Le signe III ne peut être expliqué ainsi , et nous présumons qu'il y a LEG ; ce qui a fait lire AUG , et que le nombre de la légion est effacé.

Société philomathique.

Le C. *Alexandre BRONGNIART* y a lu un *Essai d'une classification naturelle des reptiles*. Nous en rendrons un compte détaillé.

Le C. *NOEL* a lu un *Mémoire sur les moyens et les avantages de naturaliser dans les eaux douces des fleuves , des poissons originaires des eaux salées*.

L'auteur, après avoir fait le tableau des avantages qu'il y auroit à multiplier les productions naturelles des fleuves, en y introduisant des espèces de poissons qui habitent ordinairement la mer, choisit le hareng, comme étant celui qui, d'après ses dispositions sociales, ses allures ordinaires, donne l'espoir d'être plus aisément naturalisé dans les eaux de la Seine, les plus voisines de la Manche. Il indique les moyens qu'il faudroit employer pour y parvenir. Ils consistent à pratiquer un étang artificiel entre deux îles de la Seine, où l'on déposeroit des harengs pleins d'œufs et de laitances, qui y seroient apportés par une ou plusieurs barques à réservoir, tels qu'il y en a en Hollande, pour le cabillaud vivant. Pour assurer le succès de cette première opération, les mêmes barques se rendroient sur les fonds de la pêche, quand le hareng a frayé; elles s'y chargeroient de roguis ou œufs fécondés qui seroient également apportés dans l'étang artificiel, avec les précautions qu'indique le C. Noel dans son mémoire.

L'auteur cite un grand nombre d'exemples qui établissent que le hareng se plaît dans les eaux douces : entr'autres faits il rappelle une expérience de Franklin, qui peupla de harengs une rivière de la Nouvelle Angleterre, en y déposant seulement des feuilles de plantes couvertes d'œufs ; il saisit cette occasion pour rendre au philosophe Américain, l'hommage de la découverte dont tout l'honneur lui appartient. Pour ajouter en quelque sorte aux preuves et aux faits qu'il a invoqués, le C. Noel passe en revue ceux des poissons que l'art des hommes a déjà transplantés d'un climat sous un autre, du nord au sud, *et vice versa*. Il pense qu'un premier succès obtenu décideroit peut-être à faire d'autres expériences, sur le mullet de mer, la sardine, l'éperlan, etc., etc. Il pense aussi que le hareng naturalisé dans les eaux de la Seine, y attireroit d'autres poissons qui finiroient par s'y fixer. Les poissons comme les oiseaux, les insectes, etc., etc., obéissent à l'instinct qui les porte à vivre sur les fonds ou dans les contrées qui leur présentent la nourriture qu'ils aiment le mieux. L'auteur a terminé son mémoire, en liant les vues d'économie qu'il présente à la partie du système de l'amélioration des fleuves qui a pour objet la multiplication et la conservation de leurs productions naturelles.

On a fait lecture de l'Extrait d'un Mémoire du C. BOUCHER, secrétaire de la société d'émulation d'Abbeville, contenant des *Expériences, recherches et observations sur les Ormes*.

Les ormes sont fréquemment attaqués d'ulcères,

qui à la longue font périr un grand nombre de ces arbres précieux. Duhamel avoit déjà pensé que cette maladie devoit être attribuée à une pléthore de la sève, et le C. BOUCHER vient par de nombreuses expériences, de constater ce fait, et de reconnoître le remède qu'il faut appliquer à cette maladie. Il a remarqué que l'ulcère local n'attaque jamais l'arbre du côté du nord, mais presque toujours du côté du midi. Il agit principalement sur les ormes plantés dans des terrains marécageux et à proximité des rivières. L'ulcère est ordinairement peu éloigné de la terre, et rarement à deux mètres. Cet accident, dû à une sève trop abondante, diffère d'une autre maladie de l'orme décrite dans le journal d'Histoire Naturelle, n.^{os} 5 et 6, année 1789 v. s., en ce que dans cette circonstance la liqueur prend bientôt à l'air la consistance d'une gomme, et conserve une saveur très-sucrée.

Pour guérir les arbres attaqués, le C. BOUCHER perce chacun d'eux avec une tarière qu'il insère dans l'ulcère même : il adapte à ce trou un tuyau qui pénètre environ à 3 centimètres de profondeur. Les arbres qui étant sains sont ainsi percés, ne donnent pas de liqueur ; mais ceux qui sont ulcérés, en répandent une d'autant plus abondante que le ciel est plus pur et que la plaie est plus exposée au midi ; le temps orageux et les grands vents suspendent cet effet ; il a remarqué qu'au bout d'une ou deux fois 24 heures l'écoulement s'arrêtoit, et que la plaie se séchoit et guérissoit.

C'est donc un moyen simple et facile de guérir

radicalement les ormes attaqués , que de les percer avec une tarière dans la partie malade , et d'y adapter un tuyau d'écoulement. Il est probable que cette térébration tentée sur d'autres végétaux , et notamment sur quelques arbres fruitiers , produiroit le même effet. Pline, Columelle et Palladius ont déjà cité ce moyen comme employé par les anciens , mais il n'étoit plus pratiqué depuis longues années.

Le C. BOUCHER a complété ses observations sur l'orme , en prouvant que cet arbre n'est point étranger à l'Europe et cultivé depuis peu en France , ainsi que plusieurs auteurs l'ont avancé ; l'étude des anciens lui a prouvé qu'il y existoit de toute antiquité ; et il en a trouvé des débris très-reconnoissables dans d'anciennes tourbières.

L'analyse qu'il a faite de la sève , contenoit une assez grande quantité d'acétite de potasse , un peu d'acétite de chaux , une certaine quantité de matière végétale ou mucoso-sucrée , et une assez grande quantité de muriate de chaux ; il y existe aussi des traces légères de sulfate et de muriate de potasse. C'est à peu de chose près ce qui avoit déjà été indiqué par le C. Vauquelin.

On a aussi lu un Mémoire du C. CHANTRAN , *sur la Nielle et son acide*.

Le C. CHANTRAN , en faisant remarquer que les tiges qui portent des épis charbonnés ne diffèrent en rien des autres , que ces épis sont souvent composés de bons et de mauvais grains , croit pouvoir avancer que cette maladie n'existe pas , comme on le croit , dans le germe de la semence. Cependant il

ne regarde pas le chaulage comme inutile ; il croit qu'il fait périr les animalcules attachés aux grains , et que s'il n'est pas suffisant pour extirper entièrement la nielle , c'est qu'il ne peut agir sur ces mêmes petits animaux épars sur le sol.

Ayant analysé 46 grains de nielle , il a reconnu dans cette substance un acide facile à démontrer par des moyens d'analyse qui ne pouvoient agir assez sur elle pour le former : ainsi l'eau bouillante que l'on avoit fait infuser dessus rougissoit fortement la teinture de tournesol , tandis que le résidu de cette infusion ne présentait plus ce caractère. La nielle privée de son acide , et calcinée à l'air libre , a donné une odeur de corne brûlée , et un résidu six fois plus grand que la même quantité de farine de froment traitée de la même manière. Ce qui , joint aux observations microscopiques , prouve , dit le C. CHANTRAN , l'animalité de cette substance , et une différence avec la farine de froment plus grande que celle que pourroit y apporter une simple maladie.

L'acide de la nielle n'est point volatil , et on peut l'obtenir concentré par la distillation : il forme avec la chaux et avec l'ammoniaque un sel insoluble. Ce dernier caractère le distingue de l'acide phosphorique. Combiné avec la potasse , il a donné un sel cristallisé en petites aiguilles , déliquescent et de saveur amère ; il décompose le carbonate calcaire.

E C O L E D E M É D E C I N E.

Note sur l'injection des vaisseaux lymphatiques, par le C. DUMÉRIL, chef des travaux anatomiques à l'École de Médecine.

Les tubes de verre dans lesquels la colonne du liquide fait, par sa pesanteur, l'effet du piston, sont employés avec avantage dans les injections des vaisseaux lymphatiques.

Ceux à robinet d'acier, terminés par un tube de même métal, ont l'inconvénient d'être sujets à la rouille, ce qui les fait souvent briser. D'ailleurs il ne s'en file point en France d'un diamètre assez délié pour servir à percer par eux-mêmes les vaisseaux; de sorte qu'on est obligé de faire auparavant une lymphée avec la lancette, pour y introduire ensuite le petit tube d'acier : opération qui exige beaucoup d'adresse. Ces tubes ont surtout l'inconvénient de ne pouvoir pénétrer dans les vaisseaux superficiels.

Depuis quelques années, on a employé avec plus de succès des tubes de verre dont l'une des extrémités, tirée à la lampe de l'émailleur, est recourbée ensuite; mais ces tubes sont très-fragiles : on est obligé d'en filer souvent le bec à la flamme d'une bougie; et comme il est la continuité d'un tube à grand diamètre, il faut, pour l'allonger, recourir à la lampe

au soufflet. En outre, pour empêcher que le liquide ne s'échappe par le bec, il faut tenir le tube couché presque horizontalement au moment où l'on perce le vaisseau, et puis le relever à la perpendiculaire avec les plus grandes attentions, ce qui est souvent fort difficile à exécuter, sans rompre le vaisseau.

Ces deux sortes de tube ont le défaut d'être inflexibles; de faire par conséquent un angle d'incidence invariable avec le vaisseau, ce qui est cause qu'au moindre mouvement on le traverse ordinairement de part en part en cherchant à parvenir dans sa cavité.

Pour obvier à tous ces inconvéniens, le C. DUMÉRIEUX propose l'instrument que nous allons faire connoître.

Soit un tube de verre dont la longueur peut varier de trois à huit décimètres, et le diamètre d'un à trois centimètres. L'une des extrémités, qui a été chauffée et enduite intérieurement de cire à cacheter, est fermée aussitôt avec un bouchon de liège ou de bois tendre préparé d'avance. Lorsque la cire est refroidie, on perce le bouchon dans sa longueur avec un poinçon, et l'on pousse dans le trou l'extrémité d'un petit tube de verre d'un diamètre égal de deux à trois millimètres dans toute sa longueur, qu'on a aussi chauffé et enduit de cire.

Sur la portion excédente de ce petit tube, qui doit être au plus de deux à trois centimètres de longueur, on fait glisser, après l'avoir chauffé et enduit de cire à cacheter, un bout de sonde creuse de gomme élastique mince et très-flexible, de sept

à huit centimètres de longueur. Dans l'autre extrémité de la portion de sonde élastique ou fixe aussi, à l'aide de la cire à cacheter fondue, un autre petit tube de verre de même diamètre que celui qui est introduit dans le bouchon, mais dont l'une des extrémités est tirée en bec capillaire à la flamme d'une bougie.

Le tube ainsi composé, on le maintient suspendu en le fixant presque verticalement à la hauteur désirée, à l'aide d'une corde attachée au plancher du laboratoire. On le remplit de liqueur. Les deux mains de l'anatomiste sont libres. Avec l'une il presse entre les doigts ou lâche le tube de gomme élastique, pour arrêter ou permettre la sortie du fluide; de l'autre, il dirige le bec du tube sur le vaisseau qu'il veut injecter.

Institut national.

Le C. JANVIER, célèbre horloger, a présenté une superbe pendule à l'Institut: il y a mis tous les mouvemens célestes, même les éclipses, et la période de 25 mille ans, par des moyens nouveaux, ingénieux et exacts; le C. DELAMBRE les a vérifiés, et en a fait un éloge complet.

L'Institut national a arrêté, dans sa séance générale du 5 pluviôse, qu'attendu que l'institut d'Ægypte est né de celui de France, et que les liens de la confraternité et d'une estime bienveillante doivent unir ces deux corps; les membres de l'institut d'Ægypte,
qui

qui reviendront en France, seront reçus et assisteront, quand ils le voudront, aux séances de l'institut national.

La classe des sciences morales et politiques de l'institut a arrêté, dans sa séance du 17 pluviôse, une liste de trois candidats, pour remplir la place vacante par la mort de CAFFARELLI. Le premier est le C. DEGÉRANDE, auteur de l'ouvrage couronné l'année dernière; les deux autres candidats sont: le C. PRÉVÔT (de Genève), et le C. Antoine LA-SALLE.

L'institut national a nommé le C. BOUCHER, membre associé de la section de botanique, classe des sciences physiques et mathématiques. Ses concurrens étoient les CC. DUCHESNE et POIRET.

Le C. GRÉGOIRE a appelé, dans l'institut, la sollicitude du gouvernement sur les magnifiques plantations de Malesherbes, qui n'ont déjà que trop souffert, les unes par la dévastation, et toutes par le défaut de culture: « Des allées accessibles à tout
« le monde, présentent, dit-il, toutes les facilités
« de destruction à l'ignorance et à la malveillance,
« pour qui une plante rare n'est que de l'herbe, et
« un arbuste précieux n'est qu'un bois propre à faire
« un bâton. . . . Un autre malheur menace peut être
« ces jardins; la nation entre pour moitié dans cette
« succession, dont le partage n'est pas encore opé-
« ré. On prétend que si les plantations de Males-
« herbes ne tombent pas en partage à la nation, et
« qu'elles soient vendues, des spéculateurs avides
« ont le projet d'acquiescer cette terre, où ils ne

Tome V. L 1

« verront que les moyens d'une jouissance prompte
 « en exploitant ces plantations comme une forêt ;
 « ainsi, on fera peut-être ce qu'on a fait à Chan-
 « tilly , où l'on a mis en fagots et en bois de
 « chauffage une magnifique orangerie. »

*NOTICE des travaux de la classe des
 Sciences mathématiques et physiques de
 l'Institut national , pendant le quatrième
 trimestre de l'an 7 ; par le C. LEFÉVRE-
 GINEAU.*

PARTIE MATHÉMATIQUE.

Plusieurs ouvrages ont été publiés et plusieurs mémoires ont été lus dans ce trimestre.

Le C. MONTUCLA , associé , a rendu publics deux volumes d'une édition nouvelle de son *Histoire des Mathématiques* (1).

Le C. LAPLACE a donné une seconde édition de son *Exposition du Système du monde* , 1 vol. in-4.^o ; et publié un ouvrage intitulé *Traité de Mécanique céleste* , en deux volumes (2).

Le 20 Messidor dernier , vers deux heures du matin , le C. MÉCHAIN a découvert une nouvelle comète entre les Gémeaux et le Lynx. Elle n'étoit pas alors perceptible à la vue simple , à cause de son grand éloignement de la terre. Depuis cette

(1) *Supra* , année V , t. II , p. 553. t. III , p. 256.

(2) Voyez l'extrait qui en a été donné dans le Magasin , année V , t. III , p. 453.

époque, jusques vers la fin de fructidor, elle s'est approchée du soleil et de la terre; et, quoique sa plus grande proximité de notre globe n'ait pas été au dessous des trois-quarts de la distance moyenne de la terre au soleil, elle est devenue visible sans lunettes, lorsque la lune n'étoit pas sur l'horison. Cependant il n'y a guères que les astronomes qui aient pu la reconnoître. Son noyau étoit entouré d'une nébulosité visible seulement avec des lunettes: on entrevoyoit une légère trace de queue, longue d'un degré environ. Elle a passé dans les constellations du lynx, de la grande ourse, du bouvier, sur la tête du serpent, et le bras occidental d'Hercule. Le C. Méchain espère qu'on pourra la suivre jusqu'à son passage par le nœud descendant, le 27 brumaire. On lui aura vu parcourir dans le ciel un arc de plus de cent cinquante degrés, et le mouvement réel dans son orbite aura été de cent trente degrés. Notre collègue a déterminé les élémens de cette orbite, et les rectifiera sur l'ensemble de ses observations. C'est la dixième comète qu'il a découverte, et la quatre-vingt-dixième que l'on ait calculée.

Il a fait aussi, dans le dernier trimestre de l'an 7, quinze cents observations de l'étoile polaire et de la première étoile du quarré de la petite ourse, tant au dessus qu'au dessous du pôle, pour déterminer exactement la latitude de l'observatoire national, élément fondamental sur lequel il restoit encore quelq'incertitude. Son résultat ne diffère pas d'un dixième de seconde de celui que le C. Delambre

avoit obtenu l'hiver dernier par de semblables observations et aussi nombreuses, faites dans son observatoire, situé à l'autre extrémité de Paris.

Le C. COULOMB a présenté, dans un mémoire, un nouveau moyen de déterminer l'inclinaison des aiguilles aimantées, sans recourir à tous les soins délicats qu'exigent, dans leur construction, les boussoles ordinaires d'inclinaison.

On sait que dans ces boussoles, pour que la pesanteur n'influe en rien sur la direction de l'aiguille, il faut que cette aiguille soit suspendue de manière que dans toutes ses positions le centre de gravité soit toujours au centre de mouvement; mais cette exactitude dans la position du centre de gravité présente les plus grandes difficultés dans la pratique. Les causes en sont détaillées dans le mémoire dont nous rendons compte; et, si on veut consulter sur ce même sujet Muschembroek, on trouvera que ce physicien avoue que différentes boussoles d'inclinaison, construites sous ses yeux avec le plus grand soin, ont donné entr'elles des différences de six à sept degrés.

C'est donc à rendre l'exactitude de la détermination de l'inclinaison de l'aiguille indépendante de la position de son centre de gravité, et conséquemment indépendante des soins et de l'habileté de l'artiste, qu'est destiné le mémoire dont nous rendons compte.

Voici les principes qui en sont la base.

Si l'on équilibre une aiguille en la suspendant horizontalement, avant de l'aimanter, on sait qu'a-

près être aimantée, non-seulement elle prend une direction fixe dans le plan horizontal, mais que le côté qui se dirige à peu près vers le nord s'incline à l'horizon; en sorte que, pour rétablir l'équilibre dans le sens horizontal, il faut ajouter un petit contre-poids à la partie sud. D'un autre côté, si cette aiguille peut se mouvoir librement dans le plan horizontal, elle oscillera dans ce plan en vertu de la force magnétique de la même manière que le pendule ordinaire.

Ainsi, quelles que soient la direction et l'inclinaison naturelles de l'aiguille aimantée, on peut la décomposer en deux forces, l'une horizontale, déterminée par le temps d'un certain nombre d'oscillations, et l'autre verticale, donnée par le petit contre-poids. D'après les règles de la décomposition des forces, on conclura la résultante, c'est-à-dire, la direction naturelle de l'aiguille aimantée, et l'intensité de la force qui la ramène à cette direction; c'est sur cette décomposition de forces qu'est fondée la méthode du C. Coulomb.

Il ne s'agit plus, pour savoir si cette opération peut être employée, que d'apprécier, par l'expérience, l'erreur que l'on peut commettre dans les deux premières évaluations.

La force horizontale de l'aiguille se détermine avec la plus grande exactitude, lorsque ses dimensions sont données; car, en la suspendant par un fil de soie très-fin, elle fait cinq ou six cents oscillations avant de s'arrêter. Quant à la force verticale, le C. Coulomb a trouvé qu'en se servant d'une

aiguille parallélogrammatique rectangle de quatre cent trente millimètres de longueur, de quatorze de largeur, et de deux d'épaisseur, portée sur un couteau comme le fléau d'une balance, l'erreur que l'on pouvoit commettre dans l'évaluation du moment du petit contre-poids n'excédoit pas une neuf centième partie de ce moment; et que, d'après le calcul, cette erreur n'en pouvoit occasionner qu'une de deux ou trois minutes dans la détermination de la direction de l'aiguille.

Pour faire disparaître, dans cette opération, toutes les erreurs qui pourroient être occasionnées par des causes étrangères au magnétisme, et pour suppléer à toute espèce de vérification, l'auteur fait deux opérations: il aimante d'abord son aiguille dans un sens, et il répète la même opération dans le sens opposé, en sorte que le côté qui se tournoit à la première opération vers le nord, tourne à la deuxième vers le sud. Il prend ensuite la somme du moment des forces verticales dans les deux opérations, et l'on conçoit qu'il ne doit rester, dans cette somme, aucune action étrangère au magnétisme: car, si dans la première opération la pesanteur agit par le déplacement du centre de gravité sur un des côtés de l'aiguille pour relever ce côté contre l'action de la force magnétique, elle agira d'après la deuxième opération, exactement de la même quantité dans le sens opposé; ainsi, en prenant la somme des forces verticales, on fait nécessairement disparaître tout ce qui peut altérer l'action du magnétisme.

L'on peut observer, d'après le C. Coulomb, que le résultat de cette double opération présente un des meilleurs moyens de vérification dont on puisse se servir dans toutes les espèces de boussoles.

NOTICE des travaux de la classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, pendant le premier trimestre de l'an 8 ; par le C. LEFÈVRE-GINEAU.

PARTIE MATHÉMATIQUE.

Le C. DARQUIER, associé, a imprimé les observations astronomiques qu'il a faites à Toulouse, depuis 1791 jusqu'en l'an 7, et le C. BRISSON a publié une instruction sur les nouvelles mesures.

Ce dernier ouvrage comprend, sous un petit volume, autant de tables qu'il en faut pour réduire toutes nos mesures et nos poids anciens en mesures nouvelles, d'après la valeur du mètre et du kilogramme définitifs, et les tables sont accompagnées d'exemples qui en rendent la pratique claire et facile dans tous les cas.

Le C. LEGENDRE a aussi publié une nouvelle édition de ses *Elémens de Géométrie*. Nous avons, avant ceux-ci, un grand nombre d'élémens où chaque auteur avoit suivi la marche qui convenoit le mieux à son esprit. Mais les géomètres s'étoient toujours accordés néanmoins à penser que la méthode et l'ordre

employés par Euclide étoient préférables à tout ce qui avoit été fait depuis.

Ils desiroient seulement que des mains habiles, en conservant le fonds d'Euclide, se chargeassent de remplir quelques lacunes, d'éclairer plusieurs principes, et de rapprocher quelques propositions, afin de mettre plus d'ensemble, et de faciliter la mémoire.

La première édition des Elémens du C. Legendre paroissoit avoir parfaitement rempli ce vœu ; les géomètres le pensoient. Cependant la nouvelle édition offre encore des changemens avantageux dans la théorie des parallèles, qui est un des points les plus difficiles de la géométrie élémentaire. Le C. Legendre a de plus ajouté à cette édition, un traité de trigonométrie rectiligne et sphérique, qui manquoit à la première.

Le C. LAMARCK s'est occupé de la matière du son. Il a rassemblé, dans un mémoire, une série de faits dont il résulte que le fluide générateur du son ou du bruit, a la faculté de propager ses frémissemens à travers des corps solides ou liquides imperméables à l'air. Il en tire cette conclusion : que l'air n'est pas le fluide propagateur du son, et qu'ainsi il existe un autre fluide très-élastique et très-subtil, qui est répandu dans l'atmosphère et dans tous les corps. Ce nouveau fluide, ajoute le C. Lamarck, est la cause du ressort de l'air, comme le calorique est celle de l'élasticité des matières gazeuses.

Il termine son mémoire en exposant plusieurs considérations relatives à la répercussion de la matière

du son, et aux circonstances qui donnent lieu aux échos.

La conjonction inférieure de Vénus, observée cette année, a fourni au C. LALANDE la matière d'un mémoire sur le mouvement de cette planète. Il n'a point trouvé de corrections à faire dans ses tables, ni pour le mouvement moyen, ni pour l'équation de l'orbite, ni pour l'inclinaison. Cette conjonction vérifioit à la fois ces trois élémens, ce qui n'arrive que tous les huit ans. Aussi avoit-on donné une grande attention aux observations.

Le C. FORFAIT, associé, a lu un mémoire très-étendu sur *l'Origine, les progrès et l'état actuel de la Marine de Venise*. Cet ouvrage, plein de faits curieux, observés ou recueillis sur les lieux par l'auteur, a occupé la classe avec intérêt pendant plusieurs séances. Il contient une foule d'observations qui prouvent de grandes connoissances administratives dans cette partie.

Nous n'en ferons pas l'analyse ; celle que nous pourrions donner ici seroit ou trop longue ou trop courte.

A l'occasion d'une machine hydraulique, pour l'examen de laquelle le C. PRONY étoit commissaire, il a fait un mémoire d'analyse mathématique, applicable à tous les cas où on veut aspirer l'eau en remplissant et vidant tour-à-tour une partie de la capacité inférieure d'un appareil fermé.

Meunier, de l'académie des sciences, s'étoit occupé du même objet ; mais le C. Prony est parvenu, par une autre route, à des formules extrêmement sim-

ples, sans négliger aucune quantité. Double avantage dont étoient privés les formules trouvées par Meunier.

Ces théories ont servi à juger avec connoissance de cause la machine qui étoit soumise à l'examen de l'Institut.

Depuis longtemps on a employé la pompe à feu, au lieu de chevaux, pour épuiser les eaux des mines de charbon de terre, et cet usage est très-économique. Le C. PERRIER a pensé qu'on devoit trouver le même avantage à monter le charbon par le même procédé. Il a donc recherché les moyens d'appliquer les pompes à feu à ce dernier usage, et il a donné, dans un mémoire, la description des changemens qu'il a faits à ces pompes, pour les rendre propres au service qu'il se proposoit. D'après ses calculs, la dépense de la nouvelle machine sera d'un centième du poids du charbon, monté d'un puits de deux cents mètres de profondeur. Celle qu'il décrit est destinée à l'exploitation des mines de Litry, département du Calvados; elle est actuellement montée à Chaillot, où elle a été soumise à des expériences qui ont parfaitement réussi. Si elle a le même succès sur la mine, ce qui est probable, il seroit à désirer qu'on l'employât dans les autres exploitations de ce genre; elle y porteroit une économie considérable qui opéreroit sans doute une diminution sur le prix de ce combustible si nécessaire aux arts, et rendroit à l'agriculture et au commerce un grand nombre de chevaux.

Dans la séance du 15 vendémiaire, nous avons

annoncé la découverte d'une comète, faite par le C. Méchain, le 20 messidor. Le même astronome en a découvert une autre le 5 de ce mois, vers cinq heures du matin, dans la constellation du Serpenteire. Son noyau, quoique très-petit, jette une grande lumière, vu à la lunette; elle paroît, à la vue simple, comme une étoile de 5.^{me} à 6.^{me} grandeur. D'après les observations qu'il en a faites, le C. Méchain a déterminé les élémens de l'orbite de ce nouvel astre, d'une manière approchée. Sa plus courte distance au soleil sera environ 19 millions de lieues, et sa plus grande proximité de la terre, au moins de 13 millions. Aujourd'hui, 15 nivôse, elle est distante de nous de 24 millions de lieues. Elle se levera demain à 4 heures du matin; on la trouvera un peu à l'orient de Vénus. Avec une foible lunette de spectacle, on lui verra une queue de 3 degrés de longueur. C'est la 91.^{me} dont on aura calculé les élémens.

Le C. Méchain a fait aussi des observations sur le froid rigoureux de cet hiver. Son thermomètre étoit à mercure, divisé en cent degrés depuis la glace fondante jusqu'à l'eau bouillante; il étoit placé en plein air sur la terrasse de l'Observatoire national, et a été constamment suivi tous les jours depuis six heures du soir jusqu'au lever du soleil.

Voici les principaux faits observés :

Le 28 frimaire,	9°,45	au dessous de glace.
30 <i>idem</i> ,	12°,50	
2 nivôse,	8°,26	

3 <i>idem</i> ,	10°,20
5 <i>idem</i> ,	8°,25
7 <i>idem</i> ,	11°,40
10 <i>idem</i> ,	13°,80
11 <i>idem</i> ,	13°,60
12 <i>idem</i> ,	0°,20

Des circonstances particulières ayant fait desirer à la classe d'avoir des renseignemens exacts sur les expériences aérostatiques du C. CHARLES, faites en 1783, il a lu un discours écrit, il y a seize ans, sur cet objet, et dont un fragment seulement avoit été inséré alors dans les papiers publics. Ce mémoire est purement historique, et plein de détails dont l'ensemble est intéressant pour l'histoire de la science; mais il est peu susceptible d'extrait ou d'analyse. Nous nous contenterons de dire qu'après l'avoir entendu, la classe, pour en témoigner sa satisfaction au C. Charles, a arrêté qu'il seroit imprimé parmi les mémoires de l'Institut de cette année.

On avoit élevé un doute dans les journaux sur la capacité de la pinte de Paris, déterminée d'après les étalons déposés à l'agence des poids et mesures, et fixée, par les commissaires du gouvernement, à 46 pouces cubiques, $\frac{25}{100}$; on vouloit qu'elle fût de 48 pouces.

Les recherches du C. CAMUS ont prouvé que les étalons sur lesquels on avoit opéré dans la fixation précédente, étoient bien les étalons établis par la loi, comme ils l'étoient par le fait; et de nouvelles

expériences, faites par le C. LEFÈVRE-GINEAU, et vérifiées par les CC. BRISSON et CHARLES, ont confirmé que la capacité de ces étalons n'atteignoit pas 47 pouces cubiques. Ces quatre citoyens, conjointement avec le C. LEGENDRE qui avoit fait la première fixation, ont rendu compte de leur travail sur cette matière.

Sur la fin de vendémiaire an 8, le C. DELAMBRE s'est rendu à Melun pour assurer, d'une manière durable, les points extrêmes de la base qu'il a mesurée entre cette ville et Lieursaint. En découvrant ces points importans, il s'est convaincu d'abord qu'ils n'avoient souffert aucun dérangement depuis la mesure de la base. Il a exécuté ensuite, pour les rendre fixes à jamais, toutes les dispositions qui avoient été jugées nécessaires et arrêtées. Les CC. Laplace et Prony, venus exprès de Paris, ont examiné le travail et l'ont approuvé.

Le C. Delambre en a rendu compte à la classe dans un mémoire.

Il a fait et lu un autre mémoire sur les projections stéréographiques. *Projection* est ici un terme de perspective, qui signifie la représentation d'un objet sur un plan. Nos cartes de géographie sont des projections de la sphère terrestre; mais il y a plusieurs manières de projeter une sphère. La projection stéréographique en est une.

Le C. Delambre trouve et démontre dans son mémoire un grand nombre de propriétés de ces sortes de projections. Ces matières sont abstraites et à la portée de peu de personnes; mais leurs résultats

n'en sont pas moins précieux. Dans nos cartes géographiques, astronomiques, et dans les productions de presque tous nos arts, nous recueillons le fruit des veilles de ceux qui, comme le C. Delambre, se consacrent à l'avancement de nos connoissances.

Plusieurs rapports ont été faits sur des mémoires de mathématique, d'astronomie, de physique, lus par des citoyens étrangers à l'Institut, et sur des machines. Mais le temps et l'usage ne nous permettent pas d'en rendre compte.

NOTICE des travaux de la classe des Sciences morales et politiques de l'Institut national, pendant le premier trimestre de l'an 8 ; par le C. CHAMPAGNE.

Le C. BOUCHAUD a lu un quatrième mémoire *sur les Magistrats des colonies romaines et des municipes*. Plusieurs savans distingués, Sigonius, Marc Welsler, Spanheim et autres ont écrit sur les colonies romaines avec beaucoup d'érudition. Le C. Bouchaud ajoute à leurs recherches des éclaircissemens précieux. Après avoir traité de la formation des colonies et des municipes, il prouve qu'elles n'avoient ni les mêmes droits politiques, ni les mêmes lois, ni les mêmes immunités, et il établit en quoi consistoit cette différence. Il passe en revue les diverses magistratures des municipes et des colonies, il détermine leurs attributions, et, remontant ainsi jusqu'aux premiers élémens de l'administration des Ro-

mais, il parvient à connoître leurs véritables mœurs, et l'origine de leurs usages. Enfin il prouve que les magistratures furent établies, dès leur institution, sur le modèle de celles de Rome. Ce fut ainsi que Rome, pour conserver l'unité dans le gouvernement, et plus encore par une adroite politique, laissa à ses alliés les formes de la souveraineté, qu'elle se réserva toute entière. Ces magistrats portèrent même les noms de préteurs, de consuls, de dictateurs. Etoit-ce une dénomination primitive, ou une usurpation? C'est cette question qui est surtout traitée dans le quatrième mémoire, où l'on trouve autant d'érudition que de saine critique.

Le C. ANQUETIL a lu un mémoire sur *l'état des travaux entrepris pour la collection des ordonnances des rois de France de la troisième race*. L'institut desire continuer cet immense ouvrage, commencé par les anciennes académies, déjà porté à 14 volumes, et qui comprend jusqu'au règne de Louis XI. Le mérite d'une pareille collection est de présenter pour ainsi dire par ordre de dates un tableau fidèle des mœurs, des préjugés, des usages, de la civilisation plus ou moins avancée de nos ayeux. Mais au milieu de la révolution la perte de plusieurs archives, le déplacement et le désordre de beaucoup d'autres, rendent le travail si ingrat et si pénible, qu'il n'y a que le courage le plus opiniâtre qui puisse espérer de réussir. Le C. Anquetil, frappé de ce malheur presque irréparable, a voulu sauver de l'oubli d'autres manuscrits curieux inédits dont il va

donner les notices. Ce sont les mémoires qui ont concouru pour les prix de l'académie des inscriptions. Il a déjà un extrait du mémoire qui obtint le premier prix en 1735, et dont le sujet étoit : *Quel a été l'état des sciences dans l'étendue de la monarchie française sous Charlemagne ?* Ce travail conservera pour la littérature et l'histoire un recueil de recherches aussi curieuses qu'utiles.

Le C. CAMUS a lu un mémoire sur la *collection des grands et petits voyages*. On connoit sous ce nom, un recueil immense de voyages faits aux deux Indes, dont le premier éditeur fut Théodore Debry. Ce recueil rare est surtout estimé à cause du grand nombre de pièces et de planches qu'il contient, et plus encore par la difficulté de réunir les vraies éditions des ouvrages qui doivent le compléter.

Le C. Camus, après avoir consulté tout ce qui a été écrit sur ce sujet, après avoir cherché et trouvé les éditions originales des mémoires que Théodore Debry a recueillis, a donné la description d'un exemplaire complet de cet important ouvrage. La classe, convaincue du mérite de ces recherches, a engagé le C. Camus à un nouveau travail aussi utile que le premier, qui est de compléter l'importante collection de Melchisedec Thevenot, et de donner des notices littéraires sur les pièces renfermées dans ces deux grandes collections. Après avoir pris connoissance de l'ensemble de ce travail, la classe en a ordonné l'impression, parce qu'elle a pensé que l'ouvrage étoit nécessaire au savant, au géographe, et surtout

surtout au navigateur, auquel il épargnera des recherches aussi indispensables à son instruction qu'à sa propre sûreté.

Le C. GRÉGOIRE a lu un mémoire sur les *Vosges*. L'auteur a visité soigneusement cette chaîne de montagnes si peu connue; et si digne de l'être. Il entre dans des détails exacts sur la population, la constitution physique, les costumes, l'état de l'agriculture, les mines, les eaux minérales du pays. Il loue l'industrie de ce peuple laborieux, luttant sans cesse contre le climat et les élémens. Les usages sur la naissance, le mariage, où l'époux est obligé de racheter sa jeune épouse, les funérailles accompagnées de cris lamentables et de cérémonies bizarres, offrent un tableau aussi curieux que varié. L'auteur reproche aux Vosgiens une funeste imprévoyance: c'est la destruction rapide de ces belles forêts qui couronnent la cime de leurs montagnes. Il attribue à cette dévastation, l'appauvrissement sensible des ruisseaux et des fontaines qui arrosoient des plaines déjà peu fertiles, et que le défaut d'irrigation frappera bientôt de stérilité. Il peint surtout, d'une manière touchante, les mœurs patriarcales de ce peuple simple et bon qui aime fortement son sol natal, et ne le quitte qu'à regret. C'est, dit l'auteur, que la nature dessinant sans cesse dans ces montagnes des images glacieuses ou des scènes augustes et terribles, l'âme est fortement émue, et qu'il s'y grave des souvenirs qui se prolongent pendant toute la durée de la vie. Les Vosges ont encore offert à l'auteur des faits aussi curieux qu'igno-

rés. Ainsi, tandis que de nos jours une commune vassale étoit encore tenue d'offrir à son seigneur un plat de neige au cœur de l'été, de nos jours aussi, et sous le régime monarchique, le canton de Bresse, situé dans une gorge profonde de ces montagnes, s'étoit constitué en véritable république. Les sectes religieuses y sont très-variées. Des anabaptistes nombreux y vivent en paix avec leurs voisins; et dans ce pays où l'on ne s'attendoit guère à trouver la vraie philosophie, les opinions religieuses y étoient libres. Enfin, ce qui pourra causer quelqueétonnement, c'est qu'on retrouve encore dans les Vosges des traces sensibles du culte des fontaines, et de l'ancienne religion des Druides. C'est ainsi, dit l'auteur, que dédaignant ce qui nous entoure, nous allons chercher au loin des objets de curiosité, tandis que nous ignorons souvent ce qui est près de nous, et que nous sommes étrangers dans notre propre pays.

Le C. L'ESCALIER, membre associé, a lu divers fragmens de son *voyage dans l'Inde*. Parmi les sujets variés que l'auteur a traités, on remarque surtout une description très-soignée de la pagode de Chalembon. Cette pagode occupe un espace de 600 mètres de long sur 400 de largeur. Une seconde enceinte renferme des logemens, des temples, une étonnante variété d'édifices et de colonnades, un vaste étang entouré de galeries; enfin, un temple à mille piliers, en face duquel se trouve une très-haute colonne, surtout remarquable parce qu'elle est entièrement revêtue de cuivre. L'auteur, invité

par les brames à assister à une de leurs fêtes religieuses , en fait une description détaillée , ainsi que des danses des Bayadères. Il décrit surtout celle du poignard , qui fut exécutée sous ses yeux avec autant de grâce que de précision. Il entre dans des détails sur la culture du riz , sur les usages , les lois , le culte des Indiens. Témoin oculaire , l'auteur a relevé plusieurs erreurs accréditées par des écrivains estimés , mais qui ont parlé de ces peuples sans les connoître suffisamment.

Le C. LEGRAND-DELALEU , membre associé , a lu un mémoire sur l'ostracisme.

L'ostracisme étoit devenu une loi fondamentale dans la constitution de la république d'Athènes. Suivant l'esprit de cette loi , la peine n'atteignoit jamais que le mérite ou les vertus éminentes , qui portoient ombrage à la liberté. Il falloit six mille suffrages pour être condamné , réunion difficile dans une république qui ne comptoit que de 18 à 20,000 citoyens. L'exil prononcé pour dix ans , devoit avoir lieu dans les dix jours , et n'étoit suivi ni de la saisie , ni de la confiscation des biens. Enfin , il y avoit des temps marqués pour prononcer l'ostracisme , qui ne pouvoit atteindre jamais qu'un seul individu. Une intrigue qui menaçoit Alcibiade et Nicias , retomba sur un homme méprisable qui fut banni. Cette condamnation jusqu'alors glorieuse , fut avilie , et abolie pour jamais. C'est cette apparence de gloire accompagnant une peine , qui a porté Montesquieu à faire l'apologie de la loi de l'ostracisme.

Le C. Legrand-Delaleu démontre , contre l'opi-

nion de Montesquieu , que cette loi injuste par son essence , priva Athènes des talens et des vertus qui faisoient son plus bel ornement ; qu'une foule d'hommes illustres par leurs grands services , et qui n'eurent pas la vertu plus qu'humaine de se laisser condamner pour céder aux caprices du peuple , ou bien aux intrigues de leurs ennemis , et Périclès surtout , remplirent l'état de troubles et de confusion. Il en conclut que cette loi ne peut exister dans un gouvernement bien organisé. Baudin , dont l'institut regrette la perte , Legrand , une foule de publicistes , ont écrit contre l'ostracisme , qui d'Athènes a été transporté chez nous , non par la loi , mais par le fait. Tous prouvent aisément que l'ostracisme , loin d'être une garantie pour la liberté , n'est qu'une tyrannie. Que la loi convainque et frappe les coupables , mais une bonne législation ne peut ni ne doit admettre l'ostracisme.

*RAPPORT fait par le C. GINGUENÉ ;
membre de la classe des Sciences morales
et politiques , sur le prix de Morale qui
devoit être distribué dans la séance pu-
blique du 15 nivôse.*

La classe des sciences morales et politiques avoit remis le prix qu'elle ne put accorder l'année dernière , sur la question de savoir : *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple ?* La classe et l'Institut ont à regretter que

l'issue du concours n'ait pas encore cette fois répondu à leur attente.

Soit que dans les deux programmes publiés sur cette grande et belle question, l'on se fût donné trop de peine, ~~soit~~ qu'en l'épargnant aux concurrents, ^{on} ait en quelque sorte écarté du concours ces esprits indépendans qui aiment à s'avancer librement dans des questions hasardeuses, et à qui des lisières, loin de les y soutenir, ôtent jusqu'au desir même d'y marcher, soit par tout autre motif, seize mémoires avoient été adressés au premier concours; huit seulement l'ont été au second; et dans ce nombre il n'en est point encore qui nous permette de décerner la couronne.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur cinq de ces huit ouvrages; nous serions obligés à des critiques qui sont sans fruit ou qui ne portent qu'un fruit amer, lorsqu'elles blessent l'amour-propre, sans qu'on puisse le consoler du moins par quelques éloges.

Deux autres mémoires en méritent à certains égards, et nous permettent par conséquent de les indiquer ici.

Le premier porte cette épigraphe, tirée de l'ouvrage : *L'homme renferme en lui-même les élémens du bonheur; la nature l'a créé essentiellement bon, et l'habitude peut le rendre meilleur.* L'auteur procède philosophiquement. Ses vues sur les institutions propres à faire naître dans l'homme des habitudes qui le conduisent en même temps au bonheur et à la morale, sont saines et praticables; mais il

s'est trop strictement renfermé dans le cercle des institutions domestiques ; et son style , qui a de la clarté , manque d'élévation et de force.

Le second a pour épigraphe ce passage de Montesquieu : *Dans la naissance des sociétés , ce sont les chefs des républiques qui font l'institution , et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques.* Après avoir posé en principe qu'une nation qui connoitroit et suivroit généralement les règles de la morale , seroit la plus heureuse des nations , l'auteur montre l'application de ce principe dans l'histoire imaginaire d'un peuple qu'il nomme les *Olbiens* , c'est-à-dire , habitans du pays du bonheur. Il suppose ce peuple un demi-siècle après la révolution , qui , d'esclave qu'il étoit , l'avoit rendu libre ; ayant consolidé l'édifice de sa liberté , en changeant , par de bonnes institutions , ses mœurs ou ses habitudes , et jouissant d'un bonheur parfait.

C'est une espèce d'*Utopie* dont le cadre , comme on voit , n'est pas nouveau , mais qui a , jusqu'à un certain point , le mérite de l'exécution et du style. Elle présente , au lieu de raisonnemens , des tableaux , et met en action ce que d'autres ont mis en théorie et en système ; mais c'est précisément un système et une théorie qu'on demandoit ; et il est sensible que ce sujet multiple et compliqué ne pouvoit nullement être approfondi par cette méthode , qui met tout en superficie.

Il est enfin un dernier mémoire portant pour épigraphe cet axiôme tiré de lui-même : *Partout où l'homme met la main , il porte un germe de corrup-*

tion et de misère qui bientôt se développe malgré lui. Supérieur, sous quelques rapports, à tous les autres, devenu meilleur qu'il n'étoit l'année dernière où il fut présenté au concours et déjà distingué par l'Institut, il est encore loin de pouvoir obtenir le prix.

Nous le regrettons d'autant plus, que l'auteur a censuré plus librement et notre question elle-même et la manière dont elle a été posée.

Il a de la verve, de l'abondance, de l'originalité dans les idées et quelquefois dans le style; mais pour ne nous arrêter qu'aux défauts relatifs à cette dernière partie du mérite littéraire, partie qui sollicite d'autant plus notre surveillance qu'on la néglige plus aujourd'hui, l'auteur porte souvent ces défauts jusqu'à l'irrégularité du langage, et même aux fautes de langue.

Le fonds de son système est à peu près ceci : fonder la morale, c'est fonder le bonheur; c'est donc établir un juste équilibre entre nos besoins et nos facultés. Le maintien de cet équilibre naît de l'habitude du travail.

Quand un peuple peut-il être censé avoir de la morale? Quand toutes les actions d'un chacun y sont conformes au bien général et particulier, ou du moins n'y sont pas contraires. On reconnoitra si cette morale y est fondée, quand rien n'y contrariera la pitié, ce vrai fondement de la morale; quand la convoitise cessera d'être excitée et nourrie par la trop inégale répartition des jouissances.

Pour obtenir ce dernier résultat chez un peuple, il faut y fonder l'égalité, c'est-à-dire, l'égale nécessité du travail, d'où résulte une égalité qui n'est ni celle des droits, ni celle des fortunes, ni celle des conditions, ni *encore moins* celle d'instruction et de talens, mais celle que l'auteur appelle *égalité de bonheur*.

Nous ne rapporterons point les moyens qu'il prescrit dans sa première partie pour atteindre ce but; ses idées, dépouillées des développemens qu'il leur donne, paroîtroient passer les bornes de l'originalité; et la gravité même du sujet dont il ne s'écarte que rarement dans son mémoire, disparoîtroit presque inévitablement dans un extrait.

La marche de sa seconde partie n'est pas moins libre. Nous demandons *quelles institutions peuvent fonder la morale d'un peuple?* sa réponse se réduit à ce seul mot: *aucune*.

Il ne veut d'institutions ni politiques, ni religieuses. Le gouvernement représentatif, le seul conforme à la raison, n'est pas, selon lui, une institution proprement dite, et de ce paradoxe il fait sortir une pensée neuve et brillante: « Ce n'est pas
« la liberté qu'on fonde sur la terre, c'est l'asser-
« vissement, par l'*institution* du despotisme et de
« tout ce qui l'accompagne. » Reste à savoir si cette pensée a autant de justesse que d'éclat.

Quant aux institutions purement morales, il n'en veut pas davantage. L'enseignement public et les établissemens qu'il nécessite; les fêtes, les monu-

mens, les spectacles, les funérailles, les institutions domestiques, rien ne trouve grâce devant lui; en un mot, son résultat général est, *point d'institutions* proprement dites; *une bonne constitution*, un petit nombre de lois justes, une bonne administration : avec cette base, les autres institutions peuvent avoir une utilité secondaire pour fonder la morale; sans elle, de quelques moyens qu'on se serve, on ne peut compter sur rien.

On voit par combien de détours l'auteur se replace au même point où il étoit en commençant; car nous n'avons jamais pu ni voulu demander par quelles institutions, dans la constitution de Constantinople, ou dans celle de Rome moderne, on pouvoit fonder la morale; notre question a nécessairement supposé une constitution conforme elle-même à la morale et à la raison.

L'auteur a voulu éviter les sentiers battus; et en se défendant plusieurs fois d'aimer les paradoxes, il montre qu'il en a, pour ainsi dire, ambitionné le reproche. Mais, pour prendre en philosophie ces routes extraordinaires, il faut se sentir des forces bien au dessus des forces communes.

Le succès d'une célèbre réponse à l'académie de Dijon peut séduire; mais on échapperoit peut-être à la séduction, si l'on se rappeloit quel homme il avoit fallu être pour réussir, en répondant de la sorte.

La classe, persuadée qu'un troisième concours seroit inutile sur cette question vainement proposée

deux fois, a cru devoir la retirer tout-à-fait, et lui substituer, pour l'année prochaine, cette question moins vaste, mais dont la solution lui a paru très-importante pour le progrès de l'ordre social.

L'Emulation est-elle un bon moyen d'éducation ?

L I V R E S D I V E R S .

M É C A N I Q U E .

SYSTÈME télégraphique décimal, adopté par arrêté du gouvernement, le 9 floréal an 7, destiné aux signaux des côtes de l'intérieur et à la correspondance des armées, embrassant par une distribution générale toute l'étendue de la France, et pouvant être utilisé pour les relations commerciales, au moyen d'une langue numérique, susceptible de remplacer tous les chiffres diplomatiques; par le CC. LAVAL, ingénieur-mécanicien de la marine, et membre du lycée des arts; PEYTES MONCABRIÉ, chef des mouvemens au port du Havre; LE BLOND, professeur de mathématiques, et membre du lycée des arts; et VÉRONÈSE, ingénieur. De l'imprimerie de la ligne télégraphique du Havre, près le ministère de l'intérieur, rue de Grenelle, faubourg-Germain, n.º 98, in-4.º de 34 pages.

Voici ce que contient cette brochure :

En tête se trouve la gravure en bois du télégraphe décimal, avec l'explication de ses mouvemens; et l'arrêté du directoire exécutif qui a accordé 20 mille fr. pour l'établissement d'une nouvelle ligne télégra-

phique de Paris au Havre , pour essai de ce nouveau système. — On lit ensuite *la théorie du télégraphe décimal* , et *la réduction numérique de la langue françoise au système décimal* , par les CC. LAVAL et LE BLOND , où ils développent surtout les moyens de soumettre la langue françoise au calcul décimal , et les moyens de transmettre les signaux débarrassés de tout ce qui n'est pas l'équivalent nécessaire de la pensée ; — un mémoire sur les dépenses de construction , d'entretien , de réparation , restreintes , ainsi que celles d'activité , dans les bornes les plus sévères ; — un mémoire sur l'application du nouveau télégraphe aux signaux des côtes de l'intérieur , et à la correspondance de l'armée : on y trouve une carte télégraphique de la France , formée par six lignes divergentes de Paris aux ports principaux et villes frontières , et une ligne environnant tous les départemens , ainsi qu'un tableau comparatif du système télégraphique actuel , et de celui qui est proposé dans ces mémoires ; — enfin des observations sur les moyens d'organiser une compagnie d'invalides de la guerre et de la marine , pour la manœuvre de la nouvelle ligne télégraphique de Paris au Havre , ordonnée par l'arrêté du directoire exécutif du 9 floréal an 7.

Les avantages que les auteurs promettent de ce nouveau télégraphe , sont l'économie dans les dépenses d'établissement premier et d'entretien ; le jeu des machines et leur résultat , ramenés à la portée de ceux qui connoissent leur langue ; le gouvernement , enfin , désormais indépendant de tout traducteur , et libre de dresser immédiatement ses dépêches sans qu'aucun intermédiaire teste le dépositaire forcé des secrets de l'état.

M A R I N E.

DE LA MARINE FRANÇOISE. A Nantes, de l'imprimerie de F. Berjon, imprimeur de l'Institut départemental, carrefour de la Casserie, n.º 9. Brumaire an 8, in-8.º de 75 pages.

Ce fut pour donner des notions exactes de la marine à la très-grande majorité des deux conseils, qui n'ont jamais été à portée de s'en procurer de vraies, qu'à l'occasion des rapports sur l'organisation de la marine, faits avant le 18 brumaire aux Cinq-Cents, l'auteur a composé cette brochure; il a pensé que, malgré les changemens arrivés depuis, son travail pourroit encore avoir quelque utilité.

M É D E C I N E.

RAPPORT fait à l'école de médecine de Paris, sur la clinique d'inoculation, le 29 fructidor an 7 de la république.

L'école de médecine de Paris, pour remplir les intentions du gouvernement, a établi dans son sein une clinique d'inoculation. Deux de ses membres ont fait des leçons publiques sur cette partie de la médecine; ils ont fait pratiquer cette opération importante par les élèves; ils les ont guidés dans la manière d'observer, auprès des inoculés, la marche et la terminaison de la petite vérole artificielle. L'auteur du rapport que nous annonçons est le C. Leroux, l'un des professeurs de l'école de Paris, qui s'est rendu le plus recommandable par ses longs services dans l'art de guérir. Les médecins apprendront de lui, non-seulement à faire des observations utiles, mais encore à les rédiger avec cette précision lumineuse qui en fait seule l'ornement. En parlant des travaux de l'école de Paris, on doit rendre un nou-

veau tribut d'éloges au C. Thouret, dont le zèle et les lumières ont tant contribué à la perfection de cet établissement.

M É T A P H Y S I Q U E.

DES SIGNES, envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées; par PIERRE PREVOST, professeur de philosophie à l'académie de Genève, de la société des arts, et de la société de philosophie et d'histoire naturelle de la même ville; de l'académie de Berlin et d'Edimbourg, etc. etc., petit volume in-8.º de 70 pages, grand raisin. Prix, 2 francs, et 2 francs 50 centimes franc de port par la poste. A Paris, chez Baudouin. An 7, avec cette épigraphe :

« *Credunt homines rationem suam verbis imperare :*
 « *sed fit etiam ut verba vim suam super intel-*
 « *lectum retorqueant.* »

BACO, *Nov. Org.* P. 2, aph. 59.

Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées, telle est la question qu'avoit proposée l'Institut national. Voici le jugement rendu sur l'ouvrage que nous annonçons : « *L'Institut national a distingué le mémoire N.º 2, portant pour épigraphe : Cre-*
 « *dunt homines, etc. Ce mémoire est celui qui, après*
 « *l'ouvrage couronné, a le plus approché du but.* »

L'auteur annonce dans l'avertissement de son ouvrage, que loin de céder à un premier mouvement de regret, et d'abandonner cet écrit, il s'honore, au contraire, d'un jugement qui lui assure la seconde place parmi ceux qui ont concouru, et qu'il se fait un devoir de publier ce mémoire sans y faire aucun changement.

L'auteur divise son mémoire en deux parties ; dans la PREMIÈRE, il examine comment les signes influent sur la formation de nos idées. Cette partie est encore

divisée en deux sections ; 1.° de l'influence des signes sur nos idées à l'époque de leur première formation , où l'auteur traite successivement de leur influence sur nos idées individuelles , sur nos idées générales et l'instruction commune ; 2.° de l'influence des signes sur nos idées , à l'époque où les sciences ont pris naissance , et sont distribuées en diverses classes. Dans cette seconde section , l'auteur montre d'abord leur influence sur la science en général ; il entre ensuite dans des détails étendus sur les deux classes de sciences , celle des sciences de raisonnement pur , et celle des sciences de fait et d'expérience. Quant à la première , l'auteur s'attache à faire voir que la perfection à laquelle les sciences peuvent atteindre , dépend de celle des signes ; à l'égard des sciences de fait et d'expérience , il établit que toutes les opérations par lesquelles elles se déperfectionnent , ne dépendent pas également de la perfection des signes. Il termine la première partie de son mémoire par quelques conséquences générales , et quelques autres relatives , en particulier , aux disputes des savans.

Comment peut-on retirer de l'influence des signes , tous les avantages dont elle est susceptible ? telle est la question que l'auteur examine dans la seconde partie de son mémoire , qu'il a partagé en quatre sections ; dans la première , il établit les caractères des signes parfaits ; dans la seconde , il traite du langage articulé ; dans la troisième , de l'écriture ; et dans la quatrième , de quelques systèmes de signes particuliers , tels que les signes mathématiques , des symboles usités dans la chymie , la médecine , etc.

Les notes que l'auteur a jointes à la fin de son mémoire , en font partie essentielle ; il y a rejeté les digressions et les citations qui ne doivent point interrompre la lecture du mémoire , mais qui , lues après le texte , y ajouteront des explications utiles.

L É G I S L A T I O N .

RÉFLEXIONS sur l'étude de la législation , et sur la meilleure manière d'enseigner cette science , par J. M. PASCAL BUHAN , membre de la société philotechnique , de celle des belles-lettres , et du lycée de Paris , avec cette épigraphe :

Repetam stirpem juris a natura.

Cic. De legib. lib. I.

A Paris, chez Maradan , rue Pavée-André-des-Arts, n.^o 16.

Le but de cet excellent ouvrage est de tracer la meilleure méthode à suivre dans l'enseignement et l'étude de la législation. Il est divisé en deux parties très - distinctes. Dans la première, l'auteur, après avoir défini la législation, et examiné ce que l'on doit entendre par *droit* et *devoir*, se borne à considérer l'homme comme individu; il jette un coup-d'œil sur ses facultés physiques qui dérivent de son organisation, et sur ses facultés morales qui tiennent à son intelligence et à sa raison: suivent des réflexions sur l'obligation de faire un bon emploi de ses facultés, et sur les moyens de les perfectionner. La seconde partie traite des rapports de l'homme avec ses semblables. Nous exhortons les professeurs des départemens à méditer comme il convient, les articles qui ont pour objet la sociabilité, l'état de famille, les droits et les devoirs rigoureux, l'égalité, la liberté, la propriété, la sûreté, l'état de nation, l'origine et le but du gouvernement, les lois positives, constitutionnelles, civiles et criminelles. Enfin les vues du C. Buhan ne sont pas moins profondes, lorsqu'il parle des réglemens d'économie politique, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des contri-

butions; il termine par des observations sur les rapports des nations entr'elles.

« Ai-je touché, (dit-il en finissant), le but que
 « je m'étois proposé? Si quelqu'un a cherché dans
 « cet écrit un cours complet de législation; fatigué
 « de la rapidité de ma marche, et forcé de mesurer
 « par la pensée les intervalles que j'ai laissés entre
 « une idée et celle qui lui succède, dès les premières
 « pages son esprit a cessé de me suivre: mais si,
 « même en franchissant avec moi ces espaces im-
 « menses, il avoit aperçu tout ce qui doit les ren-
 « lir; s'il avoit vu le système de l'entendement hu-
 « main dans toute sa majesté, la morale dans tout
 « ce qu'elle a de sublime, s'unissant pour poser les
 « bases inébranlables de la plus belle et de la plus
 « utile des sciences, et la nature elle-même élevant
 « sur les principes de ses immuables lois l'édifice de
 « la législation; s'il avoit senti qu'il n'est pas une
 « jouissance, un plaisir, une antipathie, une affec-
 « tion quelconque dans le cœur de l'homme, quels
 « que soient l'état où il se trouve et les objets dont
 « il est environné, qui ne forme un des anneaux de
 « la chaîne indissoluble de ses devoirs et de ses droits;
 « s'il avoit surtout reconnu cette vérité, qu'il n'est
 « aucune de ses obligations qui ne prenne sa source
 « dans les lois de la nature, et qui ne le conduise
 « vers le but de sa conservation par la route du bon-
 « heur, je lui aurois peut-être inspiré le désir d'ap-
 « profondir ce que je n'ai pu qu'effleurer; de re-
 « chercher ce que je n'ai pu dire, et de faire mieux
 « que moi. »

Tel est, à peu près, le sommaire de cet ouvrage qui pourra servir de guide aux professeurs des écoles centrales. Le C. Buhar a dédié son ouvrage à son ami et maître, le C. Perreau, professeur de législation, auteur du *Roi voyageur*, et de plusieurs autres ouvrages aussi estimables qu'ils sont estimés.

ESSAI sur le droit des gens. A Parme, de l'imprimerie de Bodoni. 1795, 109 pages, et xxiv d'additions, in-8.º

En étudiant le *Droit de la nature* du baron DE WOLF, un de ses disciples les plus distingués, M. DE VATTEL, rassembla et publia des remarques sur les matières les plus intéressantes de ce traité. L'auteur du petit ouvrage que nous annonçons, a cru devoir faire la même chose à l'égard du traité du *Droit des gens* de celui ci.

La plus grande partie de cet Essai est renfermée dans les deux mémoires qui ont été lus dans des assemblées particulières de l'académie de Berlin, et publiés dans son recueil de 1789 et 1790, sous la forme que M. DE VATTEL a donnée à ses *questions du droit naturel*, dont la méthode a servi de modèle. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, l'a distribué en XXX paragraphes ; il s'y est borné à citer les passages du traité du *Droit des gens* de M. DE VATTEL, auxquelles sont relatives les questions qu'il discute sans les rapporter dans toute leur étendue ; et il a donné à ses observations une liaison indépendante de l'ouvrage qui les a fait naître. Au reste, comme elles ont pour objet la plupart des points contestés du droit des gens, leur ensemble présentera un aperçu de ce que cette science a de plus digne de l'attention et des recherches de ceux qui seroient capables d'y répandre plus de lumières, et d'en accélérer les progrès.

Nous n'ajouterons rien sur la beauté de l'impression de cet essai ; dire qu'il est sorti des presses de Bodoni, c'est assez en faire l'éloge.

E C O N O M I E.

NOTICE sur les soupes à la RUMFORD, établies à Paris, rue du Mail, n.º 16; brochure de 19 pages in-8.º

Nous avons parlé dernièrement de l'établissement des soupes à la Rumford, à Genève; c'est au zèle philanthropique du C. Delessert, que Paris doit un établissement pareil à ceux que Lausanne, Neufchâtel, Marseille, possèdent déjà, et dont on s'occupe à Lyon. Depuis le 21 pluviôse, il se distribue chaque jour, à l'adresse indiquée ci-dessus, 300 rations de soupe, à 24 onces chacune, et qui coûte six liards. Dans le petit écrit dont nous parlons, les CC. DELESSERT et DECANDOLLE développent les nombreux avantages de cet établissement quant à la préparation de la nourriture en commun, et de l'économie qui en résulte, quant à la construction du fourneau, et quant à la composition de la soupe, qui est décrite avec détails dans une note jointe à la fin de la notice.

L'utilité, dont la construction du fourneau à la Rumford peut encore être à différens ouvriers, tels qu'aux teinturiers, aux blanchisseurs, aux baigneurs, aux salpêtriers, etc., les a engagés à en faire une description et une figure qui sont l'une et l'autre jointes à cette notice. Celui du C. Delessert a été construit avec beaucoup de soin par le C. Trepsac, architecte, demeurant rue de Bourgogne, faubourg Germain, à Paris.

Pour parvenir aux heureux effets que cet établissement peut procurer, la méthode de la distribution est d'une grande importance. La grande étendue de la capitale a déterminé le fondateur d'adopter le mode de la souscription, au lieu de vendre dans des bureaux particuliers des jetons contre lesquels on

a des soupes. En effet, ce mode qui peut suffire dans une petite ville, étoit presqu'impossible à Paris, où tantôt on n'auroit eu à distribuer que quelques soupes, et tantôt il seroit venu trop de demandeurs. La souscription, pour chaque décade, est de 15 sols. Le comite de bienfaisance de la division du Mail, qui a puissamment contribué à la formation de cet établissement, s'est chargé de 150 souscription qu'il distribue à ses pauvres.

« Les avantages des soupes à la Rumford, disent
 « les auteurs en terminant, sont applicables à toutes
 « les communes; mais plus une ville est grande, plus
 « elle contient de pauvres, plus les secours publics
 « sont difficiles à bien administrer, ensorte que cet
 « établissement double d'utilité. Puissent ces consi-
 « derations être de quelque poids aux yeux de ceux
 « qui, par leur fortune, leurs talens ou leur amour
 « de l'humanité, se sont acquis de la considération
 « et de l'influence dans leurs communes! Que la dé-
 « pense ne les effraie point. Les frais d'établissement
 « s'élevent environ à 800 francs, et les autres dépenses
 « sont couvertes par la vente des soupes. »

G É O G R A P H I E.

GÉOGRAPHIE ÉLÉMENTAIRE, enrichie de l'histoire naturelle et industrielle des divers peuples de la terre, précédée des principes de la sphère; avec trois cartes, représentant la Mappé-Monde, l'Europe, et la France avec ses départemens. Divisée en deux parties; par le C. SERANE, instituteur. Prix, broché 1 fr. 80 cent.; relié en parchemin et étiqueté, 2 fr.; la douzaine brochée, 18 fr.; idem, reliée en parchemin, 20 fr.; l'ex. br., franc de port, 2 fr. 50 cent., la douz. 24 fr. A Paris, chez Laurens jeune, imprimeur-libraire, rue St. Jacques, n.º 32, vis-à-vis celle des Mathurins. An 8, un vol. gr. in-12 de 260 pages.

« Ces élémens de géographie ne sont pas un voyage pénible, mais une promenade agréable au-

« tour du globe, dont je présente avec clarté le tableau, enrichi de plusieurs traits de l'*Histoire naturelle et industrielle* de divers peuples. » Voici ce que l'auteur dit au commencement de sa préface : Dans un livre élémentaire on ne cherchera point des découvertes importantes, mais du moins on doit s'attendre à y trouver ce qui est connu, présenté avec méthode, et surtout de ne point y rencontrer d'erreurs grossières. Malheureusement en parcourant ce petit volume, nous y avons rencontré une foule d'inexactitudes et de fautes d'impression d'autant plus fâcheuses, que c'est un livre destiné à l'instruction de la jeunesse, à laquelle il est tout aussi facile de dire les choses telles qu'elles sont, que de ne pas le faire. Au surplus, nous avons cru y trouver une table bien ample des errata, et nous l'avons trouvée non-seulement fort petite, mais même contenant de nouvelles inexactitudes. Page 137, on lit : *la ville de Hambourg, sur l'Elbe, est impériale.* Cette phrase fait naturellement croire à l'élève que cette ville appartient à l'empereur ; s'il a recours aux errata, il y voit qu'*est* doit être changé en *étoit* ; il se demandera alors naturellement : à qui cette ville appartient-elle donc à présent ? jamais il ne pourra soupçonner (s'il n'a point d'autre secours pour s'instruire) que la phrase ci-dessus veut dire : *Hambourg, sur l'Elbe, est une ville libre impériale.* Dans l'article de la *Haute Saxe* (p. 138), il y a des fautes presque à chaque ligne ; ce n'est pas le *duché*, mais l'*électorat* de Saxe, et *Wittemberg* n'en est pas la capitale, mais *Dresde*. La *Thuringe* n'appartient pas au duc de Saxe-Weimar, il n'en possède qu'une partie ; les électeurs de Mayence, de Brandebourg et de Saxe y ont aussi des possessions ; on y trouve encore le duché de Gotha, sans parler de plusieurs principautés moins considérables. A l'occasion de la ville de *Leipsic*, l'auteur dit seulement qu'elle est célèbre par la naissance de *Leibnitz* ; une indication de l'université, et surtout des *foires* de cette ville, qui la rendent certainement plus célèbre

que la naissance de Leibnitz, n'auroit pas été déplacée. Ratisbonne (p. 139) n'appartient plus au Haut-Palatinat; et Passau (*ib.*) n'est pas une ville impériale, elle appartient à l'évêque de Passau, dont elle est la résidence. Mais nous nous arrêtons ici, en souhaitant qu'au moins l'auteur veuille donner à ceux qui voudront faire usage de son livre une liste bien étendue des errata, tels que *Mergentheim*, au lieu de *Merkinstin* (p. 142); *Eichstaedt*, au lieu de *Aischtet* (*ib.*); *Anspach*, au lieu d'*Ausbach* (*ib.* et p. 141); duché de *Wurtemberg*, au lieu de *Witttemberg* (p. 140); *Calmar* en Suède, au lieu de *Colmar* (p. 132), etc., etc., etc., etc.

GRAMMAIRE.

PRINCIPES généraux et raisonnés de la langue latine, suivant la méthode de DUMARSAIS, par le C. SERANE, instituteur. Paris, chez *Laurens jeune*, rue St. Jacques, n.º 32. An 8, in-12 de près de 100 pages; prix, 60 cent.; la douzaine, 5 fr.; *idem*, rel. parch. l'ex., 75 cent.; la douz., 6 fr. 50 cent.; l'ex., br. fr. de port, 80 cent.

Ce petit ouvrage présente dans 15 théorèmes et 15 corollaires, appliqués à quelques fables de Phèdre, les principes essentiels de la grammaire latine. Le but de l'auteur étoit de ne présenter que l'essentiel de la grammaire, débarrassée de toutes les règles insignifiantes et obscures. Quant aux *déclinaisons* et *conjugaisons*, ils ne les a point données dans cet ouvrage, parce que la plupart des rudimens existans suffisent pour cela. Il se borne à communiquer à ce sujet aux professeurs quelques observations.

FABLES DE LESSING, en allemand et en françois, avec deux traductions, dont une interlinéaire et propre à faciliter l'étude de l'allemand. A Paris, de l'imprimerie de A. A. Lottin, au coin des rues

d'Enfer et du Chevet - Landry en la cité, et se trouvent chez *Kænig*, libraire, quai des Augustins, n.º 18, et chez *Fuchs*, rue des Mathurins. Frimaire an 8, 1799, in-8.º

Nous avons annoncé les traductions interlinéaires de quelques *poèmes de Zacharie, Kleist, Klopstock et Haller*; et celles des *distiques de Caton*, publiées il y a quelque temps par le C. BOULARD. Son zèle pour être utile, et surtout pour faciliter l'étude de la langue allemande, lui a fait entreprendre, depuis, la traduction interlinéaire que nous annonçons. Le choix que le C. Boulard a fait des fables de Lessing, un des auteurs classiques de la littérature allemande, est heureux, et la disposition de l'impression offre aussi des avantages. Ce volume en forme proprement trois, dont chacun a une pagination particulière; le premier, de 112 pages, offre le texte allemand en gros caractères, et la traduction verbale interlinéaire en petite impression. La seconde partie, de 136 pages, contient d'un côté le texte allemand, et en regard la traduction en bon français, que d'Antelmy, mort en 1783, a publiée à Paris, chez Vincent et Pankouke, en 1764; enfin, la troisième, de 64 pages, n'offre que l'allemand sans aucune espèce de traduction. Ainsi, chacun pourra lire l'original allemand, avec ou sans secours, suivant son plus ou moins de facilité à apprendre les langues.

A V I S.

Ceux qui desireront faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

TABLE DES ARTICLES.

MATHÉMATIQUES.

- Barème des mesures de surface, de solidité et de capacité; par le C. *Blavier*, ingénieur. Page 126
- Mélanges de mathématiques, ou Mémoires sur différens sujets de mathématiques; par le C. *Nieupert*. *ibid.*

ASTRONOMIE.

- Découverte d'une nouvelle Comète par le C. *Méchain*. 110-512
- Histoire de l'Astronomie pour l'an VII (1799), par *Jérôme Lande*. 145

MÉCANIQUE.

- Système télégraphique décimal. 554

HISTOIRE NATURELLE.

- Tableau méthodique du cours d'histoire naturelle, à l'usage des élèves de l'école centrale du département du Pas-de-Calais; par *J. P. Pichon*. 128

MAMMIFÈRES.

- Sur les *Tupirs fossiles* de France, par le C. *Cuvier*. 257

ENTOMOLOGIE.

- Sur le *Monocle Castor*, par le C. *Jurine* de Genève. 256
- Récréations tirées de l'Histoire naturelle, traduites de l'Allemand de *M. Wilhelm*, ministre de la parole de Dieu, à Augsbourg, par le traducteur du *Socrate rustique*. Troisième et quatrième cahiers du tome I. 277

ICHTHYOLOGIE.

- Systema Ichthyologiæ* de feu M. le D. *Bloch*. 94
- Description du *Mulet* de la Seine, par les CC. *Mesaize* et *Noël*. 512

Mémoire sur les moyens et les avantages de naturaliser dans les eaux douces des fleuves, des poissons originaires des eaux salées. 521

H E L M I N T H O L O G I E.

Observation sur la *Givenia*, par le C. *Draparnaud*, professeur à Montpellier. 378

Réflexions sur les vers intestins trouvés dans le corps des animaux, par le C. *Duméril*, contre une opinion de M. *Bloch*. 458

B O T A N I Q U E.

Sur le Capitulaire de Charlemagne, relatif à l'agriculture, expliqué par le C. *Soreau*. 101

Hermann, professeur de botanique à Strasbourg, sur l'explication du Capitulaire de Charlemagne, de *Villis et Curtis*, donnée par le C. *Soreau*. 365

Plantes rares qui ont fleuri au jardin des Plantes. 261

Introduction à l'étude de la botanique; par J. C. *Philibert*. Troisième volume. 416

Extrait d'une Monographie du genre *Tilleul*, lue à l'Institut national, par le C. *Venténat*. 446

Expériences, recherches et observations sur les Ormes, par le C. *Boucher*. 522

C H Y M I E.

Sur la Nielle et son acide, par le C. *Chantran*. 524

A N A T O M I E.

Sur l'injection des vaisseaux lymphatiques, par le C. *Duméril*. 526

P H Y S I O L O G I E.

Essai sur les combustions humaines, produites par un long abus des liqueurs spiritueuses; par Pierre-Aimé *Lair*. 279

M É D E C I N E.

Dissertation sur les Fièvres pernicieuses ou ataxiques, intermittentes, par J. L. *Alibert*, médecin. 28

D. Ioannis Steph. Bernard, Medici Arnheimiensis Reliquiæ medico-criticæ; edidit D. *Christianus Gothfr. Gruner*. 311

Rapport fait à l'école de médecine de Paris, sur la Clinique d'Inoculation.	556
---	-----

TECHNOLOGIE.

Sur les manufactures de coton françaises.	95
---	----

ECONOMIE RURALE ET COMMERCIALE.

Sur l'introduction des moutons à laine superfine dans les pays froids, par le C. <i>Lasteyrie</i> .	259
---	-----

ECONOMIE.

Création, à Genève, d'un nouvel établissement de charité, le moins dispendieux et le plus secourable; et sur quelques autres établissemens de bienfaisance et d'économie.	333
Notice sur les soupes à la Rumford, établies à Paris, rue du Mail, n.º 16.	562

ECONOMIE POLITIQUE.

Du Rétablissement de l'ordre dans les finances, par une organisation nouvelle de la trésorerie et de la comptabilité, par Paulin <i>Crassous</i> .	281
Plan de la Constitution française; par <i>Jules Gautier</i> , de Marseille.	418
Projet d'un établissement patriotique, sous le titre de bureau central d'encouragement et d'émulation; par le C. <i>Collet-Messine</i> .	425

ADMINISTRATION.

Compte rendu des opérations du bureau établi à Paris pour la liquidation des dettes des émigrés du département de la Seine, par le C. <i>Bergerot</i> .	418
---	-----

LÉGISLATION.

Réflexions sur l'étude de la législation, et sur la meilleure manière d'enseigner cette science, par le C. <i>Buhan</i> .	559
---	-----

JURISPRUDENCE.

Rapport du procès <i>Solar</i> , fait à l'audience publique du second tribunal criminel, établi par la loi du 14 mars 1791, et séant à Paris; par François <i>Eude</i> .	282
--	-----

G É O G R A P H I E.

Géographie élémentaire , par le C. *Sérane*. 563

V O Y A G E S.

Voyages dans les deux Siciles et dans quelques parties des Apennins ;
par *Spallanzani*, trad. par le C. *Toscan*. 130Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phœnicie, de la Palestine et de
la Basse-Ægypte, par le C. *Cassas* ; onzième livraison. *ibid.*Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie ; par le C. *Cassas*.
Onzième livraison. 421

H I S T O I R E.

Le nouveau Paris , par le C. *Mercier*. 131*Friderici Wilken. Commentatio de bellorum cruciatorum , ex
Abulfeda , historia.* 176Sur le dix-huitième siècle , par le C. *Lalande*. 240Histoire du Canal de Messr (vulgairement nommé *Canal de Suez*),
tirée de la description géographique et historique de l'Ægypte ,
par *Al-Magryzy* , et traduite par *L. Langlès*. 289Dissertation sur les antiquités de la Russie , par Mathieu *Guthrie*. 455Annuaire du département de la Sarthe , pour l'an 8 de l'ère française ,
calculé sur le méridien du Mans. 419Mémoire du général de division *Foissac-Latour* , ayant com-
mandé la place de Mantoue , aux citoyens consuls de la république
française. 421Histoire du pacte hâuséatique, par M. *Busch*. 493

De la Marine française. 556

A R C H A E O L O G I E.

Description de la galerie des antiques à Dresde , par *Jean-Geoffroy
Lipsius*. (en allemand) 131

N U M I S M A T I Q U E.

Mémoire sur une médaille de *Carausius*, par le C. *Noel*. 519

P A L A E O G R A P H I E.

Remarques sur une Inscription grecque , publiée à Aix , l'an 7 de la
république française, par le C. *Chardon-la-Rochette*. 7

Table des articles.

571

Inscriptions trouvées à Marseille.	96
Traduction latine de deux inscriptions grecques, par le C. <i>Marron</i> .	510

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Histoire de l'Origine, des Progrès et de la Décadence des Sciences dans la Grèce; traduite de l'allemand de <i>Christophe Meiners</i> , professeur ordinaire de philosophie à l'université de Goettingue, par J. Ch. <i>Laveaux</i> .	199
Notice de la <i>Grammatica figurata</i> de <i>Philésius</i> . 4. <i>Deodati</i> 1509. Supplément aux Annales typographiques de <i>Pauzer</i> , par <i>Jérémie Jacques Oberlin</i> .	521
Institut national.	529
Nominations.	111
Séance publique du 15 nivôse an 8.	241
Programme des prix proposés dans cette séance.	242
Notice des travaux de la classe des Sciences mathématiques et physiques, pendant le quatrième trimestre de l'an 7, par le C. <i>Lefèvre-Gineau</i> . Partie mathématique.	550
Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, pendant le premier trimestre de l'an 8; par le C. <i>Lefèvre-Gineau</i> . Partie mathématique.	555
Notice des travaux de la classe des Sciences physiques et mathématiques, partie physique, pendant le premier trimestre de l'an 8, par le C. <i>Cuvier</i> .	244
Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant le premier trimestre de l'an 8; par le C. <i>Chompagne</i> .	542
Compte rendu des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, pendant le trimestre de vendémiaire an 8; par le C. <i>François</i> (de Neufchâteau).	580
Rapport fait par le C. <i>Ginguené</i> , sur le prix de morale qui devoit être distribué dans la séance publique du 15 nivôse.	548
Bibliothèque nationale. Médaille en l'honneur de Sulim, donnée au cabinet des médailles, par M. <i>Thorlacius</i> , littérateur danois.	595
Muséum d'Histoire Naturelle. Nomination du C. <i>Dolomieu</i> à la place de professeur de minéralogie.	261
Il est suppléé, jusqu'à sa délivrance, par le C. <i>Hauy</i> .	514
Musée central des Arts. Moulage des statues, chevaux de Venise, statues de bronze.	111

Nomination du C. <i>Visconti</i> .	112
Société philomathique.	256-521
Lycée de Paris, séance du 14 pluviôse.	515
Portique républicain, séance du 16 nivôse.	262
Translation de la bibliothèque de l' Arsenal au Luxembourg.	514
Les fils du graveur <i>Piranési</i> , arrivés à Paris.	110
Société d'Emulation de Rouen. Rapport sur ses travaux, pendant le mois de fructidor an 7.	518
Société d'Agriculture, sciences et arts, à Meaux.	515
Société littéraire à Bruxelles.	262
Ouvrages nouveaux de MM. <i>Wieland</i> , <i>Goethe</i> , <i>Herder</i> , <i>Schiller</i> , <i>Kotzebue</i> .	238
Académie de peinture de Stockholm.	506
Monument élevé à <i>Linné</i> , à Upsal.	506
Prix adjugé à Copenhague à M. <i>Villaume</i> .	507
Société littéraire de l'Islande.	508
Nouvelles littéraires de la Russie.	506
Livres françois et latins défendus à Vienne, dans les mois d'avril, de mai et de juin 1799.	499

B I B L I O G R A P H I E.

Observations bibliographiques sur quelques articles du Magasin Encyclopédique; 1. ^o sur les OEuvres de <i>Fénélon</i> ; 2. ^o sur la Télémaconie de l'abbé <i>Faydit</i> ; 5. ^o sur les mémoires de <i>Pellisson</i> pour <i>Fouquet</i> .	79
L'histoire du collège de France, par <i>Goujet</i> , enrichi des notes de l'abbé de Saint-Léger, déposé à la bibliothèque du collège de France.	259

B I O G R A P H I E.

Préville.	112
M. Munnoz.	114
Horace-Say.	116
Vie de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique, trad. de l'anglois de <i>William Roscoe</i> , par <i>F. Thurot</i> .	151
Daubenton.	265
P.-A. Guys.	268.
Marmontel.	269

Table des articles. 573

Montucla.	270-406
Extrait d'un manuscrit de <i>Lamanon</i> , déposé par sa famille à la bibliothèque nationale, qui contient ses voyages jusqu'en 1779.	593
Leroy.	514

P H I L O S O P H I E.

Métacritique de la Critique de la Raison pure de M. <i>Kant</i> , par M. <i>Herder</i> . (en allemand)	481
--	-----

M É T A P H Y S I Q U E.

Questions de Physiologie et de Métaphysique. L'Instinct dépend-il de la sensibilité vitale et de l'organisation? et les philosophes doivent-ils nier à l'homme, l'instinct qu'ont les animaux? Par <i>J. J. Virey</i> , du Val-de-Grâce.	541
De la nature de l'homme, et des moyens de le rendre plus heureux; par <i>P. J. Bachelier-d'Agès</i> .	417
Des signes, envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées; par le <i>C. Prevost</i> .	557

M O R A L E.

Essai sur le genre d'instruction qui paroît le plus analogue à la destination des femmes, par Antoinette <i>Legroing la Maison-Neuve</i> .	281
Avis d'une mère à sa fille, par <i>M.me de Lambert</i> , en allemand et en français, avec une traduction interlinéaire de l'allemand, par le <i>C. Boulard</i> .	283

E D U C A T I O N.

Les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune, autour du monde; par <i>L. F. Jauffret</i> .	129
--	-----

G R A M M A I R E.

Résumé général de ce qu'on a fait en Allemagne dans les derniers temps, pour la philosophie du langage, consistant en introductions, extraits et critiques; par <i>Jean Severin Vatel</i> . (en allemand)	133
Dictionnaire étymologique de la langue française, par le <i>C. Jauffret</i> .	458

- Principes de la langue latine , par le C. *Sérane*. 565
 Fables de Lessing , en allemand et en français , avec une traduction
 interlinéaire. *Ibid.*

C R I T I Q U E .

- Sur quelques passages des Caractères de Théophraste , expliqués par le
 C. *Boissonade* , et sur le sens de quelques endroits d'Aristo-
 phane , par le C. *Coray*. 464

S T É N O G R A P H I E .

- Alphabet universel , ou Sténographie méthodique , mise à la portée de
 tout le-tuteur , et appliquée à l'art typographique ; par le C. *Mon-
 tigny*. 421

A E S T H É T I Q U E .

- Essais æsthétiques de M. Guillaume de *Humboldt* ; première partie ,
 sur l'Hermann et Dorothee de M. *Goethe*. (en allemand) 14-214

P O É S I E L A T I N E .

- Poésies de M. *Aurelius Olympius Némésien* , traduites par le C.
Delatour. 158

L I T T É R A T U R E F R A N Ç O I S E .

- Eloge de *Montaigne* , par *Henriette Bourdic Viot*. 155

P O É S I E F R A N Ç O I S E .

- L'Eté , poème ; par le C. *Devineau*. 158
 L'Achilléide , imitation en vers du poème de Stace , par le C. *Cour-
 nand*. 159-449
 Imitation en vers françois des odes d'Anacréon , suivies de poésies
 diverses ; par *S. P. MÉRARD SAINT-JUST*. 159

P O É S I E I T A L I E N N E .

- Jupiter et Leda , chant improvisé , de *F. Gianni* , traduit par *J. F.
 C. Blanvillain*. 424

L I T T É R A T U R E A N O L A I S E .

- The Batavians ; trad. anglaise des *Bataves* , du C. *Bitaubé*. 284

Le Paradis perdu, de *Milton*; traduction nouvelle avec des notes. 285

P O É S I E E S P A G N O L E .

Sur les poésies d'Inacio de Luzan. 103

T H É A T R E S .

T H É A T R E D E S A R T S .

Conservatoire de musique. Distribution des prix, le 19 nivose an 8. 271

Armide. 272

T H É A T R E F R A N Ç O I S D E L A R É P U B L I Q U E .

Étéocle et Polynice, tragédie en 5 actes; second extrait, par le
C. *Buhan*. 66

Le Buste de Préville. 410

Le Lord Impromptu. 411

T H É A T R E F A Y D E A U .

Scène lyrique italienne de *Pygmalion*, chantée par il signor *Babini*. 120

Les deux Journées. 412

T H É A T R E D E L ' O P É R A C O M I Q U E N A T I O N A L .

Dom Carlos, opéra. 275

T H É A T R E D U V A U D E V I L L E .

Le Procès des Scudéry. 121

Adèle, ou les Métamorphoses. 145

Le Carrosse Espagnol. 275

La Guinguette, ou Plus heureux que sage. 413

T H É A T R E D E S T R O U B A D O U R S .

L'Armoire, ou les trois Mariages. 122

Lamothé Houdart à la Trappe. *ibid.*

Deux et deux font quatre. 414

T H É A T R E A L L E M A N D .

Don Carlos, infant d'Espagne; par *Frédéric Schiller*, traduit de
l'allemand, par *Adrien Lezoy*. 159

ROMANS.

Frédéric ; par l'auteur de la dot de Suzette.	145
Le Château d'Alvarino, ou les Effets de la vengeance, par le C. <i>Lagrave</i> .	426

ARTS.

Observations sur la manufacture des Gobelins, par C. <i>Guillaumot</i> .	285
--	-----

ARCHITECTURE.

Prospectus d'une Histoire générale de l'Architecture ; par J. G. <i>Legend</i> .	427
Lettre du C. <i>Legend</i> , architecte, sur le parallèle des édifices de tout genre, par le C. <i>Durand</i> .	513

MUSIQUE.

Théorie de la Musique vocale, ou des dix règles qu'il faut connoître et observer pour bien chanter, ou pour apprendre à juger par soi-même du degré de perfection de ceux que l'on entend ; par <i>Florido Toméoni</i> .	555
Edition des OEuvres de <i>Mozart</i> .	499
Histoire de la musique, par MM. <i>Sonnenleither</i> , <i>Abbrechtsberger</i> , <i>Haydn</i> et <i>Salieri</i> .	505

MÉLANGES.

Réponse à la lettre relative au plagiat reproché au professeur <i>Lapeyrouse</i> .	89
Annales philosophiques, morales et littéraires.	144
Magasin hanséatique, Journal publié à Bremen, par M. <i>Smith</i> .	498



Table des articles contenus dans ce numéro.

HISTOIRE.		Histoire de la musique, par M. <i>Sonnenleither</i> , etc. 505
Dissertation sur les antiquités de la Russie, par Mathieu <i>Guthrie</i> . 533		Nouvelles de Suède. 506 de Russie et du Danemarck. 506 de l'Islande. 508 de Paris. 509
HELMINTHOLOGIE.		Traduction latine de deux inscriptions grecques, par le C. <i>Maron</i> . 510
Réflexions sur les vers intestins trouvés dans le corps des animaux, par le C. <i>Duméril</i> . 458		Sur la Comète découverte par le Ct <i>Méchain</i> . 512
BOTANIQUE.		Lettre du C. <i>Legrand</i> , architecte, sur le parallèle des édifices de tout genre, par le C. <i>Durand</i> . 513
Extrait d'une Monographie du genre <i>Tillcul</i> , par le C. <i>Ventenat</i> . 446		SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.
POÉSIE.		Lycée de Paris. 515
L'Achilléide de <i>Stace</i> , imitée par le C. <i>Cournand</i> . 449		Société d'Agriculture de Meaux. <i>Ibid.</i>
GRAMMAIRE.		Société d'Emulation de Rouen. 518
Dictionnaire étymologique de la langue française, par le C. <i>Jaufret</i> . 458		Société Philomathique. 522
CRITIQUE.		Sur l'injection des vaisseaux lymphatiques, par le C. <i>Duméril</i> . 526
Sur quelques passages des Caractères de Théophraste, expliqués par le C. <i>Boissonade</i> , et sur le sens de quelques endroits d'Aristophane, par le C. <i>Coray</i> . 464		Institut national : nouvelles. 528
PHILOSOPHIE.		Notice des travaux de la classe des Sciences mathématiques et physiques, pendant le quatrième trimestre de l'an 7, par le C. <i>Leffèvre-Gineau</i> . Partie mathématique. 530
Métacritique de la Critique de la Raison pure de M. <i>Kant</i> , par M. <i>Herder</i> . 481		Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, pendant le premier trimestre de l'an 8; par le C. <i>Leffèvre-Gineau</i> . Partie mathématique. 535
VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.		Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant le premier trimestre de l'an 8; par le C. <i>Champagne</i> . 542
CORRESPONDANCE.		Rapport du C. <i>Ginguené</i> sur le prix de morale, etc. 548
Magasin hanséatique, par M. <i>Smith</i> . 498		
Ouvres de <i>Mozart</i> . 499		
Livres défendus à Vienne. <i>Ibid.</i>		

LIVRES DIVERS.

Mécanique.		Législation.	
Système télégraphique décimal. 554		Sur l'étude de la législation, par le C. <i>Buhan</i> .	559
Marine.		Essai sur le droit des gens.	561
De la Marine française. 556		Économie.	
Médecine.		Notice sur les soupes à la Rumford, établies à Paris.	562
Rapport sur la Clinique d'Inoculation. <i>Ibid.</i>		Géographie.	
Métaphysique.		Géographie élémentaire, par le C. <i>Sérane</i> .	565
Des signes, envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées; par le C. <i>Prevost</i> . 557		Grammaire.	
		Principes de la langue latine, par le C. <i>Sérane</i> .	565
		Fables de Lessing.	<i>Ibid.</i>

A N N O N C E.

LE CONSERVATEUR, ou Recueil de morceaux inédits, d'Histoire, de Politique, de Littérature et de Philosophie, tirés des porte-feuilles de N. FRANÇOIS (de Neuf-Château) de l'Institut national. 2 vol. in-8.° de 416 et 448 pages. Prix, 10 fr. et 12 fr. 50 centimes par la poste. Paris, chez Crapetet; Théophile Barrois; rue Hautefeuille; Maradan, rue Pavée St.-André-des-arcs; Deterville, rue du Battoir; Desray, rue Hautefeuille; Renouard, rue St.-André-des-Arcs.

Nous parlerons dans le numéro prochain de cet ouvrage, qui doit intéresser plus d'une classe de lecteurs.

OBERON, poème en quatorze chants, traduit de l'allemand de WIELAND, par F. D. PERNAY, éditeur de Pietro d'Alby et Gianetta et de Wilhelmine. Paris, chez Desenne, Palais Egalité, n.° 2, et Fuchs. 460 pages in-12. Prix, 2 fr. 25 centimes, et 3 fr. 25 centimes par la poste.

Ce poème charmant de M. Wieland jouit depuis longtemps d'une juste réputation. Cette traduction est bien faite; sans être purement littérale, elle est fidèle, et rend avec exactitude le plan et les idées de l'original.





